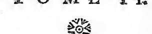
CONSULTATIONS
DE
MEDECINE,

Par Me. LOUIS-JEAN LE THIEULLIER, *Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roy, Medecin Ordinaire de* SA MAJESTE' *en son Grand Conseil; en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France.*

TOME II.



A PARIS, RUE S. JACQUES.

Chez { CHARLES OSMONT, à l'Olivier.
JACQUES CLOUSIER, à l'Ecu de France.
LAURENT DURAND, à S. Landry & au Griffon.

M. DCC. XLII.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

AVERTISSEMENT.

*JE ne m'étois pas flatté que le premier Volume de mes Consultations fût reçû avec l'applaudissement distingué que lui ont donné les Connoisseurs, * & qu'on voulût me marquer quelque empressement pour un second Tome ; je me suis donc déterminé à le donner, & j'ose d'autant plus y consentir, que cet Ouvrage tire son mérite principal des Conseils que j'ai réunis de Messieurs mes Collegues d'une réputation bien méritée.*

Comme toutes ces Consultations ont été données pour des Malades en Province, sur les Exposés faits ou par les Malades mêmes ou par Messieurs leurs Medecins, ou quel-

* Voyez le Journal des Sçavans in-12. année 1739. mois de Février pag. 195.

quefois par Messieurs leurs Chirurgiens, j'ai assemblé chez moi les Consultans qui m'étoient nommés, ou ceux dont on me laissoit le choix; je leur communiquois les Mémoires qui m'étoient adressés, & chacun s'y expliquoit avec autant de liberté que d'amitié. La décision bien établie, je dressois le Déliberé que j'envoyois ensuite aux Consultans qui le signoient, après en avoir fait la lecture : telle est la conduite que j'ai gardée à l'égard des personnes qui m'honorent de leur confiance.

Pour avertir ceux qui doivent être du Conseil, & pour fixer en même-tems mon exactitude, je prens l'heure de mes Anciens qui me l'indiquent par des Billets semblables à ceux-ci. Demain Vendredy je me trouverai chez Monsieur le Thieullier à midi. *Signé,* MOLIN, du 30 Janvier 1739. Je me rendrai demain Mardy, 26 May à onze heures, chez M. le Thieullier. *Signé,* POUSSE.

J'aurois souhaité pouvoir me donner les secours de tous mes Collegues : mais s'il est possible d'ambitioner cette satisfaction, je ferai mes efforts pour me la procurer. J'en garderois les preuves avec la même attention que je conserve les Signatures de Messieurs Molin, Herment, Mongin, Pousse, Silva, Renard, Vernage, Mery, Daval & Dionis.

*J'ai joint à ce second Volume la Traduction Françoise du Discours de Vesperies, & de la Thése qui sont dans le premier ; il me suffit, outre tous les autres motifs, qu'elle ait été souhaitée dès que l'ouvrage a paru ; * pour m'y porter volontiers.*

*Je ne mettrai plus d'*Errata *à la fin du Livre ; j'ai crû inutiles ces sortes de Remarques, parce que non seulement le Lecteur a de soi-même corrigé les fautes avant de lire ces*

* Voyez le même Journal in-12. p. 226.

ennuyeuses Notes; mais on paroît approuver par cet Errata souvent un plus grand nombre de fautes qui ont échappé à la correction.



TABLE
DES CONSULTATIONS
Contenues en ce II. Volume.

Fin de la Table.

NOMS

DES AUTEURS LATINS cités dans les deux Volumes de Consultations.

ALLEN.
ABAGLIVIUS, de prax. Med. &c.
BALLONIUS.
BOERHAAVE, aphor. de cognoscend. & curand. morb. &c.
CELSUS.
DURETUS, in coac. &c.
EUMULERUS.
FERNELIUS, Physiolog. &c.
FORESTUS.
GALENUS, in aphor. &c.
HEURNIUS.
HILDANUS.
HIPPOCRATES, de Arte, &c.
HOFFMANNUS (Fridericus) Medic. ration. systém. &c.
JUNCKERUS, conspect. Med. prax. &c.
LISTER.
LUSITANUS.
MONAVIUS.
MORTON.
MUSGRAVE.
PULVERINUS.
RIVERIUS, prax. Medic. &c.
SYDENHAM, observat. Medic. circa morb. acut. &c.
SYLVIUS (d'Eleboë.)
WILLIS.



CONSULTATIONS DE MEDECINE.

PREMIERE CONSULTATION.

Affection ſcorbutique invétérée.



A Malade pour laquelle on vous conſulte, Meſſieurs, dès l'âge de huit ans ſe trouvoit très-incommodée de douleurs violentes d'oreilles, qui la prenoient par accès pluſieurs fois par année ; elle étoit ſoulagée lorſque l'oreille qui lui faiſoit mal avoit rendu une liqueur jaunâtre, quoiqu'il en ſortît peu. Elle a été incommodée de cette douleur juſqu'à l'âge d'onze ans, qu'elle mit des herbes fortes ſur ſes oreilles, qui lui ôterent entiérement ſon mal.

Peu de tems après, de violens maux de tête ſuccéderent à ſes maux d'oreilles, qui occaſionnoient le plus ſouvent des accès de fiévre de quarante & ſoixante heures, pour leſquels la malade a été ſaignée très-ſouvent, & avec grand ſoulagement : la malade étoit ſujette en même tems à des foibleſſes de poitrine, qui lui ôtoient preſque la voix & l'empêchoient de lever les bras, & qui lui cauſoient une fréquente toux ſéche, ſans cependant cauſer aucune douleur à la malade.

A l'âge de ſeize ans, en 1732. la malade prit du lait d'âneſſe ſans aucun ſecours, & ſans que les accidens diminuaſſent ; au mois d'Août, même ils augmenterent par des quintes de toux ſéche, qui lui prenoient tous les ſix jours, & lui duroient trois heures, ſans, dans les trois heures, avoir une demi-heure de bon : elle avoit avec cela un dégoût ſur tout ; on lui conſeilla de faire uſage de blanc de baleine & d'huile d'amandes douces, pour tâcher d'appaiſer cette toux : mais ce fut ſans ſuccès.

Le triſte état où étoit réduite la malade, l'engagea de conſulter à Paris, au mois de Mars 1733. on lui ordonna des bouil-

lons composés de mous de veaux, d'écrevisses & de différentes plantes; la malade en prenoit la valeur d'une chopine soir & matin, elle n'en put soutenir l'usage que dix-sept jours; parce que ces bouillons lui refroidirent l'estomach au point qu'elle ne pouvoit ni boire, ni manger sans des douleurs d'estomach très-violentes, qui succéderent aux quintes de toux, qui pour lors cesserent; la malade prit ensuite du lait d'ânesse qui lui avoit été ordonné; il lui donna la fiévre & augmenta ses maux d'estomach. Elle passa le reste de l'année & jusqu'au mois d'Avril 1734. avec ses douleurs d'estomach, & la fiévre souvent; en ce tems là, la malade eut la petite vérole, qui sortit avec beaucoup de peine, & ne fut pas abondante, parce qu'elle avoit été rafraîchie, les personnes qui la traitoient ne croyant pas que ce fût la petite vérole. La malade passa le reste de l'année plus tranquillement; c'est-à-dire avec moins de fiévre, moins de douleur d'estomach.

La Malade passa le reste du mois de Janvier & jusqu'au quinze Février dans une alternative de maux de tête & de maux d'estomach; le quinze Février elle

eut une seconde attaque de colique d'estomach, plus courte & plus violente, qui se termina de même par un accès de fiévre long & violent, & les suites furent les mêmes.

Le premier Avril 1735. la fiévre prit à la malade, qui lui dura soixante jours; dans le tems que la fiévre diminuoit, on faisoit prendre du Quinquina à la malade de toutes sortes de façons, & toujours sans succès : elle eut trois coliques, l'une de dix heures, l'autre de dix-sept, & l'autre de six heures, qui mirent la malade à la mort, & pendant les derniers huit jours, la fiévre se régla en un accès en chaud le matin, & l'autre en froid; les deux accès se joignirent avec les mêmes accidens, ce qui la mit encore dans un plus grand danger, s'il avoit été possible; une saignée faite à propos ôta la fiévre, qui moyennant de l'*Hyera picra* ne revint plus.

La malade pendant tout ce tems fut travaillée de violens maux de tête, & après tous les bouillons qu'elle prenoit, elle avoit mal à l'estomach. Sur les Consultations de très-habiles Médecins de Paris consultés séparément, & conformément à leurs Ordonnances, la mala-

de alla à Bourbon: elle ne fit qu'y boire & s'y baigner ; elle y fut continuellement à l'extrêmité, tantôt par des coliques d'estomach, tantôt par des toux violentes, & par des maux de tête continuels.

Cependant la malade après un séjour de quarante deux jours à Bourbon, rapporta du soulagement ; elle eut encore la fiévre dans l'intervalle des deux saisons ; la seconde saison fit un bien très-réel à la malade, elle n'y eut qu'une légere colique, & elle passa l'année 1736. assez tranquillement, n'ayant que de petites alternatives de maux de tête, d'estomach & de toux ; mais tous ces accidens furent très-légers & peu fréquens.

La malade prit du lait d'ânesse pendant deux saisons cette année 1736. & ce fut pendant cette année qu'arriverent à la malade des foiblesses sur les jambes, qui la mettoient en danger de tomber, si elle n'avoit été retenue ; ces foiblesses duroient pour l'ordinaire peu de tems, quelquefois aussi elles duroient cinq à six jours avec douleur.

En 1737. la malade passa jusqu'au mois de Juillet de la même façon que dans l'année 1736. & dans ce tems elle

ſentit de violentes douleurs dans les gencives : la malade les avoit toujours eu depuis le commencement de ſa maladie très-gonflées & ſaignantes ; mais peu douloureuſes. Elle conſulta là-deſſus M. Caperon, qui ordonna l'uſage de bouillons compoſés exprès pour les dents ; mais comme les foibleſſes de jambes continuoient toujours, elle retourna à Bourbon, dont elle ſoutint fort bien les remédes, juſqu'à la fin, où elle eut deux attaques de colique, dont l'une fut bien peu de choſe ; mais l'autre fut très-violente & de trois heures, qui lui cauſa un accès de fiévre ; depuis ce tems la malade a eu ſouvent des maux de poitrine & de tête, & deux fois la fiévre.

Voilà l'état préſent de la maladie ſur laquelle on conſulte : comme la malade eſt préſente, elle donnera l'éclairciſſement néceſſaire. Il eſt bon d'obſerver, que la malade eſt très-altérée depuis quatre ans, que ſes maladies ne viennent que toutes les cinq ſemaines ; & que dans les intervalles où elle ſe portoit mieux, qnand la malade avoit mal à l'eſtomach elle n'avoit pas mal à la poitrine, aux jambes ni à la tête, & de même des autres maux.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

SAns multiplier les réfléxions ſur les ſymptômes de la maladie pour laquelle nous ſommes conſultés, on y reconnoît aiſément le caractere ſcorbutique dans leur varieté même ; les douleurs ſpaſtiques & foibleſſes de jambes, le gonflement des gencives, les douleurs rhumatiſantes, les engourdiſſemens, les métaſtaſes fréquentes qui ſe ſont faites d'une partie, à d'autres, & les taches que Mademoiſelle nous a dit avoir eues pendant long-tems aux jambes, ne laiſſent rien à deſirer ſur ce qui peut inſtruire; mais les différentes impreſſions par rapport aux parties affectées, peuvent demander une attention plus particuliere.

Si tous les Médecins ſont d'accord ſur la cauſe matérielle du ſcorbut, qui conſiſte non ſeulement dans un épaiſſiſſement du ſang ſtrictement dit, qui ſéparé des autres liqueurs, donne lieu à des ſtaſes, qui occaſionnent les engorgemens ; mais encore dans une qualité

pour ainſi dire corroſive, dont naiſſent les ulcérations qui ſe marquent aſſez ordinairement dans cette maladie, par l'appauvriſſement des liqueurs. Vid. *Juncker, conſpect. Med. Theoret. pract. Tab.* 69. *Herman Boerhaave, prax. Med. p.* 5. Les ſentimens ne ſont pas plus partagés quant au choix de remédes : mais dans la conjoncture préſente, il faut ſçavoir faire une combinaiſon ſage des anti-ſcorbutiques avec ceux qui ſont capables de mettre le poulmon à l'abri de tout orage, & de ſolliciter l'évacuation périodique des régles dans leur tems & leur quantité légitimes : on ne peut qu'approuver la méthode qui a été employée par le conſeil des Médecins conſultés, & juſtifiée par le ſoulagement que Mademoiſelle en a reçû : mais le retour opiniâtre des accidens, demande une fidélité conſtante à celle que nous propoſerons.

Nous ſommes donc d'avis, que Mademoiſelle prenne chaque jour le matin à ſon réveil, une once de Syrop antiſcorbutique, préparé, ſelon le Codex de Paris, dans un verre de décoction de feuilles de Creſſon de Fontaine, qu'on rendra plus facile à prendre étant rendue plus

amere, par l'addition que Mademoiselle a souhaitée, des sommités de Fumeterre; & qu'elle prenne pareille dose l'après-midi, entre le dîner & le souper: continuer cet usage pendant ce mois-ci & le prochain, observant de se purger tous les quinze jours avec sa médecine ordinaire, puisqu'elle est la seule que l'estomach ait pû conserver, en cas cependant qu'il ne survînt pas irritation qu'il faut sur tout éviter: *Detur lene purgans ne irritet, attenuans ut eliminet, & corrigat. Herman Boerhaave, prax. Med. sive Comment. in aphor. Part. quinta, Parag.* 1160.

Lorsque Mademoiselle sera à huit ou dix jours de distance des régles prochaines; c'est-à-dire du tems auquel elles devroient paroître, on substituera audit syrop les bols suivans:

Prenez Myrrhe, extrait de Houblon & de *Trifolium fibrinum* de chaque dix grains, soit faite masse qui sera partagée en trois pilules pour une dose, aussi-tôt laquelle Mademoiselle prendra trois ou quatre onces d'eau distillée d'Armoise.

Après l'entiere cessation des régles, & leur tems ordinaire suffisamment passé, Mademoiselle prendra de nouveau & de la même maniere, la dose proposée du

Syrop anti-ſcorbutique, juſqu'au tems deſtiné à l'uſage des bols.

Ces remédes ſeront ſecondés par un régime exact, tel qu'il a été obſervé juſqu'à préſent; & pour remplir encore l'indication d'affiner la lymphe, d'atténuer, & de déſobſtruer, on donnera pour boiſſon ordinaire à Mademoiſelle, même aux repas, une décoction de trois gros de Squine, coupée par petits morceaux, dans trois pintes d'eau réduites à deux.

Si Mademoiſelle éprouvoit quelque paroxyſme de toux convulſive, ſemblable à ceux qu'elle à eu pluſieurs fois, & que le ſommeil fût imparfait, on donneroit huit ou dix gouttes de teinture anodyne de Sydenham dans deux onces d'eau d'Armoiſe, ſi l'accès ſe déclaroit vers le tems des régles; ou dans pareille quantité d'eau de Creſſon, hors cette circonſtance.

Il y a tout lieu d'eſpérer que ces précautions priſes juſqu'au mois de Septembre prochain, auront ſuffiſamment préparé Mademoiſelle au lait d'âneſſe qu'elle prendra alors.

Déliberé par Nous Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Conſeiller du Roy, Mé-

decin ordinaire de Sa Majesté en son Grand Conseil, ce 8 Juillet 1738.
Signé, LE THIEULLIER.

Réponse de la Malade, sur le succès des remédes.

MA maladie vous parut si inquiétante, Monsieur, que vous voulûtes bien vous interesser à l'effet des remédes prescrits par votre Consultation; vous me dites, qu'avant de prendre mon lait, il falloit que je vous instruisisse du progrès qu'ils auroient fait sur moi: je commencerai par vous remercier de l'état où je suis présentement; mais je ne suis pas encore parfaitement guérie. Voici la façon dont je me suis comportée en prenant mes rémedes.

Je les commençai le 22 de Juillet par une médecine; depuis le 23 jusqu'au 6 Août je pris du Syrop; le 7, je fis usage des bols jusqu'au 14, auquel jour je fus obligée d'interrompre tous remédes jusqu'au 21, que je les recommençai par une médecine, & par l'usage du syrop, dès le lendemain, que je ne n'ai quitté

que le huit de ce mois ; je reprens actuellement des bols que je continuerai jusqu'à ce que je sois encore obligée de les interrompre. Comme vous m'avez prescrit le lait après la petite interruption que je ferai obligée de faire, il faut, Monsieur, que je vous dise mon état présent, pour sçavoir s'il n'y aura rien qui en empêche.

Je n'ai point eu d'accidens depuis que je prens mes remédes ; c'est-à-dire que je n'ai eu ni colique d'estomach, ni douleur de rhumatisme. J'ai eu quelque toux légere, causée par une pituite que j'ai depuis que je prens mon syrop, qui quelquefois m'incommode beaucoup la nuit. Mes gencives sont plus douloureuses qu'elles n'étoient, sans être plus saignantes, & j'ai eu des maux de tête presque continuels ; j'en ai cependant été moins attaquée depuis huit jours. Dois-je dans cet état, Monsieur, prendre le lait après mes régles ? Elles n'ont pas été plus abondantes, quoique je fusse dans l'usage des remédes. Continuerai-je aussi l'eau de Squine, dont je fais ma boisson ordinaire depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir ? J'espere que vous voudrez bien me faire réponse promptement :

c'eſt vous qui m'avez déterminé à faire des remédes ; ainſi vous devez un peu vous intereſſer à ma guériſon. Je ne doute pas de la part que vous prenez à la ſanté de tous vos malades, mais je crois que je mérite quelque préférence, comme étant celle qui l'eſt davantage, & qui a pour vous plus de ſentimens de confiance. Point d'oubli donc, Monſieur, pour me faire réponſe, je l'attens pour commencer mon lait. Il m'eſt permis de le craindre, puiſque je l'ai éprouvé à Paris ; mais il n'a pû diminuer les ſentimens d'eſtime & de conſidération avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

D. L. B.....

Ce 12 Septembre 1738.

J'oubliois, Monſieur, de vous dire, que le ſyrop m'échauffe un peu la poitrine ; mais il me donne grand appétit, & je dors fort bien.

Autre Lettre de la même Demoiselle après avoir suivi mon Ordonnance donnée en réponse à la Lettre ci-dessus.

VOus m'avez mandé, Monsieur, dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, de vous faire part de l'effet de mon lait; je n'ai que du bien à vous en dire; j'en ai pris aujourd'hui pour la derniere fois; je compte prendre demain médecine; j'en aurai pris vingt-sept jours. Le froid qu'il fait, & l'embarras où nous sommes de changer de maison, m'a empêché de continuer. Je n'ai pas eu de maux d'estomach, ni de douleur de tête que deux fois par accident, causé par deux coups que je m'étois donnés; mais cela n'a pas eu de suite.

Mes gencives sont en bon état; je n'ai point eu de toux depuis mon départ de Paris. J'attens à présent, Monsieur, ce que vous jugerez à propos de m'ordonner: j'ai encore deux livres de syrop; si vous souhaitez que je continue, j'en prendrai encore quinze jours. Je me

donnerai bien de garde à présent de vous faire des reproches de votre ancien oubli ; j'ai trop éprouvé votre souvenir par votre promptitude à me faire réponse pour m'en plaindre. Je n'ai que des remercimens à vous en faire, & de vives instances pour vous prier d'être persuadé de l'estime parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très, &c.

D. L. B.

Ce 17 *Octobre* 1738.

J'ai mandé à la Demoiselle de reprendre l'usage du syrop anti-scorbutique dans la même regle, jusqu'au tems destiné à celui des bols qui seroient donnés de même.



CONSULTATION II.

Fiévre double-tierce à la ſuite d'un accouchement.

MEmoire à conſulter pour une femme malade âgée de quarante-trois ans environ, qui eſt accouchée il y a deux mois & demi. Elle a vuidé de cette couche autant qu'elle devoit, à la réſerve du lait qui n'a point eu cours par les voyes ordinaires : elle n'a point été ſans fiévre de jour à autre, avec friſſonnemens & tremblemens dans les accès : une toux fréquente avec abondance de pituite, & crache continuellement une abondance d'eaux, beaucoup de vents paſſans par le haut qui la fatiguent fort, le ventre n'eſt libre que par les remédes & purgations légeres qu'on lui fait prendre : les urines coulent difficilement & ſont très-chargées, une poitrine très-foible, un accablement de toute l'habitude de ſon corps ; elle n'a aucun ſommeil, attendu la toux & les vents trop fréquens : elle a été ſaignée une fois au bras, le ſang étoit

de la qualité d'un ſang tourné : elle ſe trouve très-embaraſſée de l'eſtomach, avec une altération conſidérable & continuelle. Nous attendons de votre bonté votre avis ſur ce qu'il y a à faire à la malade, dont explication eſt ci-deſſus, qui a beſoin de prompt ſoulagement.

REPONSE A L'EXPOSE'.

IL eſt aiſé de comprendre les cauſes de la maladie pour laquelle nous ſommes conſultés ; & quoique l'Expoſé faſſe obſerver que la malade a vuidé autant qu'elle le devoit après l'accouchement ; on doit être perſuadé que cette évacuation a été imparfaite, non ſeulement par la réſerve marquée du lait qui n'a pas eu cours par les voyes ordinaires, mais encore par l'état de la malade, qui depuis ſa couche n'a point été ſans fiévre de jour à autre. D'ailleurs la quantité de ce qui eſt appellé communément les vuidanges, ne peut pas être entierement fixée, *tempus eidem debitum purgationi non eſt idem nec iiſdem definitum diebus.* Lud. Duret. in Coac. Hipp. tract. 3. lib. 1. pag. 446.

& les frissonnemens avec tremblemens qui précedent chaque accès, & qui sont suivis de toux & de difficulté de respirer, marquent la metastase qui se fait vers le poulmon & le diaphragme. *Quæ tùm è partu . . . . . aliquantisper cumulatè prorupta sunt, & suppressa immeritò, difficilia: his rigor hostilis, &c.* Hipp. Coac. tract. 3. lib. 3. *Illa concussio ipsis puerperis quibus cohibita sunt puerperia, est plane hostilis; quia tum frustra fit; propiereaque facit metastasin ad diaphragma, &c.* Duret. in loc. cit. Il est même vraisemblable que la fiévre que le mémoire présente, comme tierce, est double-tierce continue, puisque la malade est dans une insomnie & une altération continuelles; il y a sans doute un tems de rémission, & non pas d'intermission; & le grand accès se marque de deux jours l'un par le frisson & le tremblement : mais de quelque nature que soit la fiévre, les indications ne peuvent varier, & l'on ne sçauroit trop tôt prévenir les suites d'une maladie aussi compliquée & aussi importante. Car, selon Hippocrate, *eadem sunt affectiones ex puerperii purgamentis, & ei quæ corrupit fœtum, & ei quæ peperit, si menstruum corruperit fœtum.* De Morb. mulier. lib. 1.

Les vûes qu'on se doit proposer consistent, selon nous, à empêcher que le sang continue à se porter trop tumultueusement vers les parties supérieures, après avoir cependant préliminairement débarrassé la poitrine de la surcharge qui la menace; & ce par une saignée faite le plus prochainement de la même partie affectée : & dans cette supposition, c'est-à-dire, si le poulmon étoit essentiellement & premiérement intéressé, on commenceroit par une légere saignée au bras, pour passer quelques heures après à celle du pied qu'on rendroit plus abondante. Mais s'il étoit démontré que la difficulté de respirer & la toux fussent déterminées par un mouvement convulsif du diaphragme, & par l'oppression des parties inférieures (ce que paroîtroit faire entendre l'Exposé, en marquant que la malade a des vents trop fréquens, & qu'elle est très-embarrassée de l'estomach, la saignée du bras d'ailleurs ayant été déja inutilement tentée, il seroit alors plus prudent de saigner la malade au pied, & de réiterer selon le besoin. Nous ajoûterons même qu'en cas de quelque gonflement hæmorrhoïdal, l'application des sangsues seroit infiniment avantageuse.

On donnera tous les jours à la malade, matin & soir, un lavement fait avec les feuilles d'herbes émollientes, les racines de Guimauve & de Lys, la graine de Lin & de Fœnugrec, les fleurs de Camomille & de Sureau, observant de regler la quantité de chaque ingrédient, de maniere que la décoction ne soit point épaisse. Dans la colature du remede du matin délayer trois onces de miel mercurial, & quelquefois, si le ventre n'étoit pas assez libre, y ajoûter six gros de Lenitif fin.

La boisson ordinaire sera faite avec une forte infusion de fleurs de Mauve, de Bouillon blanc, & de Pas-d'âne, de chaque une pincée, dans trois chopines d'eau; dans la colature délayer une once de syrop des Cinq-racines apéritives. Dès le lendemain de la derniere saignée qui sera faite, on donnera à Madame de trois heures en trois heures, une dose des apozemes suivans.

Prenez feuilles de Buglose, de Bourache, de Scolopendre, & de Cresson d'eau, de chaque une petite poignée, faites bouillir legerement dans une pinte d'eau; dans la colature délayez une once de syrop de Guimauve, & ajoûtez demi-once d'eau de Canelle orgée pour quatre do-

ses, dont on répétera l'usage jour & nuit.

Immédiatement avant chacune de ces doses, on donnera dans une cuillerée de cette liqueur, un des paquets suivans.

Prenez huit grains de *Sperma ceti*, deux grains de Sucre candi, faites-en une poudre très-fine, à laquelle vous ajoûterez un tiers de grain de Kermes minéral pour une dose.

Cette méthode sera continuée pendant deux jours, après lesquels on donnera à la malade quatre doses d'huile d'Amande douces tirée sans feu, chacune de deux onces, à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Le lendemain de cet usage, on purgera Madame avec deux onces & demie de Manne fondue dans six onces d'eau de Coquelicoq; dans la colature délayer deux onces d'huile d'Amandes douces pour une dose. Le jour suivant, on réiterera les aposemes, & aux doses de poudre qui seront entierement retranchées, on substituera le matin & le soir seulement chaque fois le bol suivant.

Prenez six grains de *Sperma-ceti*, quatre grains d'Anti-hectique de Poterius, six grains d'extrait d'*Enula campana*, trois

grains de poudre de Cloportes, un tiers de grain de Kermes mineral, avec suffisante quantité de syrop de Corail, soit fait bol pour une dose.

Pendant les huit jours de cet usage, on ne negligera pas les lavemens ci-dessus proposés.

Nous ne croyons pas devoir donner plus d'étendue à notre Déliberé, jusqu'à ce qu'informés du succès des remédes prescrits, nous puissions sur les observations de M. le Médecin, ordinaire, prendre les mesures convenables.

Déliberé à Paris ce 26 Novembre 1738. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION III.

Dysenterie.

MONSIEUR,

Je compte que vous êtes arrivé en bonne santé; je le souhaite de tout mon cœur; j'espere que vous aurez la bonté de nous en informer. Comme la maladie de M. de l'I.... m'inquiéte infiniment,

& que mon chagrin eſt extrême de ſa durée ; connoiſſant votre bon cœur, je prens la liberté de vous prier de la conſulter à un bon Médecin. M. P..... qui vous remettra cette Lettre ſatisfera. Vous connoiſſez le temperamment de M. de l'I.... qui eſt très-vif : il étoit devant ce mal très-gras, très-haut en couleur ; ce Carême il a ſenti de fréquentes douleurs de ventre ſupportables, parce qu'elles ne l'ont point empêché de faire maigre, de boire & manger comme à l'ordinaire choſes très-ſalées, ſans y faire attention. Pour boire, il eſt très-ſobre ; il alloit fréquemment à la ſelle ; il s'appercevoit que chaque fois il y avoit du ſang ; mais il croyoit que c'étoit des hæmorroïdes, & n'en parloit pas. Il ſe purgea deux fois avec le Sel de la Rochelle ; cela ne lui apporta aucun ſoulagement. Il fit deux voyages conſécutifs ; un à Tours, & l'autre à Bourges, où il fut & revint en un jour, & fatigua beaucoup. Il ſe trouva plus mal & ſe fit ſaigner, & prit des bouillons rafraichiſſans, avec des ſels dont je ne ſçai pas les noms, que le Médecin a dit avoir été contraires à ſa maladie. Ces bouillons, il en a pris huit à dix jours. Voyant que ſa maladie conti-

nuoit, je fis venir un Médecin qui le fit ſaigner encore une fois ; on lui tira toujours de très-mauvais ſang ; & une troiſiéme il le viſita, parce que le malade craignoit que ce ne fût la Fiſtule. Le Médecin l'aſſura que non : il ordonna trois médecines à huit jours l'une de l'autre, compoſées d'une décoction d'une demie-once de Tamarins gras, faite dans ſix onces d'eau de Plantin ; après l'avoir coulé, on y mettoit ſix gros de Catholicum double ; après cela, il a pris deux fois l'Ipecacuanha. Le Médecin veut que ce ſoit un Ulcere qui ſe ſoit fait au gros boyau, comme vous verrez par cette Lettre.

M. de l'I.... ſuit le régime de vie qu'il lui a preſcrit ; mais diminue & maigrit à vûe d'œil, reſſent des douleurs preſque continuelles dans le bas ventre, & toujours des envies d'aller au baſſin, & la plûpart du tems ne rend que très-peu de choſe ; tantôt très-rouge & liquide, & d'autres fois cela eſt très-mêlé de matieres d'un jaune brun & liquide ; cela ſort pouſſé par beaucoup de vents ; par fois il rend des matieres ordinaires, ni trop fermes, ni liquides, & qui ne ſont pas mêlées de ſang ; mais en paſſant par le

le gros boyau, elles lui causent beaucoup de douleurs. Mais quand on lui donne des lavemens, il dit que poussant la canule, il sent comme un bouton qui lui fait mal; quand il ne rend pas de matieres ordinaires, & que ce ne sont que des vents & matieres claires, il ressent du mal; & une pesanteur qui lui prend deux doigts au-dessus & deux doitgs au-dessous du nombril; & quand il a rendu de la matiere, il se trouve soulagé dans le commencement, & même encore quelquefois quand il a mangé, il a un peu mal à l'estomach.

Il a pris le lait coupé avec l'eau d'orge perlée pendant trois semaines ce mois de Septembre qui ne passoit pas bien & lui faisoit une pesanteur sur l'estomach; il prit pour l'aider à passer, du Corail préparé, fut purgé ensuite avec un gros de Rhubarbe en infusion, avec une once & demie de Manne dans six onces d'eau de Plantin; depuis esperant que le lait aideroit à sa guérison, il a pris tous les matins une soupe au lait pour premiere nourriture, que j'appréhende qu'il ne lui donne de la bile. Il s'est purgé hier avec deux onces de Manne seule dans un bouillon; il y a des

jours où il ressent moins de mal, ce sont ceux où il rend des matieres ordinaires; sur le soir, il paroît plus de sang ; il a été un tems assez considerable où il ne se levoit pas la nuit quelquefois une fois ; mais ce n'est que parce qu'il craint de lâcher des vents où il se trouve de ces matieres liquides, qui pour l'ordinaire il en a peu ; il mange bien & trouve bon ce qu'il mange, & dort bien, & point de fin à son mal ; il n'a eu jusqu'à présent point de fiévre, ni maux de tête. Voilà bien vous parler maladie. J'espere que vous me pardonnerez ce détail, & que vous nous permettrez d'être avec la plus parfaite & la plus respectueuse estime,

Votre très-humble servante,
F. N. DE L....



Lettre de Monsieur le Médecin ordinaire.

MADAME,

Quoique le lait passe bien, M. de l'I ... ne doit pas se presser de le quitter, il faut en continuer l'usage environ six semaines, afin d'en recevoir tout le soulagement possible; vous devez l'engager d'autant plus à cela, qu'il est évident qu'il y a quelque petit ulcere aux gros intestins qui est entretenu par l'âcrêté de la lymphe du sang, laquelle ne peut être corrigée que par un anodin aussi doux que le lait. M. de l'I... ne doit pas se rebuter là-dessus, ce sont des maladies longues, & qui ne cédent qu'à la continuation des remédes: il faut toujours user de lavemens faits avec la décoction de feuilles & racines de Plantin, de Renouée, & de bouillon blanc: il faut toujours éviter de manger des ragoûts, & de la viande salée. Je n'envoye pas dequoi purger après le lait, parce que ce seroit insulter votre Chirurgien; puisqu'il ne faut qu'un gros

de Rhubarbe en infuſion avec une once & demie de Manne dans ſix onces d'eau de Plantin. J'eſpere que j'apprendrai par ce moyen le parfait rétabliſſement de la ſanté de Monſieur de l'I..., puiſque ni le ſommeil, ni l'appetit ne lui manquent pas. J'ai l'honneur d'être, à l'un & à l'autre, avec bien du reſpect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, DU P.

à B..... ce 26 Septembre 1738.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

SI le ſuccès d'une méthode curative dépendoit toujours de l'exactitude de l'Expoſé ſur lequel elle auroit été reglée, celui que Madame nous a envoyé nous mettroit entierement en état de répondre pleinement à ſon attente. Mais la datte ancienne, & le progrès de la maladie de M. de l'I... ne permettent pas d'hazarder un cautionnement trop flatteur, le malade ſur-tout de très-gras qu'il étoit étant devenu d'u-

ne maigreur qui se marque de jour en jour, & les douleurs se faisant sentir continuellement; car quelque opiniâtre que soit ordinairement la Dysenterie, la facilité de la guérir dépend du plus ou moins d'impression qu'elle a fait. *Si robusto adhuc corpore curetur, spes est fugæ. Si verò colliquato jam & ventre omninò exulcerato, nulla vitæ spes superest.* Hipp. lib. de affectionib. Il est cependant vrai que la situation du malade n'est pas sans ressource, puisqu'il a toujours été sans fiévre & sans douleur de tête jusqu'à présent, & que l'appétit & le sommeil sont parfaits: mais le tenesme qui accompagne la Dysenterie, rend la maladie plus douloureuse & plus grave. *Magis ex Dysenteria laborat quisquis etiam è tenesmo vexatur.* Hipp. de morb. popul. lib. 2.

Malgré la complication des symptômes, dont parle le mémoire communiqué, & la teinture differente des évacuations qui pourroit en imposer, Monsieur le Médecin ordinaire n'a pas perdu de vûe le caractere de la maladie, dont l'affinité avec le flux hépatique n'a pû le tromper; & la difference est trop sensible aux bons Observateurs

pour confondre l'une avec l'autre. *Etenim in Dysenteria paulatim & cum torminibus exeretio fit & subinde desurgendi necessitas adest, quod in hepatico fluxu non contingit.* Ballon. consil. Medic. lib. 1. consil. 53. & River prax. Medic. lib. 1. cap. 8.

Il est donc constant que la maladie consiste dans une évacuation douloureuse de matieres bilieuses & mêlées de sang, ce qui caractérise la Dysenterie. *Dysenteria ubi apparuit, dolor adest per totum ventrem & tormen & egerit bilem ac pituitam & sanguinem permixtum.* Hipp. lib. de affectionib. Et si le canal intestinal se trouve quelquefois ulceré, l'ulcere alors n'est pas toujours cause de la Dysenterie, mais souvent une suite. *Et quamvis in cruenta dejectione posita sit ipsa Dysenteria, non tamen efficitur ipsum manare semper ab ulcere intestini.* Lud. Duret in coac. Hipp. lib. 2. cap. 20.

Les vûes qu'on se doit proposer consistent à corriger l'acrimonie des liqueurs qui produisent les irritations douloureuses, à déterger & consolider ces endroits ulcerés, à évacuer les humeurs viciées, & à calmer sur-tout les agacements spastiques, & inflammations des fibres intestinales.

On tenteroit inutilement les remédes interieurs les plus indiqués sans la saignée du bras que nous jugeons indispensable, en cas cependant que les forces la permettent, & l'extrême foiblesse seule en pourroit exempter le malade ; encore pourrions-nous dire que l'inflammation actuelle devroit être plus appréhendée qu'une foiblesse passagere.

Parmi les autres secours, le régime remplit les principales indications ; c'est pourquoi nous conseillons que Monsieur use pour boisson ordinaire d'une décoction legere d'Orge perlée d'Allemagne, à laquelle sur la fin on jetteroit la racine de grande-Consoulde, sur une pinte de cette liqueur mêler une once de syrop de Corail.

Les bouillons pour chaque jour seront faits de deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, sur la fin y jetter un nouet de raclure de corne de cerf & d'yvoire, de chaque deux gros, donner un bouillon de trois heures en trois heures, & dans chacun délayer deux cuillerées de crême de ris, s'en tenir à cette seule nourriture.

De quatre en quatre heures on donnera un reméde de la décoction de racines de guimauve, d'orge & de graine de lin dans suffisante quantité de lait; dans la colature mêler alternativement, ou un jaune d'œuf, ou faire fondre une once de suif, c'est-à-dire, même une demie chandelle; on ne fera d'abord dans ces lavemens aucun mêlange narcotique pour éviter une suppression trop prompte, mais dans la supposition d'un feu trop opiniâtre, ou trop douloureux, on pourroit après les remédes ci-après prescrits, une fois chaque jour, ajoûter chaque jour en décoction une tête de pavot, ou dans la colature délayer un gros ou un gros & demi de *Philonium Romanum*.

Après ces premieres préparations, nous sommes d'avis que Monsieur prenne chaque jour trois bols chacun composé de quatre grains de racine de Bresil en poudre, liés avec huit grains de *Dascordium*: chaque bol sera donné à trois heures de distance l'un de l'autre, un bouillon entre chaque, continuer autant que la durée des symptômes & le succès le permettront, observant de purger le malade de six jours l'un avec

une once & demie de *Catholicum* double légerement bouilli dans ſix onces d'eau de plantin.

Lorſque Monſieur aura reçû un ſoulagement ſenſible de la méthode propoſée, il prendra le matin à ſon réveil, & le ſoir à l'heure du ſommeil, chaque fois un gobelet de lait de vache, dans lequel on aura éteint un fer rougi, & qu'on coupera enſuite avec une troiſiéme partie d'une décoction de feuilles de plantin & de racine de grande conſoulde, continuer juſqu'à ce qu'informés de la réuſſite des remédes, nous puiſſions prendre de nouvelles meſures.

Déliberé à Paris ce 26 Novembre 1738. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION IV.

Matrice chargée de Mole ou Hydropiſie enkiſtée.

UNe Dame âgée de quarante-trois ans, mariée de vingt-deux ans, ayant eu ſept enfans l'un après l'autre durant les treize premieres années, &

depuis neuf ans elle n'en a point eu.

Environ le mois d'Avril dernier, ladite Dame s'eſt apperçûe que ſon ventre prenoit un peu de groſſeur : vers le milieu du mois de Juin, elle ſentit quelques mouvemens tremblans dans la région de la matrice, leſquels ſe font ſentir depuis ce tems-là fort également, ſans plus ni moins de diſtinction : le ventre s'eſt toujours augmenté en volume, en égalité de groſſeur. Il eſt aujourd'hui à un tel point, qu'on le pourroit comparer au ventre d'un hydropique à qui on ſeroit contraint de faire la ponction, joint à une tenſion très-conſidérable qui ne permet point preſque l'impreſſion du doigt.

Cette Dame n'a point ſenti aucun autre ſigne de groſſeſſe : elle a été reglée dès les premiers tems, comme elle étoit auparavant ; en après, ſes évacuations menſtruelles ont paru toutes les trois ſemaines, puis tous les ſeize à dix-ſept jours, en enſuite tous les dix à onze : elle éprouve très-ſouvent des douleurs vives pointillantes dans les côtés, & dans la région de l'eſtomach : un poulx ſouffrant & enfoncé, ſur-tout lors de ſes grandes douleurs ; le viſage pâ-

liſſant ; les jambes ne ſouffrent preſque pas d'enflure.

Ladite Dame dans cet état ne peut point trouver de bonne ſituation qu'aſſiſe & dans ſes violentes douleurs, elle eſt contrainte de ſe tenir debout ; les urines ſont le plus ſouvent de couleur citronnée ; les ſelles ont été depuis pluſieurs jours comme une évacuation bilieuſe plus qu'à l'ordinaire.

J'ai ſaigné Madame le ſeize Août, le dix Septembre, & trois jours après deux onces de Manne ; je l'ai ſaignée encore une fois le ſept Decembre, dont le ſang avoit ſur ſa ſurface extérieure une coëne blanche tirant ſur le jaune.

A V...... ce 6 Janvier 1739.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUelque attentif qu'on puiſſe être au Mémoire communiqué, il eſt impoſſible de décider avec certitude ſur le véritable état de Madame la malade; les ſymptômes réunis repréſentent deux maladies également ſuſceptible du même dianoſtic, ou une matrice chargée,

d'une ou plusieurs moles, ou une hydropisie peut-être enkistée, formée par un épanchement, soit bilieux, soit sanguin, soit participant des deux : le ventre, dit l'Exposé, a commencé à prendre un peu de grosseur, laquelle est augmentée par dégrés jusqu'à present, & cette durée fait le terme de dix mois ou environ : quant aux mouvemens qui se sont fait sentir dans la matrice, on les doit regarder comme convulsifs ; & les douleurs qu'occasionne la légere pression du toucher jointes aux évacuations irrégulieres qui deviennent fréquentes, marquent autant la situation spastique des solides que la saumure dont les fluides sont chargés : enfin dans les deux susdites suppositions, nous avons eu plusieurs fois lieu de faire les mêmes remarques ; il eût été plus instructif pour nous de sçavoir, si quand Madame se couche sur les côtés, elle sent un poids considérable, qui se déplace & rend la situation difficilement supportable : si couchée sur le dos, les jambes levées, on sent en frappant légerement, & alternativement sur les côtés du ventre, une fluctuation de liqueur ; si les tegumens du ventre sont œdema-

teux, si les urines sont non-seulement de couleur citronnée, mais encore chargées d'un sédiment rouge, épais, briqueté : ces Observations fidélement faites, pourroient nous faciliter beaucoup une décision exacte : jusqu'à ce qu'on ait pris ce parti, nous nous bornerons aux remedes généraux qu'indique l'Exposé.

Il faut regarder la maladie comme devenue inflammatoire, & placer les remedes capables de rendre la souplesse aux parties, de diminuer la pression des parties inférieures surchargées, & de corriger la qualité des fluides : dans ces vûes nous sommes d'avis que Madame soit saignée au bras, même autant de fois que la plénitude des vaisseaux le permettra. On appliquera sur l'abdomen, non les herbes émollientes, mais une flanelle trempée dans leur décoction, qu'on renouvellera de quatre en quatre heures, observant de faire précéder chaque fois une légere embrocation avec l'huile rosat.

Quoique le ventre soit libre, il faudra entretenir les évacuations par trois cuillerées d'huile d'amandes douces, de trois heures en trois heures, & don-

ner chaque jour, matin & ſoir, un remede d'une décoction de feuilles de bouillon blanc & de graine de lin.

Madame ne vivra que de bouillons qui ſeront compoſés pour chaque jour de deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf, & un poulet; ſi Madame ſe ſentoit dans le beſoin, on pourroit dans chaque bouillon de trois en trois heures délayer une forte cueillerée de crême de ris.

En cas que les douleurs fuſſent trop fréquentes, ou intéreſſaſſent le ſommeil, nous conſeillons de donner le ſoir trois grains de pilules de cynogloſſe, ou un julep compoſé de trois onces d'eau de Laitue, & trois gros de Syrop de Karabé.

La boiſſon ordinaire ſera d'un poulet charnu, écorché, vuidé, dans le corps duquel on aura mis une once de graine de melon concaſſée; le tout bouilli dans deux pintes & demie d'eau réduites à trois chopines.

Nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage juſqu'à ce que M. le Chirurgien ordinaire ait levé nos doutes ſur les particularités que nous lui avons déſignées, ou que Madame

nous ait procuré le moyen d'en juger par nous mêmes.

Délibéré par Nous, &c. ce 13 Janvier 1739. *Signé*, LE THIEULILER.

Cet Expoſé & la Réponſe ne ſont donnés que pour faire connoître qu'il ne ne faut pas décider légerement ſur des Mémoires qui ſont ſouvent envoyés imparfaits, & pour inſtruire des perſonnes qui ſont dans la néceſſité de donner quelque détail de maladie.

CONSULTATION V.

Glaucome ou Glaucoma, formé à l'œil gauche, & menacé au droit.

IL y a environ un an que Madame de C....., Religieuſe Carmelite, s'apperçut d'un affoibliſſement de vûe à l'œil gauche : cet affoibliſſement augmenta tous les jours, & à un point que pour le préſent, elle n'y voit pas du tout : cet œil a toujours été attaqué d'inflammation, & de douleurs aux tempes, & autres parties voiſines de l'œil.

On ne peut douter que la caufe de fa maladie ne foit une cataracte caufée par la perte de la tranfparence du chriftalin : en effet, on voit au fonds de l'œil le chriftalin de la couleur de la cendre, & fans aucune diaphaneité.

La même maladie menace l'œil droit, car la malade fent le même affoibliffement de vûe qu'elle avoit déja fenti à celui qu'elle a perdu.

Dès qu'on s'apperçut que la malade étoit menacée de la cataracte, on la purgea, on lui fit prendre enfuite pendant long-tems des bouillons incififs & attenuans pour divifer la lymphe nourriciere du chriftalin, qui par fon épaififfement en fait perdre la tranfparence, enfuite on lui fit prendre le lait d'ânesse pour détremper cette même lymphe : on lui fit appliquer des Véficatoires fur la tête & & aux tempes, & enfin on la mit au gras, on fe propofe le Printems prochain de faire de nouveaux remedes à la Malade pour prévenir la cataracte de l'autre œil. *Signé*, G......

R'EPONSE A L'EXPOSE'.

QUelque affinité que paroiffe avoir la maladie pour laquelle nous fommes confultés avec celle qu'on appelle Cataracte, nous la devons cependant regarder comme un *Glaucoma*, ou Glaucome formé dans l'œil gauche, & menacé dans le droit : *Cataracta magnam convenientiam habet cum Glaucocomate*. Junker. Confpect. Chirur. Tabul. 88. Ce qui confirme notre fentiment, eft l'obfervation que fait M. le Medecin ordinaire, que l'obfcurciffement eft au fond de l'œil, *Glaucoma obfcuritatem fuam longè profondius retro papillam oftendit, & pro infanabili habetur.* Ibid. Il faut donc s'attacher à préfent à détourner le même orage de l'œil droit, puifque l'impreffion formée au gauche, eft devenue incurable, & pour donner à Madame les motifs de confolation dont nous lui fommes redevables, nous pouvons dire par des expériences multipliées, qu'après une diftance de quelques années de la perte d'un œil par la maladie dont parle l'Ex-

posé, il est rare que l'autre subisse le même danger.

La cause de cette maladie dépend de la qualité âcre, & de l'épaississement des liqueurs, & d'une détermination trop tumultueuse du sang vers les parties supérieures : le retour du sang & de la lymphe des vaisseaux des yeux ne se sont pas faits avec la même exactitude qu'il s'est porté par la branche de l'Artére carotide ; le nerf optique d'ailleurs a souffert une obstruction considérable, & l'humeur cristaline est devenue susceptible d'une opacité complete, *quando humor cristallinus ab alieno succo vitiatur, & turbidus fit, Glaucomatis species gignuntur*, Frid. Hoffmann. Med. Ration. System. tom. 1. sect. 3. cap. 4.

Pour arrêter le progrès du mal qui menace l'œil droit & en fortifier la vûe autant qu'il est possible, il faut emprunter les secours nécessaires, non-seulement du régime approprié à cette circonstance ; mais encore des remedes délayans, des incisifs, des fortifians, ou toniques, & de ceux qui peuvent corriger le vice de la lymphe, *Medendi ratio elicienda est ac discenda, quæ omnium optimè adornatur, per salubrem diætam, convenientia*

diluentia, sanguinem & lympham repurgantia, roborantia &c. Frid. Hoffmann. Ibid. C'est pourquoi le Conseil soussigné est d'avis que Madame évite tous les alimens salés, poivrés, la pâtisserie, le laitage, beurre, fromage, & tout aliment maigre, qu'elle ne fasse aucun usage du caffé, & de toute liqueur spiritueuse, même de vin de quelque qualité qu'il soit à ses repas.

Pendant un mois Madame prendra chaque jour le matin à jeûn, le bouillon suivant.

Prenez demie livre de rouelle de veau, ou la moitié d'un poulet charnu, faites bouillir dans suffisante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire, une petite demie heure avant d'ôter du feu jettez-y feuilles de Cresson de fontaine, de chicorée sauvage, de buglosse, de bourache, & de Scolopendre, de chaque un quart de poignée, quinze Cloportes pris vivans, lavés & écrasés, passez ensuite, & exprimez la liqueur pour un bouillon, dans lequel on ne mettra aucun sel.

Cet usage sera précédé d'une saignée du pied, faite à la quantité de deux poelettes seulement, & elle sera repetée

une fois tous les trois mois.

Après avoir pris le bouillon ci-dessus prescrit pendant cinq ou six jours, & en le finissant, Madame sera purgée avec deux onces de manne & un gros de sel végetal.

Ensuite la Malade prendra le lait distillé dans la régle suivante.

Prenez une once de Cloportes lavés & écrasés, deux gros de crême de Tartre, une poignée de feuilles de Cresson de fontaine, deux poignées d'Hepatique noble, deux poignées de feuilles de Scolopendre, six pintes de lait de vache mesure de Paris, faites distillation au bain marie, selon l'art.

Madame prendra tous les jours le matin à jeûn quatre onces de ce lait tiédi au bain marie, & autant le soir, trois heures après son dernier aliment; elle continuera pendant plusieurs mois, observant de se purger une fois par mois de la maniere susdite.

Outre ces remedes, il conviendra que Mademe se serve de l'eau distillée de grande Chelidoine, dont elle se fera mettre trois fois le jour huit ou dix gouttes chaque fois dans l'œil droit.

Malgré le succès que la malade doit

attendre de la méthode que nous lui proposons, nous croirions laisser quelque chose à désirer, si nous ne l'exhortions pas à prendre une route capable, non-seulement de donner une issue convenable à l'humeur viciée, mais de la détourner de la partie affectée ; ces avantages seront procurés par l'application d'un Cautere à la jambe: cette ressource n'a rien de captivant, & les avantages en sont le plus souvent certains.

Délibéré &c. à Paris ce 21 Janvier 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSUTATION VI.

Attaque de Paralysie avec fiévre à la suite de plusieurs pertes de sang, & d'accès de Goutte.

MADAME F...... âgée d'environ 80. ans de tempérament sanguin, mélancolique, ayant eu dans divers tems plusieurs pertes de sang, dont elle a cessé d'avoir des ressentimens il y a environ dix ans, attaquée aussi de relâchement de matrice,

& de tems en tems des douleurs hémorroïdales : elle eſt depuis quelques années tributaire de la Goutte, dont la variation,& le cours irrégulier lui ont cauſé deux ou trois attaques de perturbation apoplectique il y a pluſieurs années, & qui n'ont point eu de ſuites : ces dérangemens du dépôt goutteux avoient pour principe la difficulté ou dépravation de la premiere digeſtion, en d'autres occaſions quelques chagrins où elle s'abandonnoit trop, quelquefois on n'en a pû conjecturer l'origine que dans les variations & dérangement des ſaiſons.

Le 29 Décembre dernier elle fut attaquée d'embarras de tête, & de quelques éblouiſſemens paſſagers, ſans aucune perte de connoiſſance. Ces accidens furent accompagnés à l'inſtant de l'impuiſſance du mouvement dans tout le bras droit, la bouche légerement tournée du côté gauche : le lendemain le viſage reprit ſon état naturel, tandis que l'immobilité du bras a été totale juſqu'au troiſiéme jour, qu'il commença à faire appercevoir un léger mouvement vers le poignet, en conſéquence d'une ſaignée du bras qui fut

faite, d'une infusion purgative qui fut donnée avec quelques grains de tartre stibié, dont l'opération fut médiocre par la voie des déjections.

Ces évacuations soutenues de potions céphaliques, & animées de tems en tems de *Lilium*, & de l'application de cataplasmes stimulans & attractifs aux deux pieds, y occasionnerent de la rougeur, & de la douleur ; ces douleurs inférieures furent suivies au bout de quelques jours de quelque mouvement de l'avant-bras & du bras, & on remarqua pendant quatre ou cinq jours une espéce de période dans ces mouvemens qui disparoissoient & revenoient de jour à autre,

Jeudi dernier Madame fut prise vers les dix heures du matin, de bâillement d'un frisson & de nausées ; en conséquence la fiévre s'alluma ; & on remarqua de l'embarras de tête ; ces accidens continuerent jusqu'au soir. Dans la nuit elle eut quelques momens de repos & une légere moiteur. Le Vendredi neuf de ce mois la fiévre redoubla, mais plus foiblement que la veille ; le lendemain la fiévre fut un peu plus forte ; le onze & les jours suivans la fiévre a

toujours été en déclinant : le mouvement du bras, de l'avant-bras, & même de la main a augmenté, le ventre s'eſt relâché, quelquefois même les urines ſeulement ſans que la Malade s'en apperçoive.

On a conſidéré cette perturbation apoplectique, & la paraliſie du bras comme un effet du tranſport de l'humeur de la goutte ſur les enveloppes membraneuſes de la moëlle de l'épine, vers les principes des nerfs cervicaux, qui ont ſouffert de la compreſſion en conſéquence de l'engorgement des vaiſſeaux ſanguis, qui ſont parſémés dans ces enveloppes.

Quoiqu'on n'ait de véritable connoiſſance du caractere de l'humeur qui produit la Goutte que par ſes effets, on ne peut douter qu'elle n'affecte principalement la lymphe du ſang, dont la ſynovie des articles eſt une eſpéce; cette humeur atteinte du levain goutteux s'épaiſſit, devient âcre & cauſtique; elle détruit la douceur & l'onctuoſité naturelle du ſang, l'appéſantit, & occaſionne ſon ſéjour en différentes parties: les nerfs dont le tiſſu eſt mol, & tendre, ſont expoſés plus que les autres parties

parties aux mauvais effets de l'humeur de la Goutte.

On s'eſt propoſé dans les moyens de guériſon qu'on a tenté de donner de la fluidité au ſang, en diminuant ſon volume, d'enlever les engorgemens, d'en faciliter le dépôt de l'humeur goutteuſe vers les parties inférieures, en déterminant vers elles le cours du ſang.

On s'étoit propoſé d'en venir à une ſaignée du pied, lorſque l'embarras de la tête a paru renaître ; on y auroit même perſiſté, ſi cet embarras avoit continué, malgré l'oppoſition de Madame à cette ſaignée qui pourra avoir lieu, d'autant qu'aujourd'hui l'œil gauche eſt un peu enflammé ; on a crû auſſi devoir recourir à des purgatifs doux, en conſéquence du relâchement du ventre qu'on a obſervé, & qui a été ſuivi d'un mouvement du bras plus ſenſible.

L'âge avancé de la Malade, la délicateſſe de ſon tempérament nous obligent à nous renfermer dans les bornes des remédes légers, & nous empêchent d'employer les Eaux minérales chaudes purgatives, telles que les eaux de Balaruc, ni de nous flatter de pouvoir avoir recours aux Eaux de Bourbon ou

de Bourbonne ; qui sont des secours journaliers & connus dans ces maladies des nerfs, dont les effets ne sont pas toujours certains, lorsque l'humeur de la Goutte forme le principe radical de ces affections.

Nous sommes néanmoins disposés d'engager Madame S...... à suivre tout ce qu'on croira nécessaire pour son soulagement, & de déférer à tous les avis que l'on souhaittera donner.

A N........ce 15 Janvier 1739.
Signé, D. H....

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUoique Madame la Malade soit depuis long-tems dans l'âge de ne plus attendre d'évacuation périodique, nécessaire aux personnes de son sexe, il paroît que son tempérament sanguin lui a substitué souvent des pertes qui lui ont été salutaires: l'Exposé même de la maladie nous fait juger que les maux pour lesquels nous sommes consultés, ne sont survenus que depuis que la nature a cessé d'être victorieuse de la sur-

charge sous laquelle elle a été obligée enfin de succomber, ce ne furent à la vérité d'abord que des impressions goutteuses, susceptibles de variations fréquentes : les accidens alors étoient non seulement plus incommodes que dangereux, mais ils devoient même être attendus. *Ista vero . . . . obtingunt, illa potissimum ætate quæ provectior & ingravescens per methodos succedaneas naturæ defectus ambit quodam modo resarcire.* Guillel Musgrave de arthrit. sympt. cap. 2. La même cause par une métastase assez ordinaire vers les parties supérieutes, a déterminé plusieurs attaques de paralysie, dont la derniere a été la plus considérable : c'est toujours le même agent, dont les effets plus ou moins redoutables ne différent que par la différence des endroits qu'il attaque, *pro ut loca different in quibus congestio & translatio sanguinis à spasmis facta est ; pro eo quoque diversi prodeunt effectus seu morbi. . . . . . . si secedit serum à sanguine, & medullæ spinalis nervos occupat, hemiplexia vel paralysis fiunt.* Frid. Hoffman. med. ration. systém. tom. 2. part. 1. cap. 2. Mais, comme le remarque judicieusement M. D. H. . . . . tous ces déran-

mens tiroient leur premiere origine de la difficulté & dépravation de la premiere digestion, qu'occasionnoient encore assez souvent quelques chagrins ausquels Madame s'abandonnoit volontiers. Car il est constant que la cause antécedente de la Goutte est un estomach qui ne fournit qu'un chyle crud & grossier, de même que la cause materielle est une sérosité visqueuse qui obstrue les canaux excrétoires des parties affectées. *Causa antecedens est stomachus labefactatus, unde chilus crudus & lentus .... serum crudum & viscosum in ductibus excretoriis articulorum ægrè dilatationi cedentibus accumulatum, causa materialis hujus morbi.* Mart. Lister, de morb. chron. exercit. 6. de Arthrit. Nous disons que Madame se livroit volontiers à ses chagrins, pour faire comprendre qu'elle pouvoit être maîtrisée quelquefois par des mouvemens vapoреux, dans lesquels une Malade ne regarde les motifs de consolation proposés par des amies, que comme de nouvelles sources de peine, parce qu'ils suspendent des réflexions ausquelles ces sortes de malades se sentent forcés de se livrer de nouveau, pour user, pour

ainsi dire, leur douleur. Dans des circonstances aussi intéressantes, nous regardons la fiévre, quoique violente, survenue le huit de ce mois, comme un évenement heureux : *Paralysi febris valida superveniens bona : materiam enim morbificam absumere potest.* apud River. prax. Medic. lib. 1. cap. 5. aussi l'Exposé observe-t'il que depuis le onze du mois, le mouvement du bras, de l'avant-bras, & même de la main a augmenté ; les fluides sont plus divisés ; leur distribution est plus libre, & les stases sont plus faciles à vaincre : il faut à la vérité avouer qu'on est redevable d'une partie de ces avantages à la conduite qu'a sagement gardée Monsieur le Médecin ordinaire, qui pouvoit d'autant moins s'égarer dans la méthode curative, qu'il posséde pleinement le caractere & les causes de la maladie : ainsi, édifiés de sa modestie, qui le dispose à déférer à nos avis, nous nous contenterons de les soumettre à ses réflexions.

Il seroit inutile de répéter les moyens de guérison que Monsieur D. H. . . . s'est fixé, nous les devons adopter.

C'eſt pourquoi nous jugeons indiſpenſable la ſaignée du pied, ſur laquelle il nous a bien voulu laiſſer le droit de prononcer; & ſans aucun ménagement pour la crainte qu'en a la Malade, on réitereroit cette évacuation, ſi l'embarras de la tête ſubſiſtoit: cependant comme Madame a été ſouvent ſujette aux douleurs hémorrhoïdales, on pourroit imiter ce ſecours, en le procurant par l'application des Sangſues, ſi elle étoit poſſible: parce que *quæ apoplecticis veniunt hæmorrhoïdes, ſalutares.* Hipp. coac. lib. 2. cap. 23. car alors ce flux détermine l'humeur *qui habuit inde ſurſum metaſtaſin vertiginoſam & paraplecticam, ſive apoplecticam.* Lud. Duret in coac. fol. 371.

Juſqu'à ce que la fiévre ſoit ceſſée, nous conſeillons l'uſage des apoſêmes ſuivans de trois heures en trois heures, un bouillon entre chaque doſe.

Prenez feuilles de bugloſſe, de bourache, de ſcolopendre & de chicorée, de chaque une poignée; racine de patience ſauvage coupée par tranche, une once & demie: faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à cinq de-

mi-ſeptiers, meſure de Paris; dans la colature faites fondre trois gros de Sel de Glaubert, pour ſix doſes.

Si le bas ventre n'étoit pas ſuffiſamment libre, on pourroit, pour rétablir en même tems aux liqueurs leur fluidité légitime, donner dans une cuillerée de chaque doſe d'apoſêmes un tiers de grain ſeulement de Kermes minéral; la purgation ſera réglée & placée lorſque M. le Médecin ordinaire la jugera convenable.

Mais quand Madame ſera ſans fiévre, nous ne la pouvons pas diſpenſer de l'uſage des Eaux minérales naturelles, parmi leſquelles il faut faire un choix : celles de Balaruc pourroient être trop fortes, & celles de Wals ne répondroient pas autant à notre attente que celles de Cranſac qui ſont plus indiquées, pour rétablir les digeſtions, pour lever les embarras, & ſolliciter les évacuations néceſſaires, ſans porter d'irritations, leur quantité feroit réglée ſelon leur plus ou moins d'action.

Si pendant la durée des remédes & de la maladie, les forces donnoient quelque ſujet d'inquiétude, il conviendroit de les ſoutenir par la potion ſui-

vante, dont Madame prendroit une ou deux cuillerées de trois heures en trois heures.

Prenez Eaux distilées de melisse, simple, de bétoine & de fleurs de Tilleul, de chaque une once & demie, confection Alkermes, Eau Thériacale, & poudre de Guttete, de chaque un gros, *Lilium* de Paracelse, trente gouttes, Eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque six gros : syrop d'œillet une once : soit faite potion.

Nous ne donnons pas plus d'étendue à notre décision, à laquelle Monsieur D. H..... suppléera aisément par les observations qu'il pourra faire sur l'effet des remédes proposés.

Délibéré &c. à Paris ce 23 Janvier 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION VII.

Flux immodéré des Régles, Fleurs blanches, difficile digestion.

MAdame est âgée de trente-trois ans, a eu quatre enfans depuis qu'elle est mariée, & a cessé d'en avoir depuis environ neuf ans.

Elle est d'un tempérament si resserré, qu'elle est obligée d'user très-fréquemment de remédes qu'elle prend avec de l'eau pure tiéde.

Ses régles depuis environ quatre années sont devenues plus fréquentes, & durent plus long tems; elles finissent ordinairement en blanc, & sont accompagnées de douleurs de poitrine, & de mal entre les deux épaules.

Elle a l'estomach foible: sa digestion est très-tardive, & depuis neuf à dix mois elle ressent des douleurs de tems en tems, qui forment comme une ceinture au bas de l'estomach, & qui remontent entre les deux épaules, ce qui la fait tomber en foiblesse; & lorsque

dans cet état on lui donne un peu d'eau des Carmes avec de l'eau, ou du ratafiat, il lui est arrivé plusieurs fois de vomir plus de vivres qu'elle n'en a pris dans la journée.

Elle remarque que les liqueurs échauffantes, comme Caffé & autres choses qui mettent le sang en mouvement, lui occasionnent des pésanteurs, des douleurs de dos, & nuisent à la digestion.

On a de la peine à la purger, parce que les médecines ordinaires ne lui font rien, ou peu de chose.

Son sang est chargé d'eau & de glaires, elle a quelquefois le visage enflé, & un peu les mains, mais cette enflure n'est pas de durée : elle a subsisté une fois seulement pendant quatre jours ou environ.

R'EPONSE A L'EXPOSE'.

LEs symptômes que réunit l'Exposé communiqué, font aisément juger du tempérament de la Dame pour laquelle nous sommes consultés, & du choix des remédes qui lui sont convenables : les régles sont devenues plus

fréquentes & d'une plus longue durée depuis environ quatre ans, les liqueurs spiritueuses irritent l'estomach dans les tems même de digestions tardives, enfin les purgatifs ordinaires n'ont presque pas d'actions : de là nous devons juger de l'ardeur du tempérament, qu'on observe d'ailleurs avoir mis Madame dans l'habitude nécessaire de solliciter la liberté du ventre par des remédes, qui sans doute ne sont que d'eau seule tiéde, parce que l'addition de quelques purgatifs en arrêteroit le succès, en augmentant la crispation des parties, toujours disposées à l'inflammation : mais le vice des digestions que dénote le long séjour des alimens dans l'estomach, prouvé par le vomissement arrivé plusieurs fois, & qui a fourni au-delà de la quantité prise dans un jour ; le défaut d'évacuation par les selles, l'observation faite de la qualité aqueuse & glaireuse du sang, & quelquefois d'une enflure au visage & aux mains : toutes ces circonstances indiquent la route qu'on doit prendre pour procurer une guérison solide.

Quoiqu'il eût été plus exact de marquer ce qui a pû troubler l'ordre des

régles, soit de la part du régime, soit de la part des agitations de l'esprit ou du corps, on doit toujours conclure que le dérangement est dû à des causes capables de raréfier le sang, d'en rendre le mouvement tumultueux, & de mettre les solides dans des spasmes continuels : *Fit autem vacuationis exuperantia, ab his causis omnibus. quæ sanguinem ita excalefaciunt, extenuant, vel quoquomodo exagitant ut promptè ora venarum patefaciat, tantoque impetu effer atur, vix ut possit naturæ robore cohiberi.* Fernel. Patholog. lib. 6. cap. 16. Il paroît que le mal a été d'abord négligé, puisqu'on ne rend aucun compte des remédes qu'on auroit pû pratiquer dès le commencement, pour prévenir l'état cachectique dans lequel se trouve la Malade, qui non seulement est affoiblie par des especes de pertes fréquentes, mais qui souffre à présent plusieurs accidens, & est menacée de tous ceux que produisent les fleurs blanches : *decoloratur facies, dolet spina dorsi, prosternitur appetitus, oculi pedesque tumescunt.* Thom. Sydenham. process. integ. in morbis omnib. cur. artic. de *fluore albo.* Cependant cet écoulement n'a rien

encore d'allarmant, puiſqu'il ſuccéde en aſſez petite quantité aux régles, pour ne devoir pas être regardé comme *perte blanche* ; peut-être même la nature auroit-elle été obligée de ſuccomber ſous le poids d'une ſurcharge d'humeurs viſqueuſes & ſuperflues, ſans cette eſpéce de compenſation, qui peut être critique pendant un tems, mais devenir ſymptomatique dans les ſuites, en ſe déterminant trop familierement vers la matrice, ou en refluant vers la poitrine *Ad ſalutares naturæ excretiones referri debent* . . . . *in fæminis fluor albus quibus ſe natura ab humoribus excrementitiis ſalſis, acribus & corruptis vindicat* . . . . *hinc nemini non poteſt eſſe perſpicuum quam graves ii committant errores, qui has evacuationes externis conſtringentibus cohibere moliuntur.* Frid. Hoffman. Medic. ration. ſyſtem. tom. 1, lib. cap. 8. Et pour rendre un compte fidéle de toutes les circonſtances remarquées, nous ajouterons qu'il ſeroit permis de croire que le flux immodéré des régles a empêché Madame de devenir enceinte depuis pluſieurs années : *Si plures quam debent menſes mu-*

lieri prodeant, neque sic in ventre concipit, Hippocrat. de sterilib.

Il s'agit donc de se mettre en garde contre une varicosité prochaine des vaisseaux de la matrice, de détendre les fibres qui sont dans une crispation inflammatoire, d'entraîner des matiéres indigestes qui se sont accumulées dans les premieres voies, de dépucer la masse des sucs grossiers qui y sont passés, & de porter le calme à des liqueurs tumultueusement agitées, & à des ressorts, pour ainsi dire, convulsivement ébranlés.

Ainsi nous sommes d'avis que Madame soit saignée à une quantité proportionnée à ses forces; qu'ensuite elle prenne chaque jour les deux bouillons suivans, l'un le matin à son réveil, l'autre l'après-midi, à égale distance du dîner & du souper.

Prenez un poulet charnu écorché, vuidé; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau réduite à deux bouillons ordinaires; un quart-d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y feuilles de buglosse, de bourache, de scolopendre & de chicorée blanche, de chaque une

poignée ; dans la colature faites fondre deux gros de sel de Glaubert ; pour deux bouillons, dont l'usage sera continué pendant quinze jours ou plus, selon leur action ou le besoin.

Si les apoſémes ne procuroient pas une évacuation suffisante, on ajouteroit à la décoction, pour celui du matin seulement, un scrupule de follicules de Sené ; & en cas que le ventre ne fût pas assez libre, on donneroit à Madame le soir en se mettant au lit, chaque jour une demie-once de Casse cuite, c'est-à dire, une demie-once de Casse récemment mondée, cuite à consistence d'opiat. Nous ne prescrivons pas de purgatifs violens, mais notre intention est d'obtenir une dépuration légitime : *Purgatio pariter, ... erit repetenda, donec impuritati viscerum & venarum sit provisum : sublatis enim biliosis & serosis humoribus qui sanguinem fluidum reddunt, ipse (fluxus immodicus) sponte consistit.* River. prax. Medic lib. 14. cap. 3.

Après avoir tenté ces préparatifs, autant qu'on aura eu lieu de les juger nécessaires, nous proposons à Madame de prendre les eaux de Wals pendant

huit à dix jours, deux pintes chaque jour par verrée de demi-ſeptier chaque, chauffé au bain-marie, à un quart d'heure de diſtance l'un de l'autre ; on ne ſe détermineroit à leur ajouter quelque légere doſe de ſel, qu'autant que leur diſtribution ſeroit languiſſante : alors on donneroit la préference au ſel polycreſte de la Rochelle, dont la doſe ſeroit réglée par Monſieur le Médecin ordinaire, de même que la purgation qui ſuccédera aux eaux minérales.

Comme il ſeroit impoſſible de prévoir avec certitude la ſituation dans laquelle Madame ſera alors, nous nous diſpenſerons de régler la conduite qu'elle devra garder. Il nous ſuffit de dire que le lait d'âneſſe acheveroit à la ſaiſon prochaine de perfectionner les avantages procurés par la méthode preſcrite.

Délibéré &c. ce 30 Janvier 1739.
Signé, LE THIEULLIER.



CONSULTATION VIII.

Attaque de Paralysie à la suite de plusieurs accès de Goutte.

LE Malade est un homme qui a coutume de monter à cheval deux ou trois fois la semaine ; il est attaqué de goutte, il étoit gros & gras, il eut sur la fin de l'été le corps couvert de petits boutons.

Au commencement du mois d'Octobre il prit une ptisanne composée de pimpinelle, cerfeuil & chicorée sauvage : environ le douze d'Octobre la fiévre double-tierce le prit, il l'a eue pendant le reste d'Octobre ; il a été médeciné jusqu'à trois fois, & a sué jusqu'à changer de dix à douze chemises dans chaque accès : il a été rétabli de cette fiévre, & est sorti trois ou quatre jours pour se fortifier, au bout desquels qu'il comptoit d'être rétabli, il lui a pris un débord de cerveau, en forme d'apoplexie, qui lui a fait enfler la langue, la lévre supérieure, qui lui a passé dans

le bras droit, de-là au col, du col dans les entrailles, de-là à la cuiſſe, & de la cuiſſe dans le pied ; on lui a donné l'émétique le lendemain, qui lui a fait remonter des eaux une quantité, qui lui font enfler la gorge, & ſouvent l'étouffent.

On lui a appliqué les véſicatoires, & puis purgé ; cela n'a point détourné ce cours. Le Malade ſouffre cette incommodité depuis près de deux mois ; s'il n'avoit la précaution d'attirer ces eaux par du jus de régliſſe de Lyon, cela l'étrangleroit.

Il ſe ſent tous les ſoirs ſur tout la tête embarraſſée, & péſante ; il ſemble que la tête & la gorge, tout cela ſoit compliqué enſemble.

Il ſe frotte la tête d'eau de vie, le matin, & le ſoir, quand il prend l'air, ces gonflemens ſont plus conſidérables.

Il a été purgé encore après l'effet des véſicatoires, cela ne lui a rien fait.

REPONSE A L'EXPOSE'.

SI l'Exposé communiqué laisse beaucoup à désirer sur la maniere de vivre ordinaire au Malade, & sur la méthode curative qu'on a gardée dans les différentes attaques de maladie, il forme au moins un extrait assez instructif pour caractériser son état avec certitude, & prononcer de même sur le choix des remédes indiqués, d'ailleurs, comme on représente Monsieur comme un homme qui étoit gros & gras, sujet à la Goutte, on doit comprendre qu'il a toujours été du nombre de la plûpart des Goutteux, qui, sans se livrer à une honteuse crapule, ne s'assujettissent pas scrupuleusement aux regles d'une exacte sobriété, ni quant à la quantité, ni quant à la qualité du boire & du manger, le plus souvent même sçavent se dédommager d'une plus ou moins longue tempérance, nécessitée par la violence des douleurs. On diroit que chaque accès ne sert qu'à réveiller le goût : & la maniere dont se conduisent ces convalescens feroit croire qu'ils ont plus de plaisir à les mériter, que de peine à les supporter. :

quippe quod si discrimen evaserint, ex naturâ morbi, inquit Aretaus, laxiorem vitam degunt, tanquam ab inferis elapsi, hilares, incontinentes in victu, molles & delicatuli : idcirco tanquam mortem rursum subituri, licentiosè præsenti vitâ fruuntur. Mart. Lister. tract. de morb. cron. exercit. 6. Medic. de Arthrit.

Quoi qu'il en soit, on doit comprendre que les différentes impressions que Monsieur a éprouvées, reconnoissent le même agent ; & que les métastases arrivées plusieurs fois de cette humeur goutteuse, ont produit la fiévre : la fonte qui a succédé à la derniere attaque qui a subsisté pendant une quinzaine de jours, & la légere attaque de paralysie d'un côté, laquelle n'étant point encore décidée, laisse également appréhender une apoplexie, par l'embarras, la pésanteur de tête, & les gonflemens dont Monsieur se plaint, & qui n'ont pû céder aux évacuations procurées par les purgatifs & par les vésicatoires. *Hic morbus vocatur podagra retrogressa. . . . . nam ad cerebrum si vergat, non dolet, sed fit apoplexia.* Hermann. Boerhaave prax. Medic. sive comment, in aphor. de cognosc. & cur.

morb. part. 5. artic. de podagra.

Nous n'entrerons pas dans un détail ennuyeux des différentes gradations du mal, ni de leur méchanisme. Nous nous contenterons de faire connoître que soit qu'on le regarde comme goutteux ou comme apopleĉtique, il demande les secours que nous proposerons. Or il est incontestable que dans la premiere supposition, le reméde de préference est la saignée, sans en être détourné par un frivole égard pour le cours abondant des eaux, heureusement, dit-on, entretenu par le spécifique jus de réglisse de Lyon, & qui n'est essentiellement occasionné que par voie d'expression. Tous les vaisseaux du cerveau se compriment mutuellement par leur engorgement : *neque vires sunt debiles, per resolutionem sed per suffocationem & oppressionem ; ac perinde non solum, non prohibent, sed etiam venæ sectionem indicant.* Laz. River. compend. Medic. praĉt. lib. cap. 2. On peut commencer par une saignée au bras, si la poitrine étoit interessée ; mais comme le cerveau est affeĉté, on ne doit pas dispenser de la saignée au pied le plus promptement qu'il sera possible ; en ce qu'elle ti-

re de loin, & elle détourne par ce moyen ſur des parties bien éloignées du cerveau le ſang dont il étoit menacé d'être engorgé. Cette ſaignée même feroit répetée avec d'autant plus de juſtice, que l'embarras du cerveau eſt non-ſeulement plus marqué dans la conjoncture préſente, mais qu'il eſt encore plus facile à s'y déterminer que dans le poulmon, parce que, comme c'eſt ordinairement dans les capillaires que les engorgemens arrivent, & que plus le ſang a de chemin à faire dans les capillaires, plus il eſt vraiſemblable qu'il s'engorgera, il s'enſuit que les vaiſſeaux capillaires du cerveau étant d'une fort grande étendue, ceux du poulmon au contraire étant extrêmement courts, le riſque que peuvent en courir les uns ſera au danger dont les autres ſont menacés dans cette proportion, d'où il ſuit que le poulmon eſt moins expoſé à s'embarraſſer, que ne l'eſt effectivement le cerveau.

Mais ſi cette reſſource eſt une des des principales, la purgation n'eſt pas moins néceſſaire; *quod autem venæ ſectio podagricis omnibus proſit quam maximè vel*

ejus vice temporibus dictis purgans medicamentum ex testimoniis Galen. 6. aphorism. comment 47 didicimus. Jo. Hieron. Pulverinus Medic. pract. cap. 102. par la saignée dans le cas méme d'une maladie soporeuse, les esprits se trouvent rendus à leur irradiation légitime, & les organes se prêtent avec une nouvelle facilité à leurs fonctions: *sanguine autem sic quodammodo imminuto recreatur & quasi ressuscitatur quasi languescens ignis qui tum diutius præstolari potest integram sui liberationem, à libero animalium spirituum adnotus organa motu pendentem.* Franc. d'Eleboe Sylv. prax. Medic. lib. 2. cap. 22. & par les évacuans intérieurement pris, on procurera une issue heureuse tant aux sucs viciés qui sont dans les premieres voies, qu'à ceux qui sont entrés en commun dans la masse des liqueurs: cependant le choix n'en est pas indifférent, & nous sommes persuadés qu'avant de passer à des remédes capables de procurer des secousses tumultueuses; il convient de placer ceux qui peuvent sans irritation diviser, atténuer des fluides épaissis, porter à une douce transpiration, & ouvrir les voies les plus propres à la décharge de chaque hu-

meur peccante, sans disposer ces solides; soit au relâchement, soit à la crispation. Ainsi nous sommes d'avis qu'après les préparations ordonnées, on donne de deux heures en deux heures une cuillerée de la potion suivante, un bouillon entre chaque dose.

Prenez eaux distilées de Melisse simple, de bétoine & de fleurs de Tilleul, de chaque une once, huile d'amandes douces, deux onces, confection Alkermès un gros, poudre de Guttete un scrupule, Kermes minéral six grains, Lilium de Paracelse vingt gouttes, eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque six gros; syrop d'œillet une once : soit faite potion, qû'on observera de bien remuer chaque fois pour faire un mélange exact, avant d'en donner au malade.

Le soir de cet usage, on donnera un reméde composé d'une décoction émolliente, dans laquelle on délayera une once de lénitif fin, & l'on fera fondre deux gros de cristal minéral.

Le jour suivant on purgera Monsieur avec une décoction légere, ou une forte infusion de deux gros de follicules, d'un gros de rhubarbe, dans un demi-

septier

ſeptier d'eau, y faire fondre deux onces & demie de manne ; dans la colature faire fondre un gros & demi de ſel végétal, deux heures après on donnera un bouillon, dans une cuillerée duquel on mettra deux grains de Kermes minéral.

Deux jours après cette purgation, l'on pourra placer l'eau minérale ſuivante par verrée ; ſçavoir les deux premieres à une heure de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une après la ſeconde ; la troiſiéme & la quatriéme à égale diſtance que les deux autres, un bouillon deux heures après la derniere.

Prenez ſel ſtibié ſix grains, ſel végétal demie-once ; faites fondre dans trois demi-ſeptiers d'eau : ajoutez une once d'eau de fleurs d'orange pour quatre doſes.

Après deux jours de repos, dans leſquels cependant on entretiendra la liliberté du ventre par des remédes ou ſimples ou compoſés, ſelon le beſoin, Monſieur commencera l'uſage des eaux de Balaruc qu'il prendra à la quantité de deux pintes chaque jour, pendant quatre jours par verrée de demi-ſeptier chaque, chauffée au bain-marie :

dans chacun des deux premiers verres faire fondre deux gros de ſel polichreſte de la Rochelle ; enſuite on purgera le Malade trois fois dans l'eſpace de douze jours, c'eſt-à-dire de quatre jours l'un, avec une médecine telle que M. le Médecin ordinaire jugera convenable, ſelon le plus ou moins d'action qu'auront eu les eaux minérales.

Enſuite, pour émouſſer les ſels dont les liqueurs ſont empreintes, & reſtituer le calme aux parties, nous propoſons le lait de chêvre, comme le plus propre en même-tems à prévenir des fontes dont les ſuites ſont toujours à appréhender: mais il faut que ce reméde, & les autres que nous avons preſcrits, ſoient ſecondés d'un régime exact, ſur lequel on pourroit à la vérité trouver plus de docilité dans tout autre malade que dans un Goutteux.

Déliberé à Paris ce 8 de Février 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION IX.

Rhumatiſme invétéré, écoulement d'eau rouſsâtre par l'oreille, étourdiſſemens, menace de Paralyſie.

Expoſé de la ſituation d'une Dame qui eſt malade depuis deux ans & demi.

ELle eſt dans ſes ſoixante ans, d'un tempérament maigre avec beaucoup de feu, ſujette à une pituite depuis l'enfance : d'abord cette humeur n'étoit pas fort abondante, elle tomboit ſur différentes parties du corps en rhumatiſme, qui ſe diſſipoit de lui-même ſans aucun reméde ; elle a été ſujette à de grandes douleurs au derriere de la tête, qui lui enfloit par endroits, & étoit fort rouge, & alors il ſembloit qu'on lui arrachoit les cheveux ; cette humeur ſe répandoit après ſur les épaules, & ſe diſſipoit par quelques petites tranſpirations.

Elle a roulé juſqu'à l'âge de trente ans dans la ſituation marquée ci-deſ-

ſus : cette humeur dans ce tems prit ſon cours par l'oreille gauche, & il lui ſortit des eaux rouſſes ſans douleur pendant quatre ou cinq mois : elle conſulta cet accident ; on lui conſeilla de ſe faire ſaigner au bras gauche, & de ſe ſeringuer l'oreille avec des vulnéraires ; elle le fit, l'humeur ſe diſſipa ſi-tôt qu'elle eut été ſaignée, ſans ſe répandre ſur aucun autre endroit : il eſt vrai qu'elle devint groſſe auſſi-tôt, ce qui put contribuer à empêcher d'autres accidens. Monſieur le Médecin qui la voyoit, craignit quelques années après ſa couche, comme elle ſe plaignoit de douleurs de rhumatiſmes aſſez fréquentes, que cette humeur ne devînt plus violente, & il lui conſeilla d'aller prendre les eaux de Bourbon, ce qu'elle fit : elle rendoit ſes eaux avec peine, ſans qu'elles lui montâſſent pourtant à la tête, excepté le ſeiziéme jour, qu'elles lui cauſerent une fiévre très-violente qui ne dura qu'un jour : à cela près, les douches & les bains paroiſſoient lui faire aſſez de bien ; cependant au retour elle n'eut pas moins les mêmes douleurs de rhumatiſme, qui ont toujours continué juſqu'au tems critique

du sexe: quelques années devant elle eut quelques tournoiemens de tête & accablemens, cette purgation étant passée sans aucune grande évacuation ; un an après les mêmes douleurs revinrent, & elle se trouva comme ci-devant avec les mêmes incommodités : depuis ce tems-là elle n'a eu aucune autre indisposition, & Monsieur le Médecin n'a pas jugé à propos de lui faire faire aucun reméde ni saignée.

En 1734. au mois de Mai elle se sentit quelques pesanteurs sur les yeux, & quelques dispositions à avoir du dévoiement ; cela lui fit juger qu'elle avoit besoin d'être purgée ; elle prit de la rhubarbe & de l'agaric, qui lui firent peu d'effet, ce qui la détermina deux jours après à prendre une tablette minérale qui la purgea fort doucement, & cependant elle rendit quelques glaires teintes de sang sans aucune douleur : l'hyver suivant il lui monta des chaleurs très-vives sur le sommet de la tête, qui duroient deux ou trois heures par jour ; cela lui continua tout l'hyver, & dans le printems il lui sortoit les mêmes chaleurs par la bouche, & la même pésanteur des yeux la prit ; elle se purgea en-

core de même avec de la rhubarbe & de l'agaric, deux jours après elle prit deux onces de manne uniquement, elle fut très-doucement purgée : le lendemain, la nuit il lui prit une douleur dans le bas de l'estomach comme si c'étoit des humeurs qui se détachassent, & le lendemain matin elle rendit encore des glaires ensanglantées ; ce qui continua pendant trois jours, sans autre douleur que comme quand on a été purgé. Elle fut assez bien jusqu'au 10 Août.

Ce jour à cinq heures du matin il lui prit deux très-grands tournoiemens de tête, quoiqu'elle eût très-bien dormi depuis qu'elle s'étoit couchée ; elle envoya chercher Monsieur le Médecin, qui jugea que c'étoit une indigestion causée pour avoir mangé la veille un assez gros morceau de pain de cuisine, elle soupa comme à l'ordinaire, & avoit pris un gobelet d'orgeade en se couchant : on jugea à propos de lui donner l'émetique ou Kermes, cela lui fit rendre la nourriture telle qu'elle l'avoit prise, l'orgeade, quelques flegmes & eaux ; depuis ce tems-là elle a été dans un état très-violent, la tête très-éton-

née, & toujours le même tiraillement dans l'estomach : ce tiraillement d'estomach ne se fait sentir que dans les intervalles où la Malade se sent agitée, la tête étonnée ; il lui monte à la tête de tems à autre comme un effort, qui lui entreprend & lui roidit la machoire & les tempes, & dans le même tems cela lui tombe sur les jambes, & particulierement sur la gauche, de maniere qu'elle ne peut marcher que par le secours de quelqu'un, & dans le même instant elle sent du travail dans le corps, comme si c'étoit un épuisement, des mouvemens dans les cuisses & dans les jambes, un grand bruit dans la tête, comme si c'étoit le mouvement du bouillon d'un moulin, ce qui discontinue quand elle se trouve mieux : elle a aussi dans ce tems-là de grands effrois qui se dissipent aussi quand le mal passe un peu : le fort du mal lui cause aussi une grande quantité de vents ; quand elle les rend par en-haut elle est plus malade, quand au contraire ils passent par le bas, cela la soulage beaucoup : il y a d'autres occasions, où quand l'humeur ne lui monte pas si fortement à la tête, elle est d'un accablement si

grand, qu'elle croit à tout moment se trouver mal : elle a un poulx extrêmement foible dans un instant & fort enfoncé ; ce dernier accident se termine presque toujours par quelques pleurs ou bâillemens ; les deux sont précédés par des chaleurs dans la plante des pieds, des claquemens dans la tête comme une personne enchifrenée, dont l'enchifrenement coule & se détache : elle sent aussi dans l'oreille droite un bruit comme quand une montre se détraque ; elle a encore quelques envies d'aller à la garderobe, & quelques chaleurs qui lui donnent de médiocres transpirations : le poulx est fort vif quand cela lui monte a la tête, & il change selon la différente situation où se trouve la Malade : dans le fort du mal elle a la peau aussi un peu fraîche, & quelques frissonnemens, mais cela n'est pas de durée.

Le premier hyver de sa maladie elle a eu de grandes fontes de pituite, ce qui ne lui a causé aucun accident ni soulagement, elles continuent plus en hyver qu'en été, mais moins violentes que la premiere année; plus elle crache, plus elle est malade ; elle trouve que l'humeur de cette pituite s'épaissit beau-

coup, & ce qu'elle rend eſt comme flegme ou humeur de rhume.

Monſieur le Médecin lui a fait prendre les eaux de Vichi en trois ſaiſons; elle les rendoit aſſez bien, quoiqu'elle n'ait pû les prendre ſur les lieux : elle n'étoit purgée qu'en prenant du ſel de Saignette, elle ne rendoit que des eaux & des matiéres ordinaires bien conditionnées & abondantes, au rapport de Monſieur le Médecin ; elle n'a point manqué d'appétit que depuis deux mois, parce que les accidens ſont preſque continuels : depuis le mois de Janvier dernier elle n'a pas preſque ſorti de ſon lit.

Dans l'été & dans l'automne elle eſt beaucoup moins incommodée que dans les hyvers, du moins juſqu'à ce qui s'eſt paſſé juſqu'à préſent : pour le peu qu'elle ſe ſente de ſoulagement, malgré la durée de ſon mal, elle a marché comme la perſonne du monde de la meilleure ſanté ; ce qui paroît extraordinaire, c'eſt que pour peu qu'elle ait de mieux, elle n'eſt pas plus foible : elle lit ſans que ſa tête fatigue, & a la même vivacité qu'elle a eue de tous les tems ; elle mange de tout indifféremment, ſans

que rien lui fasse mal, ni paroisse de mauvaise digestion, à l'exception que quand le mal la tient, & qu'elle mange, son estomach paroît un peu souffrir.

L'on croit devoir faire encore ces observations :

Quand les accidens la tiennent fortement, elle a les yeux fort chargés, & elle dit qu'elle voit des petits papillons voltiger devant ses yeux : elle a aussi quelquefois des fourmillemens dans les mains & dans les pieds; cette humeur paroît si répandue par tout le corps, que quand elle se touche à quelque endroit, cela lui répond par tout comme du frissonnement. Ses urines sont souvent fort claires, & quelquefois fort colorées, & rarement chargées, & toutes très-âcres & cuisantes; elle ne remarque pas que la différence de son mal en fasse une dans ses urines, elle en rend très-peu, & quand elle en rend davantage, cela la soulage beaucoup.

La seule chose qni lui fait plus de bien, est la thériaque & la confection d'hyacinthe.

Elle dort très-peu depuis le commenment de sa maladie; elle ne va aussi à

ſa garderobe que par l'effort du mal & des remédes, & l'eau ſeule de riviere.

Elle a pris pendant près de trois ou quatre mois de ſuite des bouillons au lait de vache écrêmé, ſans qu'il lui ait fait ni bien ni mal; elle penſe qu'elle ne les ſoutiendroit pas également à préſent, ſe trouvant l'eſtomach plus débile, & quelques crudités dans des tems.

Depuis le commencement de ſa maladie elle a toujours ſenti comme un goût de liqueur qu'elle juge provenir de l'eſtomach. De tous les tems elle a toujours eu la tête très-enyvrée le matin, ce qui a fort augmenté dans ſa maladie, & c'eſt le tems où elle ſe trouve le plus mal, & où ſon poulx eſt le plus foible.

Elle eſt auſſi ſouvent très-enrouée, ce qui lui pronoſtique une fonte prochaine, & dans ces momens-là elle remarque qu'elle a un peu de peine à articuler, ce qui ſe paſſe ſi-tôt qu'elle a craché, & ce que perſonne ne remarque qu'elle-même.

Elle ſe ſent fort échauffée, la langue fort ſéche auſſi-bien que les lévres, ſans qu'elle ait pourtant aucune altération; elle ſent auſſi que cette humeur de pi-

tuite lui attaque beaucoup les nerfs, particulierément celui du derriere de la jambe gauche, & dans le talon.

Ce Mémoire a été dicté par la Malade même qui faisoit ses observations à mesure qu'elles lui venoient à l'esprit. Le Médecin n'a pas jugé à propos d'y mettre les siennes ; quoiqu'il en ait fait la lecture, & qu'il l'ait trouvé assez exact.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

DE tous les symptômes dont parle l'Exposé, les uns sont propres aux rhumatismes, & les autres dépendent des fautes commises dans la cure. Mais on doit être bien moins surpris des différentes formes sous lesquelles le mal s'est annoncé, que de la méthode employée jusqu'à présent pour la combattre. Nous n'entendons pas cependant nous ériger en censeurs de la conduite de M. le Médecin ordinaire, & nous sommes persuadés que le vice de pratique n'est tel que par la négligence ou l'aversion de la Malade pour les remédes conseillés, ou par son indocilité.

Tout annonçoit non-seulement une disposition, mais un état inflammatoire : *hic morbus videtur esse diahtesis inflammatoria in serosa parte sanguinis.* Hermann. Boerhaave prax. Medic. sive comment. in aphorism. de cognosc. ex cur. morb. part. 5. pag. 378. *de Rheumatismo*; & loin d'hésiter sur la vraie connoissance de la maladie, la complication même des accidens devoit servir à en démontrer davantage le caractere : *hic morbus non est podagra, non arthritis, non scorbutus, sed de omnibus his aliquid participat.* Id. ibid. Mais quoique le rhumatisme, surtout lorsqu'il est ou héréditaire ou contracté dès l'enfance, soit souvent une affection chronique, il devient encore plus ordinairement opiniâtre par le choix imparfait des remédes qu'on y employe : *Etenim si minus rectè tractetur, non ad menses tantùm sed ad annos etiam aliquot, imò per omnem adeo vitam miserum haud infrequenter discruciat.* Thom. Sydenham observ. Medic. circa morb. acut. histor. & curat. sect. 6. cap. 5. *de Rheumatismo.* Dans ce cas, la violence du mal ne subsiste pas toujours également, mais elle se marque par des accès périodiques;

comme la Goutte : il peut même arriver que les douleurs se dissipent naturellement, & que le malade se trouve enfin privé à jamais du mouvement de plusieurs membres : *In hoc casu non eodem semper vigore sed paroxismis quibusdam periodicè repetitis ad instar arthrytidis subinde lacessit. Imo verò potest fieri ut ubi diu multumque vexaverint dicti dolores, tandem sponte desistant; atque interim æger omni membrorum motu ad mortem usque privetur.* Id. ibid.

En effet, lorsqu'on rapprochera les symptômes dont Madame se plaint depuis long-tems, & dont le progrès augmente de jour en jour avec la pratique qu'on y a opposée, on comprend d'un côté que l'inflammation menace toutes les parties, & surtout le cerveau & le principe es nerfs ; & de l'autre, si l'Exposé est fidélement circonstancié, qu'on s'est peu mis en garde contre des spasmes multipliés : nous ne dirons pas qu'on les ait déterminés par des stimulans, quoiqu'il soit observé dans le Memoire, que les purgatifs ont donné lieu à des évacuations ensanglantées, & qu'on fixe la datte d'un état très-violent, d'un fort étonnement de tête, au-

tems qu'on a placé l'émetique, *hæc enim omnia robur partium valde infirmant, & spasmos magis adaugent, tantùm abest ut eos sistant*. Frid. Hoffman. Medic ration. systèm. tom. 3. Patholog. gener. part. 1. cap. 6. Cette route d'ailleurs étoit interdite par la maigreur attachée au tempérament de la Malade : *Omnis verò vomitus, & purgatio gracilibus & imbecillis mirum quantum infesta est*. Id. Med. ration. systèm. tom. 1. lib. 2. c. XI. Nous nous contenterons de remarquer que la qualité du sang qu'on tire à ces sortes de malades, étant parfaitement semblable à celui des pleurétiques, il n'est pas permis de douter de leur situation pareillement inflammatoire, & que par conséquent les principales indications consistent à diminuer la quantité du sang par la saignée, & tempérer son orgasme par les remédes appropriés : *Cum utraque hæc morbi species ab inflammatione videtur oriri, quod tum jam dicta arguunt phœnomena, tum præsertim sanguinis venæ sectione educti color. Utpote qui pleuriticorum sanguini tam est similis quàm ovum ovo, neque quisquam reperiatur qui hos inflammatione laborare vel quidem du-*

bitaverit, censeo ego curationem non aliunde quàm à phlebotamia debere sumi, sanguine enim contemperato, ejusque nimio fervore represso.&c. Sydenham. loc. cit. Mais le régime doit seconder l'action des remédes, & l'on en doit exclure toute espece de vins de liqueurs spiritueuses, & tout aliment épicé, *ita tamen ut neque vinum neque liquorem spirituosum quemlibet, neque etiam cibos sive sale sive aromatis conditos . . . . nisi diu postea degustare liceat.* Id. ibid. Or si cette conduite est constamment nécessaire, elle est encore plus indiquée lorsque ces fontes subsistent, & l'on comprend aisément pourquoi elles sont plus fréquentes dans l'hyver que dans toute autre saison : *frigus immodicum (cerebrum illiusque ductus) comprimens & coarctans illa excrementa exprimit depellitque.* Io. Fernel Pathol. lib. 1. cap 22. enfin tout doit concourir à la guérison d'un état devenu d'autant plus intéressant, que les spasmes aussi violens dans les personnes qui ne sont plus jeunes, peuvent avoir des suites funestes. *Senioribus minus adsuetis spasmi fortiter oborientes, apoplexiam, paralyses, catharros suffocativos*

minantur. Io. Juncker conſpect. Medic. Theoret. pract. Tab. 95. de ſpaſmis in genere.

Parmi les ſecours les plus preſſans, nous donnerons la préférence à la ſaignée faite d'abord au bras, & enſuite au pied, à une quantité proportionnée aux forces, c'eſt-à-dire, répétée ſans timidité, puiſqu'il eſt d'obſervation que dans ces rhumatiſmes violens, les malades n'en ſont jamais affoiblis: *quandoquidem iſte morbus hoc habet peculiare, ut ex frequenti venæ vectione vires non dejiciantur, ſicut in aliis morbis ſolet contingere.* Laz. River. prax. Medic. lib. 16. cap. 3. de Rheumatiſmo. Il ne s'agit pas d'employer des remédes intérieurs trop actifs, il faut ſe borner aſſez long-tems à tempérer, à relâcher, à corriger l'intempérie des viſceres, à rendre la ſoupleſſe aux ſolides, calmer l'inflammation, adoucir l'âcreté de l'humeur viciée, en un mot la voie de douceur eſt la ſeule convenable. C'eſt pourquoi l'on s'en tiendra aux lavemens fréquens, compoſés de décoction de plantes émolientes & tempérantes, telles que la mauve, la poirée, la laitue &c. en y faiſant fondre quelquefois deux

onces de beurre frais; on fera uſer le plus long-tems qu'on pourra d'apoſemes faits de la maniere ſuivante.

Prenez feuilles de bugloſſe, de bourache & de laitue, de chaque deux bonnes poignées; fleurs de mauve, de bouillon blanc & de coquelicoq, de chaque deux pincées: faites bouillir légérement dans une pinte d'eau, dans la colature délayez une once de ſyrop violat; on ſubſtituera quelquefois à ce ſyrop égale quantité de ſyrop de limons, qui eſt fort convenable, ſi la malade eſt ſans toux; partager en cinq doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Si pendant cet uſage la purgation paroiſſoit indiquée, on ſe contenteroit, ſans le ſuſpendre, de donner à Madame le ſoir vers les huit heures, avant une des doſes d'apoſemes, ſix gros de caſſe récemment mondée, en bois, continuer pluſieurs jours ſelon le beſoin.

La boiſſon ordinaire ſera une décoction légére d'orge & de chiendent.

Après avoir pratiqué ces régles autant que M. le Médecin ordinaire les aura jugées convenables, on pourra pur-

ger Madame avec un minoratif léger, en lavage, c'eſt-à-dire en pluſieurs verrées, & aſſez de fois pour n'avoir rien à appréhender de la révolte d'humeurs peccantes, afin de paſſer avec utilité à des ſueurs qu'on doit ſagement ſolliciter, & que les premieres préparations rendront heureuſes. Pour obtenir cet avantage, on donnera à Madame une légere décoction de ſquine & de ſalſepareille, & chaque jour le matin à ſon réveil on excitera la ſueur de la maniére ſuivante, qui m'a paru préférable à toute autre, comme moins captivante & plus facile à pratiquer : on éleve la couverture & le drap par le moyen de deux ou trois cerceaux attachés au lit au-deſſus des genoux & du bas ventre, puis on met dans un bougeoir un petit morceau de bougie allumée qu'on met entre les cuiſſes, ſe couvrir & conſerver la chaleur autant qu'il eſt poſſible, juſqu'à ce que la ſueur ſoit abondante, changer de linge à l'ordinaire, & réitérer pendant pluſieurs jours.

Enſuite Madame ſe purgera comme il eſt dit, afin de ſe diſpoſer au bain domeſtique à l'eau tiéde deux heures chaque jour le matin, & continuera au-

tant qu'il sera nécessaire, pour passer plus utilement au lait d'ânesse vers le mois de Septembre prochain.

Si le sommeil étoit difficile, on le pourroit procurer par un julep composé de trois onces d'eau de coquelicoq, & trois gros de syrop de Karabé, ou tout autre de pareille qualité; mais il ne faut recourir aux somniferes que dans le cas de nécessité.

Déliberé &c...... à Paris ce 12 Avril 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION X.

Menace de Paralysie.

LETTRE écrite par Madame de T...... à un Ami de Monsieur de T.....

A B. ...... L ...... ce 11 *Mai* 1739.

COmme je ne peux douter, Monsieur, de votre amitié pour M. de T.... par toutes les preuves que vous lui en avez données jusqu'ici, & dont

je suis en mon particulier extrêmement reconnoissante, je crois ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous, pour avoir, par votre moyen quelques conseils sur les remédes que mon mari va faire, car il y a deux points qui me donnent beaucoup d'inquiétude ; & quoiqu'il soit un peu tard de demander avis là-dessus, il sera pourtant encore tems, & principalement pour le second, qui est le plus essentiel, si vous voulez bien avoir la bonté de parler à quelqu'habile Médecin, & de me faire réponse le plûtôt qu'il vous sera possible : vous avez sçû l'attaque d'apoplexie qu'a eu M. de T. . . . . le 23 Décembre, qui fut violente ; & il ne fallut pas moins que la main du Tout-puissant pour le tirer de-là : je compte que M. le F. . . . vous en aura fait le détail dans le tems, ainsi je ne m'étendrai pas là-dessus, d'autant que je n'en aurois pas le tems présentement. *Je vous dirai seulement que malgré la violence de l'attaque il ne perdit pas connoissance, & que deux jours après il n'avoit aucun reste de cette cruelle maladie, si ce n'est de la foiblesse* dont il se plaint toujours un peu, & surtout sur le côté gauche, où s'étoit jettée la paraly-

fie ; il marche cependant, & fe fert de fa main gauche tout comme il faifoit auparavant, mais il n'eft pas étonnant qu'il y refte quelque engourdiffement. Je remarque auffi que depuis cette attaque il crache beaucoup, ce qui eft, felon ce que m'a dit un Médecin, la marque du relâchement dans les nerfs: M. D..... fameux Médecin à Rochefort, lui a confeillé les eaux de Vichy & de Bourbon, pour raffermir entiérement l'ébranlement que cet accident avoit caufé, & en conféquence nous fommes partis de la Rochelle le 19 du mois paffé, fommes arrivés ici le 8 du préfent très-heureufement, graces au Seigneur; nous avons été long-tems en route, parce que nous avons fait de petites journées à caufe des mauvais chemins, & auffi parce que nous avons féjourné en plufieurs endroits où l'un des parens de M. de T.... étoit dans l'intention d'aller prendre les eaux de Vichy fur les lieux, & cela n'eft qu'à quinze lieues d'ici : plufieurs perfonnes prétendent qu'elles ont plus de vertu lorfqu'on les prend dans l'endroit même, que lorfqu'elles font tranfportées : mais M. P... affure que c'eft la même cho-

se, en leur redonnant leur degré de chaleur naturelle dans les fontaines d'ici, & en a envoyé chercher pour les faire à mon mari, après qu'il aura été saigné & purgé. Voilà, Monsieur, le premier point sur lequel je voudrois avoir l'avis de quelques personnes sçavantes. Le second est sur la douche; plusieurs personnes m'ont dit sur la route que les eaux de Bourbon étoient décréditées à Paris, & que la douche étoit bonne pour des personnes d'un certain âge; mais que si-tôt qu'on approchoit de 60 ans, elle pouvoit être préjudiciable. J'en ai parlé à M. P. . . . qui est le Médecin d'ici, qui a plus de réputation, & le plus expérimenté sur ces sortes de choses, qui m'a dit qu'il n'y avoit rien à craindre, & que même s'il craignoit la douche, c'étoit plutôt pour des personnes jeunes que pour les autres, parce que cela échauffe & met le sang en mouvement. Vous me direz peut-être que cela doit me rassurer, & qu'il faut s'en rapporter à un homme qui a beaucoup d'expérience sur ces matiéres-là, d'autant qu'il m'a ajouté qu'il n'en avoit jamais vû arriver d'accident : mais la chose est d'une trop grande conséquen-

ce, & trop intéressante pour moi, pour ne pas chercher à me tranquilifer, & je vous aurai, Monsieur, une obligation éternelle, si vous pouvez me faire avoir un conseil qui me rassure, surtout sur le dernier article; la douche est ce qu'on donne le dernier : ainsi comptant comme je fais, sur votre amitié pour mon mari, j'espere que vous me ferez réponse avant qu'il la prenne; car il faut qu'il boive & qu'il se baigne auparavant un certain tems que le Médecin fixe, un peu plus aux uns, un peu moins aux autres. Je vous demande bien des pardons, Monsieur, de ce que, sans avoir l'honneur d'être connue de vous, je vous cause cet embarras.

J'ai l'honneur d'être plus parfaitement que personne, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante M. L. M. T.



RE'PONSE

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

SI l'on doit toujours juger du danger d'une maladie par les symptômes plus ou moins graves & par leur durée, celle de M. de T...... doit assurément laisser beaucoup de motifs de consolation à Madame son épouse, qui ne l'a sans doute regardée comme importante que par sa juste tendresse pour lui; Monsieur le Medecin ordinaire a compris qu'il n'y avoit pas eu d'apoplexie, ou de paralysie parfaite, mais seulement menace sans attaque décidée; puisque M. le malade non seulement ne perdit pas connoissance, mais qu'il n'eut aucun reste de l'impression deux jours après : ce seroit mal à propos grossir les objets, & nous devons autant à la verité qu'à la triste situation de Madame de T......... un pronostic flatteur quant aux suites d'une maladie dont il est cependant toujours sage de travailler à arrêter le progrès.

Parmi les remedes qu'indiquoit l'état du malade, les eaux de Vichy & de Bourbon-l'Archambault offrent les plus puis-

ſantes reſſources ; & nous ne diſſimulerons pas que les dernieres tirent leur principal ſuccès de la maniere dont les malades y ſont diſpoſés par celles de Vichy : & malgré les expériences multipliées qu'on ait pû faire de les donner à Bourbon, il demeurera toujours conſtant que ce tranſport en diminue la vertu, & que la chaleur rappellée par l'art, non ſeulement n'imite jamais celle que donne la nature ; mais les affoiblit indubitablement. Ainſi le ſéjour à Vichy eſt préferable à toute autre methode ; mais comme M. de T.....; paroît avoir à préſent ſuivi la route qui lui a été conſeillée à Bourbon, il ne s'agit que de continuer à perfectionner ſa convaleſcence, par l'uſage entier des eaux du lieu : & pour en obtenir tous les avantages, Madame ne doit pas s'oppoſer à la douche, que nous regardons comme indiſpenſable, les obſervations qui lui ont été faites par M. P...., devoient d'abord la tirer de ſon incertitude. Il y a tout lieu de juger qu'on effacera une empreinte, qu'une ſimple menace de paralyſie n'a pû fortement graver, & que M. le malade rendu à M. ſon medecin ordinaire, trouvera ſa-

cilement dans sa prudence, & dans un regime exact les moyens de prévenir la rechûte.

Déliberé, &c à Paris ce 18. Mai 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XI.

Etat convulsif habituel dans une personne accablée de chagrins.

LA disposition de la malade est un battement universel dans tout le corps, & que depuis quinze ans ce Medecin a toujours traité de battement d'arteres : mais étant devenu si violent & le Medecin l'ayant examiné depuis peu, a dit qu'il avoit été jusqu'alors trompé, que c'étoit un battement de nerfs. Ce battement est venu d'une peine & en même tems qu'il a pris à la malade, l'ayant sappé au côté gauche au-dessous du sein, en même tems elle s'est ressenti dans la tête un bruit importun du même côté, ce qui a augmenté par suite d'années avec telle vio-

lence, que non seulement les battemens sont à tel excès que dans tout le corps, mais aussi dans tous les membres, elle ne peut se roidir contre elle-même pour se tenir debout, & dans la tête du côté gauche des bruits comme une trompe & des orgues l'accablent, & la rendent sourde quasi tout-à-fait, l'étant devenue par succession, par la violence de ces fortes de bruits, c'est la malade qui écrit sa disposition, elle la sent mieux qu'elle ne la peut exprimer telle qu'elle est ; car ce qu'elle souffre particulierement & plus difficilement, c'est le bruit que font ces battemens, dans le sein, la poitrine & dans l'estomach, dans la gorge, & autour du col, où cela raisonne de quelque façon, selon ce que j'expérimente. Et je ne m'étonne pas de ce que je ressens dans la tête, selon ce que j'expérimente ces sortes de battemens dans leur violence jouent dans tous les membres comme si l'on touchoit sur des cordes.

La malade a toujours été bien reglée, elle a trente-huit ans, elle en avoit 22, quand la disposition lui a pris, cela la fait tomber souvent malade de fievre, des grands maux de tête, de violentes

coliques causées par la gêne & la contention de corps dans l'acte de ses observances se roidissant contre elle-même, & contre les boulversemens que lui causoient ces battemens, de façon que l'on m'a fait beauconp de saignées du pied, de bras, de gorge, croyant soulager ma tête, mais en vain, on lui a fait prendre des bols pendant du tems très pesans, pour tâcher de tenir en bride les battemens, elle a pris les bains, les eaux de Passy, on lui a fait aussi des cauteres, voyant la tête surchargée de bruits, croyant qu'il y avoit de l'humeur, les ayant gardés un an durant; tout cela ensemble n'a fait nul effet, sinon de réduire la malade au lit, ne pouvant plus se tenir debout un moment, n'ayant vû d'autre Medecin que celui de la Maison, qui n'a peut-être pas pris autant d'interêt que la maladie exigeoit, pour ne point interesser une Maison Religieuse.

L'on prie Mrs. les Medecins de Paris de vouloir donner leurs attentions audit Exposé & quelques soulagemens à l'Exposante.

Je crois que je m'explique autant qu'il est necessaire pour en juger.

R'EPONSE A L'EXPOSE'.

LA maladie de la Dame pour laquelle nous sommes consultés affecte également les fluides & les solides, c'est un état convulsif dont on doit d'autant plus s'appliquer à arrêter le progrès, que sa naissance est deja ancienne, puisque les premieres impressions (à la verité équivoques alors) se sont fait sentir il y a environ quinze ans : des dispositions si fâcheuses ne pouvoient manquer de produire des ébranlemens plus sensibles dans une jeune personne agitée par les peines de l'esprit & réparée imparfaitement par des aliméns peu nourrissans, & toujours mal assaisonnés, par les loix qu'impose une Regle austere. *Inter causas autem mediatas quæ ad spasmodicam hanc medullæ spinalis contractionem disponere valent, principem locum occupant graviores animi passiones : quibus ad inducendos non minus quàm fovendos, hosce diros motus, nihil est efficacius, maxime si . . . . . . diætæ errores accesserint.* Frid. Hoffmann. Medic. ration. System. tom. 4. part. 3. sect. 1, cap. 2.

Quoique le vrai ſiege des convulſions ſoit ſur-tout dans les membranes, qui enveloppent la moële de l'épine & les nerfs qui en dependent, il n'eſt pas moins conſtant que le ſuc nerveux entre eſſentiellement en cauſe de ces irritations ſpaſmodiques, comme toutes les liqueurs ont dégeneré de leur qualité légitime, de même les eſprits peuvent contracter un vice ſalin, âcre, ou ſcorbutique, capable d'entretenir, & de déterminer des conſtrictions ſpaſtiques dans les fibres nerveuſes. *Deinde inter horrendi hujus mali cauſas materiales rectè collocatur ſuccorum vitalium vitium, eorumque præſertim dyſcraſia quædam acris, ſalina, ſcorbutica.* Id. Ibid. Ainſi il faut non ſeulement reſtituer aux ſolides leur *tonus* naturel, mais corriger & détruire la mauvaiſe qualité dont les fluides ſont empreints. Dans ces vûes nous propoſons la méthode ſuivante & nous en abandonnons l'application à M. . . . . . P. . . . . . Medecin ordinaire dont nous avons toujours eu lieu d'approuver la bonne pratique, & de louer la prudence.

Madame ſera inceſſamment ſaignée au pied à une quantité proportionée à

la plénitude des vaisseaux, & cette espece d'évacuation ne sera pas multipliée, parce qu'elle n'est que préparatoire, & que son frequent usage est plus capable d'appeller les mouvemens convulsifs, que de les supprimer, surtout lorsqu'ils peuvent reconnoître un principe hystérique.

Ensuite la Malade prendra le bain domestique le plus long-tems qu'il sera possible, même deux fois chaque jour, une heure & demie ou deux heures le matin, & autant l'après-midi: mais il faut observer que l'eau ne soit que simplement tiéde, puisqu'il s'agit principalement de temperer, & que si ces agacemens convulsifs dépendent en partie de la qualité des liqueurs, leur trop de raréfaction, leur mouvement impétueux, ou leur orgasme excite le même effet: *Sæpe intentio hæc ingensque fibrarum veluti induratio, pendere solet à nimio impetu, orgasmo, & acrimonia fluidorum.* Georg. Baglir. de fibra motrice specim. lib. I. cap. XI. Une heure après être entrée dans chaque bain, on donnera un bouillon fait avec le veau, & émulsionné avec une once de graine de melon pour les deux bouillons de chaque jour; pen-

dant cet ufage on entretiendra la liberté du ventre par des remedes de décoction de plantes tempérantes & émollientes, fans travailler à maîtrifer ces évacuations par des purgatifs.

Après ces préparations, le Confeil fouffigné eft d'avis que Madame prenne l'eau de Cranfac le matin, à la quantité d'une pinte le premier jour, par verrée de demi-feptier chaque verre, chauffé au bain-marie, à une petite demi-heure de diftance l'une de l'autre, & dans le premier verre ce jour feulement, faire fondre deux onces de manne, enfuite aller à trois chopines, même deux pintes fi elles paffent aifément, continuer pendant dix jours, & finir comme on aura commencé, c'eft-à-dire, par l'addition de la manne dans le premier verre du dixiéme jour.

D'ailleurs, la conduite que nous prefcrivons fera fecondée d'un regime exact qui ne doit confifter qu'en bouillons & potages : nous avons lieu de croire que Madame fera alors fuffifamment difpofée au lait pour toute nourriture, comme feul capable de détendre, rendre la fouplefle aux parties, & de changer entierement la nature &

l'essence des fluides; mais pour assurer sa distribution & perfectioner son succès, nous sommes d'avis que deux ou trois fois dans la journée, avant une des doses de lait, on donne à Madame quinze grains de la poudre temperante de Stalh.

Déliberé, &c. à Paris ce 28. Mai 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XII.

Ulcere de Matrice, Hydropisie, Schirre au Foye.

LA Malade dont il s'agit est une personne de l'âge d'environ 62 ans, d'un temperament assez délicat, & fort dure à elle-même, ne voulant point de remedes, ou si elle en prend quelquesuns, c'est avec une répugnance extrême; il y a plus de dix ans qu'elle a perdu ses régles, & le Medecin qui a été consulté pour les maladies dont cette Demoiselle est attaquée, croit que les obstructions qui sont survenues, & qui

ont donné occasion à l'état deplorable où elle est, ont commencé dès ce tems.

Il y a environ dix-huit mois qu'elle s'apperçut qu'elle rendoit une matiere jaunâtre, & huileuse, & quelque chose de brun au milieu de la tache qui se faisoit à la chemise, avec un grand degoût generalement de tous les alimens, & une fievre lente; elle a absolument caché sa maladie jusqu'au 25. Fevrier dernier, qu'elle fut saignée: elle fut ensuite examinée par le Medecin ordinaire de la Maison qui trouva le foye schirreux, le mesentere & le côté droit de la matrice, le ventre, les cuisses, les jambes & les pieds gonflés, avec une fievre lente; & la malade se plaignant de violentes douleurs, & d'un degoût universel, même pour l'eau: il ordonna une ptisanne apéritive, des bouillons absorbans, des lavemens émolliens & carminatifs, quelques-uns purgatifs, & des emplâtres fondans: mais tout cela n'a pas été exécuté, ou très-peu de chose; de maniere que cette Demoiselle a présentement un schirre au foye, confirmé, & au mesentere; & celui qui est à la matrice, tend au cancer de cette partie; la sanie qui en découle est toute

verte : les parties ſuperieures ſont deſſechées, & les inferieures très-enflées, je veux dire, le bas ventre où il y a un épanchement d'eau conſiderable ; ce qui fait une hydropiſie confirmée, de même les cuiſſes & les jambes, avec un degoût qu'on ne peut exprimer, une ſoif inextinguible, & par fois de grandes douleurs ; ainſi il faut regarder le mal à ſon dernier periode, & une fievre n'abandonne jamais la Malade. Ce 18. Juillet 1739.

Monſieur le Thieullier eſt ſupplié de vouloir bien donner ſon avis. A T..... en Bourgogne.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

LEs ſymptômes que préſente l'Expoſé, ne laiſſent aucun doute ſur le caractere de la maladie pour laquelle on demande notre conſeil, & prouvent un ulcere à la matrice, devenu d'autant plus difficilement ſuſceptible de guériſon, que toutes les viſceres du bas ventre ſont affectés ; il ſeroit inutile de s'étendre beaucoup ſur les ſignes qui deſignent l'ulceration de la matrice, ſur les

causes capables de la produire, & sur le pronostic de cette maladie, la douleur qu'éprouve la Malade, l'écoulement de liqueurs différemment colorées, décident suffisamment en pareil cas, *ab omni exulceratione dolor subest acer, pungens, & exedens, sanies & colluvies, emanat, eaque copia substantia, & colore varia, non numquam fœtida, non numquam odoris expers, quamque à simplici fluore vix discernas.* Fernel. Patholog. lib. 6. cap. 15. Mais nous pouvons dire que cet ulcere est parvenu au plus haut degré de malignité par la négligence qu'a eue Madame dans les commencemens de la maladie. *Si ulcus simplex fuerit, & benignum pus effluit paucum, album & minime fœtidum, si vero fuerit malignum & depascens, sanies erit viridis, livida & varii coloris cum fœtore, & magno cruciatu affluens.* Laz. River. prax. Med. lib. 15. cap. 8. *de ulcere uteri.*

Dans une complication de symptômes également dangereux, on reconnoît le même agent qui consiste dans une qualité corrosive des liqueurs, & dans un état spastique des solides, prouvé par l'inflammation plus particuliere des parties inférieures; mais une con-

noiſſance exacte d'une maladie n'aſſure pas toujours ſa guériſon, & la Médecine ne remplit pas moins dignement, & moins honorablement ſon devoir, lorſque dans un cas d'incurabilité, elle en ſçait indubitablement fixer le pronoſtic. Or dans la conjoncture préſente que les tumeurs ſchirreuſes des viſceres de l'abdomen, le deſſechement des parties ſupérieures, & l'enflure des inférieures rendent infiniment plus grave, il ſeroit téméraire de flatter les eſperances d'une famille juſtement allarmée, & nous ſommes convaincus, avec M. le Medecin ordinaire, que le mal eſt à ſon dernier terme, *hyſtericæ duritates in aliis admodum dolorificæ crudeliter, atque cito pernicioſæ*. Hypp. coac. tract. 3. de morb. mulier.

Cependant nous ſommes redevables des ſecours capables de calmer la violence des douleurs, & de remplir les indications les plus preſſantes; l'état d'épuiſement dans lequel eſt à préſent Madame la Malade, ne permet pas de tenter la ſaignée, ſinon dans une néceſſité indiſpenſable, l'uſage des purgatifs demande la même prudence, pour être pratiqué, les apéritifs augmen-

teroient les irritations, & nous sommes persuadés qu'il faut se renfermer dans une conduite qui fasse trouver le remede dans l'aliment : on ne peut obtenir cet avantage que du lait de vache pris pour toute nourriture, en y disposant auparavant la Malade par celui d'ânesse, donné le matin & le soir sans suspendre son usage pendant le regime totalement laiteux, cette pratique autorisée des plus celebres Praticiens, a souvent réussi. *Si corpus tabescere incipiat cum vestigio febris hectica, lac præsertim asininum cum saccharo rosaceo per integrum mensem exhibeatur.* Laz. River. loc. cit.

Il seroit inutile de porter plus loin ses vûes, & nous croyons qu'une méthode simple est la seule convenable.

Délibéré &c. à Paris ce 17. Juin 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION XIII.

Etourdissemens fréquens, Degoût, Vapeurs, &c.

LE Malade, pour qui on demande avis, est âgé d'environ cinquante-ans, bilieux & sanguin; la premiere humeur dominant davantage que la derniere, homme assidu au travail pour le cabinet, rêveur, mélancolique, & qui a eu beaucoup de chagrins & d'embarras; depuis un mois, il s'est senti des étourdissemens avec un dégoût universel, & vomissemens, des rapports & vapeurs, tantôt rouge de visage, tantôt pâle avec obtenebration. Il consulta le 10. Juin dernier un Medecin qui le fit saigner du bras le 15, le sang étoit détrempé d'un *serum* jaune; après cette saignée, il se déclara un flux de ventre bilieux avec tenesme, avant d'aller au bassin, sa tête étoit étourdie à tomber en foiblesse, avoit-t'il poussé sa selle, la tête étoit affermie, ce Medecin le fit purger le 22 avec les follicules, la rhu-

barbe, la manne, après quoi les symptômes ci-dessus augmenterent, pour quoi j'ai été appellé le 28 à cette maladie.

Voyant l'épaississement des humeurs, sur-tout de la bile provenant de la dépravation des sucs de l'estomach, d'où resulte un chile crud qui passant dans le sang, en avoit épaissi la consistence, qui avoit occasionné des embarras aux vaisseaux sanguiferes du cerveau & irrité le genre nerveux; le but que je me proposai, fut de désemplir les vaisseaux par deux légeres saignées du pied les 28 & 29, précedées & suivies de lavemens.

Le jour même de la derniere saignée, voyant les vomissemens continuels, je lui fis prendre le Kermes mineral, qui vuida parfaitement les premieres voyes, & lui fit faire plusieurs selles. Après quelques potions hysteriques avec la teinture anodine, j'ai mis le Malade à l'usage des aposemes apéritifs & rafraichissans, avec les racines de chicorée sauvage, de fraisier & de chiendent, avec cresson de fontaine pendant sept jours, & l'ai purgé le 6 Juillet avec un paquet de sel de seignette dans l'eau de chicorée; mon intention ayant toujours été de rendre plus de fluidité à la bile, l'é-

vacuer, purifier & adoucir l'acreté du ſang, & de la lymphe en les affinant enſemble, & empêcher les embarras : les premieres voyes vuidées.

Depuis quelques jours l'appetit lui étoit revenu, le ſommeil concilié, les forces réparées avec un ſain jugement & raiſonnement, ce qui n'étoit pas avant les évacuations dernieres ; car il étoit toujours étourdi, prêt à tomber en foibleſſe, changeant de couleur à tous momens, ce qui n'arrive pas à préſent, que quand il ſe leve pour marcher ; il eſt comme un homme yvre ſans fermeté ſur ſes pieds, ſe trouvant la tête étourdie ſans douleur, particulierement quand il la leve pour voir en haut, ou qu'il la baiſſe pour regarder en bas.

Depuis cette derniere évacuation, l'appetit lui a receſſé.

C'eſt pour tous ces faits qu'on a recours à vous, Meſſieurs, pour nous aider de vos conſeils. Le dernier Medecin qui vous envoye ce Mémoire, tiendra le gouvernail.

La nourriture eſt de bon potage & de viande légere, comme poulets & biſcuits.

Ce 8 Juillet 1739.

Copie de la Lettre de M.... à M... du 7e Juillet 1739.

MONSIEUR,

Le vomissement qui vous est survenu est le produit des levains étrangers, dont les premieres voyes sont farcies, suite du vice des coctions, & d'une bile déroutée, les saignées du pied pratiquées, suivies d'une prise de Kermes, convenoient en tout pour calmer l'estomach irrité, & évacuer les matieres étrangeres qui causoient l'irritation; les vûes qu'on a toujours eûes & qu'on doit encore avoir, sont d'empêcher la géneration & l'amas de ces matieres; pour y parvenir, il faut perseverer dans l'usage des grains de vie * que je vous ai envoyés, deux fois par jour, ainsi que je me suis ci-devant expliqué; ce remede est stomachique & digestif, il évacue, & corrige, pendant que les lavemens ne font qu'évacuer: les grains de proprieté me seroient connus, si on avoit la

* Dans ces grains de vie il y a de l'aloes.

bonté de n'en pas cacher le nom véritable, & encore moins la composition; la Medecine n'est pas un mystère chez les Praticiens d'ordre, la méthode en fait tout le merite.

Le sel de Seignette qu'on vous a proposé, n'est pas à rejetter, pris dans un bouillon de veau, & de chicorée sauvage, au poids de six gros, il purge & fait uriner, à la façon des eaux de Vichy : on pourroit même en continuer l'usage pendant cinq à six jours; car dans l'état où vous êtes, il faut évacuer & déterminer les humeurs, & les oscillations des vaisseaux vers les parties basses. Mais M. ce sel de Seignette n'est pas different du sel d'Epsum, du sel végetal, & de l'*arcanum duplicatum*, au moins au jugement de M. Sthall qui fait loi : par cet aveu vous connoîtrez que je ne sers pas à plats couverts, ainsi comme le sel sortant de la boutique de Seignette, n'est pas inconnu, on peut se servir du sel d'Epsum venu d'Angleterre, qui est le même, & qu'on trouve par tout; après que vous en aurez fait usage, il sera toujours nécessaire d'en venir aux grains de vie sans discontinuation, parce que votre indisposition sera longue & in-

quiétante pendant les premiers six mois. pour en modérer les accez, l'usage de votre ptisanne sans vin, & des potages de viandes sur-tout au souper, sans autre nourriture, seront d'un secours au-dessus de tout ce qu'on peut penser. Néanmoins le vin de Bourgogne n'est pas à mépriser à la quantité d'un demi-septier chaque jour; avec ces précautions, les accidens se battront en retraite; mais sans elles, vous nous donnerez bien des affaires; bien entendu que vous tiendrez votre cabinet fermé au moins pour quelques mois.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

ON ne peut pas s'écarter du sentiment de M. le Medecin ordinaire, tant sur les vraies causes du mal, que sur la méthode propre à le détruire.

L'Exposé nous fait comprendre qu'il y a un épaississement universel dans les liqueurs qui occasionnent des stases plus particulieres dans les vaisseaux du cerveau; mais si le sang entre infiniment en cause, les irritations & les brouillards ne doivent pas moins être attri-

bués au reflux d'une bile âcre & ſulphureuſe qui ſe ſépare & ſe diſtribue imparfaitement, ou tumultueuſement par ſes vaiſſeaux : il eſt par conſéquent deux routes qu'on ſe doit frayer pour obtenir une guériſon radicale ; l'une eſt de déſemplir encore les vaiſſeaux ſanguins, & pour prévenir leur varicoſité, dont ceux de la tête ſont auſſi menacés, nous ſommes d'avis que M. ſoit inceſſamment ſaigné du pied à une quantité médiocre pour pouvoir placer plus utilement celle de la jugulaire, ſi les accidens ſubſiſtoient.

Enſuite M. commencera l'uſage des eaux de Cranſac qu'il tâchera de ſe procurer quelqu'éloigné qu'il en ſoit : ou dans une impoſſibibité totale, nous lui conſeillons d'y ſubſtituer quelque minerale, naturelle, froide, dont il prendra deux pintes d'abord le matin à jeûn, par gobelets de demi-ſeptier chaque, légerement dégourdis, ſi l'eſtomach ne peut pas la ſupporter froide : continuer le plus long-tems que M. le pourra, & la rendre quelquefois purgative, par l'addition de quelques doſes de ſel de Seignette tiré de la Rochelle ou de Paris, où nos Artiſtes le compoſent de

même que l'Auteur. M. le Medecin ordinaire réglera ses differentes observations sur cet usage & sur son succès. Nous ajouterons que si avant que M. prenne les eaux prescrites, l'estomach paroissoit donner quelque signe de plénitude, alors il faudroit disposer M. à leur distribution par trois ou quatre grains de sel stibié, fondu dans un gobelet d'eau, avec deux onces de manne, fondue dans un leger bouillon, trois heures aprés ledit sel stibié.

Alors M. prendra utilement le bain domestique, douze ou quinze jours de suite, le matin à son réveil, à l'eau peu chauffée, & pendant cet usage il s'entretiendra la liberté du ventre, par des remedes soit simples soit composés selon le besoin. En finissant entierement ses bains, M. sera purgé avec un minoratif simple.

Pendant ces remedes, M. gardera un regime exact, évitant toute viande noire, ragoût, légumes, fruits, & sur tout suspendre entierement le travail de cabinet, comme capable d'entretenir, même d'irriter les symptômes.

Comme il ne suffiroit pas d'avoir détruit l'ancienne impression de la ma-

ladie, mais qu'il eſt important d'en prévenir la reproduction, le Conſeil ſouſſigné, eſt d'avis que M. prenne tous les mois juſqu'au Printems prochain, douze ou quinze jours conſécutifs, chaque mois, les trois pilules ſuivantes, chaque jour dans une cuillerée de potage immédiatement avant le diner.

Prenez limaille d'acier préparée, extrait d'Elixir de proprieté, & extrait d'*Enula campana*, de chaque ſix grains; du tout ſoit faite maſſe, qui ſera partagée en trois pilules argentées pour une doſe.

Délibéré, &c. à Paris ce 15 Juillet 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XIV.

Epuiſement par toute ſorte de débauche.

LE Malade à l'âge de quinze ans, tomba dans les p. . . . . . . volontaires, juſqu'à en reſſentir quelque épuiſement. A l'âge de dix-ſept ans, ſe donna

donna à la boiſſon de vin, ſupportant facilement cette liqueur; étant en Flandre en 1724. il but pendant dix-huit mois beaucoup d'eau-de-vie, ſans cependant en avoir fait débauche, juſqu'à perdre connoiſſance; à dix-neuf ans eût une chaude-piſſe, ſans cependant s'être fort adonné à l'acte vénerien dont il fut bien guéri, depuis ce tems juſqu'à l'âge de 3 ans, a paſſé ſa jeuneſſe dans la boiſſon, à l'acte vénerien, qui ne ſe trouvant pas, ſe p . . . . . . & cela avec excès; à vingt-trois ans ſe maria & vêquit très-ſobrement.

Il y a trois ans que le Malade but à jeûn une pinte de bierre d'Hollande, après avoir fait trois lieues à jeûn, & paſſé deux nuits ſans preſque dormir, en bûvant du vin, ce qui fit une partie du negoce du Malade : il eut une difficulté d'uriner, ce qui eſt aſſez ordinaire après l'uſage de la bierre, il prit le bain dans la mer étant fort échauffé; la difficulté d'uriner ſe diſſipa.

Deux jours après ſe promenant avec ſes amis, eut une foibleſſe, ſans perdre connoiſſance, les amygdales ſe gonflerent, le viſage devint enflammé, ce qui ſe diſſipa, ſoit naturellement, ou par

une liqueur qui lui fut donnée sous le nom d'Elixir ; peu de jours après il lui survint de très-violentes douleurs de tête, de bras, de cuisses & de jambes : quinze jours après on lui donna le sel stibié, fut saigné du pied, prit des lavemens qui procurerent d'abondantes évacuations, fut purgé par les minoratifs qui firent tout ce qu'on pouvoit en attendre ; cependant les hypocondres resterent gonflées ; il fut un peu soulagé par les bains ; peu de tems après il eut des foiblesses, très grands maux d'estomach, rendant les alimens sans être digerés par les voyes des selles avec beaucoup de glaires & comme un mauvais chyle.

Il lui survint aux tempes des taches brunes qui peu à peu augmenterent, jusqu'à environ la grandeur d'un ecu de six livres, & s'étendoient jusques derriere les oreilles ; il s'est consulté à plusieurs Médecins, a pris les amers, les apéritifs, tant en infusion qu'en opiat. Il y a deux ans qu'il fit usage des eaux minerales ferrugineuses, qui eurent pour le tems bon succès, se trouvant soulagé : les taches quelques mois après se dissiperent,

Il y a trois ans que le Malade est en souffrance, & est continuellement incommodé de pésanteurs étonnantes de tête, tintemens d'oreilles, douleurs dans les jambes & cuisses, & engourdissemens qui se dissipent par fois.

Lorsque les foiblesses & vertiges arrivent, il ressent un peu avant des engourdissemens; on remarque dans ses excrémens des glaires si gluantes, qu'elles ressemblent à des tuniques d'intestins; & pour les trois quarts d'alimens, ne se convertissent qu'en glaires.

Il ressent actuellement de violentes douleurs d'estomach, rendant beaucoup de vents par haut, voulant se promener, quand il a quelque bon tems de relache; après avoir fait environ cent marches, il devient quelquefois de couleur pâle & jaune, les jambes lui manquent, la foiblesse survient, & est obligé de quitter la promenade, attendu que la gorge & la tête semblent lui enfler en même tems, & qu'il ne peut souffrir sur sa tête ni sa perruque, ni son chapeau; il ne va guéres à la selle que par lavemens, ses mains sont quelquefois jaunes, quelquefois rouges, ayant souvent dans les accès le petit

doigt de la main droite sans sentiment, ce qui est de peu de durée.

Le 25 Juillet de la présente année 1739, le matin au lit, sentit froid aux deux jambes, sur-tout à la droite, où il survint une petite sueur froide, il se leva, comme il continuoit les eaux minerales, quelque tems après en avoir pris deux pintes, il lui survint une foiblesse extraordinaire par un tremblement géneral de tout le corps, le visage enflé, noir & violet, la vûe changée & égarée, difficulté de respirer, les jambes engourdies & si froides, qu'on eut bien de la peine à les chauffer, & ensuite ressentit comme à l'ordinaire de grandes douleurs: sur les quatre heures de l'après-midi, il se fit saigner du bras, étant fort opressé de la foiblesse qui lui avoit presque monté jusqu'à la gorge, ce qui ne lui étoit pas encore arrivé; depuis ce tems il a encore moins d'appetit qu'auparavant, il est aussi presque toujours opressé depuis cette derniere attaque; pendant tout le cours de sa maladie de trois ans, il n'a qu'un sommeil interrompu, il est d'un tempérament bilieux, mélancolique, promt, guay en compagnie, hors d'icelle fort rêveur,

Dans les dernieres ſaignées qu'on lui a faites, ſon ſang eſt très-gluant & rempli d'eau & ſéroſités; outre toutes les douleurs rapportées, il en ſouffre encore de conſidérables dans le ventre, au nombril & dans les deux mammelles : il lui ſurvient ſouvent dans les pieds, jambes mains & bras, comme des gouttes-grappes; malgré ſa longue maladie, il n'a pas beaucoup maigri, que quand les douleurs lui durent quelques jours continuelles; quand il a quatre à cinq jours de bon, on diroit, à ſon viſage, ſon embonpoint, qu'il n'a jamais été malade, car il étoit gras, réplet, & de bonne conſtitution; le plus qu'il ait maigri, eſt depuis le 25 Juillet, jour de cette grande attaque : il ne peut preſque pas marcher & ſur tout le matin : l'après-midi, quand il a pû prendre quelque choſe, il ſe trouve plus fort; quand les Médecins lui ont fait faire de grandes évacuations de glaire & bile, deux jours ou le lendemain, après il en rend autant par les lavemens.

Il a été ſaigné differentes fois au pied & au bras, & on lui a appliqué les ſangſues à l'anus; les eaux & matieres qu'il rend par le fondement, ont une très-

mauvaise odeur d'éventé, sentant très-mal, n'ayant pas l'odeur des matieres ordinaires : depuis quinze jours, il ressent, plus que jamais, des foiblesses dans la tête, & ne rend que glaires, & ne dort presque point : le Malade est à présent dans sa trente-neuviéme année.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

IL seroit inutile de rappeller dans notre Déliberé tous les symptômes dont parle l'Exposé communiqué, il suffit d'être instruit des differens excès ausquels Monsieur le Malade s'est livré pour comprendre la complication de maladies, qu'une continuelle débauche lui a dû mériter; il a passé un âge tendre à solliciter une nature encore peu féconde; & pour l'avoir rendu prématurée, il s'est trouvé nécessairement réduit à la seule boisson, sans y épargner les veilles; en un mot, c'est un sujet tombé dans l'épuisement, & l'énervation la plus complette.

Ce seroit multiplier en vain les raisonnemens & les autorités, si l'on s'étendoit beaucoup sur la maniere dont les

liqueurs ont dégeneré de leur qualité légitime, ou sur celle dont les digestions se sont viciées, sur les engorgemens dont les visceres sont devenus susceptibles, & sur les suites d'un dérangement géneral; il est plus convenable en pareille circonstance de se borner à prescrire les remedes indiqués, en faveur desquels on doit d'autant plus présumer de la parfaite docilité du Malade, que sa réduction ne lui permet pas de les négliger.

Nous sommes d'avis que Monsieur soit incessament saigné du pied à une quantité proportionée à la plénitude des vaisseaux; & qu'après avoir été purgé avec un minoratif doux, on lui fasse user des bouillons suivans, d'autant mieux placés, qu'on a lieu de suspecter avec justice un vice scorbutique, anciennement annoncé par des taches sensibles vers les parties supérieures.

Prenez trois quarterons de rouelle de veau; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau, réduite à deux bouillons ordinaires, un quart d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y feuilles de cresson d'eau, de cochlearia & de becabunga, de chaque une forte poignée, fume-

terre, une bonne pincée, sépt ou huit écrevisses concassées, selon leur plus ou moins de grosseur, passez ensuite, & pressez légerement; partagez en deux bouillons, dont l'un sera pris le matin, & l'autre dans l'après-midi, continuer cette régle pendant dix ou douze jours, après lesquels Monsieur sera purgé, avec la même précaution ci-devant observée, pour passer ensuite à l'usage de l'eau de Cransac, pendant dix jours deux pintes chaque jour, le matin au réveil par gobelets de demi-septier chaque, chauffé au bain-marie. Si l'eau minerale ne passoit pas assez aisément, on en aideroit la distribution, en faisant fondre dans chacun des deux premiers verres, deux gros de sel de Seignette: mais on n'employera ce moyen que dans le cas de nécessité indispensable, purger le Malade, en finissant les eaux, comme avant de les avoir commencé.

Ensuite Monsieur prendra pendant un mois, matin & soir, chaque fois un gros de l'opiat suivant.

Prenez extrait de fumeterre, de chamœdrys, de gentiane & de *trifolium fibrinum*, de chaque demi-once, poudre de Guttete, trois gros, sel sédatif, deux

ſcrupules, ſémence de pourpier, deux gros; ſoit fait opiat ſelon l'art.

Immédiatement après chaque doſe de l'opiat, Monſieur prendra un verre de décoction légére de creſſon d'eau & de cochlearia.

Après avoir pratiqué ces remedes, ſécondés d'un regime exact, que la ſageſſe de Meſſieurs les Médecins ordinaires ſçaura régler, le Conſeil ſouſſigné propoſe le petit lait de chevre, chalibé, pris matin & ſoir & continué aſſez long-tems, pour faire eſperer un ſuccès heureux du lait de vache tenté de même, deux fois le jour.

Déliberé, &c. à Paris ce 18 Août 1739. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XV.

Tumeurs fiſtuleuſes à l'anus, & dévoiement continuel à la ſuite d'une dyſenterie opiniâtre.

IL y a dix-huit mois ou environ que le Malade s'eſt plaint de douleurs aiguës dans la région umbilicale, & lui

parut comme une dysenterie, de quoi il a été traité par ordre de Médecin; la suite a toujours été des douleurs aigues dans l'intestin *Rectum*; & depuis ce traitement, il a eu toujours le dévoiement par bas, & par fois a rendu beaucoup de sang coagulé & de differentes couleurs, exhalans de mauvaises odeurs; ce qui a fait penser que cela étoit causé par une dilatation des vaisseaux collateraux & des vaisseaux hémorroïdaux; on a fait pendant longtems des injections avec les eaux vulneraires & le baume du Commandeur de Berne; ce qui a resserré le Malade pendant 12 ou 15 jours, après quoi il a paru à la partie inférieure du coccix une tumeur qui a abscedé, où est restée une fistule complette, par signes sensuels & rationels, & qui est à présent compliquée, par trois tumeurs qui remplissent toute la cavité de l'anus, de la grosseur de trois marons: ces excroissances sont très-dures & chancreuses; d'elles ou de l'intestin, sortent des sérosités rousses & âcres.

Le Malade est âgé de 60 ans ou environ, de bonne constitution, d'un tempérament ci-devant fort, robuste

& vigoureux, il ne lui a paru que quelques accès de fievre causée par ces accidens, il boit & mange bien & n'a aucun organe dépravé : mais il a toujours une très-grande foiblesse dans toutes les extremités inférieures; depuis 15 jours a paru au Malade une dépravation d'esprit, eu égard au dévoiement continuel; on prie la personne à qui ce présent Mémoire sera présenté, de répondre théoriquement & par pratique; le Malade use actuellement d'un petit breuvage qu'il prend tous les matins depuis quatre jours, composé de six jaunes d'œufs, six onces d'eau rose, & autant de plantin, le tout bien mêlé, desquelles quantités on fait trois prises pour trois matins, & deux heures après le Malade prend un bouillon.

REPONSE A L'EXPOSE.

QUelque peu instructif que soit le Mémoire qui nous a été communiqué, nous ne pouvons nous écarter de la vraye méthode convenable dans la fâcheuse circonstance pour laquelle on nous consulte.

Il eût été à la vérité plus exact, d'observer la situation des visceres du bas ventre, & surtout du foye, dont l'obstruction doit être plus ou moins considérablement sensible ; la qualité des urines, le regime qu'a gardé le Malade, & les remedes qu'on a pratiqués. Cependant le défaut de ces attentions n'empêche pas de décider, quant aux causes des accidens présens, & aux moyens capables de les détruire.

La dysenterie dont Monsieur a été attaqué, il y a dix-huit mois, & dont il n'a pû être guéri depuis ce tems, peut reconnoître, pour premiere cause, un vice de digestions procuré par le mauvais choix des alimens, ou par des contentions & peines d'esprit, propres à troubler les coctions, & par conséquent à produire un chile crud, grossier, dont la mauvaise qualité a pû occasionner des agacemens au canal intestinal, & les sucs dégenerés de leur qualité légitime, ont dû entretenir des irritations, qui ont favorisé l'état inflammatoire, qui n'a pas cédé aux remedes qu'on a sans doute sagement administrés ; l'engorgement des vaisseaux procuré par la stase du sang, a déterminé nécessairement une

conſtriction ſpaſtique dans les ſolides; & les déjections, non ſeulement ſanguinolentes, mais même ſanglantes, n'ont pû ſe terminer que par une ſuppuration fœtide, dont la durée a multiplié les dépôts, & appauvri ſuffiſamment les liqueurs, pour réduire le Malade à une extrême foibleſſe, & à ce que le Mémoire appelle dépravation d'eſprit : *dolores circa umbilicum cum palpitatione, mentis quidem alienatæ ſignificationem quamdam præbent.* Hipp. Sent. 36. præd. lib. 17. Et les douleurs aiguës dont on a dit que Monſieur a toujours été fatigué depuis la naiſſance de ſa maladie, devoient être regardées comme préliminaires de la ſuppuration qui a ſuccedé. *Ex diuturno partium, quæ ad ventrem attinent dolore, ſuppuratio.* Hipp. aphor. 22. ſect. 7.

Dans la conjoncture préſente, il faut que la Médecine & la Chirurgie réuniſſent les moyens les plus promtement utiles; & ſans leur ſecours mutuel, on ſeroit bien-tôt hors d'état d'arrêter un progrès, dont on eſt peut-être plus redevable au vice des liqueurs, qu'à l'inſuffiſance de la pratique gardée juſqu'à préſent; c'eſt pourquoi nous ſommes

d'avis que dans la ſuppoſition de fiſtule ou d'abcès fiſtuleux, on faſſe l'operation convenable, après les préparations ordinaires, ſi elles n'ont pas été ſuffiſamment faites; & ſi les tumeurs ne demandent pas l'operation deſtinée à la fiſtule, qu'on les ouvre ſelon l'art, & ſans un faux ménagement pour la ſenſibilité du Malade, ſi les forces & la nature du mal l'exigent: mais il eſt indiſpenſable de ſeconder cette démarche, par les remedes intérieurs, & par un régime approprié; il eſt vrai que le dévoyement dont Monſieur ſe trouve continuellement affoibli, devient une eſpece d'obſtacle aux meſures que nous indiquons: mais comme il eſt entretenu par une irritation purulente qui ne peut être arrêtée que par ſon iſſue parfaite, l'indication paroît devoir l'emporter ſur la contre-indication, quant à l'operation néceſſaire dans le cas de fiſtule; car dans la ſuppoſition d'une ſimple ouverture d'abcès, notre ſentiment ne peut admettre de retard.

Le regime doit conſiſter à prendre des bouillons de trois heures en trois heures, compoſés pour chaque jour de deux livres de tranche de bœuf, la moi-

tié d'un chapon & la moitié d'un cœur de veau, dans chaque bouillon délayer une bonne cuillerée de crême de ris.

La boisson ordinaire sera faite avec rasure de corne de cerf & celle d'yvoire, de chaque trois gros, dans un nouet; une once de ris, le tout bouilli dans deux pintes d'eau réduites à trois chopines : dans la colature délayer une once & demie de syrop de lierre terrestre.

Monsieur prendra chaque jour trois bols, chacun composé de dix grains d'extrait d'écorce du Perou & de quinze grains de *diascordium* à trois heures de distance l'un de l'autre, un bouillon entre chaque; il faut observer que nous proposons ici l'écorce du Perou, plûtôt comme un remede destiné à corriger la mauvaise qualité des fluides, que comme un febrifuge simple; & que son usage devient un puissant vulneraire, non seulement dans toute suppuration, mais encore lorsqu'on peut appréhender une corruption plus dangereuse.

Lorsque la cure des abcès sera heureusement terminée, nous sommes d'avis que le Malade prenne le lait de chevre pour seule nourriture, sans mélange

d'autres alimens, & qu'il continue cet usage assez long-tems pour juger qu'on ait totalement changé la nature des liqueurs, & réparé le Malade de son dépouillement actuel de parties principes.

Déliberé, &c. à Paris ce 8 Janvier 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XVI.

Obstruction au Foye.

MAdame . . . . âgée de 40 ans d'une complexion fort replete, attaquée d'un mal d'estomach, qui la tient très-vivement depuis cinq jours, souffrant de même d'une douleur à l'hypocondre droit qui dénote une inflammation au foye. La même douleur se fait ressentir jusqu'à la partie moyenne de l'omoplate du même côté; il est bon, Monsieur, de vous observer, que quand les douleurs sont dans leur plus grand progrès, il apparoît une enflure dans toute la région de l'estomach, de même que dans toutes les

parties nommées ci-dessus, il lui paroît même de ressentir quelque chose qui se remue dans ces momens-là, ce que j'attribue, la quantité de cet effet, à des vents & glaires, comme j'aurai l'honneur de vous observer; parce que quand elle se retourne d'un côté ou d'autre, ou qu'elle marche quelque peu, elle souffre beaucoup plus jusqu'à ce qu'elle ait demeuré un moment tranquille, & pour cet effet la Malade a usé de quelques lavemens ensuite, où présidoient des purgatifs qui ont été composés de fondans & apéritifs : & ensuite on l'a repurgée avec la rhubarbe & la poudre cornachine : & depuis elle a usé de rhubarbe seule infusée dans le vin avec l'anis, qui a produit autant d'effet que l'on en pouvoit esperer; attendu qu'elle s'est trouvée très-soulagée : mais les suites n'ont pas été longues, les douleurs l'ayant prise comme auparavant avec des douleurs par tout le corps, ce qui m'a déterminé avec un poulx tendu, à lui ouvrir la veine du pied, quoiqu'il y ait très-peu de forces, que ses régles périodiques ayent paru à la maniere accoutumée, ensuite de quoi est survenu un vomissement

naturel, que l'on a aidé par le moyen du Kermès, lequel lui a fait vomir des glaires larges comme un petit écu : voilà Monsieur, à quoi j'en suis ; il me reste de me dire, plus que personne, avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, P...

REPONSE A L'EXPOSE'.

SUr l'Exposé qui nous a été fait de la maladie de Madame ...... Nous jugeons que le foye est le viscere essentiellement affecté, sinon par inflammation, au moins par une obstruction considerable ; quant à l'inflammation, elle paroît d'autant moins marquée, qu'il n'est fait aucune observation de fievre violente ; & si on y parle de douleur à cette partie, l'on dit en même-tems qu'elle est susceptible de remission & d'augmentation, au lieu que dans la véritable inflammation, le progrès de douleur augmente sensiblement ; d'ailleurs la qualité des remedes pratiqués, tant des purgatifs, telle qu'est la

poudre *de tribus*; & des stimulans, comme le Kermes mineral, confirme l'idée qu'on doit avoir d'une simple obstruction, puisque dans la supposition d'un foye enflammé, ces évacuans auroient irrité les symptômes; & si dans le détail qui nous est communiqué, l'on remarque que la région de l'estomach & tout l'abdomen sont quelquefois interessés; cette circonstance ne caractérise pas plus particulierement la maladie, puisqu'elle est commune à l'inflammation & à l'obstruction du foye.

Quelque idée qu'on se forme de l'état de Madame, on doit travailler avec une égale attention à fixer son progrès, & à détruire ses causes, parce que tous ces accidens, ou désignent une maladie grave, actuelle, ou l'annoncent : *at inflammatione tentata (præcordia) aut inæqualiter affecta, aut dolore vexata, non contemnendæ ægritudinis, notas præ se ferunt.* Hypp. Sentent. 279. Coac. Et quoiqu'en général toute obstruction de foye soit une maladie d'une très-longue durée, elle entraine avec elle une infinité de maux, dont la fin est presque toujours funeste : *obstructio hepatis nisi cito, penitusque tollatur, infinita mala*

inferre consuevit ; nempè humorum putredines, febres, inflammationes, alvi fluxus, varios diuturnos & vehementes, &c. Laz. River. prax. Medic. lib. XI. cap. 3.

Pour remplir utilement les indications, nous les devons tirer non seulement de la complexion (dit-on) replete de la Malade, mais encore de la qualité & de l'abondance des matieres glaireuses qu'elle évacue naturellement, & du succès des remedes qui en sollicitent l'issue par le vomissement ; la plénitude & la disposition inflammatoire, exigent la saignée ; la quantité, & la consistence visqueuse des humeurs, demande l'usage des incisifs & des purgatifs appropriés : *jam vero obstructionem ipsarum (artium) alia est quæ ex abundantia, alia quæ ex qualitate succorum, scilicet qui aut lenti aut crassi sunt, incidit. Præfertur autem inter remedia in ea quam copia facit, sanguinis missio ; in ea quæ ex humoris qualitate consistit attenuantium usus.* Galen. X. Meth. cap. 2. Et ce sentiment que dictent les authorités les plus respectables, est confirmé par une expérience toujours heureuse, *quos derepente absque febre præcordiorum, aut oris ventriculi dolor, aut crurum & inferio-*

rum partium, affligit, alvuſque intumeſcit, venæ ſectio aut alvi fluxus ſolutionem affert. Hypp. Sentent. 294. Coac.

Nous ſommes donc d'avis que Madame ſoit ſaignée du bras, & que cette ſaignée ſoit repetée ſelon le beſoin, à moins qu'une ſuppreſſion ou retard des régles, demandaſſent une ſaignée du pied après celle bu bras.

Enſuite, Madame prendra pendant huit jours les quatre doſes ſuivantes, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon entre chaque.

Prenez feuilles de ſcolopendre, de creſſon de fontaine, de chicorée, de chaque une petite poignée, chamœdris & petite centaurée, de chaque deux fortes pincées, racine de grande chelidoine une once, racine d'*Enula campana* trois gros, follicules de ſené deux gros, la moëlle & les pepins de trois onces de caſſe en bâton; faites bouillir légerement dans une pinte d'eau, meſure de Paris: dans la colature, faites fondre deux gros de crême de tartre, & délayez une once de ſyrop des cinq racines apéritives: partagez le tout en quatre doſes, qui ſeront données chauffées au bain-marie dans la régle preſcrite.

Si le ventre n'eſt pas ſuffiſamment libre, on ſera fondre de trois jours l'un dans la premiere doſe, deux onces de manne.

Pendant cet uſage la boiſſon ordinaire ſera faite avec un poulet écorché, vuidé, dont on ôtera les extrémités, & dans le corps duquel on mettra une once de graine de melon, groſſierement concaſſée, le tout réduit dans cinq chopines d'eau réduites à trois chopines, & Madame ne prendra que des bouillons de trois heures en trois heures, compoſés pour chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf & un poulet.

Après ces préparations, Madame ſera purgée avec un minoratif, compoſé de la décoction de deux gros de follicules; la moelle & les pepins de ſix onces de caſſe en bâton, bouillis dans une chopine d'eau, y faire fondre deux onces de manne, dans la colature faire fondre un gros de ſel végetal; pour deux doſes, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Le ſurlendemain de cette purgation, Madame commencera l'uſage des eaux

de Cranſac qu'elle continuera pendant dix jours, deux pintes chaque jour le matin à ſon reveil, par gobelets de demi-ſeptier chaque, chauffés au bain-marie à un quart d'heure de diſtance l'un de l'autre; elle les prendra d'abord ſans addition de ſel; & ſi elles ne paſſoient pas aſſez facilement, on ajouteroit chaque jour ſur la premiere pinte, ou de deux jours l'un, un paquet de ſel de Seignette, c'eſt-à-dire, un quart de paquet, ſur chacun des quatre premiers verres, ou un demi paquet ſeulement, ſelon le beſoin; cet uſage ſera terminé par une purgation ſimple qui ſera repetée trois fois, à trois jours de diſtance l'une de l'autre.

Enſuite, Madame prendra pendant quinze jours le bouillon ſuivant le matin à jeûn.

Prenez une demi-livre de rouelle de veau: faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire, un quart d'heure avant d'ôter du feu; jettez-y une once de racine de patience ſauvage, & deux gros de racine d'*Enula campana*, un nouet d'une once de limaille de fer, tirez enſuite au clair.

Alors on nous informera du ſuccès des remedes, afin de placer ceux que la ſaiſon rendra plus efficaces, en cas qu'il y eût encore quelque choſe à deſirer pour aſſurer une guériſon radicale.

Déliberé, &c. à Paris ce 16 Fevrier 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XVII.

Amertume de bouche, péſanteur de tête, friſſons intérieurs, diminution de régles, difficulté de parler, avec engourdiſſement d'un bras.

PRemierement, il eſt à obſerver que depuis que Madame a pris le lait d'aneſſe en 1738, les grands feux de poitrine, & l'appetit dévorant dont elle étoit journellement incommodée, & qui l'obligeoient de manger ſi ſouvent, & même quelquefois la nuit, ſont conſiderablement diminués; on peut ajouter même que ſon temperament s'eſt

s'eſt fortifié depuis ce tems-là ayant pris de l'embonpoint.

L'incommodité qui lui reſte aujourd'hui eſt une plénitude d'eſtomach à laquelle il faut remedier tous les deux ou trois mois ; cette plénitude conſiſte en glaires & bile, que les Médecins ordinaires n'ont pas la force de chaſſer, paſſant par deſſus, comme l'eau ſur la toile cirée, elles dégagent le ventre, & laiſſent toujours la même plénitude d'eſtomach, qui occaſione des amertumes de bouche & des humeurs épaiſſes qui montent continuellement à la gorge & cauſent une péſanteur de tête avec un vermillon au viſage.

Malgré les purgations priſes trois ou quatre fois l'année, l'eſtomach de Madame vient à un point de plénitude, qu'on eſt forcé d'avoir recours aux vomitifs qui fatiguent infiniment, & qui ne déracinent pas la cauſe du mal ; elle les a cependant pris deux fois en quinze jours ; ils ont fait ſortir de ſon eſtomach une quantité prodigieuſe de glaires & de bile, mais beaucoup plus de glaire que de bile.

A ces évacuations, Madame s'eſt ſentie fort ſoulagée : mais la cauſe a

toujours ſubſiſté. Croyant la détruire entierement, elle a uſé de la ptiſane royale pendant trois jours deux verres chaque jour ; cette ptiſane n'ayant pas eu l'effet qu'on en attendoit, on a eu recours aux pillules angéliques, qui ont eu leur effet ordinaire ; mais les levains ſubſiſtans toujours, on a encore eu recours aux pillules carabées ; tous ces differens remedes pris ſucceſſivement depuis trois mois, n'ont fait que diminuer la cauſe ſans la détruire.

Voyant que l'eſtomach de Madame n'avoit aucun débouché malgré tous les remedes qu'on employoit, & qu'elle ne crachoit & ne mouchoit que très-peu, l'on s'eſt imaginé que le tabac a mâcher pourroit procurer cette débouche : la Malade en a uſé pendant ſept à huit jours ſeulement, ce qui lui a cauſé une fonte ſi conſiderable, qu'elle ne ceſſe point depuis deux mois de cracher des glaires épaiſſes, qu'elle tire avec peine de ſon eſtomach ; cela arrive même quelquefois la nuit, ce qui l'empêche de dormir.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant, eſt que cette abondante évacuation, ne vuide pas l'eſtomach, qui ſemble tou-

jours être plein d'eau & froid comme un marbre ; ce qui trouble la digestion, & cause de tems en tems, & sur tout la nuit, des frissons intérieurs qui se répandent par tout le corps.

Cela a fait une telle métamorphose dans le tempérament de Madame, qu'il y a deux mois elle ne souffroit qu'avec peine une teinture de vin dans un grand gobelet d'eau, pour sa boisson ; aujourd'hui elle boit très-souvent son vin pur, & le meilleur n'est pas trop fort pour réchauffer son estomach, où il lui semble avoir toujours un petit étang glacé. Elle est obligée tous les soirs de prendre en se couchant un verre de vin pur & un peu de vin d'alicante.

Depuis ces crachemens Madame a été saignée deux fois au bras, & purgée avec la manne, rhubarbe & les tamarins ; après cette purgation elle a passé quelques jours où elle crachoit moins ; mais la plénitude d'estomach, & les aigreurs avec l'amertume de bouche, ont toujours été les mêmes, & n'ont point cessé malgré la purgation.

Il reste dans l'estomach de Madame une pésanteur qui lui fait croire qu'il y a un levain qui fait tourner en mauvais

chile, une partie des alimens qu'elle prend : cependant ſon embonpoint & ſes couleurs ſe ſoutiennent à l'ordinaire.

Elle uſe depuis quelques jours d'eau de Sauge infuſée, qu'elle prend tous les matins en forme de Thé. Elle ne s'eſt pas encore apperçûe que ce nouveau remede lui ait procuré aucun ſoulagement.

Il eſt encore à obſerver que ſes urines ſont extrémement épaiſſes & boueuſes.

A l'égard des maladies de ſon ſexe, elles viennent aſſez régulierement, mais en petite quantité.

Madame eſt encore ſujette à une péſanteur ſur le bras gauche, qui occaſionne un engourdiſſement juſqu'au bout des doigts, & dans le même tems elle ſe ſent la langue fort épaiſſe & fourmillante ; auquel cas on employe la ſaignée du pied, dont elle eſt fort ſoulagée, ce qui prouve que cette incommodité vient de l'abondance d'un ſang épais qui ne circule pas aiſément.

L'on demande de quel côté il faut faire cette ſaignée, ſi c'eſt ſur la partie affligée, c'eſt-à-dire, du côté gauche, pour le bras ou pour le pied, ou de l'autre côté.

Ce dernier accident n'arrive pas souvent.

L'on demande si l'usage de la thériaque conviendroit pour la situation où est Madame.

L'on demande enfin si l'usage du Caffé ne seroit point nécessaire à Madame pour rendre son sang plus fluide, étant d'ailleurs assez replete ; son âge est de trente ans.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUelque compliquée que soit la maladie pour laquelle nous sommes consultés, elle reconnoît une même cause générale, & l'estomach paroît plus particulierement affecté, que les autres visceres, parce que le vice des digestions détermine principalement, & nécessairement tous les differens symptômes dont Madame est fréquemment attaquée, tels que sont les amertumes de bouche, la pésanteur de tête, les frissons intérieurs & universels, la diminution des régles, & l'engourdissement au bras, accompagné d'une difficulté de parler.

La conduite qu'a gardée Monſieur le Médecin ordinaire, marque aſſez l'idée juſte qu'il s'eſt formée de l'état de Madame, qui ne peut attribuer ſa maladie à aucun dérangement dans ſon régime, mais à des inquiétudes & des chagrins qui ont ſubſiſté pendant aſſez de tems pour dépraver les ſucs & troubler les coctions, qui n'ont fourni qu'un chile groſſier propre à communiquer un épaiſſiſſement aux liqueurs, tant ſanguines que lymphatiques & bileuſes; celui de la liqueur gaſtrique qui doit ſuinter continuellement de la tunique veloutée de l'eſtomach, non ſeulement en diminuoit la quantité légitime, mais rendoit ſa pénétration moins active, & par conſéquent inſuffiſante pour la digeſtion; & la conſiſtence viſqueuſe des autres fluides a de même ralenti leur ſécrétion & leur diſtribution.

C'eſt par cette raiſon que les urines ſont extrêmement épaiſſes & boueuſes, & que la bile ſe ſéparant difficilement dans le foye, forme un embarras ſourd, dans les grains glanduleux qui en ſont les vrais filtres.

La méthode convenable dans cette circonſtance doit donc tendre à atté-

nuer, & diviser des molecules infiniment grossieres, pour lever par-là differens embarras formés, & à diminuer une pression que souffrent dans leur principe les nerfs de la moëlle de l'épine, dans lesquels l'irradiation des esprits extrêmement gênée, nécessite la même langueur dans les nerfs brachiaux, & l'engourdissement avec pésanteur au bras : mais il faut beaucoup d'attention dans le choix des remedes; & si la ténacité de l'humeur glaireuse & bileuse de l'estomach demande quelquefois l'usage des Emetiques, *vomitio maximè est innoxia quæ pituita & bile permixta est, dum ne admodum copiosa sit.* Hipp. Sentent. 556. Coac. Leur action procure souvent un ébranlement convulsif, lorsqu'elle ne détruit pas la cause. *Crebro repetentes iisdem perseverantibus, casibus vomitiones ...... tremulos ægros faciunt.* Sentent. 571. Coac.

Entre les évacuans indiqués, le Conseil est d'avis qu'on commence par la saignée du pied proportionnée aux forces de Madame & à la plénitude des vaisseaux : & que deux jours après on la purge avec un minoratif composé de la décoction d'une poignée de feuilles

de chicorée, de la moëlle & des pepins de six onces de casse bouillis légerement dans une chopine d'eau, y faire fondre deux onces & demie de manne; dans la colature faire fondre un gros de sel végetal : pour deux doses, à trois heures de distance l'une de l'autre un bouillon une heure & demie après chaque dose.

Le lendemain Madame commencera l'usage du bouillon suivant.

Prenez une demie livre de rouelle de veau, faites bouillir dans suffisante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire, un demi quart d'heure avant de l'ôter du feu, jettez-y feuilles de scolopendre, de chicorée & de cresson chaque une poignée, racines de patience sauvage, coupées par tranche une once; dans la colature ajoûtez un gros de tartre martial soluble. Madame continuera pendant quinze jours après lesquels elle sera purgée, comme il est ci-dessus prescrit.

Ensuite on placera utilement les eaux minérales dont nous abandonnons le choix à la sagesse de Monsieur le Médecin ordinaire qui voudra bien observer, si les engourdissemens de bras,

avec embarras de la langue ſont véritablement menaces de paralyſie, ou plûtôt accidens vaporeux caractériſés par d'autres circonſtances de même nature; parce que dans la premiere ſuppoſition nous donnerions la préference aux eaux de Balaruc, comme plus propres à lever promptement les obſtructions, & plus convenables dans les cas de relâchement; au lieu que dans un état de vapeurs convulſives, on tireroit plus de ſuccès des eaux de Cranſac, que Madame prendroit pendant dix ou douze jours, à la quantité de deux pintes chaque jour dans la régle ordinaire, & avec attention de les rendre actives, par l'addition d'un ſel tel qu'eſt celui de la Rochelle, ſi elles ne paſſoient pas ſuffiſamment ſans cette précaution, qui eſt rarement néceſſaire.

Pendant l'uſage des remedes ordonnés, Madame gardera un régime exact, vivra de viandes blanches, & s'interdira toute liqueur ſpiritueuſe, le vin pur aux repas & le caffé, tout fruit cuit ou crud, légumes & laitage: elle voudra bien nous inſtruire de ſa ſituation après avoir ſuivi la régle que nous lui fixons, afin de pouvoir lui conſeiller les ſecours

qu'une saison douce rendra plus avantageux *.

Déliberé, &c. à Paris ce 17. Fevrier 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XVIII.

Fievre double tierce continue; Expectoration abondante, Rhumes fréquens, &c.

LA personne pour laquelle on souhaite consulter la maladie, est un Gentil-Homme de Province, âgé de quarante-six ans, de temperament sanguin & bilieux, assez vif & échauffé, aîné d'un frere jumeau, dont la ressemblance étoit parfaite, tant dans les traits du visage, du corps, que du temperament. Ce second né peut être d'une santé assez parfaite, aussi bien que son aîné, pendant toute la jeunesse jusqu'à 29 ou 30 ans que son temperament dégenera par une hémorrogie que lui

* Voyez la consultation du 28. Mai & la réponse, & celle du 1. Juin & la réponse.

causa un effort qu'il fit à la chasse en voulant suivre à pied une meute qui forçoit un lievre : cette hémorrogie lui causa une maladie des plus violentes, & dont il pensa mourir ; cependant il se rétablit, & vécut jusqu'à l'âge de trente-six ans, toujours sujet de tems à autre, à un crachement de sang qui insensiblement dégenera en pulmonie, dont il mourut : Monsieur son frere aîné fut d'autant plus touché de cette perte, qu'il craignit qu'étant de même complexion, & ayant été tous deux issus & conçus ensemble & élevés également, il ne devînt attaqué de la même maladie. Cette crainte lui causa peu de tems après une fievre lente qu'il garda pendant deux ou trois mois, qui se dissipa peu à peu sans l'usage d'aucun remede, & il parut jouir d'une bonne santé pendant deux à trois ans.

Depuis ce tems il est devenu sujet à une pituite dont l'âcreté qui en couloit lui causoit un enrouement avec une douleur de gorge presque continuelle, & qui se terminoit toujours en rhume sur la poitrine, qui étoit très-long & fâcheux, & qui se dissipoit pourtant par les grands ménagemens & précautions

les plus convenables à ſon temperament, qu'il obſervoit avec régularité ; on le mit même l'année derniere à l'uſage du lait d'âneſſe, après lui avoir fait prendre pendant près d'un mois des opiats adouciſſans, & après l'avoir purgé avant & après l'uſage du lait dont il uſa pendant cinq ſemaines, & dont il ſe trouva aſſez bien, & parut jouir d'une ſanté aſſez parfaite, & ayant vaqué à ſes affaires comme avant ce rhume.

Au mois de Septembre dernier, il fut attaqué d'une fievre double tierce, qui lui continua huit à dix jours, qui fut accompagnée de coliques, dont le ſiege étoit ſitué au deſſous du nombril, & ſe terminoit ſous les côtes, dont la douleur ſe faiſoit reſſentir lorſqu'on y portoit la main; il fit uſage de lavemens pendant tout ce tems, & fut purgé une fois légerement, & fit dans ces déjections beaucoup de glaires ſanglantes, il ſe trouva ſoulagé de ce petit remede, la fievre ceſſa, & ſes douleurs diminuerent peu à peu, & ſe porta aſſez-bien juſqu'à la fin de Janvier, où il eſt ſurvenu un rhume qui s'eſt accru à un point que la fievre ne le quitte pas depuis trois ſemaines, & ſe manifeſte da-

vantage tous les soirs, sans qu'il paroisse de tems déterminé, l'heure n'étant pas marquée par aucuns frissons ni autres symptômes ; ce qui fait juger que c'est une fievre putride jointe à la fievre habituelle accompagnée de toux & d'expectorations, les crachats étant abondans, dans l'ordinaire fluides, mais il en vient du fond des bronches, d'épais plus ou moins selon le séjour.

On craint une fluxion catharreuse, confirmée sur la poitrine, *catharrus ferinus qui sua acrimonia pulmonem exulcerat, & tabem inducit.* Il y a d'autant plus lieu de le craindre que Monsieur le Malade a depuis nombre d'années une grande disposition qui s'est toujours augmentée par les differens retours de ces rhumes ; & celui d'aujourd'hui étant plus violent, plus abondant, plus opiniâtre & plus rébelle par sa longueur, que ceux des précedentes années, la diagnose de cette maladie est très-évidente par la fâcheuse disposition du sujet & par sa cause.

La Prognose se propose élegamment par Celse [his verbis] *si ex capite in nares distillat humor leve est ; si in fauces pejus, si in pulmonem, pessimum.*

Enfin depuis quelques jours il paroît un peu de rémiſſion dans les accidens, quoiqu'il y ait un peu d'enflure aux jambes & toujours du degoût. Le ſommeil qui avoit ceſſé un peu eſt revenu, quoiqu'agité par beaucoup de rêves pénibles, accompagnés d'une petite ſueur ou moiteur toutes les nuits, qui ne vient qu'à la fin du ſommeil : les déjections ſont louables & point trop abondantes, ne differoient que peu de l'ordinaire, les urines ſont aſſez bonnes, dépoſant quelquefois, & claires pour l'ordinaire ; ſur tout celles qui viennent après le petit avis, y ayant un jour plus fâcheux que l'autre ; il n'a point paru de ſang dans les crachats, & il ne s'en eſt même jamais manifeſté dans les rhumes précedens.

On a mis en uſage dans les commencemens une eau de ris, la fievre ne s'eſt manifeſtée que depuis quinze jours, quoique le rhume ſoit commencé depuis près de deux mois & demi ; Monſieur le Malade a été purgé depuis que la fiévre eſt ſurvenue par un leger purgatif de deux onces de manne dans une infuſion de feuilles de capillaires : le remede opera aſſez bien & diminua l'op-

pression qui ne s'est presque pas fait ressentir jusqu'à ce jour. On continue de faire faire usage d'eau de ris, & d'un opiat adoucissant, où il n'entre pas de fébrifuge. Ce 6. Avril 1740.

R'EPONSE A L'EXPOSE'.

SI tous les symptômes dont parle l'Exposé concourent également à prouver une maladie qui affecte la poitrine, ils ne constatent cependant rien sur le degré d'impression qu'elle a fait sur le poulmon; il est vrai que des fontes & des rhumes fréquens accompagnés de toux plus ou moins laborieuse, ont dû affoiblir le ressort des vaisseaux tant sanguins que lymphatiques, en les disposant par là même à quelque espece de varicosité, & qu'il peut se former une suppuration sourde, dont l'issue ne deviendroit sensible qu'autant que le desordre soroit devenu extrême: mais d'un autre côté le caractere de fievre continue, qui subsiste à présent, dont le redoublement paroît plus fort de deux jours l'un, en présentant l'idée d'une fievre essentielle, diminue le préjugé

qu'on pourroit avoir d'une fiévre hectique produite ou par la formation du pus ou par son reflux dans la masse. Cependant la circonstance est assez grave pour réunir toutes ses attentions, parce que les douleurs de poitrine qui ne cédent pas plus aux évacuations par les crachats qu'aux remedes & au régime, menacent toujours de suppuration : *dolores in locis hujus modi (pulmonibus) qui neque ad expuitiones, neque ad venæ sectionem, aut victûs rationem desinunt, ad suppurationem tendunt.* Hipp. Sentent. 394. Coac.

Il ne paroît pas qu'on ait mis les forces du Malade à l'épreuve par beaucoup de remedes évacuans, puisqu'il n'est parlé dans le Mémoire que de potions purgatives composées de deux onces de manne, dans une infusion de capillaires, & d'un opiat adoucissant dans lequel il n'entre point de febrifuge : toute la méthode d'ailleurs a consisté en usage d'eau de ris, de lait d'ânesse & d'alimens doux, choisis : ainsi n'ayant pas à tirer nos indications du bon ou du mauvais succès des remedes, nous proposerons avec plus de sécurité ceux qui ont été obmis.

Nous sommes donc d'avis qu'on fasse incessamment la saignée du bras proportionnée aux forces du Malade, & qu'en cas de crainte de foiblesse, on saisisse le tems d'un redoublement, pour qu'elle soit plus heureusement pratiquée & plus facilement supportée : qu'ensuite on choisisse le tems de rémission pour placer un minoratif composé de la décoction de la moëlle & des pepins de six onces de casse en bâton, dans deux gobelets de petit lait, y faire fondre deux onces & demie de manne, passer & presser pour deux doses, qui seront données, à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque : si cependant le ventre étoit devenu trop libre, on substitueroit à cette boisson purgative une once & demie de manne fondue dans un gobelet d'eau chaude, y ajoûter une once de catholicum double pour une dose.

Ces préparations seront secondées ensuite par des aposemes composés de plantes bechiques, & de febrifuges de la maniere suivante.

Prenez feuilles de buglosse, de bourrache & de scolopendre, de chaque une

poignée, fleurs de mauve, de bouillon blanc & de violiers, de chaque deux pincées, Kinkina grossierement concassé six gros, faites bouillir très-légerement dans une forte pinte d'eau : tirez ensuite au clair pour en donner un gobelet chauffé de trois heures en trois heures, un bouillon entre chaque. Le succès de cet usage en fera régler la durée sur les observations faites par Monsieur le Médecin ordinaire.

Lorsqu'on aura obtenu les avantages que nous esperons de la méthode proposée, Monsieur prendra pendant quelque tems le petit lait bien clarifié, à la quantité d'une chopine chaque jour, en y ajoutant le sirop de violettes récemment fait, pour le disposer au lait d'ânesse pendant un mois; auquel même on feroit succeder selon le besoin le lait de vache pour seule nourriture : nous ne marquerons point les précautions differentes dont cet usage pourra ou devra être accompagné alors, parce qu'on ne les réglera que sur la situation de Monsieur le Malade.

Déliberé, &c. à Paris ce 11. Avril 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XIX.

Rhumatiſme, colique avec tenſion de ventre, perte d'appetit, douleurs de reins, urines ſanguinolentes, &c.

UN homme âgé de cinquante ans, fort épais, d'un temperament pituiteux & mélancolique, ſentit un rhumatiſme aſſez violent au mois d'Octobre 1739. au bras & à l'épaule gauche, & peu après un autre rhumatiſme au bras droit, depuis le coude juſqu'au poignet; cependant il ne ſe ménagea pas, & ſe trouva trois ou quatre fois au mois de Novembre & de Decembre; où pendant des ſemaines entieres, il chargea trop ſon eſtomach matin & ſoir; dans le mois de Decembre il ſentit des fourmillemens très-fréquens au bras gauche preſque tous les jours, & pluſieurs fois le jour, & enſuite des demangeaiſons aux deux bras, & ſur la fin de Decembre le rhumatiſme s'étendit ſur le col, de ſorte qu'il ne pouvoit le

plier ſans quelque douleur ; il traînoit ainſi quand le premier jour du grand froid ayant bien dîné la veille, mais point du tout ſoupé, il fut attaqué le matin d'une tenſion de ventre, qui ſe faiſoit ſentir principalement au nombril, avec une grande envie de vomir, qui fut ſans effet, le mal augmentant, on eût recours aux lavemens, qui enfin après plus de quinze jours le ſoulagerent : deux jours de diete le rétablirent ; mais le principe du mal ſubſiſtoit, de-là venoient certaines coliques au bas ventre, qui ne s'appaiſoient qu'après le repas, & le Malade avoit quelquefois une faim dévorante, ſans en mieux digerer, & commençoit deja à être conſtipé & plein, ce qui lui fit prendre deux gros de rhubarbe en poudre qui le ſoulagerent.

Peu après il fit un voyage où il ſoupa en maigre trop tard, & mangea & but plus qu'à ſon ordinaire de beaucoup, ce qui l'agita un peu la nuit. Depuis ce tems-là il ſe ſentit plus mal, & huit jours après ou quinze jours comme l'eſtomach apparemment digeroit difficilement, & que le bas ventre étoit depuis pluſieurs jours conſtipé, il

ſut agité toute la nuit de froid, de chaud, d'élevation de poux, comme s'il avoit eu la fiévre, ce qui continua enſuite en tous les repas ; & depuis il a toujours ſenti le bas ventre embarraſſé des vents qui ſortent par la bouche, & une conſtipation ſi forte, qu'il fallut le ſaigner & le mettre à l'uſage des lavemens purgatifs & d'un opiat compoſé de rhubarbe, Kinkina & ſel ammoniac, c'étoit le ſeul moyen de lâcher le ventre du Malade en faiſant ſortir des glaires fort épaiſſes, dont l'éjection affoibliſſoit, & pendant tout ce tems-là point de ſommeil utile, des vents qui occupoient la partie ombilicale & la tendoient, l'empêchoient de dormir.

Cependant ſe trouvant un peu ſoulagé par l'opiat, il ſe mit au maigre & au jeûne du Carême : mais peu de jours après les mêmes maux revinrent, & il eut même une foibleſſe dont il ſentoit le principe dans l'eſtomach, & perdit l'appétit. On le ſaigna, on lui fit prendre ſix grains d'émetique dans du ſenné & de l'agaric, & trois jours après on le purgea avec une autre médecine plus douce, le tout entremêlé de lavemens purgatifs ; le Malade a été fort évacué,

mais il lui eſt reſté ce qu'il avoit deja auparavant, des douleurs dans le bas ventre, une bouche ſéche & amere, même agitation après le repas, quelque leger qu'il ſoit, point d'appetit, & même une eſpece de peine à manger, ne le pouvant faire ſans une petite ſueur; cet accident commença le jour de la derniere médecine, les vents & les inſomnies ſont les mêmes, la conſtipation ne paroît pas la même, cependant il ne ſe vuide que par effort & comme de commande ſans en ſentir des envies, il eſt vrai que la tête eſt plus libre, & n'a plus certains embarras, & ces abſences, abſtractions & oublis qu'elle avoit auparavant, ni certaines petites convulſions aux levres & ailleurs, au viſage: mais elle n'eſt point en état de quelque tems d'une application ſerieuſe. Les affaires ſerieuſes ou embarraſſantes le fâchent, l'accablent, & il ne peut y penſer que ſuperficiellement: pendant tous ces accidens, les douleurs de rhumatiſme paroiſſent s'être concentrées, & s'être jettées ſur l'eſtomach ou ſur les inteſtins, & depuis les derniers remedes, ſur les hanches, ſur les cuiſſes, car tout le corps en eſt entrepris, quoique ſans douleurs aiguës.

Il y a long tems que le Malade est attaqué ; dès 1732. il sentit un piquotement & un poids à la poitrine, & de même en 1733. Il sentit aussi en 1739. que le vin blanc pur lui brûloit la poitrine en le bûvant, il fut aisé d'y remedier en bûvant beaucoup d'eau, mais aussi depuis ce tems-là peut-être a-t-il trop bû d'eau, en 1734. au mois de Juillet après bien des courses, des inquiétudes & des embarras, & des soupers trop tard & trop chargeans, ayant fait une grande journée à cheval, dans un tems fort chaud, il fut long-tems à rendre des urines sanguinolentes mêlées de glaires. Cela cessa au bout de trois ou quatre mois, de sorte que cependant encore quelquefois après quelques fatigues à pied & à cheval, cela revient pour une fois ou deux ; cet accident cessant, il resta toujours un mal de reins qui a duré & dure encore, mais avec des relaches. Le Malade au commencement du Carême en 1735. sentit une colique dans le bas ventre, qui ne se calmoit qu'après dîner, il eut ensuite une lenteur d'uriner. L'un & l'autre accident cessa par des ptisanes diurétiques, & par des aposemes.

Après cela ſurvint un point de côté ſemblable à la colique néphretique du côté droit, ſur lequel le Malade ſe couche ordinairement; cela lui a continué avec des douleurs très-grandes pendant deux ans; à la fin de 1735. il fut encore ſaiſi d'une barre au bas ventre & d'un mal de reins redoublé, de ſorte qu'il avoit une ceinture autour du corps, qui l'empêchoit de ſe lever ſans quelque peine à ſe redreſſer, cela dura aſſez long-tems, & à cet accident ſe joignit au Printems 1736. la colique au bas ventre avec une bouche pleine de bile, ce qui continua. Enfin au mois de Mai 1737. le Malade ſe ſentant plein, gonflé, plein de douleurs de colique, ſentant ſes maux de reins, & même des convulſions aux levres de tems en tems, uſa pendant trois ſemaines d'une ptiſane ſudorifique, compoſée de pluſieurs drogues infuſées en vain blanc vieux, & de deux jours l'un il joignoit du mercure doux. Ce remede le dégagea & diminua même le point de côté, mais les glaires épaiſſes n'étant pas encore tout-à-fait évacuées, quoiqu'il en eût jetté une quantité très-grande, le mal ne ceſſa tout-à-fait, & le point de néphrétique ou

ou ſemblable à la néphrétique, ne diſparut qu'après un debord de bile verte arrivé par hazard; les même coliques revinrent encore au Printems 1738. mais moins fortes, & elles furent calmées par la même ptiſanne priſe ſeulement deux fois pendant ſix ou huit jours; en 1739. au mois d'Avril les mêmes coliques revinrent, & furent ſuivies d'une fievre-tierce : tout fut guéri par deux purgations qui évacuerent les glaires & peu de bile; le reſte de l'année 1739. il s'eſt éveillé fort ſouvent avec une bouche ſéche & certaines inquiétudes aiguës.

Tout ce tems-là de maladie & antérieurement, le Malade ne s'eſt guéres ménagé, ſes travaux de corps conſiderables par les courſes, lui donnoient de l'appetit, qu'il a trop ſuivi : les compagnies l'ont obligé ſouvent de tenir table long-tems, & toujours ſans y prendre plaiſir; le travail du cabinet a été long & fatiguant, ſes occupations pénibles & inquiétantes, chagrinantes, embaraſſantes; il ſe chagrine aſſez naturellement; & il ne ſe porte jamais mieux que dans le mouvement; il a été pluſieurs années, que toutes les nuits, ſur-tout

en Eté, il ſuoit du buſte & de toute la tête, ce qui le ſoulageoit beaucoup; mais cela a ceſſé depuis un an ou deux.

Voici ce que penſent les Médecins du Pays.

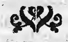
Les ſuſdits accidens de 1740. continuans, ſçavoir les digeſtions imparfaites, les vents qui ſe font ſentir tant dans les inteſtins que dans l'eſtomach, pluſieurs autres accidens bizarres, comme ces agitations de poulx après le repas, ces inquiétudes, ces inſomnies, ces laſſitudes, qui plongent le Malade dans un état de péſanteur, juſqu'au point de l'allarmer, tout cela fait caractériſer la maladie de *vapeurs*, dont la confirmation la caractériſeroit de maladie hypocondriaque.

Comme cette maladie provient toujours de ſucs épais & groſſiers, qui rendent les digeſtions imparfaites, d'où ſuivent les ſuſdits accidens; pour y obvier, après qu'on a fait les ſuſdits remedes de purgation, ils conſeillent à préſent la ſaignée du pied, même dans la ſuite l'application de quelques ſangſues au ſiege; les ptiſannes apéritives & délayantes; ou apoſemes qu'on rendroit de tems en tems laxatifs, le tout pour

détendre les vaiſſeaux du bas-ventre, rendre au ſang & à la lymphe ſa fluidité, & dans la ſuite reprendre l'uſage des ptiſannes ſudorifiques, qui dans la belle ſaiſon ſeroit ſuivi des eaux minérales de Vichy, ſi les douleurs de rhumatiſme ſubſiſtent, ou celles de Forges en cas d'embarras du bas-ventre.

On conſeille de joindre à cela une grande tranquillité d'eſprit & de corps touchant les choſes ſérieuſes & applicantes, l'uſage des bons alimens & de facile digeſtion, les amuſemens & bonnes compagnies, & d'éviter la vie ſédentaire, montant de tems en tems à cheval.

Il eſt à obſerver que dans les dernieres purgations, ainſi que depuis quelques apoſemes autrefois pris, on a mis du Kinkina qui n'a pas empêché les gonflemens d'eſtomach, ce qui fait pencher pour quelque opiat ſtomachique & apéritif après les ptiſannes ſudorifiques.



RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUelque compliquée que paroiſſe la maladie pour laquelle nous ſommes conſultés, on y reconnoît toujours le même agent, malgré les differentes formes ſous leſquelles il ſe préſente; l'état du Malade doit être regardé comme inflammatoire dans ſon origine, & devenu d'autant plus intereſſant, que des ſpaſmes habituels affectent des parties deſtinées à des évacuations les plus ſalutaires, telles que ſont les reins & la veſſie : *Majora ſunt damna, quæ perniciales ſpaſmi locis quæ ſaluberrimis excretionibus vacant firmius inhæreſcentes, intentant.* Frid. Hoffman. Medic. rat. Syſtem. tom. 3. Section. 1. cap. 4. parag. 22. On trouve aiſément la cauſe de tous les ſymptômes dont parle l'Expoſé tant dans le régime qu'a gardé le Malade, que dans les contentions d'eſprit auſquelles il a été obligé de ſe livrer : l'un n'a dû produire qu'un chile crud, groſſier & indigeſte, capable de diſpoſer les liqueurs à l'épaiſſiſſement ; les autres par une diſſipation

continuelle des parties balsamiques & spiritueuses, ont donné lieu au dévelopement des sels propres à procurer des contractions spasmodiques tant aux parties nerveuses que membraneuses & tendineuses, lesquelles ont par conséquent nécessité quelquefois les mouvemens convulsifs qui ont été observés ; il faut donc comprendre que le vice des fluides se trouve tant du côté de leur consistance que de celui de leur qualité : c'est pourquoi la méthode curative doit tendre à restituer la fluidité & la douceur légitime aux liqueurs : & quelqu'affinité que paroissent avoir les accidens, avec ce que Messieurs les Médecins du lieu appellent *vapeurs*, il ne faut l'entendre avec eux qu'autant que des contractions spasmodiques formées dans les tuyaux destinés à la perspiration, en diminuant ce secours, ont déterminé cette maladie chronique appellée *vapeur* par la varieté des accidens : *Deinde quod eadem superficiales tubulorum in cute stricturæ liberam perspirationem sufflaminantes, ad fomitem chronicarum passionum ...... multum conferant.* Frid. Hoffmann. loc. cit. Aussi ces Praticiens éclairés comprennent-ils avec l'aphorisme, l'utilité

des remedes également indiqués aux mélancoliques & aux néphretiques, en proposant l'application de quelques sangsues au siege : *Melancholicis & nephreticis hemorrhoïdes supervenientes bono sunt.* Hipp. lib. 6. Aphor. II. parce que ces évacuations diminuent le volume surabondant, & deviennent en même tems revulsives : ***Nam tum revellunt, tum evacuant sanguinem qui in vitio erat.*** Jo. Heurn. in Aphor. cit.

Pour remplir avec autant d'ordre que de succès les indications qui se présentent, nous sommes d'avis que Monsieur le Malade soit dispofé à la sollicitation d'une espece de flux hémorrhoïdal, par une saignée faite la veille au bras, à une quantité proportionnée à ses forces, & que deux jours après avoir obtenu une évacuation assez suffisante par l'application des sangsues, on place un minoratif composé de casse & de manne dans le petit lait en plusieurs verres dans la journée ; & qu'ensuite on passe au bain domestique l'eau mediocrement chauffée, deux heures chaque jour, le matin à son reveil, pendant dix ou douze jours, pour préparer utilement à l'action d'un lait convenable, tel qu'est celui

d'ânesse : *Lac asininum etiam confert.* Jo. Heurn. loc. cit.

Pendant tout ce tems le Malade ne vivra que de bouillons, potages, viandes blanches, & prendra pour boisson ordinaire, même à ses repas, l'eau de Forges transportée, comme ayant moins de force que sur le lieu ; cette méthode n'empêchera pas Monsieur, de prendre tous les jours le matin deux heures avant son dîner, quinze grains de poudre de Guttette mêlée dans une once d'eau distilée de betoine, & autant de celle de fleurs de Tillieul ; le lait d'ânesse sera continué pendant un mois, deux fois chaque jour, le soir en se mettant au lit, trois heures après un leger souper, & le matin au reveil, se purger avant de le commencer, & en le finissant, comme il a été ci-devant proposé.

Ensuite, lorsque la saison sera marquée par une chaleur suffisante, Monsieur ira prendre l'eau de Forges sur le lieu, pendant trois semaines ou un mois, selon leur plus ou moins d'action, afin d'achever de rendre aux fluides le véhicule dont ils sont dépourvûs, & aux solides l'élasticité légitime dont ils ont dégeneré.

Quelque avantage qu'ait reçu le Malade de cette boisson minérale, nous ne pouvons le dispenser à son retour de Forges, de l'usage matin & soir de lait de vache bien écumé & coupé, avec une troisiéme partie d'eau de Squine en infusion faite à froid, continuer jusqu'au commencement de Septembre, & se purger alors pour se délivrer de toute servitude par le lait d'ânesse, jusqu'au mois d'Octobre, sans discontinuer, pendant tout ce tems l'eau de Forges transportée.

Déliberé, &c à Paris ce 23 Avril 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XX.

Foiblesse subite de la vûe.

LETTRE de M .... à Madame ....

J'Ai recours à vous, ma chere sœur, pour vous prier de me donner quelque avis par vous-même, ou en consultant personnes expérimentées sur les re-

medes qu'on peut apporter à une vûe qui paroît s'échapper au moment qu'on jouissoit d'une plus parfaite, & sans avoir jamais éprouvé aucun accident sur ce sujet.

Voici le fait.

Depuis quinze jours ou environ, m'étant présenté pour dire mon office au matin, je fus fort étonné que mes yeux me refusassent le service; tentant inutilement de lire, quoique je fisse plusieurs efforts réiterés, je pris le parti de me servir de lunettes, avec le secours desquelles je lûs passablement deux ou trois jours; mais après elles me furent tout-à fait inutiles, & retombai dans le même état où je m'étois trouvé la premiere fois que je voulois lire.

Cette situation ne laisse pas de m'inquiéter; j'ai consulté ici les personnes les plus expérimentées sur ces sortes d'accidens, Médecins & autres: les uns m'ont dit que cela ne venoit que de chaleur, causée par les nourritures du Carême: les autres que cet accident ne provenoit que d'un sang épais, qui empêchant la circulation facile, ôtoit l'élasticité de la prunelle de l'œil. Pour rendre le sang plus fluide, & en ôter les

humeurs peccantes, je me ſuis fait ſaigner hier du bras, & le ſerai demain du pied; deux jours de repos écoulés, je prendrai Lundi prochain médecine; mais quelle médecine, compoſée de bien des ingrediens amers, & ne ſçais même s'il n'y entrera pas un peu de Kermes. Après cette opération, je prendrai pendant dix ou douze jours des bouillons amers où il entrera chicorée ſauvage, cloportes & pattes d'écreviſſes.

Je ſuis déterminé, ma chere ſœur, à en reſter là, & ne point faire d'autres remedes en ce pays-ci, s'ils ne font aucun effet pour mon ſoulagement, au moins ne peuvent-ils me nüire en aucune façon, étant reſolu d'aller à Paris pour y conſulter enſuite ce qu'il y a de mieux, j'ai pourtant la legere conſolation de voir que mon infirmité n'augmente point, & que tous les ſoirs vers les quatre ou cinq heures ma vûe commence à s'éclaircir un peu, &c. . . . . . Adieu, ma chere ſœur, je vous embraſſe, & ſuis, &c. *Signé*, M. . . . .



REPONSE A L'EXPOSE'.

C'Est avec justice que les personnes que l'on a consultées sur les lieux, ont imputé les accidens dont Monsieur se plaint, non seulement à l'épaississement des liqueurs & à leur distribution contrainte, mais encore aux ressorts viciés : on peut même ajouter à leur sentiment que le suc nerveux péche par sa consistence, & que par conséquent l'irradiation des esprits est imparfaite & languissante.

L'objet qu'on se doit proposer consiste donc à rendre aux liqueurs leur fluidité légitime, & aux solides une facile élasticité.

Dans ces vûes nous sommes d'avis que la saignée du pied soit répetée à une quantité proportionnée à la plénitude des vaisseaux, & que deux jours après on passe à une purgation composée de la maniere suivante.

Prenez une once de limaille de fer mise dans un nouet de linge, une once de crême de tartre choisie ; faites bouillir dans deux pintes d'eau réduites à

trois chopines; tirez la liqueur au clair, & verſez la chaude ſur feuilles de ſcolopendre, de chicorée, de cerfeuil & de pimpinelle, de chaque une poignée, feuilles orientales ou ſenné, une demi-once; manne, trois onces; canelle, demi gros; coriandre, un gros; un citron coupé par tranches; laiſſez infuſer le tout du ſoir au lendemain à froid, tirez enſuite la liqueur au clair, pour être donnée deux jours conſécutifs, ſçavoir trois gobelets chaque jour, légerement chauffés, une heure de diſtance entre le premier, & le ſecond, deux heures d'intervalle du ſecond au troiſiéme, un bouillon entre ces deux derniers.

Si cette boiſſon laxative ne remplit pas ſuffiſamment l'indication, elle ſera réiterée trois jours après dans la même régle.

Enſuite, Monſieur prendra pendant huit jours le matin à ſon reveil chaque jour deux pintes d'eau de Cranſac en ſix gobelets chauffés au bain-marie, à un quart d'heure l'un de l'autre; & le premier jour, dans chacun des quatre premiers gobelets, on fera fondre un quart de paquet de ſel de Seignette de

la Rochelle ; les autres jours on se contentera d'un demi paquet seulement partagé en deux parties égales.

Le sur-lendemain de la cessation des eaux, on purgera Monsieur avec l'infusion faite sur les cendres chaudes du soir au lendemain, de follicules & rhubarbe de chaque un gros dans six onces d'eau, le lendemain faire chauffer l'infusion, dans laquelle on fera fondre deux onces de manne, dans la colature ajouter un gros de sel de Glaubert, eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque deux gros : trois jours après on réiterera cette purgation.

Pendant tout ce tems la boisson ordinaire sera une infusion faite à froid de deux pincées de fleurs de *Gallium* dans une pinte d'eau.

Si malgré ces précautions les accidens n'étoient pas totalement dissipés, Monsieur iroit alors prendre avec succés les eaux de Forges sur le lieu, pour achever de rendre aux fluides la consistence naturelle, & aux fibres le *tonus* qu'elles ont perdu.

Déliberé, &c. à Paris ce 24 Avril 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXI.

Oppreſſions, fluxions ſur les yeux, diminution de régles, après une tumeur terminée par ſuppuration, ſuppreſſion enſuite des régles, hydropiſie & dartre vive.

UNE Demoiſelle âgée de 26 ans, d'une conſtitution très délicate, au retour d'un voyage de Paris, il y a un an, fut attaquée d'une tumeur ſur le tarſe gauche, qui ſe termina par ſuppuration; depuis ce tems-là elle a été fatiguée d'oppreſſions, de fluxions ſur les yeux & de diminution de régles; accidens ſucceſſifs qui ont duré juſqu'à la moitié de Décembre dernier; ce fut alors que la Demoiſelle étant dans le cours de ſon évacuation menſtruelle, eut l'inconſidération de marcher nuds pieds ſur le carreau, ce qui procura une ſuppreſſion ſubite, ſuivie d'une oppreſſion conſidérable avec toux des plus violentes; à ces accidens trois ſemaines après ſurvint un crachement de

ſang peu coloré, & peut-être occaſionné par un cornichon confit, qui redoublant la toux, feſla ou déchira quelque vaiſſeau ſanguin.

Ce fut alors que le Médecin ſouſſigné fut appellé; le ſeptiéme Janvier fit faire la ſaignée du pied qui parut ſoulager pendant quinze jours, ſans cependant rien determiner pour l'ordinaire ſuivant, auquel tems les ſymptomes cideſſus ſe déclarerent de nouveau; on eut recours à une ſeconde ſaignée du pied, qui n'eut pas plus de ſuccès.

Outre la diſpoſition variqueuſe qu'avoient les vaiſſeaux du poulmon par la ſurcharge de la ſuppreſſion, on pouvoit ſoupçonner par l'abondance des glaires que la Malade a jetté par la bouche, & par la pâleur du viſage, que le ſang étoit trop abreuvé d'une limphe qui péſant ſur les poulmons y cauſoit une reſpiration ſpaſmodique, excitoit la toux par le mélange de quelques parties ſalines dont cette limphe viſqueuſe eſt chargée; rien ne ſéconde plus ce ſoupçon que la pâleur du viſage & une leucophlegmatie prochaine & preſque decidée par une enflure des jambes; moins produite par une infiltration des

sérosités dans les cellules graisseuses ; que par une extravasation de la lymphe dans les intestins des fibres musculeuses qui en a détendu les membranes, leur a laissé une mollesse analogue à celle d'une cire molle, signe pronostic d'une hydropisie peu éloignée, & il reste moins à douter que la lymphe est la moins dominante, puisqu'on s'est apperçu qu'elle a formé par son arrêt une dureté qui s'étend & occupe toute la region Epigastique, celle du foye n'en est pas exemte.

Pour soulager la toux on a employé les potions où entroient le *Sperma Ceti*, l'huile d'amandes douces, l'œuf frais, les eaux de Scabieuse & le syrop des cinq racines, dans quelques cuillerées on a dissout un grain de Kermes mineral réiteré, d'où s'est suivi des évacuations de glaires en quantité par le bas, avec soulagement ; huit jours après on a usé pendant neuf jours les bols suivans : Kinkinna douze grains, safran aperitif de Mars cinq grains, safran oriental trois grains, fleurs de benjoin un grain, & syrop des cinq racines : après ce tems on s'est servi d'une poudre composée de nitre purifié, de tar-

tre vitriolé & de sel sedatif de chaque cinq grains, par-dessus un bouillon au veau, avec la racine de parelle, celle d'*Enula campana*, deux gros de limaille de fer, les feuilles de buglosse, de pulmonaire, scolopendre, & un peu de pariétaire avec vingt-cinq cloportes écrasés & délayés, soir & matin : la poudre calmante a été supprimée, on y a substitué un bol de dix grains de blanc de baleine, du nitre purifié, du tartre vitriolé, de chaque, cinq grains; sel de Mars de riviere, macis, saffran oriental, de chaque deux grains; on continue ces bols & ces bouillons dont la Malade se trouve soulagée par l'évacuation des urines, & quelques selles, qui étoient très-rares auparavant; mais les jambes sont toujours considérablement œdematiées; on a tenté la purgation avec le syrop de Nerprun, qui a peu évacué.

Il est à observer que la personne est incommodée d'une dartre vive qui jette une sérosité roussatre, cette dartre est située & fait le cercle du sphyncter de l'anus sans y toucher; le Chirurgien qui l'a examiné, l'a qualifié de même, & y a remarqué une infinité de tubercules suintans.

Sur le présent exposé dressé par le Médecin, qui n'a pû voir la Demoiselle malade, que cinq ou six fois depuis le 7 Janvier, à cause de l'éloignement, M. le Médecin consulté est prié de donner son avis, le soussigné se fera honneur de le suivre. *Signé*, C. . . . . .

A . . . . . ce 23 Avril 1740.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUoique l'exposé communiqué donne l'origine des premiers accidens à la guérison prématurée d'une tumeur arrivée au tarse gauche, il y a environ un an, il est encore plus constant que la faute commise au mois de Décembre dernier, a déterminé les symptômes allarmans qui s'animent de jour en jour. Nous sçavons même que Mademoiselle est sujette depuis plusieurs années aux indispositions dont M. le Médecin ordinaire n'a pû s'appercevoir que depuis le peu de tems que la Malade demeure en Province, & sa santé d'ailleurs n'étoit pas sensiblement affectée par des événémens dont les impressions étoient aussi légeres que la durée.

Comme il n'eſt pas poſſible de s'écarter du ſentiment de Monſieur ſur les cauſes de la maladie & ſur la maniere dont elles ont dû agir ſur différentes parties ; nous n'entrerons pas de nouveau dans un détail qui ſeroit inutile : uniquement occupé des effets & des indications, nous nous renfermerons dans la méthode indiquée, dont le ſuccés cependant ne peut être que palliatif, parce que, *aqua inter cutem laborantem ſi tuſſis detineat, deſperatus eſt.* Hipp. Aphoriſm. 4. ſect. 7.

Il paroit peu poſſible de rappeller une évacuation que refuſe la nature, par les voies légitimes, l'obſtruction des viſceres eſt devenue trop générale, les diſtributions trop contraintes & quoique les ſuppreſſions des régles ſoient aſſez ordinairement ſuivies de crachement de ſang, *ſæpè fœminæ quibus ſanguis per menſtrua non reſpondet hunc expuunt.* Celſ. lib. 4. cap. 4. Le dérangement intéreſſe tant de viſceres, que l'ordre n'y peut plus être parfaitement rétabli. Parmi eux le foye a reçu la plus forte empreinte ; ſi M. le Médecin ordinaire a remarqué une dureté qui occupe toute la region Epi-

gastrique ; il faut comprendre que le foye par son engorgement entre essentiellement en cause des principaux symptômes, *quibus à jecore aqua inter cutem ortum ducit, his tussis & tussiendi cupiditas inest pedesque intumescunt, ac venter non nisi durè ægrèque egerit.* Hipp. Prœnot. pag. 39. edit. Foes. Et la toux est souvent nécessitée, ou par le poids du volume augmenté du foye qui dans une situation perpendiculaire tire le diaphragme vers le bas, ou le comprime dans une situation horizontale, *nasci etiam potest (tussis) à tumido hepate quo deorsum pendulo diaphragma una deorsum rapit, unde sicca tussis vel diaphragma mole materiæ opprimitur.* Jo. Heurn. in Aphor. 35. lib. 6. edit. 1623. Lugd. Batav.

Entre les remédes dont on peut attendre quelque avantage, les uns doivent être placés dans les tems ausquels la nature tente une évacuation périodique ; les autres dans leurs distances. Dans la premiere circonstance il convient d'éviter tout ce qui tend à augmenter le mouvement tumultueux des liqueurs, crainte d'appeller la surcharge dont le poulmon se trouve alors

menacé : dans la seconde il est nécessaire d'atténuer tous les fluides épaissis, & de les faire passer librement par les couloirs qui leur sont destinés, & par conséquent diminuer la tension & le gonflement non seulement des vaisseaux lymphatiques du poulmon mais de ceux qui forment un reseau considérable tant sur la surface convexe, que sur la concave du foye. Il y a néanmoins des remédes qui sont également convenables dans les deux suppositions, c'est-à-dire, propres à entretenir la liberté des urines sans procurer d'orgasme, tant dans les solides que dans les fluides.

Or pour garder une pratique réguliere nous sommes d'àvis que dans quelque supposition que soit la Malade, on lui fasse user de la ptisanne suivante :

Prenez racine de petit houx, & de chardon étoilé de chaque une once; racine d'*Enula campana*, deux gros, faites bouillir pendant un demi-quart-d'heure dans deux pintes d'eau dans la colature délayer une once des cinq racines apéritives.

Le régime consistera en bouillons & potages, à l'exclusion de toute espéce

de viande, & les bouillons pour chaque jour seront faits avec rouelle de veau & tranche de bœuf, de chaque une livre & demie, un cœur de veau coupé par tranches & nettoyé de son sang caillé, sur la fin y jetter une once de racines d'asperges.

Lorsque Mademoiselle sera dans le tems des régles, on se contentera d'ajouter chaque jour deux bols, chacun de la composition suivante, à trois heures de distance l'un de l'autre, immédiatement avant un bouillon.

Prenez *Sperma ceti*, huit grains, antihectique de Poterius, & diaphorétique mineral, de chaque six grains, saffran de Mars apéritif, quatre grains, Kermes mineral demi grain, poudre de cloportes dix grains, avec suffisante quantité de syrop des cinq racines; soit fait bol pour une doze: cet usage sera continué tant que les régles subsisteront, & lorsqu'elles seront passées, c'est-à-dire, quatre ou cinq jours après Mademoiselle sera purgée de la maniere suivante:

Prenez jalap & mechoacam en poudre, de chaque trente grains, diagrede, six grains; crême de tartre, un

gros, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de *Rhamno*, ſoit faite maſſe pourprendre en bols le matin.

Enſuite la Malade prendra chaque jour le matin le bouillon ſuivant, qu'elle continuera juſqu'au tems de l'évacuation périodique.

Prenez feuilles de ſcolopendre, de parietaire, de creſſon d'eau & de cochlearia, de chaque une poignée, racines de patience ſauvage, une once & demie, racines de grande chelidoine, une demie once, faites bouillir légerement dans ſuffiſante quantité d'eau, un demi quart d'heure avant d'ôter du feu jettez-y fleurs de mauve, de pas d'âne, & de violettes, de chaque une pincée, verſez la colature ſur vingt cloportes lavés dans le vin blanc, eſſuyez & écraſez dans le mortier, paſſez & preſſez de nouveau, dans la colature faites fondre deux ſcrupules d'*Arcanum duplicatum*.

De huit jours l'un on fera fondre dans ce bouillon deux onces de manne.

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à nos réflexions juſqu'à ce qu'inſtruits de l'état de Mademoiſelle, nous puiſſions ſuivre les routes qui ſeront indiquées.

Déliberé, &c. à Paris ce 26 Avril 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXII.

Palpitation de Cœur.

UN jeune homme de 14 ans a une palpitation de cœur depuis deux à trois ans, si forte qu'elle est au moins le double de la palpitation que tout homme peut avoir dans une grande crainte ou surprise; de sorte qu'on s'apperçoit du mouvement au travers de ses habits, les faisant soulever; ce qui paroît encore par les arteres de sa gorge, le poulx & autres battemens de son corps; ce battement ou palpitation ne lui fait point de mal. Mais il est arrivé depuis cinq ou six mois qu'il lui prend un redoublement si violent & si élevé, que toute la partie supérieure de son corps est si fort agitée, tant au cœur, poulmon, qu'autres parties nobles, que cela imite le mouvement d'un fort soufflet; lequel redoublement

lui cauſe de la douleur bien cuiſante, le long des deux bras qu'il étend comme dans les friſſons d'une forte fiévre ; ce redoublement le prend pendant la nuit, & lui dure preſqu'une heure de tems ; il y a des nuits où cela n'arrive point, & cela n'a pas d'heures fixes : quand cela arrive, il faut auſſi-tôt le lever de ſon lit, le tenir debout ſans le toucher, & ne point faire de bruit, ou du moins guéres, car tout lui répond & l'incommode : il eſt à obſerver que quand il a quelques autres maladies, comme fiévre ou autres, ce redoublement ne le prend point : il eſt encore à remarquer que lorſque cet enfant eſt venu au monde, ſa mere avoit une eſpece d'hydropiſie, dont ſa couche l'a guérie, & ne s'en eſt point ſentie depuis. Il y faut joindre que cet enfant perdit de ſon ſang par le nombril quand il vint au monde, de façon qu'il fut pendant trois jours qu'il ne faiſoit que halainer, & étoit comme un enfant prêt à expirer. Il a eu trois nourrices par leurs maladies & incommodités ; cet enfant eſt de très-mince compléxion, & a preſque toujours été malade, ou du moins très-ſouvent, leſquelles maladies conſiſtent la plû-

part en coliques d'inteſtins, douleurs dans tous les membres, & ſortent dans les articulations. Il eſt de couleur très-pâle, les levres ſouvent rouges, d'une haleine aſſez courte, a tantôt de l'appetit, tantôt non : il mange cependant paſſablement bien & boit peu ; il eſt d'une grande vivacité, emporté, ſombre, bonne conception, apprenant facilement les Sciences. Il a le ventre paſſablement libre ; ſes veines ſont tantôt d'une couleur, tantôt de l'autre ; même quelquefois blanches, quelquefois ombrées, crues, & autres fois déchargeantes. Cet enfant eſt aſſez bien formé, & a même l'eſtomach large ; le manger ne lui faiſant jamais mal ; il n'a jamais eu de galle ni autres choſes qui ayent pû le purger.

On demande quelles ſont les cauſes de ces maladies ? Si ces palpitations ſont cauſées par le ſang ? ſi le mouvement convulſif & périodique n'indiqueroit point que ce fût dans le genre nerveux ? s'il n'y auroit point quelque maladie dans le cœur ou dans les gros vaiſſeaux ? ſi ces palpitations ſont curables ou l'une d'elles ? quel régime de vie tenir ? quels remédes conviennent à pareilles mala-

dies? le lait ou les eaux n'y feroient-elles point salutaires? bref, quelle est la maladie? quels sont les remédes? Messieurs les Médecins tireront telles inductions que leur prudence leur dictera du présent Mémoire, & suppléront à ce qui y manque.

On demande encore si on peut vivre long-tems avec pareilles maladies? si on peut continuer ses études? si on peut se marier? finalement, si on peut faire des exercices violens?

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

IL seroit heureux pour le Malade que la Médecine fournît des ressources aussi sûres pour sa guérison, qu'elle a de lumieres pour connoître distinctement la maladie: il est même étonnant que l'Exposé communiqué paroisse être dans quelque incertitude sur les parties principalement affectées. Le mal consiste, à la vérité, dans une palpitation; mais ce n'est que son effet, & non sa cause: c'est une secousse qui interesse le mouvement de diastole & de systole: *cordis palpitatio immoderata est concussio*

vehementi diastole, atque systole molesta. Fernel. Patholog. lib. 5. cap. 12. de morbis cordis. Mais le principal agent est une consistence polypeuse du sang procurée par son épaississement, dont naît une circulation languissante : ces dispositions en troublant la distribution des liqueurs, causent non seulement de fréquentes foiblesses & des palpitations opiniâtres, mais souvent même la mort: *In vasis majoribus hærentes liberum sanguinis itum ac reditum valde perturbant, & plerumque in corde crebriores Lypothimias, pertinaces palpitationes, & subitam mortem producunt.* Frid. Hoffm. Medic. raion. system. tom. 2. cap. 3. parag. 22. Et quoique le vice de consistence soit capable de soi-même de déterminer les symptômes pour lesquels on demande notre conseil, la surabondance de sang peut occasionner son mouvement rallenti qui donne lieu à la stase que produisent les parties grossieres, tant dans les ventricules du cœur, que dans les vaissaux ; de sorte qu'il s'y forme des especes de concrétions membraneuses, appellées communément polypes, lesquels donnent lieu à des maladies également longues

& incurables : *Quæ perniciales longarum & insanabilium non tam infrequenter ægritudinum causæ, & comites existunt.* Frid. Hoffman. cap. 8. tom. cit. paragraph. 18. Enfin quoique le cœur soit l'endroit essentiellement interessé, il est dans l'ordre de cette maladie que l'agitation soit fortement marquée aux parties superieures : *Ita quidem affecto corde, arteriæ omnes vehementius pulsant, ac interdum dilatantur, præcipue verò quæ ad jugulum sunt.* Fernel loc. cit.

Comme on exige de nous un pronostic fidele sur l'état du Malade, nous conviendrons sans présomption que l'événement ne peut être que funeste, & que toutes nos vûes ne tendront qu'à calmer la rigueur des accidens, sans en arrêter l'impression nécessairement mortelle : *Omnes qui juvenes, aut indeclinante ætate cordis palpitationi maxime obnoxii fuerunt, ante senectutem moriuntur.* Gal. Comment. aphor. 41. sect. 2. & 5. de loc. affect. cap. 2. Et si l'on veut que nous portions plus loin la décision jusqu'aux circonstances dernieres, nous dirons avec le Chef de la Médecine : *Palpitantes per totum num etiam voce interceptâ moriuntur.* Hipp. coac. prænot.

Edit. Foës. Lugd, Batav. 1665. tom. 1. p. 554.

Quoique nous ayons admis l'épaiſſiſſement des liqueurs, comme cauſe principale de la palpitation, nous ſçavons qu'elle en peut reconnoître d'autres dont nous n'avons pas cru devoir parler dans la conjoncture préſente, ſur-tout à cauſe d'une obſervation fidélement faite, que lorſqu'il ſurvient quelqu'accès de fiévre, le Malade eſt moins agité, tant de la palpitation, que des autres mouvemens convulſifs, parce qu'alors les fluides ſe trouvent dans un mouvement plus tumultueux.

Pour entreprendre avec quelque eſpece de ſuccès la cure de la maladie, il faudroit la rendre relative à l'une des cauſes qui l'on pût déterminer : or la palpitation eſt quelquefois idiopatique, d'autrefois ſympathique, celle-ci admet ſouvent plus de reſſources, de même que celle qui eſt produite par quelque cauſe externe. Mais pour ne point entrer dans un détail étranger à la circonſtance préſente, & nous renfermer dans les remarques de l'Expoſé, il paroît que les liqueurs ont emprunté d'abord une qualité ſaline & acre des mauvaiſes

nourritures que l'enfant a reçûes des trois nourrices qu'il a eues successivement, puisque depuis ce tems il a été très-souvent malade, sur-tout de coliques d'intestins, & de douleurs dans tous les membres. Les sucs par conséquent n'ont jamais été formés que grossiers, propres à favoriser les dispositions schirreuses, sur-tout dans les glandes du mesenterre, & à donner une consistence polypeuse aux fluides; & d'un autre côté le dévelopement des sels a nécessité des irritations convulsives dans les fibres nerveuses, &c. Il est donc deux indications principales à remplir; l'une qui tend à desemplir les vaisseaux, & empêcher que le sang n'aborde en trop grande quantité au cœur; l'autre qui corrige la mauvaise qualité des liqueurs en facilitant leur distribution.

Dans la premiere intention, le Malade sera saigné sans timidité, d'abord au bras, ensuite au pied; & cette espece de saignée sera plûtôt répetée que l'autre; & si les forces du Malade ne permettoient pas de grandes évacuations, on auroit l'attention de faire plusieurs saignées du pied, quoiqu'en

très petite quantité chacune, pour obtenir plus ſouvent le bénéfice de la révulſion.

L'autre indication ſera ſatisfaite par les remédes propres à affiner les fluides épaiſſis, à entretenir la liberté du ventre, & à réformer la qualité de la maſſe ; c'eſt pourquoi nous ſommes d'avis que le Malade, après la ſaignée propoſée, prenne pendant huit jours conſécutifs chaque jour, les deux doſes ſuivantes.

Prenez feuilles de ſcolopendre, de chicorée, & de laitue, de chaque une forte poignée ; ſommités de fumeterre, deux bonnes pincées ; racines de patience ſauvage, une once & demie : faites bouillir le tout legerement dans ſuffiſante quantité d'eau ; dans la colature, faites fondre un gros & demi de ſel de Glaubert, & délayez une once de ſyrop de pommes compoſé. Ces deux doſes ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque. Le quatriéme & le huitiéme jour, on fera fondre dans la premiére doſe deux onces de manne.

Enſuite le Malade prendra pendant

quinze jours le bouillon ſuivant.

Prenez une demie livre de rouelle de veau ; une once de limaille de fer, miſe dans un nouet de linge ; faites bouillir pendant un demi quart d'heure dans ſuffiſante quantité d'eau : ſur la fin de la décoction, jettez-y feuilles de chicorée, de bourache, & de cerfeuil, de chaque une poignée : tirez la liqueur au clair, & verſez-la ſur vingt cloportes, lavez & écraſez dans le mortier ; paſſez & exprimez pour une doſe : de huit jours l'un on fera fondre dans ce bouillon deux onces de manne.

La boiſſon ordinaire pendant tout ce tems ſera d'eau de Forges ſi on a la commodité de la faire venir ; autrement on y ſubſtitueroit une eau martiale artificielle.

Le régime ſera de bouillons, potages, ſans aucune autre eſpece d'alimens.

Après avoir fini l'uſage du bouillon preſcrit, le Malade prendra matin & ſoir le lait d'âneſſe coupé avec une quatriéme partie d'eau de Forges ; & après avoir été purgé, en ceſſant le lait, on paſſera à celui de vache pour ſeule nourriture, en coupant la premiére &

la derniere dose de chaque jour, avec une troisiéme partie de la susdite eau minérale, qui sera la boisson ordinaire dans les distances des doses laiteuses; on rendra le ventre libre selon le besoin, avec la casse mondée prise en bols, ou avec suffisante quantité de casse prise en décoction.

Déliberé, &c. à Paris ce 6 Mai 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXIII.

Crachement fréquent, vomissemens, fiévres, nausées, & difficulté de respirer.

LA Dame pour laquelle on demande avis est âgée de trente ans, d'un tempéramment sanguin, pituiteux, d'une santé fort chancelante depuis cinq à six mois.

Sa principale indisposition est un relâchement des glandes salivaires, qui lui occasione un crachement continuel,

qui, les quatre premiers mois, n'a été accompagné d'aucun autre accident : il n'excitoit qu'un besoin de manger presque à toute heure, tant de jour que de nuit, ce qui a contribué à soutenir l'embonpoint dont Madame jouit ordinairement.

Depuis deux mois la fiévre s'est mise de la partie ; les quinze premiers jours elle étoit si peu violente, qu'elle n'excita aucune attention ; mais enfin, s'étant fixée en double tierce continue, ayant pour symptômes des douleurs de tête avec nausées, Madame se fit faire plusieurs saignées, tant au bras qu'au pied ; on donna plusieurs fois le Kermés : ces remédes procurerent du soulagement : mais la cause n'en étant pas totalement déracinée, tous ces accidens sont revenus avec plus de force ; la fiévre double tierce continue a augmenté ; le poulx est plein & dur ; on s'est plaint de douleurs entre les deux épaules, & à la partie antérieure de la poitrine ; le crachement est aussi fréquent, & l'oppression survient dans les redoublemens ; lorsque les crachats ont été supprimés pendant ou un jour, ou une nuit, Madame se sent l'estomach

fort embarassé, qui bien-tôt après se dégage par un vomissement de matieres lymphatiques épaissies, semblables aux crachats.

Madame est bien réglée eu égard au retour périodique, mais en petite quantité : elle est matiée depuis dix ans, elle a été trois ou quatre ans avec Monsieur son mari pendant lequel tems elle a eu trois enfans, & depuis elle en est séparée & mene une vie fort retirée.

Pour établir la théorie de cette indisposition, je crois que la premiére source vient de l'estomach, qui n'ayant pas fait les digestions, comme elles l'auroient dû être, a fourni au sang un chyle crud & épais, qui insensiblement a donné au sang sa même qualité, la mixtion des sérosités avec la partie fibreuse du sang, n'ayant pû se faire exactement ; ce qui me confirme dans cette idée, c'est que Madame bien du tems auparavant son indisposition, a bû des quantités d'eau extrêmes, & ne bûvoit point de vin, or le sang proprement dit étant épais, la sérosité n'étant pas intimement unie avec la partie rouge, elle s'échappe à la circonférence des vaisseaux ; qui peu à peu se font re-

lâchés, & sur-tout dans les glandes qui en reçoivent une plus grande quantité, ce qui donne lieu à ce crachement sans cesse ; & le sang étant épais, il s'est fait des obstructions dans les extrémités des vaisseaux artériels, ce qui est cause de cette fiévre opiniâtre.

Pour se faire un point de vûe dans la curation qu'on entreprend, il ne faut d'abord avoir égard qu'à la fiévre, aux douleurs de poitrine, à la plénitude, à la dureté du poulx, & à la qualité du sang qui est racorni ; & ne produisant que la figure d'un cul d'artichaut, nageant dans beaucoup d'eau jaune : comme Madame l'indisposée crache beaucoup, elle s'imagine que son sang est tout réduit en eau ; & suivant le systême qu'elle s'est fait, elle répugne fort aux saignées : nous lui en avons pourtant fait faire deux depuis hier que nous sommes appellés, & nous nous proposons d'en faire tant que le poulx nous en indiquera la nécessité par sa plénitude, sa fréquence & dureté, & l'état des symptômes. On s'en trouve un peu mieux, les douleurs de poitrine presque dissipées ne reviennent qu'à distance fort éloignée, & même ses dé-

bordemens de pituite se trouvent diminués.

Après que les saignées auront été faites en assez grande quantité, ce qui ne peut se déterminer que de quelques jours, nous comptons donner à Madame un peu d'ypecacuanha pour combattre les maux de cœur dont elle se plaint, & pour donner du ressort à l'estomach, après on en viendra à l'usage des aposêmes délayans, amers & apéritifs, pour remplir les trois indications qui se présentent. Si Madame n'est pas totalement guérie, on la mettra à l'usage des eaux minérales legérement ferrugineuses, & ensuite au lait de chévre, ou à celui d'ânesse. Au surplus, nous soumettons toute notre façon de penser aux lumieres des Médecins qu'on choisira, & nous nous y conformerons scrupuleusement. *Signé*, N .....

REPONSE A L'EXPOSE'.

QUelque rapport que puisse avoir le dernier Exposé avec celui qui nous a été communiqué au mois de Février dernier, il paroît indubitable

qu'au vice de l'eſtomach s'eſt jointe une diſpoſition inflammatoire à la poitrine ; la difficulté avec laquelle Madame crache & reſpire, & les autres ſymptômes qui l'accompagnent, la qualité du ſang tiré à chaque ſaignée ; & l'avantage que Madame a reçû de toutes celles qui ont été faites juſqu'à préſent, caractériſent également une maladie d'autant plus intereſſante, que le tempérammment de la Malade eſt depuis long-tems mis à l'épreuve, tant par le trouble des digeſtions, que par celui que procurent néceſſairement des chagrins multipliés.

Nous ne pouvons qu'approuver la conduite gardée par Meſſieurs B..... & N..... qui ont ſçu prudemment allier les remédes convenables à une maladie auſſi compliquée ; & quoique l'application des remédes preſcrits par notre Déliberé du 17 Février de la préſente année, eût pû garantir Madame de l'état fâcheux dont elle commence en quelque façon à être convaleſcente ; la rigueur de la ſaiſon eût ſans doute rendu ou imparfaits, ou inutiles les moyens que nous avions alors propoſés, & dont cependant l'efficaci-

té demeure certaine après avoir remédié aux nouveaux incidens; en vain insiste-t-on sur un vomissement passager qui succéde quelquefois à une salivation fréquente; l'un est la suite nécessaire de l'autre, parce que *qui vomituri sunt iis antea os crebra salivatione impletur*. Hipp. Sentent, 566. coac. Et la circonstance n'est pas moins aisément curable.

Comme le nombre des saignées paroît avoir rempli les vûes qu'on s'est proposé par cette évacuation, nous n'en proposerons pas de nouvelles, à moins que quelque redoublement de fiévre ou une surcharge menacée à la poitrine, n'en marquassent la nécessité. Mais pour atténuer & incíser des fluides devenus grossiers, nous conseillerons l'usage d'un reméde approprié, tant à l'ancienne maladie, qu'à la nouvelle ; & Madame prendra pendant deux jours consécutifs de trois heures en trois heures une des doses suivantes.

Prenez feuilles de buglosse, de bourache, de scolopendre & de chicorée, de chaque une poignée ; fleurs de mauve & de tussilage, de chaque une forte pincée ; faites bouillir le tout dans suffisante quantité d'eau, pour cinq doses

qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque Immédiatement avant chacune des doses d'aposêmes, Madame prendra ou une cuillerée de la potion suivante, ou si elle a quelque repugnance contre ce qui est huileux, on y substituera un des paquets de la poudre bechique, qu'on fera fondra autant que faire se peut dans une cuillerée de chaque dose d'aposêmes.

POTION.

Prenez deux scrupules de blanc de baleine; faites fondre dans trois onces & demie d'huile d'amandes douces tirée sans feu; ajoûtez quatre grains de kermes minéral; demie once d'eau de fleurs d'orange, & six gros de syrop de guimauve; soit faite Potion qu'on observera de bien remuer chaque fois.

POUDRE.

Préparez douze paquets chacun de huit grains de *sperma-ceti*; trois grains de sucre candi, & un tiers de grain de kermes minéral.

On évacuera ensuite par un minora-

tif approprié ce qui aura été mis en fonte, soit par la Potion, soit par la Poudre.

Si dans la convalescence de Madame on s'appercevoit que la poitrine eût reçu quelque empreinte, on lui feroit user pendant quelques jours du petit lait bien clarifié, sur une chopine duquel on délayeroit une demie once de syrop violat, le tout pour deux doses legérement chauffées le matin au réveil, à une demie heure de distance l'une de l'autre, pour conduire utilement Madame à l'usage du lait de chévre indiqué par préférence à tout autre, tant par la foiblesse de Madame la malade, que par ces froids intérieurs qu'elle ressent & par le dérangement de l'estomach.

Mais si la fiévre gardoit constamment un ordre de double-tierce, nous sommes d'avis qu'à la quantité d'aposêmes ci-dessus prescrits, on ajoûte aux plantes marquées six gros de Kinkina grossiérement concassé, & deux gros de sel de Glaubert, tant pour tirer une plus forte teinture de l'écorce, que pour entretenir la liberté du ventre; & si l'expectoration étoit languissante, ou si les crachats & les vomissemens subsi-

ſtoient glaireux, on feroit un bol de chaque doſe de la poudre ci-deſſus preſcrite, à laquelle on ajoûteroit matin & ſoir chaque fois quatre grains de pillules balſamiques de Morthon.

D'ailleurs en cas qu'après cette méthode les digeſtions fuſſent encore imparfaites, on auroit ſoin de placer les remédes, & les eaux minérales propoſées dans notre premiére Conſultation.

Déliberé, &c. à Paris ce 28 Mai 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXIV.

Pour la même Dame.

DAns l'Expoſé que nous avons fait, il y a quinze jours, de la maladie de Madame ...... nous y diſtinguions une multiplicité d'accidens, qui en dénotoient la complication; les principaux étoient une fiévre continue, redoublant conſtamment en double-tierce; des douleurs entre les deux épaules accompagnées de chaleurs vives, dans

la poitrine, & d'une oppreſſion, ſurtout dans la vigueur de la fiévre; à laquelle ſe joignoit une toux ſéche peu fréquente : nous y fimes mention d'une ſalivation abondante, ſuivie d'un vomiſſement glaireux, lorſquelle étoit ſupprimée pendant quelque-tems; le poulx étoit plein, dur, & le ſang inflammatoire. Nous avons commencé, comme nous l'avons marqué par les ſaignées qui ont été faites au nombre de ſix; les trois premiéres ont été de deux, & les trois dernieres d'une poëlette : nous avons vû avec joye diſparoître, par le moyen de ces évacuations, tous les ſymptômes menaçans la poitrine, & la fiévre céder conſidérablement. Nous avons mis pendant trois jours Madame à l'uſage d'un apoſême fait avec la racine de patience ſauvage, de chicorée, les feuilles de ſcolopendre, de bourache, bugloſſe, pimpinelle, & le miel de Narbonne.

Les crachats allant toujours leur train, & les vomiſſemens y ſuccédant comme à l'ordinaire, mêlés avec des biles jaunes, qui laiſſoient une amertume de bouche inquiétante; nous propoſâmes à Madame le Kermes qu'elle

refuſa ; nous y ſubſtituâmes l'Ipecacuanha à la doſe de vingt grains ; elle le vomit un inſtant après avec un peu de bile, & les évacuations s'étant bornées à ce ſeul vomiſſement, nous réitérâmes une autre doſe de quinze qui eut à peu près un pareil effet ; ce qui nous détermina à faire paſſer deux onces de manne qu'elle ne vomit point, & qui en ſe précipitant entraîna quelque peu de matieres *glaire-bilieuſes*. Le lendemain, Madame ſe plaignant de péſanteurs à l'eſtomach, nous fimes diſſoudre une once de ſel polychreſte de la Rochelle dans l'eau avec deux onces de manne, partagé en deux doſes ; Madame prit la premiére du matin, dont elle fut fort travaillée pendant une demi heure : elle ſentit couler ce reméde dans ſon eſtomach, avec des douleurs aſſez vives ; elle le vomit enfin avec des matieres glaireuſes, & on ne lui donna pas la ſeconde doſe.

Le lendemain, Madame ſe trouva aſſez bien ; mais dans la nuit la fiévre augmenta ; elle ne s'endormit que ſur les quatre heures du matin ; & à ſon reveil, nous lui trouvâmes plus de fiévre qu'elle n'en avoit eu depuis quatre

jours; & voici la deſcription de ſon état actuel.

La fiévre eſt toujours continue, mais elle eſt maintenant erratique dans ſes redoublemens; deux ou trois fois le jour, Madame friſſonne, a un peu froid, baille pluſieurs fois, & devient jaune; & lorſque le friſſon eſt paſſé, on recouvre ſa couleur ordinaire, le poulx n'en augmente pas conſidérablement en vivacité; mais il eſt un peu plus plein; il n'eſt plus queſtion de douleurs dans la poitrine; la tête n'eſt plus douloureuſe, & la reſpiration n'en eſt pas plus gênée; la ſalivation eſt auſſi abondante qu'elle l'a été; les nauſées & vomiſſemens ſuccédent comme de coutume. Nous avons fait compoſer un apoſême avec le chamæpytis, le petit chêne, les ſommités de petite centaurée, les plantes délayantes & inciſives, le Kinkina & le ſel de Glaubert, dont Madame prend trois verres par jour depuis hier. Nous nous propoſons d'y mêler de tems en tems quelque minoratif pour évacuer les mauvais levains qui entretiennent cette fiévre; la potion preſcrite dans la Conſultation pouvant aiſément ſe marier avec ces remédes, ſe

prendra dans l'intervalle. Nous espérons dans la convalescence suivre les remédes indiqués : on aura la bonté de marquer si on peut mettre en usage les eaux de Château-Lavalliere qui sont legérement ferrugineuses. Je crois que celles de Balaruc, eu égard à l'estomach & aux frissons vagues dont Madame se sent même étant sans fiévre, rempliront mieux l'indication qui se présente. Mais la distance du lieu pourroit y mettre obstacle ; nous prions Messieurs les Médecins consultés de nous faire part de leurs réfléxions, sur tout ce qui est marqué. & principalement sur cette salivation. Il est vrai qu'Hippocrate dit, qu'il est ordinaire que ceux qui salivent beaucoup soient sujets au vomissement. Mais pour cela ne doit-on pas y avoir égard ? car il est constant que la source de cette indisposition ne vient que d'un estomach débauché, dans le relachement occasionné par une ample boisson d'eau, & une surcharge d'alimens ayant dépravé les digestions, a rendu Madame cacochyme. Fait à T . . . . ce premier Juin 1740. *Signé*, N . . . .

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

IL feroit inutile de répéter ce qui a été dit, fur-tout dans notre dernier Délibéré, par lequel nous avons fuffifamment répondu aux remarques faites par Meffieurs les Médecins ordinaires dans leur Expofé. Il ne s'agit à préfent que de trois circonftances ; 1°. de l'état actuel de Madame, & des remédes qui lui font propres ; 2°. de fa falivation abondante, accompagnée quelquefois de vomiffemens ; (conjonctures, à la vérité, néceffairement dépendantes l'une de l'autre, & aufquelles on doit avoir égard) 3°. de la préférence dûe aux eaux minérales indiquées pour la convalefcence.

Quant à la fituation préfente de Madame...... elle juftifie l'ufage que nous avons ordonné du fébrifuge approprié, & dont nous prions Monfieur..... de ne point s'écarter ; & fi la purgation devient néceffaire, il faut s'en tenir aux minoratifs doux, évitant tout reméde capable de réveiller, ou d'irriter une difpofition inflammatoire, &

& par conſequent ne jamais placer en quelque doſe que ce ſoit l'ipecacuanha auquel on ſubſtituera le Kermes minéral, dans la méthode propoſée qui ne peut & ne doit révolter la Malade.

La ſeconde vûe, qui eſt celle de remédier à la ſalivation fréquente dont les vomiſſemens ſont une ſuite néceſſaire, ſera ſatisfaite tant par les remédes inciſifs que les autres preſcrits, & s'il reſtoit quelque choſe à déſirer on le trouveroit dans la réponſe au troiſiéme article.

Quoique ce ſoit anticiper un pronoſtic flateur dans une fiévre auſſi opiniâtre, nous ne deſavouerons pas les démarches que nous avons marquées pour le tems de ſa fixation : nous ajouterons même que le lait de chévre après les préparations preſcrites, devient indiſpenſable, & que les motifs qui déterminent Monſieur . . . . . en faveur des eaux de Balaruc ſont les mêmes qui nous portent déciſivement à ordonner celles de Cranſac ; non ſeulement parce que celles-ci priſes en plus grande quantité en lavant davantage, leveront plus puiſſamment les obſtacles, mais parce qu'en agiſſant avec plus de

douceur, elles ne réveilleront pas les agacemens inflammatoires ausquels Madame eſt ſujette, & préviendront autant le retour d'une fiévre opiniâtre qu'elles reſtitueront le reſſort légitime que les fluides ont perdu.

Nous concluons donc qu'on ne doit faire aucun changement dans l'uſage de notre Conſultation, par laquelle nous avons répondu au Mémoire envoyé, & prévenu les difficultés dernieres qui ne ſont qu'une répétition des premiéres; cependant ſi contre toute attente il ſurvenoit quelque nouvel incident, ſur les avis que nous en recevrions, nous prendrions les meſures qui paroîtroient alors indiquées & dont nous ſoumettrions avec plaiſir l'application à la prudence de Meſſieurs les Médecins du lieu.

Délibéré, &c. à Paris ce 5 Juin 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION XXV.

Hydropisie.

JE suis né d'un pere & d'une mere, qui à mon âge de 48 ans, ont été comme moi attaqués d'hydropisie, dont ils ont été guéris par les remédes les plus simples, & ont vécu un âge raisonnable ; j'ai puisé dans le sein de ma mere un temperament sanguin & fort échauffé, outre cela depuis quatre ou cinq ans je me suis trop appliqué aux fontes des métaux, ce qui m'a doublement échauffé, de sorte que ce Carême dernier j'étois obligé de boire d'heure en heure ; quinze jours après Pâques j'ai diminué cette ardeur en prenant tous les matins une poignée de parietaire boüillie dans une chopine de lait, ce qui m'a causé un débord agréable & rafraichissant

Le premier jour de Mai je me suis crû en état d'entreprendre le voyage de Paris, que j'ai fait dans une charrette, dont les sécousses ont non seule-

ment entretenu, mais conſidérablement augmenté ce débord de bile jaune, qui continue encore actuellement : la rigueur du froid & l'intemperie de l'air m'ont fait cruellement ſouffrir pendant le voyage, & réduit en langueur juſqu'à préſent : je n'ai remarqué aucun ſigne d'enflure pendant huit jours depuis mon retour, ſinon dans les jambes ; je m'aviſai de prendre une trop forte priſe de vulneraires, craignant que les ſecouſſes violentes de la charrette n'euſſent dérangé quelques petits vaiſſeaux de mon corps ; auſſitôt je trouvai mes cuiſſes enflées, & le lendemain le ventre tendu & élevé comme il l'eſt encore aujourd'hui d'environ trois doigts plus que l'ordinaire & la moitié des reins ; auſſitôt j'uſai de ptiſanne ordinaire, comme de chiendent, de fraiſier, de vinette & de pimpinelle, avec le criſtal mineral ; le tout ſans aucune réuſſite. J'ai pris de la cendre de geneſt rouge dans du vin blanc, qui ſous mes yeux, a fait vuider une perſonne enflée juſqu'au viſage, ſans que cela m'ait fait uriner. J'ai pris des bains ſecs ſans aucun ſoulagement ; j'uſe depuis quatre jours de naveau ſauvage

trempé dans du vin blanc, qui ne fait ſortir que des biles & des glaires; je me ſuis purgé deux fois, la premiere avec rhubarbe, manne & *de citro*, & un ſel; la ſeconde, avec le jalap & le même ſel, ſans qu'il ſoit ſorti goutte d'eau de mon corps.

Je me ſuis adreſſé à un célébre Médecin du pays, qui juge cependant par les régles de ſon art, que c'eſt de l'eau qui remplit la capacité du ventre & même des reins, quoiqu'il convienne que l'enflure des jambes & des cuiſſes, n'en ſoient pas; il eſt cependant étonnant que tous les remédes & ptiſannes que j'ai pris, n'en ayent pas chaſſé une goutte.

Je ne ſouffre aucune douleur de reins, de foye, ni de poumon, quoique je ſois aſſez perſuadé que mon foye eſt fort échauffé, je ne ſens aucune alteration, & ſi je bois deux fois le jour en mangeant, trois ou quatre verres de vin pur, c'eſt plûtôt pour faciliter le paſſage & la digeſtion des viandes, que par un grand beſoin de boire; je fais fort librement toutes les fonctions du ventre, & urine peu, mais ſans douleur, *virga, burſa cum teſticulis*

ab omni tumore ſalvis. Mes urines ſont de la couleur de celles d'un homme qui ſort d'une grande fiévre.

J'ai eu au commencement de mon enflure trois grands accès de fiévre, avec tremblement de quatre heures, principalement le long des reins, leſquels ſe ſont encore ſentir de tems en tems, mais avec beaucoup moins de violence, & eſt ſuivi d'une très-petite fiévre ſans régle. J'ai ſaigné au commencement quelques gouttes de ſang par le nez pendant huit jours; j'ai de tems en tems une toux ſéche, mais je l'ai preſque toujours eue. Voilà la ſituation de mon corps depuis cinq ſemaines que mon enflure a commencé.

Qu'il me ſoit permis de dire ce que je penſe. Mes jambes ont reçû pendant quatre jours la grêle attachée à mes bas, & toujours une pluie froide; cela en a tellement obſtrué les pores, qu'il ne ſe peut faire de tranſpiration, de ſorte qu'elles ſont obligées de recevoir toutes les humeurs qui y tombent comme un ſac; l'agitation de la voiture ne pourroit-elle pas avoir fait remonter la bile du fiel dans l'eſtomach, laquelle étant incorporée avec les alimens & fo-

mentant dans le ſang ſe ſeroit fixée parmi les boyaux & ſur les parties qui ont le plus ſouffert? J'en ai une eſpéce de preuve, car la jambe, la cuiſſe, & le bas des reins qui ont le plus ſouffert, ſont plus conſidérablement enflés que le reſte du corps; peut-être qu'on pourroit traiter de tympanite l'enflure du coffre, d'autant que je ſuis très-ſujet à une colique venteuſe, & que j'ai avalé quantité de vents pendant le voyage: enfin parce qu'à chaque vent qui ſort de mon corps, je m'en trouve conſidérablement ſoulagé.

Le tout pour l'éclairciſſement de M. le Docteur en Médecine, en qui on a une entiere confiance, qu'on prie de vouloir bien écrire d'autre part ſon avis, le plûtôt qu'il pourra, ſans s'incommoder.

REPONSE A L'EXPOSE'.

QUoique l'intemperie de l'air ait infiniment contribué à procurer la maladie pour laquelle nous ſommes conſultés, le regime que Monſieur a gardé, n'a pas moins favoriſé le pro-

grès des ſymptômes, il eſt conſtant que la tranſpiration ou ſupprimée, ou diminuée, donne lieu à l'obſtruction des viſceres, & que l'hiver dernier ſurtout plus conſtamment froid & ſec qu'aucun autre, a non ſeulement donné un principe d'épaiſſiſſement aux liqueurs, propre à néceſſiter une diſtribution ralentie, & une ſtaſe tant dans les vaiſſeaux capillaires ſanguins, que dans les capillaires lymphatiques : mais il eſt d'obſervation fidelle que cette intemperie de l'air a donné naiſſance à des maladies épidémiques, dont la plûpart ont été mortelles par la rigueur & l'opiniatreté de la même cauſe : *peſſimum ægro eſt cœlum quod ægrum fecit.* Celſ. lib. 2. cap. 1. Des diſpoſitions auſſi prochaines à la dilatation, ou à la rupture de ces différens vaiſſeaux marqués par le ſaignement de nez avec fiévre & par l'enflure, ont d'ailleurs été & ſont encore ſécondées par la boiſſon ordinaire du Malade, qui s'eſt imaginé pouvoir éloigner l'épanchement d'eau dans quelque capacité par l'uſage du vin pur : *vinum omnibus dum febris, dum inflammatio eſt, alienum eſt.* Celſ. lib. 3. cap. 21.

Quoique le préjugé populaire exclue toute idée de la ſaignée dans les hydropiſies formées ſoit par infiltration, ſoit par épanchement : la raiſon & l'expérience ſe réuniſſent en faveur de ce reméde, ſurtout dans la circonſtance préſente, il faut ſe mettre en garde ou contre une hémorrhagie abondante, qui quoique critique dans le cas de plénitude, pourroit devenir ſymptomatique par ſa durée ; ou contre la même irruption de ſang intérieurement faite, ou contre celle d'une lymphe viſqueuſe en arrêt dans ſes vaiſſeaux : *At ſi is cui multus ſanguis ſupra infraque perruperit, prætereaque febris acceſſerit, aquâ impleatur, magnus metus eſt.* Hipp. lib. 2. prædict. edit. Foës : p. 84. C'eſt pourquoi nous ſommes d'avis qu'on commence la cure de la maladie par une ſaignée faite au bras, & répetée à une quantité proportionnée à la plénitude des vaiſſeaux.

Pour continuer à remplir les indications, il faut tirer les ſecours néceſſaires, tant du régime que des remédes, nous pourrions même dire qu'il eſt plus avantageux d'entretenir la liberté du ventre par l'un que par les autres.

Hydropicis alvum moliri cibo, melius est quam medicamentis. Celſ. lib. 3. cap. 21. Mais la contrainte que porte avec ſoi une diette auſtére, n'eſt pas toujours pratiquable à des perſonnes qui ne reçoivent de loix que de leur goût, ou des beſoins qu'occaſionne leur maladie : *Facilius in ſervis quam in liberis tollitur, quia cum deſideret famem, ſitim & mille alia tædia, longamque patientiam, promptius iis ſuccuritur, qui facile coguntur quam quibus inutilis libertas eſt.* Celſ. ibid.

La boiſſon ordinaire ſera une décoction legere de racines de chardon étoilé & de celles de petit houx, de chaque une once, racines de patience ſauvage deux onces, dans trois fortes chopines d'eau ; dans la colature ajouter un demi gros de ſel de nitre & delayer une once de ſyrop des cinq racines.

La nourriture conſiſtera (juſqu'à ce qu'il n'y ait plus d'impreſſion de fiévre) en bouillons de trois heures en trois heures, faits pour chaque jour, avec rouelle de veau & tranche de bœuf, de chaque une livre & demie ; un cœur de veau coupé par tranches,

& nettoyé du sang caillé, mêler à chaque bouillon une demi once de suc de cerfeuil tirée par expression. Lorsque la fiévre sera cessée on pourra donner quelqu'aliment solide tant à l'heure du dîner, qu'à celle du souper.

Quant aux remédes évacuans qu'exige la maladie, on en doit attendre plus de succès que Monsieur n'en a reçu jusqu'à présent, après qu'on aura détendu les parties & rendu la libre élasticité aux solides, par la saignée ci-dessus proposée; & pour obtenir les avantages nécessaires, on commencera par les purgatifs delayans, avant de passer aux hydragogues en substance: ainsi Monsieur prendra pendant huit jours consecutifs les trois doses suivantes.

Prenez feuilles de cresson d'eau, de scolopendre, de parietaire & de cerfeuil, de chaque une poignée; racines d'asperges & de fenouil, de chaque une once; coriandre deux gros; follicules de sené deux gros; faites bouillir très-legerement dans trois demi-septiers d'eau; versez la colature sur trente cloportes lavés dans le vin blanc, essuyez & écrasez dans le mortier, pas-

ſez & preſſez : dans la colature faites fondre un gros de ſel *de duobus* & délayez une once de ſyrop *de Rhamno*, ces trois doſes ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Si on a beſoin de ſolliciter plus puiſſamment la liberté du ventre, on fera fondre de deux jours l'un dans la premiere doſe deux onces de manne.

Après ces préparations Monſieur prendra de deux jours l'un l'opiat ſuivant, ſi les circonſtances le demandent encore :

Prenez jalap & mechoacam en poudre, de chaque vingt grains, diagrede quatre grains, crême de tartre un ſcrupule, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé ; ſoit faite maſſe pour prendre chaque fois en bols.

Selon que la méthode propoſée aura répondu aux vûes qu'on doit ſe fixer ; Monſieur . . . . . . voudra bien nous inſtruire de ſon état, ſoit pour partager avec lui le plaiſir de ſa convaleſcence, ſoit pour travailler à la perfectionner.

Déliberé, &c. à Paris ce 3. Juillet 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

LETTRE

De Monſieur Mery Docteur-Regent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, à Monſieur le Thieullier, Docteur-Regent de la même Faculté.

MONSIEUR ET TRE'S-CHER CONFRERE,

Je viens de recevoir une Lettre d'une de mes proches parentes, par laquelle elle me prie de lui marquer mon ſentiment au ſujet de la maladie de Monſieur ſon beau-pere, & ce qu'il ſeroit à propos de lui faire préſentement; elle me charge auſſi de lui envoyer en même-tems la Conſultation d'un de nos habiles Médecins; je crois ne pouvoir mieux faire que de m'adreſſer à vous: en voici le détail. Je vous ſerois très-obligé, ſi elle pouvoit être faite pour demain à pareille heure, je l'enverrai chercher: j'aurai l'honneur de vous aller remercier moi-mê-

me. Personne n'est avec une estime plus particuliere,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, & Confrere. *Signé*, MERY.

MEMOIRE

CONSULTATION XXVI.

Vomique, adhérence du Lobe droit du Poulmon.

LE Monsieur dont j'expose la situation ci-après, est âgé de 54 à 55 ans, il y a environ onze ans qu'il fut atteint d'une inflammation à la plêvre avec tous les accidens qui accompagnent ces sortes de maladies, le Malade fut saigné 14 ou 15 fois en cinq jours, non compris les remédes ordinaires en pareil cas.

Le Malade resta avec une toux qui se faisoit sentir du plus au moins, suivant le changement des saisons, suivie d'une expectoration purulente avec une tension sensible dans les muscles in-

tercoſteaux de la partie dextre.

Le Malade dans l'approche de l'hiver a toujours depuis eſſuyé quelque crachement de ſang, inflammation de poitrine, douleurs violentes aux reins, ce qui occaſionna toutefois l'ouverture de la veine, tant au bras qu'au pied. L'expectoration purulente a toujours continué en augmentant, accompagnée d'une toux véhemente, ſans cependant reſſentir dans aucune partie de la poitrine, comme reſſentent ordinairement les pulmoniques.

Il y a environ quatre ans que le Malade ſe trouva ſi fort engorgé, que la circulation étoit preſque arrêtée, le teint plombé, livide, les yeux éteints; ſymptômes effrayans; je ne voulus pas hazarder la ſaignée comme à l'ordinaire, je me ſervis de l'émetique qui fit une évacuation conſidérable des matiéres contenues dans l'eſtomach, enſuite il ſe fit une évacuation de pus ſi abondante & ſi affreuſe, qu'il ſembloit le vomir pendant les premiers jours, continuant enſuite d'en cracher tous les matins près d'une pinte ou au moins une chopine pendant plus de deux mois; revenu de cet aſſaut il continua

à cracher toujours tous les matins & les après midi de la même eſpéce du plus au moins d'une matiere glaireuſe preſque toujours purulente: depuis ce tems juſqu'au mois de Février dernier il a eu pluſieurs attaques comme accès d'aſthme, toujours accompagnés néanmoins d'inflammation & crachement de ſang, auſquels incidens les remédes ordinaires ont été employés: au mois de Février dernier, le Malade ſe trouva ſi accablé d'une fiévre interne, qui après l'avoir abſorbé ſe déclara double tierce, la toux, l'oppreſſion, les crachats continuels à l'ordinaire, l'inſomnie jointe à la rigueur de la ſaiſon extrêmement froide, jetterent le ſujet dans une démenſe ſi conſidérable, que l'eſtomach avoit entierement perdu ſes facultés juſqu'au point de ne pouvoir ſouffrir l'odeur de quelqu'aliment que ce puiſſe être; dans cette extrême indigence, l'art avoit le col caſſé, il falloit s'en rapporter aux petits ſoins que la nature indulgente & propice à inſpirer les ſecours benins pouvoient nous indiquer; ce fut donc le parti que nous prîmes en ce cas, le faiſant vivre à l'appui d'un ſeptier de vin & d'une once de pain,

divisés par quart d'heure, & le tout en vingt-quatre.

Pendant trois semaines qu'a duré cet état de foiblesse sans autre secours que celui ci-dessus, ne pouvant trouver matiere à en placer d'autre, le Malade étoit infecté d'une odeur si puante & cadavereuse, qu'il n'étoit pas possible d'en approcher qu'avec peine; les crachats devinrent enfin plus abondans; dans leur commencement verts & sanieux, purulens, l'évacuation est devenue de plus forte en plus forte; le Malade après avoir gardé la chambre quatre mois, s'est retrouvé dans son premier état, à la différence que les crachats sont plus abondans, qu'ils ne l'ont été, & plus forts en pus, & même depuis, il lui est arrivé de cracher deux fois du sang comme auparavant.

Il faut faire attention que le Malade a repris son embonpoint ordinaire, faisant toutes ses fonctions naturelles, & si l'on peut le dire, n'est aucunement affecté d'autres parties.

Je fais donc consister son mal en un dépôt qui s'est fait dans la région des muscles intercostaux, après qu'il a séjourné dans les parties membraneuses

externes. de la poitrine que le sac s'est ouvert par l'effort du vomissement, dont il est mention ci-devant, & qu'il n'y a rien d'endommagé dans la capacité, qu'il n'y a que le côté ci-dessus marqué, duquel ressort toute cette corruption; & il est à croire que la lymphe ne retrouvant les conduits propres à sa division, porte avec trop d'abondance dans cette partie divisée ou déchirée, soit par la corrosion du pus, ou l'effort de la toux.

Il est vrai que cette maladie est d'autant plus extraordinaire, que nous avons mis en usage tous les pectoraux, tous les absorbans, tous les incisifs, tous les émolliens, enfin tout ce que l'art peut avoir indiqué à ce sujet : c'est pourquoi nous serions charmés de nous éclaircir sur la nature d'une indisposition aussi particuliere.

OBSERVATIONS DU MALADE.

Le Malade observe que pendant le tems de sa derniere attaque, qui commença au mois de Février dernier, il n'a point craché de sang malgré la toux & les efforts qui étoient à toute outrance; mais depuis environ un mois

il en a craché & mouché à deux différentes fois un ſang vermeil, comme ſi on l'avoit tiré de la veine & ſans aucune douleur, ſeulement après, la tête un peu étonnée. La premiere fois que cela arriva, il lui fut fait une petite ſaignée; à la ſeconde on n'a rien fait, le ſang n'a plus paru.

Ce que le Malade mouche & crache dans ſes germes de toux qui ſont preſque continuels, ſont des matieres comme un rhume qui eſt bien pourri, & cette matiere lui laiſſe très-ſouvent dans la bouche le goût des alimens qu'il a pris; ce qui fait croire que l'eſtomach faiſoit une mauvaiſe digeſtion; cependant le Malade qui eſt naturellement très-petit mangeur, n'a jamais aucun mal à cette partie.

Le Malade a fait uſage de tablettes compoſées de lait, de ſouffre, de ſucre candi avec la gomme adraganthe; mais il les a laiſſés, parce qu'il s'eſt apperçu qu'elles excitoient la toux; il en a uſé d'autres compoſées d'althea ou guimauve, qu'il a été auſſi obligé de quitter, parce qu'elles épaiſſiſſoient tellement la lymphe, qu'il lui falloit faire de plus grands efforts en touſſant pour

cracher & moucher ces vilenies.

Le Malade joue du violon pour se divertir ; quand il en joue, soit le mouvement du bras droit, soit l'effort de l'harmonie, cela lui fait faire une évacuation étonnante de ses crachats tant par la bouche que par le nez ; le Malade a naturellement le cerveau fort humide.

Il est bon d'observer que le Malade n'a jamais été taché ni atteint d'aucun mal venerien de quelque espéce qu'il puisse y avoir.

Le Malade fume une pipe le matin & le soir ; après celle du matin il prend une ou deux tasses de véronique en guise de thé, qu'on lui a défendu parce qu'on dit qu'il devoye l'estomach.

Immédiatement après avoir mangé, il prend au Malade des accès de toux, qui lui font jetter quantité de ces crachats par la bouche & par le nez, sans rien rejetter des alimens qu'il vient de prendre.

Ce 25. Août 1740.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

Les symptômes de la maladie désignent assez son caractére pour fixer nos vûes sur les remédes qui lui doivent être opposés; les différentes impressions qu'a souffert le Malade depuis onze ans, prouvent non seulement que leur origine vient de la pleuresie que Monsieur eut alors, mais que le pus s'est amassé non dans la propre substance du poulmon, mais dans un kiste ou enveloppe particuliere; *non in ipsa pulmonis substantiâ, sed in cystide*; & si malgré l'expectoration purulente, à laquelle le Malade a été sujet depuis cette maladie inflammatoire, le *vomica* ne s'est marqué que sept ans après par une évacuation prodigieuse de pus; on ne doit attribuer ce retard qu'à l'épaisseur du kiste, & quelquefois à la consistence même du pus: *Vesiculæ illius densitas sæpè facit ut hujusmodi vomica per multos annos...... gestetur, nullis signis indicata, & nulla alia corpori noxa communicata.* River. prax. Medic. lib. 7. cap. 7. *quibus suppuratio in corpore*

existens non innotescit, iis ob crassitudinem puris aut loci non innotescit. Hipp. Aphorism. 41. sect. 6. L'endroit que la douleur intéresse marque que le lobe droit doit être affecté & la tension sensible qui a toujours subsisté dans les muscles intercostaux du même côté, ne laisse aucun doute sur l'adhérence formée de cette portion de poulmon.

Il seroit heureux qu'une maladie aussi parfaitement connue, fût susceptible d'une aussi facile guérison ; mais s'il est quelque circonstance consolante de cette espéce, elle est rare, & ces sortes d'évenemens dégenerent le plus souvent, ou en ulceres de poulmon, ou en épanchement de pus dans la capacité de la poitrine : *In futurum tamen eventus valdè anceps est, materia enim purulenta in concavum thoracis effunditur, & sic Empyema constituit ; quod malum & calamitosum est . . . . . vel si absque vita præsentaneo periculo vomica rupta sit, degenerat in ulcus . . . . quod hoc loco actuale initium phthiseos constituit.* Jo. Juncker Consp. Med. tab. 27.

Pour remplir les indications, nous sommes d'avis que Monsieur soit incessamment saigné au bras à la quantité

de deux poëlettes ſeulement pour placer le lendemain la ſaignée au pied, proportionnée à la plénitude des vaiſſeaux, afin non ſeulement de diminuer, mais de corriger la détermination tumultueuſe du ſang vers les parties ſupérieures.

Deux jours après, Monſieur prendra le matin à ſon reveil ſix gros de caſſe récemment mondée & cuite à conſiſtence d'opiat en bols, & une chopine de petit lait clairifié, en deux doſes, chauffées légerement, à une demie heure de diſtance l'une de l'autre, le petit lait ſera fait avec la crême de tartre jettée dans le lait chaud pour en faire ſéparer le petit lait ; cette méthode ſera obſervée pendant ſix jours, & le jour ſuivant on donnera deux onces & demie de manne fondue dans ſuffiſante quantité d'eau de veau pour une doſe.

Pendant l'uſage de ces remédes Monſieur prendra de deux heures en deux heures une cuillerée du look ſuivant, obſervant de bien remuer la bouteille chaque fois & de la mettre dans l'eau froide pour la conſerver plus longtems.

Prenez un gros de *ſperma ceti*, faites

fondre dans quatre onces d'huile d'amandes douces, y mêlant exactement un jaune d'œuf frais, deux onces d'eau de ſcorſonere, une demie once d'eau de fleurs d'orange & une once de ſyrop de lierre terreſtre.

Enſuite on donnera pendant quinze jours le matin à jeûn le bouillon ſuivant :

Prenez un poulet charnu vuidé, dans le corps duquel on mettra une once de ris battu, faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire, tirez à clair, puis mêlez-y cinq ou ſix gouttes du baume de la Mecque, que vous aurez bien délayé dans un jaune d'œuf.

Après ces précautions, Monſieur commencera l'uſage du lait de vache pour ſeule nourriture : on aura ſoin dans les premiers jours de le dépouiller des premieres pellicules en le faiſant peu chauffer, & dans la premiere doſe du matin on fera fondre une demie once de ſucre roſat ; de même dans la derniere du ſoir.

La boiſſon ordinaire ſera une eau d'orge ; en l'ôtant du feu on y jettera en infuſion une forte pincée de fleurs de

de mauve & autant de celles de buglosse.

Nous croirions laisser quelque chose à désirer dans notre Déliberé, si nous ne proposions pas le seton à la nuque du col particulierement indiqué pour le Malade; il y faudra entretenir la suppuration le plus long-tems qu'il sera possible.

Déliberé, &c. à Paris ce 30. Août 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXVII.

Phthisie causée par la suppression du Flux hémorrhoidal.

MOnsieur C. . . . . est âgé de 30 ans, il est d'un temperament sanguin, d'une stature & d'un embonpoint médiocres, & d'une conduite irréprochable rapport à sa santé.

Il eut à l'âge de 20 ans un crachement de sang, occasionné par l'ardeur du soleil, & par quelque exercice violent, & qui cessa promptement sans

remédes ; à cet accident près il a possédé une santé qui ne s'est presque jamais démentie jusqu'au commencement d'Avril 1738. qu'il s'embarqua à Bayonne pour se rendre en Hollande ; dans ce trajet qui fut de trente jours, il mangea toujours avec appetit sans jamais vomir : mais ses vaisseaux hémorrhoïdaux qui avoient coûtume de fluer legerement par tems sans douleur, s'enflammerent, il souffrit extrêmement & il n'alla du ventre que deux fois ; il continua de souffrir des hémorroïdes pendant deux mois qu'il séjouna en Hollande ; quoiqu'il en coulât toujours un peu de sang : il se rendit de Rotterdam à Bruxelles en trois jours, & le lendemain de son arrivée il fut attaqué d'une fiévre double tierce violente ; mais caractérisée intermittente par le froid, l'intermission, &c.

Il appella d'abord à son secours un des plus fameux Médecins de la Ville, qui combattit ou plûtôt entretint la fiévre pendant vingt-cinq jours, par des juleps, des pillules, où il entroit apparemment de l'aloës, car elles étoient purgatives ; des poudres bozoardiques, sans Kinkinna, sans médecine, sans

ſaignée, & même ſans regime, puiſqu'il le faiſoit manger & promener par la Ville dans les intervalles des accès; le Malade ſortit de Bruxelles encore convaleſcent & fort foible, quinze jours après que la fiévre l'eut quitté, pour aller à Paris, où il demeura environ un mois toujours conſtipé & toujours ſouffrant des hémorrhoïdes, quoiqu'elles n'euſſent pas diſcontinué de fluer; c'eſt dans cet état qu'il partit à cheval de Paris pour venir à Bayonne, où il arriva ſur la fin de Septembre, après avoir ſouffert dans la route les plus vives douleurs; ſon ventre ceſſa d'être conſtipé; auſſitôt après ſon arrivée en cette ville, ſes hémorrhoïdes diſparurent tout de ſuite, & il parut poſſéder une parfaite ſanté juſqu'à la fin du mois de Mars ſuivant, qu'il fut ſurpris tandis qu'il dormoit dans ſon lit par un crachement de ſang conſidérable & accompagné d'une toux aſſez forte: crachement qui eſt revenu depuis de loin en loin par trois ou quatre différentes repriſes; il peut y avoir trois mois & demi de la derniere attaque. On a toujours arrêté le ſang aſſez promptement par des ſaignées bruſquement réiterées,

par une ptiſanne de grande conſoulde ; par des émulſions chargées de poudres teſtacées, & de quelque leger narcotique ; par une nourriture liquide, légere, peu ſucculente, rafraichiſſante & humectante, &c. On s'eſt auſſi efforcé de prévenir ces accidens par des bouillons délayans béchiques, le petit lait tantôt pur, tantôt coupé, &c. On a même tenté par deux fois avec beaucoup de ménagement, l'uſage des eaux ſavonneuſes de la Valliere : on en eut aſſez de ſuccès pour la premiere fois, au moins par rapport aux digeſtions qui étoient dérangées & que les eaux rétablirent. Un flux hémorrhoïdal fort abondant qu'elles procurerent au Malade dès le troiſiéme jour de la ſeconde repriſe, ſembloit lui annoncer des ſuites encore plus heureuſes : auſſitôt que cette évacuation eut paru on ſuſpendit l'uſage des eaux, malheureuſement le ſang ceſſa de couler le troiſiéme & quatriéme jour, tout de ſuite les hémorrhoïdes s'enflammerent avec des douleurs inſupportables, & la fiévre s'y joignit.

Dans cette conjoncture les ſaignées ne furent point ménagées malgré tout

le ſang que le Malade venoit de perdre, on lui appliqua même des ſangſues aux hémorrhoïdes, on lui fit boire pour toute boiſſon du lait d'amandes douces; on le nourrit uniquement de bouillons faits avec du veau, de la volaille, du ris, des feuilles de laitue & d'endive, on n'oublia ni les lavemens, ni les fomentations, ni les linimens, ni les émulſions, ni les juleps anodins, narcotiques, &c. Tant de remédes ſoutenus d'un régime ſi ſévére & ſi aſſorti calmerent à la vérité la violence de l'inflammation, de la douleur & de la fiévre, mais ils ne furent pas capables de garantir la poitrine du contre-coup, on s'apperçut avec chagrin qu'à ce calme ſuccedoit une oppreſſion de poitrine avec une toux ſéche, & que la fiévre ardente tournoit en fiévre lente, accompagnée chaque jour d'un & de deux redoublemens précédés de légers friſſons, la toux devenant moins ſéche chaque jour, on reconnut du pus mêlé dans les crachats, & alors le Malade ceſſa de ſentir une douleur ſourde qu'il rapportoit depuis dix-huit mois à la partie moyenne ſupérieure du ſternum, il y a déja cinq ou ſix ſemaines

que cette douleur ne se fait plus sentir. Il est inutile d'ajouter à ce détail que le Malade est extrêmement décharné & foible. On le nourrit de crême d'orge, de ris, d'avoine, &c. On ne lui fait plus que très-peu de remédes parce qu'on les croit au moins inutiles.

La veine qui fournit le sang du premier crachement a vraisemblablement fourni aussi celui que le Malade a craché dans ces derniers tems, un sang abondant, impétueux, allumé & sec, ne trouvant point d'issue par les vaisseaux hémorrhoïdaux a fait une violente irruption sur cette veine, plus préparée que toute autre à le recevoir, à lui céder, à devenir variqueuse, & à se rompre ; un vaisseau tant & tant de fois gorgé, tant & tant de fois ouvert, aura donné lieu à la lenteur & à l'arrêt des liqueurs des vaisseaux voisins, à leur effusion dans les espaces interlobulaires, à la suppuration, &c. Voilà ce qu'on a pensé, observé, recueilli, sur la nature, les causes, le méchanisme de cette maladie ; les vûes qu'on s'est proposées dans l'usage des remédes, ne demandent pas à être developpées, après qu'on s'est appliqué

ſur les principes qui les ont dirigées : les illuſtres Médecins à qui ce Mémoire doit être communiqué ſont priés très-humblement de vouloir relever les fautes eſſentielles qui peuvent s'y trouver, & indiquer une route inconnue au Médecin ordinaire pour parvenir à la guériſon du Malade.

A B.... $17\frac{24}{9}40$. *Signé*, D...L...

R'EPONSE A L'EXPOSE'.

IL eſt difficile d'ajouter de nouvelles réflexions à celles que préſente le Mémoire qui nous eſt communiqué ; l'exactitude avec laquelle il eſt détaillé, le raiſonnement qui dévéloppe le caractére de la maladie & la méthode employée juſqu'à préſent, ne laiſſent rien à déſirer pour la parfaite connoiſſance de l'état actuel du Malade, & permettent peu de reſſources dans une ſituation qui devient par là même plus dangereuſe ; M. le Médecin ordinaire a ſuivi fidélement la nature dans toutes ſes démarches, & a toujours ſoutenu par ſa pratique l'idée que nous avons

depuis long-tems de sa réputation supérieure. Ainsi nous nous contenterons de lui ouvrir une route que la prudence lui a fait déja frayer autrefois, & sans présumer du succès de notre conduite, nous lui abandonnons volontiers l'application qu'il en voudra faire : il est trop modeste en paroissant attendre de nous la réforme de ses décisions, tant quant au méchanisme de la maladie, qu'à la cure qu'elle exige.

Nous comprenons avec Monsieur De . . . . , l'impression qu'a dû faire la suppression du flux hémorrhoïdal, à laquelle succéde le plus ordinairement ou l'hydropisie ou la phtisie : *hœmorrhoidas sananti diuturnas, si non una servata fuerit, periculum est hydropem, aut tabem accedere*; Hipp. Aphor. 12. sect. 6. *Et verò jam pridem, constat quod . . . hœmorrhoïdum cohibitarum anadrome si fit . . . . . ad pulmonem ibique subsistat & careat anagoge, peripneumoniam, empyema, & phthisim mortiferam excitat.* Duret. in Coac. Hipp. tract. de Morb. Et nous sommes obligés de penser avec lui que l'empreinte gravée par la maladie est assez profonde pour n'admettre que des secours palliatifs ; c'est-à-dire,

cependant utiles pour calmer les accidens, dans la ſuppoſition d'incurabilité, mais capables de procurer la guériſon dans des circonſtances qui pourroient encore en recevoir les moyens.

Comme il paroît par l'Expoſé que M. le Malade n'a que paſſagerement uſé du lait pour toute nourriture, & qu'il n'a point obſervé quelque inconvenient dans cet uſage, nous le trouvons encore également indiqué en faiſant ces attentions : 1°. Que le lait de vache aura la préférence, ſi l'eſtomach ne ſe révolte pas, & ſi toutes les fonctions s'exercent régulierement : 2°. Que ſi le ventre eſt trop libre, on place le lait de chévre de même pour tout aliment : 3°. Que ſi on a beſoin d'entretenir la liberté du ventre, on donne le matin à Monſieur une doſe de lait d'âneſſe. Qu'enfin ſi la diſtribution du lait eſt ou languiſſante, ou douloureuſe, on coupe la premiere & la derniere doze chaque jour, avec une once de feconde eau de chaux, comme capable en même-tems de déterger & de cicatriſer.

Mais pour entrer dans les mêmes vûes, le Conſeil ſouſſigné propoſe de

donner au Malade trois ou quatre fois dans la journée six grains de pilules balsamiques de Morthon ; ou de placer le matin & le soir seulement un bol composé de huit grains de *sperma ceti* ; cinq grains d'antihectique de *Poterius* ; quatre grains de corail ; trois gouttes de baume blanc de Canada ; le tout lié avec le syrop de lierre terrestre, ou celui d'hyssope.

Dans les distances des repas laiteux ; qui pourront être quelquefois faits avec le gruault de Bétagne, le ris, l'orge perlée, ou toute autre substance farineuse de même qualité ; nous sommes d'avis que Monsieur prenne quelque verre de lait distillé non seulement avec les plantes legerement vulneraires & béchiques, mais encore avec les limaçons.

Si malgré les précautions indiquées Monsieur n'évacuoit pas suffisamment, on pourroit selon le besoin lui donner pendant quatre ou cinq jours consécutifs, chaque jour six gros de casse récemment mondée cuite à consistance d'opiat.

Déliberé, &c. à Paris ce 4 Octobre 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXVIII.

Crachement de ſang, Rhumes fréquens cauſés par épuiſement.

LA perſonne incommodée a fait elle-même le Mémoire.

Il s'agit d'un crachement de ſang ſurvenu il y a cinq ans, guéri alors par les régles ordinaires, ſuſpendu pendant trois années, ſans remédes ni régime de vie, &c. & renouvellé depuis dix-huit mois, avec des accidens plus fréquens; la perſonne qui en eſt attaquée eſt ſur la quarantiéme année de ſon âge, c'eſt-à-dire, qu'il ſuit le ſiécle. (On fera à la fin des obſervations ſur ſon temperament & la nature de ſon ſang.)

C'eſt un homme marié depuis trois ans, à l'âge de trente-ſept; & deux années après le premier accident de crachement de ſang.

Il a été encore les deux premieres années de mariage ſans cracher le ſang; années toutefois plus à craindre pour

l'ordinaire. (La vive jeunesse lui a peut-être fait plus de tort, ainsi qu'on l'expliquera.)

Cause du premier accident de crachement de sang en 1734. La personne se portant bien, prit par précaution au mois de Mai le lait d'ânesse, qui ne fit point de mal cette premiere année; en 1735. au mois aussi de Mai la personne s'étant fait saigner & purger, reprit le lait d'ânesse & y ajouta (ce qu'il n'avoit pas fait l'année précédente) les yeux d'écreville à cause des aigreurs dans la gorge, que lui causoit le lait, quand il dormoit dessus; la personne se mit en tête de prendre le lait soir & matin pour finir en quinze jours, & respirant l'air du soir à la promenade jusqu'à dix heures; le lait d'ânesse fut ainsi pris pendant neuf jours & ne fut point interrompu, quoique tous les jours sur les quatre heures après midi la personne sentît une espéce de courbatture, qui couloit des cuisses dans les genoux & dans les jambes; & cela duroit environ l'espace d'une heure.

Le dixiéme jour du lait 16. Mai 1735. la personne l'ayant pris à onze heures en se couchant, se réveilla subi-

tement à minuit, avec une hémorragie considérable qui occasionna de promptes saignées & des émulsions faites d'eau de plantin, eau rosé, de centinode, des quatre sémences froides, & amandes avec le syrop de corail par intervalle avec celui de diacode; la nourriture fut bouillons avec veau, bœuf, & poulet farci des quatre semences froides; la boisson fut ptisanne de réglisse, grande consoulde, & la racine de nenuphar, avec le syrop violat. Tout cela fut continué huit jours, au bout desquels le sang disparut tout-à-fait, & depuis, la personne, quoique délicate n'a plus osé retourner au lait d'ânesse & même a toujours pris avec crainte tout laitage, quoique ce soit son goût & son appetit.

Après ce premier crachement de sang & sa guérison au mois de Mai 1735. la personne a été plus de trois années sans cracher le sang quoiqu'il se soit marié dans l'intervalle, comme on l'a déja remarqué.

Second accident du crachement de sang à Pâques 1739. le Jeudi-Saint précédent en pleine lune de Mars, la personne âgée alors de 39 ans, mangea

à dîner quatre huîtres crues à l'écaille avant la ſoupe & dîna en maigre, l'après-dîner il apperçut des traces de ſang dans ſes crachats ſans y faire grande attention, il alla juſqu'au lendemain Vendredi-Saint & fit maigre encore à dîner ; à la fin du repas il ſurvint dans ſa bouche du ſang & en cracha toute l'après-dîner mêlé de ſalives; il ne ſe fit point ſaigner & ſe contenta de ſe tranquilliſer en ſe réduiſant aux ſoupes legeres, bouillons & ptiſanne, cela fut ainſi juſqu'au lendemain Samedi-Saint neuf heures du ſoir, où le Malade après avoir pris deux œufs frais avec des mouillettes de pain, ſe coucha & un quart-d'heure après il lui ſurvint un crachement de ſang pur qui ſe calma au bout d'une demi-heure & le matin enſuivant la perſonne fut ſaignée du bras une fois, pour boiſſon prit de l'eau de ris & par intervalle du Vulneraire Suiſſe pendant une quinzaine; il ne ſurvint plus d'hémorragie mais une continuité d'apparition de ſang plus ou moins dans les crachats, ce qui dura trois ſemaines, au bout duquel tems le ſang diſparut tout-à-fait, & toute l'année ſe paſſa ſans crachement de ſang;

mais seulement par intervalle de quelques mois, il est apparu des traces de sang dans les crachats recuits du matin, suivant que la personne s'est trouvée échauffée la nuit, par les promenades un peu longues dans le Cours, ou par des repas en ville où il auroit bû quelques verres de vin plus qu'à l'ordinaire, surtout du vin mousseux de Champagne qui lui cause des petites toux séches; sur lesquelles on fera par la suite de plus grandes observations.

Le troisiéme accident du crachement de sang à Pâques dernier 1740. en la pleine Lune de Mars à trois jours près de l'accident 1739. la personne sortant d'un rhume de cerveau tombé sur la poitrine & qui avoit duré près de six semaines, prit à huit heures du matin du thé, moitié eau, moitié lait de vache, sans se coucher, se portant bien: trois heures après cette prise de thé il survint à la personne tout d'un coup en sa gorge du sang pur sans salive & aussitôt il fut saignée du bras une fois, & il ne revint plus de sang par la suite que celui qui se cailla dans la gorge, & que la personne crachoit par intervalle.

Depuis cet accident à Pâques dernier la perſonne ſe portant bien, a vécu à l'ordinaire, ſe livrant par intervalle à des petits repas, ſans débauche mais ſe trouvant toujours échauffé du vin, ſurtout de celui blanc de Champagne, & voyant quelques traces legeres de ſang dans les crachats recuits & arrachés le matin à ſon lever; a bû auſſi tout l'été de la bierre à ſon goûter, ce qui lui excitoit l'appetit au repas du ſoir, mais cela lui picotoit la poitrine & il touſſoit.

Dernier accident du crachement de ſang au mois de Septembre 1740. qui mérite attention.

Il eſt ſurvenu au mois dernier, tems de la Canicule, à la perſonne des boutons au menton & ſous la gorge, ces boutons ſont pleins de ſéroſités & cauſent de vives demangeaiſons; la perſonne en a encore quelques-uns, ainſi que cela lui eſt déja arrivé à pareil tems depuis trois années; jamais il ne s'eſt fait ſaigner pour ces boutons que cette fois-ci par conſeil, auquel la perſonne s'eſt laiſſé aller; on l'a donc ſaigné une fois du bras pour les boutons vers la mi-Septembre dernier.

Nota que dans cette premiere saignée le sang n'étoit pas mauvais, mais étant reposé il étoit plein d'eau verdâtre, cette premiere saignée a mis le sang en agitation & a causé des insomnies pendant quinze jours avec des apparitions de sang dans les crachats du matin, pourquoi la personne prenoit aussi tous les matins deux pincées de rhubarbe dans un bouillon moitié veau & moitié bœuf.

Au bout de quinzaine de la saignée la personne après avoir pris un pareil bouillon à huit heures du matin, se coucha dessus son lit, & à peine y fut-il qu'il sentit subitement dans sa gorge du sang pur, & avec une toux qui s'y joignit, il survint un crachement de sang assez considérable, sans effort ni sentir mal, ni douleur; la personne fut à l'instant saignée, le crachement cessa; il est à remarquer que pendant la saignée en crachant le sang par la bouche, il en vint aussi quelques gouttes par le nez.

Nota que dans cette seconde saignée le sang étoit par traces verdâtre & coëneux & toujours abondant de sérosités, étant reposé.

Le ſurlendemain de cette ſaignée, la perſonne a été purgée avec une once de *Catholicum* double, & le lendemain avec un demi gros de rhubarbe dans un bouillon.

Cette ſeconde ſaignée n'a pas appaiſé l'agitation du ſang, & la perſonne de plus a ſenti ſa poitrine affoiblie, & une toux ſéche dans la gorge qui dure toujours & encore actuellement dix Octobre 1740. Au bout de trois jours de cette ſeconde ſaignée, la perſonne cracha encore le ſang, & au bout de quelques jours encore il cracha le ſang, cela toujours au matin entre ſix, ſept & huit heures du matin avec la même toux dans la gorge, & pour tous ces crachemens de ſang, qui durerent peu de tems, la perſonne n'a pas été ſaignée de nouveau, & prit une ptiſanne de bouillon blanc, de lierre terreſtre & d'ortie piquante, avec le ſyrop tantôt violart, tantôt de guimauve: quand il n'y avoit pas de crachement pur de ſang, il y avoit toujours apparition d'un ſang vif ou noir comme étant caillé, dans les crachats du matin.

Au bout de cinq jours un quatriéme crachement de ſang eſt venu au matin,

mêlé de salive, la quantité seulement d'un petit verre à boire, & il en venoit aussi par le nez avec des flegmes; la personne alors a quitté ladite ptisanne & s'en est tenue à une eau de ris, avec le syrop violart & de guimauve & jetté aussi du ris dans ses bouillons.

Depuis ce crachement de sang qui a fait le quatriéme, l'espace de quinze jours, il en est survenu un cinquiéme le huit du présent mois d'Octobre à deux heures après minuit, la personne avoit mangé à souper une soupe & deux œufs brouillés dans du bouillon & du jus, mangé avec du pain, ce sang est venu dans la gorge bouillonner avec une toux, & la personne en ayant craché trois ou quatre fois, a bû un coup d'eau de ris avec syrop violart, & le sang s'est arrêté, & il a craché le lendemain matin ce qui étoit resté dans la gorge depuis, jusqu'aujourd'hui dix du mois d'Octobre, il n'en est plus survenu, mais seulement des apparitions continuelles de traces de sang dans les crachats, qui ne disparoissent pas tout-à-fait.

Mais la personne est toujours en crainte, joint à cela qu'il a toujours une

toux féche qui lui picote la gorge, furtout après avoir mangé, ou après avoir bû bouillons & choses liquides; cette toux se fait également sentir le matin à jeûn, lorsqu'il est trop de tems à prendre quelque chose, & c'est après avoir mangé un peu de pain & de viande qu'il apparoît du sang dans les crachats, & ainsi le Malade ne sçait comment s'y prendre.

Il a la poitrine séche, délicate & attenuée, & étroite en dehors.

Il sent un petit picotement sourd en forme de vents qui chicanne plus qu'il n'est douloureux, au côté gauche, en bas proche la hanche; cela est plus sédentaire lorsque la personne est levée que couchée; & dans les crachemens de sang, il n'a jamais senti de mal à ce côté, ni autre part; il est assez à croire, selon l'avis du Malade, que ce sang vient du haut de la poitrine, car il se trouve tout d'un coup dans la gorge, ou dans les crachats, sans efforts ni douleurs, & par la toux seule qui survient dans le moment du crachement du sang, qui gasouille pour ainsi-dire, dans la gorge; ce sang craché a toujours été un sang vif, plein de couleur, quelque-

fois mousseux de salives; quand c'est celui qui reste dans la gorge il est noir ou d'un rouge pâle, & ce sang vient dans les crachats, surtout du matin.

Le Malade pense encore que ces crachemens de sang pourroient avoir pour cause l'acrêté & sérosité dont il paroît être attaqué; & qui allume le sang de la personne, dont le temperament est naturellement vif & échauffé, quoique le visage pâle & la phisionnomie délicate.

Voici un bref portrait intérieur & extérieur.

Il est grand, sec, extrémement maigre, sanguin, le col long, le teint du visage un peu pâle, phisionnomie qui dénote délicatesse, cependant dans la vive jeunesse, dès l'âge de quinze ans il a été adonné aux plus violens exercices de paulme & de chasse sans être incommodé aucunement; aujourd'hui la moindre partie de ces exercices, la promenade même un peu longue, (à pied s'entend) l'empêchent de dormir & le mettent dans une agitation & une chaleur extrême toute la nuit, ainsi, que des repas lorsqu'il s'y livre plus que de coûtume au manger & au vin,

& de ces insomnies & agitations il arrive quelquefois (comme on l'a déja observé) des apparitions de sang dans les crachats recuits du matin, il est même quelquefois survenu à la personne des saignemens de nez subits à la fin du repas, en ville après avoir un peu bû, sans pourtant en trop prendre. Le tout marque un sang naturellement allumé; quelle en est la cause? La personne a remarqué que les repas du dîner quoiqu'il s'y livrât autant, ne lui produisoient pas le même feu, parce qu'il n'alloit pas coucher dessus comme l'on fait le soir; d'où l'on peut conclure que le sommeil sur les repas, qui endort ordinairement les autres, échauffe & agite extrêmement la personne en question, & lui est préjudiciable pour les crachemens de sang, ainsi que toutes les insomnies qui lui proviennent d'ailleurs.

La personne paroît donc être d'un temperament échauffé, & d'un sang qui même en santé, ne demande qu'à sortir, ainsi qu'il apparoît par les différentes apparitions de traces de sang dans les crachats du matin, en certains tems de l'année ou lorsque la personne se trouve plus échauffée d'elle même,

ou par les accidens étrangers de promenades, exercices & boissons vives.

Mais il est à remarquer que lorsque la personne se fait saigner par précaution, ou dans le besoin, le sang paroît petiller davantage & être plus prompt à sortir, les nourritures même les plus simples, donnent alors plus aisément lieu au crachement de sang; l'on en a dans ce Mémoire trois faits singuliers, pour avoir mangé des œufs au soir à la coque ou brouillés & ils semblent avoir été plus funestes que les nourritures de soupe, pain & viandes que la personne prend legerement, parce qu'elle n'est point malade d'ailleurs, pas même atteinte de fiévres, seulement quelque émotion occasionnée par crainte, par les saignées & soustraction de plus grandes nourritures qui lui fournit bien des vents, ausquels la personne est sujette & qui sont surabondans par cette privation d'une nourriture suffisante.

La personne, même en santé est petit mangeur & sans appetit ordinairement à moins d'avoir respiré l'air de campagne, & peut-être que cela contribue à la foiblesse & destruction de son temperament, même à l'échauffer.

Depuis quelques jours l'appetit lui eſt revenu quoique renfermé dans la chambre à cauſe de ſon incommodité de crachement de ſang, & il mange avec appetit, pain & viande, dont il ne paroît pas recevoir atteinte, il n'y a que le vin auquel il n'oſe ſe fier.

A l'exception de cette incommodité de crachement de ſang, la perſonne n'eſt guéres indiſpoſée d'ailleurs de maux de tête, fiévre ou autrement.

Elle eſt ſujette à des rhumes de cerveau, ſurtout l'hiver; * quand ils durent, la poitrine ſe trouve fatiguée & affoiblie, & les toux ſont à craindre à cauſe du crachement de ſang; ſans ces rhumes la perſonne ne mouche jamais, mais crache beaucoup & preſque ſans diſcontinuation des eaux qui ſe trouvent dans ſa bouche, ce qui peut attenuer la poitrine, ſurtout l'hiver auprès du feu, qui la ſéche encore.

Outre cette délicateſſe de poitrine, le creux de l'eſtomach eſt auſſi bien ſenſible lorſqu'on y appuye la main.

Les ſaignées peut-être attenuent elles

* Pendant ces rhumes il tombe la nuit des eaux âcres qui picotent & excitent des toux vives.

aussi cette poitrine? car les jours qui suivent la saignée, la personne mange & digére d'une façon qui l'incommode, c'est-à-dire, qu'il ne se sent pas bien à la digestion.

On a déja fait remarquer qu'il sembloit que c'étoit de l'extrémité de la poitrine & près de la gorge que provenoit le sang craché, parce qu'il s'y trouvoit tout d'un coup avec un petit gazouillement, que produit le sang dans ladite gorge, & une petite toux qui s'y joint & le fait cracher sans effort, ni sentir mal, ni douleur.

Que ce sang craché est au moment du crachement un sang clair, vif, & il s'y mêle de la salive lorsque le crachement est arrêté; alors il se rend le matin & dans le cours de la journée ou en caillot noir, ou d'un rouge pâle, mêlé de crachat ordinaire; voilà ce qui peut faire penser d'où provient le sang épanché & craché, mais peut-être le Malade se trompe-t'il, il cherche seulement à aider la découverte aux Médecins.

En second lieu pourquoi ce sang s'épanche-t'il & sort-il ainsi, cela proviendroit-il de la nature du sang même qui est allumé, & peut-être plein d'â-

cretés & de férocités, comme il apparoît par le Mémoire? ce seroit donc la nature de ce sang qu'il faudroit corriger & adoucir.

Ce qui peut encore contribuer à faire un mauvais sang & l'allumer beaucoup, est une mélancolie naturelle à la personne depuis l'âge de trente ans, il en a aujourd'hui quarante; on dit depuis dix années, car avant la personne a toujours été gaye, & même trop occupée des choses du siécle & des plaisirs; il a été enclin à un qui a pû lui être nuisible & à son temperament, ainsi qu'il appert par le latin qui suit: *Non fuit mulieri propensus sed voluptati quæ dicitur pollutio super semetipsum, cum repetitione una, secunda & aliquando tertia in eodem die & nocte sequenti; & illa voluptas fuit magna, ex quatuordecim annis usque ad viginti quinque annos, & ex ea ætate semper etiamfuit addictus huic voluptati, sed non tam fortiter & cum prudentia.*

La personne s'est mariée à 37 ans, & suivant qu'il s'est conduit, il ne compte pas avoir reçu préjudice du mariage, qu'autant que cet état eût été estimé ne lui point convenir du tout; mais

par rapport à ses feux naturels, il eût toujours été adonné à l'inclination qu'on vient de décrire en latin, & c'eut été la même chose.

En toutes ces circonstances & observations on demande avis sur ce qui a été fait, sur ce qui est à faire pour prévenir ces crachemens de sang, & y remédier lorsqu'ils surviendront.

2°. Quant au temperament, ce qu'on estime faire pour corriger & temperer la chaleur naturelle & l'arrêté du sang, si MM. les Médecins comptent qu'on soit tombé juste par la description.

Pareillement s'ils estiment que la poitrine soit atteinte de foiblesse & si le crachement de sang en provient, ou si c'est d'autres parties; ce qu'il faut faire pour réparer & fortifier ladite poitrine & prévenir les accidens.

Du reste décrire le régime de vie à observer & pour le corps & pour l'esprit.

Quelle sera la médecine à prendre lorsqu'on sera obligé d'en user dans les crachemens, ou dans les autres tems où l'on pourra se purger par précaution.

S'ils ne comptent pas les saignées nuisibles au temperament de la per-

ſonne, & s'il faudra les ménager? puiſqu'elles ſemblent occaſionner plus de crachement de ſang.

Meſſieurs les Médecins obſerveront encore en cas qu'ils penchent pour le lait d'âneſſe, que c'eſt pour l'avoir mal pris qu'eſt ſurvenue la premiere hémorragie en 1735. que c'eſt peut-être les yeux d'écréviſſes qui ont mis alors le ſang en mouvement; que cependant la perſonne a preſque toujours des aigreurs dans la gorge du lait d'âneſſe, ainſi que de tous autres, lait coupé de ris, orge perlée & gruau; & en cas néanmoins qu'ils eſtiment d'eſſayer encore dudit lait d'âneſſe, ſi ce ſera à préſent au mois d'Octobre que le pâturage eſt plus rare & pas ſi bon qu'au mois de Mai, peut-être qu'une âneſſe nourrie de ſon & d'orge produiroit un lait qui pourroit ne pas cauſer d'aigreur.

Si les eaux quoiqu'apparentes détruiſantes la poitrine, ne feroient pas bonnes pour corriger l'âcreté du ſang.

De quel ſyrop on pourra uſer dans les boiſſons de ris ou autres qui pourront être ordonnées; le ſyrop diacode s'aigrit dans la gorge de la perſonne;

le ſyrop violart & guimauve paroit faire mieux.

Si la perſonne peut uſer du vin d'Alicante, qui pourtant le fait un peu touſſer, & d'un vin vieux à ſon ordinaire, & des fruits cruds & doux.

S'il pourra uſer de la bierre.

Du ſyrop d'orgeat.

De l'Elixir de Garu.

Du ſyrop balſamique, renommé pour la poitrine.

Pardon à MM. les Médecins ſi le Mémoire eſt un peu long, il a été néceſſaire de détailler les cauſes, circonſtances & différens accidens d'un mal, d'un temperament.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUelque étendu que ſoit l'expoſé que Monſieur a fait lui-même de ſa maladie, il ne réunit que deux articles également eſſentiels pour notre inſtruction; l'un préſente un crachement de ſang, on ſimplement ſanguinolent; l'autre détaille les différentes cauſes qui les ont pû procurer.

Il ſuffit d'être informé de la conduite

conſtante que Monſieur a gardée depuis l'âge de quatorze ans juſqu'à vingt-cinq, & des licences paſſagéres que cette coûtume malheureuſement contractée, a reveillé depuis, quoiqu'avec reſerve, comme le dit le paſſage latin du Mémoire, pour comprendre l'impreſſion qu'ont pû faire des abus multipliés; & la ſageſſe avec laquelle il uſe à préſent de ſon état, paroît plûtôt une ſuite de la néceſſité que du ménagement. Inutilement le Malade s'eſt imaginé trouver dans des vins ſpiritueux de quoi réparer des liqueurs pour ainſi dire appauvries, il n'a que donné lieu par-là au développement plus libre des ſels. L'orgaſme des ſolides & des fluides, s'eſt également marqué, le ſpaſme violent des uns & la rarefaction tumultueuſe des autres ont néceſſité des irruptions de ſang que la ſaumure des liqueurs a encore favoriſé par ſa qualité preſque corroſive: ces remarques ſuffiſent pour répondre à tout ce que Monſieur ſouhaite ſçavoir, tant ſur les cauſes de ſon état, que ſur la maniere dont elles ont agi, & s'il lui reſtoit quelque choſe à déſirer il trouvera dans les lumieres de M. ſon Médecin ordinaire,

dont la capacité nous eſt connue, des explications ſur leſquelles il n'eſt pas prudent de s'étendre par écrit : il pourra même les comprendre par la méthode curative que nous lui propoſerons.

On comprend aſſez l'embarras qu'ont contracté les vaiſſeaux du cerveau & l'inſuffiſance des ſaignées du bras dans le cas de détermination tumultueuſe du ſang vers les parties ſupérieures, pour preſcrire à Monſieur la ſaignée du pied même repetée ſelon le beſoin, afin de prévenir tant l'hémorrhagie par le nez, que l'exploſion du ſang qui vient du poulmon avec toux : mais ce moyen préſenteroit peu de reſſources, s'il n'étoit pas ſécondé par les remédes capables de rendre la ſouppleſſe légitime aux parties, un véhicule temperant aux liqueurs & un ſuc habituellement réparant, ſans être incendiaire ; & pour remplir les indications, le Conſeil ſouſſigné eſt d'avis qu'après une ſimple décoction de caſſe dans le petit lait en pluſieurs doſes dans le même jour, le Malade prenne le bain domeſtique deux heures au moins chaque jour, l'eau peu chauffée, & pendant chaque bain, uſe

de petit lait bien clarifié, sur trois demi-septiers duquel on mettra une once de syrop de Nenuphar; les bains seront pris pendant douze ou quinze jours selon les forces, & pendant ce tems Monsieur gardera un régime exact, lequel consistera en une eau de ris ou de gruau legere, dans laquelle on mettra en infusion après l'avoir ôté du feu, fleurs de mauve & fleurs de bouillon blanc, de chaque une pincée, pour boisson ordinaire : en bouillons faits pour chaque jour, avec deux livres de rouelle de veau, & un poulet dans chaque bouillon, qui sera donné de trois heures en trois heures, on délayera une cuillerée de crême de ris ou plus selon le besoin, dont M. le Médecin pourra juger, & relativement auquel il accordera un ou deux potages dans la journée; si la liberté du ventre doit être sollicitée, on le fera par des remédes doux tels que sont ceux d'une décoction de feuilles de mauve, de laitue, de poirée, &c.

Cette diette temperante & onctueuse disposera Monsieur utilement au lait que nous lui conseillons, & contre lequel il ne doit point plus fortifier ses

préjugés que contre la saignée, ses accidens ne s'étant irrités que pour avoir pratiqué celle-ci avec trop de timidité & usé de l'autre avec trop peu de persévérance. Nous sommes donc d'avis qu'on donne le lait de vache pour seule nourriture, dans les doses & les distances que M. le Médecin ordinaire reglera sur la facilité avec laquelle il passera; le Malade le pourra prendre à quelques repas en potage avec le ris, le gruau, la semoulle, &c. dans la suite même avec les œufs cela ne l'empêchera pas de manger du pain avec moderation.

Si contre toute attente le lait ne pouvoit point être continué de la maniere qu'il est ordonné, on s'en tiendroit à une dose le matin & le soir, observant dans le cours de la journée d'imiter cette nourriture par des alimens doux & surtout d'exclure tout usage de vin de quelque qualité qu'il puisse être.

Il seroit inutile de frayer d'autres routes au Malade, la simplicité de celle que nous lui fixons, calmera bientôt ses allarmes, pourvû qu'elle soit soutenue par une sagesse, dont il est enfin devenu nécessairement capable.

Déliberé, &c. à Paris ce 13 Octobre 1740. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXIX.

Rhume, toux frequente, respiration difficile, enflure des pieds, tumeur dans la région Epigastrique.

EXposé pour Monsieur G. . . . . âgé d'environ quarante-deux ans, valetudinaire depuis cinq ou six ans & alité depuis environ deux mois.

Le visage de Monsieur G. . . . . est presque en tout tems relevé de boutons phlegmoneux; ces boutons se développent avec plus de fureur après les saignées & les purgations. Le Malade est vif, bouillant & emporté, triste & inquiet, curieux du détail domestique, se prodiguant aux soins les plus petits, doué d'imagination & de quelques raisonnemens en Médecine, ce qui le rend difficile à être gouverné, ingénieux à se tourmenter, exact jusqu'au

ſcrupule, craignant le futur. Le cerveau du Malade paroît ſurchargé d'humidités (le ſang lorſqu'il a repoſé quelque tems dans les poëlettes) reſſemble par ſa couleur au marbre le plus diverſifié, on remarque néanmoins qu'une matiere phlegmatique & comme cendrée qu'on diroit être cuite & racornie, eſt la baſe de toutes les autres couleurs plus ou moins jaunes, vertes, brunes, plombées, &c. Si pour examiner ce ſang plus profondement on le ſouleve dans les poëlettes, il ſe préſente dabord à l'œil une pellicule épaiſſe d'environ une ligne ou une ligne & demie; cette pellicule diverſifiée des couleurs ſuſdites paroit être d'un tiſſu ſerré & compact, cependant elle cede au tact le plus leger & ſe déchire aiſément; le ſang que cette pellicule extérieure recouvre, nage dans une grande quantité de véhicule, ce véhicule eſt jaune; ſi l'on fait quelques entailles dans la ſubſtance du ſang qui nage & qui paroît coagulé, auſſitôt ce ſang s'échappe auſſi fluide & tel (à ſa chaleur près) que s'il ſortoit d'un kiſte qui lui fût naturel; il teint ſon véhicule jaune d'un rouge noir.

Ce détail ſemble donner lieu de craindre que le ſang ne ſoit preſque decompoſé, & le temperament du Malade bien alteré, puiſque l'on voit dominer au-de-là du naturel dans differentes parties differentes humeurs, ici de l'eau, là, de la bile, ici un ſang vif & bouillant, là un ſang mélancolique.

Le Malade fut attaqué il y a environ deux mois d'un rhume, dont le cerveau parut être la cauſe, la trop grande abondance d'eaux ſalées, qui, ſuivant le goût & le rapport du Malade ſe filtroient du cerveau ſur la poitrine, menaçoit non ſeulement d'inflammation (car la fiévre étoit violente) mais encore de ſuffocation, car le Malade ne pouvoit reſpirer que dans une ſituation droite & élevée ..... la ſaignée qu'on précipita bruſquement donna le tems de mettre en uſage les autres remédes néceſſaires. En pareil cas, cet accident paſſé, le Malade peu de tems après fut attaqué d'une colique d'eſtomach, qui à en juger par les ſuites pouvoit naître d'une oppilation de ratte .... Comme la reſpiration étoit fort gênée on en vint à une ſaignée, les carminatiſs, les purgatiſs & les cor-

diaux eurent leur place, la maladie cessa, le Malade se sentit assez convalescent pour sortir & espérer une parfaite guérison; mais cet état de convalescence ne dura pas long-tems.... on se plaignit de pesanteur, de douleurs vives & aiguës dans le côté gauche. On decouvrit par le tact une tumeur dure qui remplissant tout l'hypocondre gauche, s'étendoit jusqu'au dessous de l'ombilic, les douleurs répondoient jusques dans l'épaule gauche; la difficulté de respirer étoit extrémement vive, les vents fatiguoient beaucoup le Malade, ils ne se faisoient aucune issue ni par haut, ni par bas.... Quelque opposé à la saignée que le Médecin eût paru à Monsieur G.... dans le précédent état de convalescence parce qu'il avoit vû dans les premieres saignées que le sang se déterioroit de plus en plus & qu'il craignoit par conséquent de surcharger la masse du sang des humidités du cerveau, il s'y determina néantmoins fort brusquement, attendu la violence subite des douleurs dans la ratte, dans l'épaule gauche, & la grande difficulté de respirer. On appella au secours les purgatifs, les carminatifs,

les cataplasmes dabord anodins, les émolliens, les résolutifs, & le tout avec un bien leger & un bien passager soulagement; car dans le tems qu'on commençoit à espérer quelque chose, les douleurs revinrent aussi violentes qu'auparavant dans la ratte, dans l'épaule gauche & même jusques dans le gosier . . . . . une toux occasionnée à ce qu'on croit par une décharge du cerveau sur la poitrine augmenta le mal, redoubla les douleurs, la fiévre se mit de la partie, les veilles & les insomnies continuelles, les urines tantôt sanguinolentes, tantôt chargées d'une vraie boue partie rouge partie blanche, les sueurs nocturnes, le ventre resserré, la soif, l'enflure des pieds.

Tel est l'état présent du Malade dans lequel l'ont enfin jetté & la toux & l'oppilation de la ratte, qui semblant venir d'un même vice, c'est-à-dire, de la décomposition du sang, semblent travailler de concert à la déstruction du Malade; car on se croiroit en quelque façon heureux, si en temporisant on pouvoit espérer d'en être quitte pour un schirre complet & exquis de ratte, ou pour une hydropisie de longue haleine.

En conſequence de ces conſidérations on a mis en uſage les juleps & béchiques & ſomniféres, mais aſſez inutilement, il a même ſemblé que les remédes ſomniferes quoique pris à petite doſe, augmentoient la chaleur du goſier; l'eſtomach du Malade ne peut rien ſupporter de ce qui approche des amandes & des émulſionnés; on s'eſt ſervi des bols tantôt abſorbans & tantôt céphaliques, des loochs, &c.

D'un autre côté on a appellé au ſecours les ſpleniques proprement dits, les amers, les apéritifs, les diurétiques en bouillons, ptiſannes, apposêmes, juleps, les lavemens, & indépendamment de tous ces ſecours, la fiévre qui eſt continue ſe déploye avec redoublement le ſoir ſans froid & ſans friſſon, la toux pareillement continue redouble pareillement ſa violence, & le Malade qui paſſe depuis environ un mois de mauvaiſes journées, eſt aux abois toutes les nuits, les forces ne ſont plus les mêmes, les urines ne ſortent plus à la même quantité que ci-devant, & ſi les ſueurs n'évacuoient une partie du fluide que le Malade boit, il s'en faudroit beaucoup que les urines répondiſſent

à la presque quantité de boisson ; le Malade après plusieurs efforts de toux crache enfin, le crachat qui sort paroît blanc, crû, écumeux, & est un peu gluant.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

SI les observations faites par M. le Médecin ordinaire sur le temperament de Monsieur G.... ont dû marquer des dispositions naturelles & un état phlegmoneux, le dianostic qu'il nous donne par le Mémoire communiqué caractérise un dévéloppement parfait de ce germe inflammatoire, dont le poulmon a été d'abord le siége, & dont enfin il s'est fait une métastase sur quelques viscères de l'abdomen.

Deux causes ont déterminé les symptômes qui se sont succedés depuis deux mois, vice de consistence & vice de qualité dans les fluides, le premier consiste dans un épaissement prouvé par le tissu fibreux & compact du sang tiré à chaque saignée, lequel imitant la solidité membraneuse, représente une espéce de kiste: le second s'annonce par les

boutons auſquels Monſieur eſt ſujet depuis un long-tems, & qui prouvent une ſaumure âcre & preſque corroſive dans les liqueurs. Qu'on réuniſſe tous les accidens dont le Malade a pû ſe plaindre, & l'on trouvera toujours qu'ils ont été produits & entretenus par les mêmes agens; la tumeur remarquée, l'enflure qui ſubſiſte démontrent également la viſcoſité du ſang, & ſurtout celle de la partie lymphatique qui multiplie les ſtaſes dans les vaiſſeaux, & principalement dans les corps glanduleux: la violence des douleurs, la toux, ſont une ſuite des ſpaſmes occaſionnés par le pincement & l'agacement que les ſels néceſſitent ſur les fibres tant membraneuſes que nerveuſes, ligamenteuſes, &c. Et nous avons lieu de craindre que malgré la conduite auſſi ſage que méthodique de M. le Médecin ordinaire, il ne ſe ſoit formé un dépôt critique & une collection de pus dans la tumeur qui occupe l'hypocondre gauche.

Pour remplir avec ordre les indications qui ſont devenues preſſantes, nous ne diſſimulerons pas, malgré la répugnance qui ſe trouve contre la ſaignée,

que cette évacuation nous paroît indiſpenſable, & qu'elle doit même être repetée ſans avoir un faux ménagement ; mais pour entrer dans quelque égard pour les forces, que je regarde cependant plûtôt comme accablées que comme épuiſées, & pour obtenir en même-tems le bénéfice plus fréquent de la révulſion, mon ſentiment eſt, qu'on ouvre la veine au bras pluſieurs fois dans le même jour & même deux jours conſécutifs, à une quantité légere, parce que de cette préparation ſuffiſamment faite dépend le ſuccès des autres remédes qui ſeront propoſés. La menace d'hydropiſie ne doit point être un obſtacle, puiſque cette maladie eſt le fruit le plus ordinaire de l'épaiſſiſſement des fluides, & que l'enflure qui eſt bornée aux pieds, ne marque autre choſe que le retour difficile des liqueurs, & leur ſtaſe néceſſitée par la conſiſtence racornie, comme le dit l'Expoſé, des fluides & l'atonie des ſolides, de ſorte que l'élaſticité de ceux-ci eſt maîtriſée & affoiblie par la viſcoſité des autres.

Enſuite nous ſommes d'avis que Monſieur prenne de trois heures en trois

heures une dose d'aposêmes faits avec feuilles de cresson de fontaine, de cochlearia, de bourache, de buglosse & de scolopendre, de chaque deux bonnes poignées, autant de cerfeuil, faire bouillir le tout dans une forte pinte d'eau, verser la colature sur une quarantaine de cloportes pris vivans, lavés dans le vin blanc, essuyés & écrasés dans le mortier, passer & exprimer la liqueur, & dans le total délayer une once de syrop des cinq racines apéritives, continuer jour & nuit; on s'abstiendra de toute addition de sels jusqu'à ce que les douleurs en permettent l'usage par leur calme, & alors on pourra sur la susdite quantité faire fondre d'abord deux gros de sel de Glaubert, pendant quelques jours, pour y substituer dans la suite pareille quantité d'*arcanum duplicatum*; lorsqu'on aura besoin d'entretenir la liberté du ventre, on fera bouillir utilement dans la pinte d'aposêmes, la moëlle & les pepins d'une demie livre de casse en bâtons : éviter les purgatifs incendiaires & stimulans.

La boisson ordinaire sera une infusion faite à froid du soir au lendemain

d'une demie once de racine d'*Enula campana* ſur trois chopines d'eau ; dans la colature délayer une once de ſyrop des cinq racines & faire fondre une ſcrupule de ſel de nitre.

Le régime conſiſtera en bouillons composés pour chaque jour d'une livre de tranche de bœuf, de deux livres de rouelle de veau, & d'un poulet. Tous les jours on donnera un reméde d'une décoction émolliente, dans laquelle on délayera trois ou quatre onces de miel de Nenuphar ; ſi le ſommeil étoit difficile, on donneroit un julep composé de trois onces d'eau de laitue, & trois gros de ſyrop de Karabé, ou ſix gros de ſyrop de diacode.

Il n'eſt pas poſſible de porter ſes vûes plus loin, & ſelon les remarques qui nous ſeront communiquées ſur l'uſage des remédes préſens & dont l'application eſt abandonnée à la prudence de M. le Médecin ordinaire, nous prendrons de concert avec lui les meſures qui ſeront convenables.

Déliberé, &c.

Signé, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXX.

Catalepsie.

JE vous ferai bien obligé & votre sœur aussi, de nous faire le plaisir de consulter un fameux Médecin ou deux, sur une maladie qui a pris notre fils, & de m'envoyer leur Consultation par écrit, je vous serai bien obligé.

Un jeune homme dans sa treiziéme année a été depuis un an surpris nocturnement d'un débord quatre fois, & à chaque fois il lui tombe des humeurs du cerveau qui lui font perdre connoissance. il a pour lors les yeux ouverts & il ne voit point, ni n'entend, on ne peut le faire revenir qu'à force de le remuer & par quelque odeur qu'on lui fait sentir; cela lui dure chaque fois quatre ou cinq minutes, on craint que cela l'étouffe en le prenant la nuit; nos Chirurgiens disent, les uns que c'est apoplexie, d'autres débord, d'autres que cela tend à l'épilepsie, mais ils ne sçavent quel reméde pour pré-

venir ce mal, ils disent qu'il ne faut point qu'il étudie, qu'il le faut faire raser, qu'il ne doit point chanter ni faire aucun ouvrage d'attache, qu'il lui faut un cautere. Comme je serois bien-aise de lui donner quelque éducation, je prie Messieurs les Médecins que vous consulterez qu'ils me fassent sçavoir la façon qu'il le faut traiter; il est d'une complexion assez grossiere, surtout de la tête, assez vif, bon appetit, né le premier Septembre 1728. & apprend volontiers ce qu'on lui enseigne, assez docile & obéissant & bonne mémoire; j'ai cru devoir mettre toutes les circonstances pour faciliter la Consultation, que je vous prie de m'envoyer au plûtôt.

REPONSE A L'EXPOSE'.

QUoique l'Exposé qui nous a été communiqué laisse beaucoup à désirer sur une conjoncture qui demande l'exactitude la plus fidelle, on y découvre cependant des signes assez évidens pour regarder l'état de l'enfant comme une espéce de catalepsie; on

doit comprendre que le genre nerveux eſt eſſentiellement affecté, & que l'état *ſpaſtique* des ſolides ſurtout au cerveau, donne lieu à l'expreſſion qui ſe fait à chaque accès; l'obſervation que fournit le Mémoire ſur la groſſeur de la tête favoriſe encore notre préjugé ſur l'embarras & ſur la diſtribution contrainte des liqueurs.

Parmi les cauſes qui peuvent produire cette maladie, dans laquelle le plus ſouvent les ſolides & les fluides ſont également intéreſſés, on doit principalement reconnoître la rigidité & le ſpaſme des uns & la viſcoſité des autres, dont aſſez fréquemment la qualité saline entretient ou augmente la contraction ſpaſtique des fibres tant membraneuſes que muſculeuſes, &c. par conſequent on ne peut remplir utilement les indications, qu'en travaillant à rendre la ſoupleſſe légitime aux ſolides, & la fluidité & la douceur balſamique aux fluides en donnant en même-tems une iſſue convenable & ſuffiſante à une humeur lymphatique infiniment dégenerée de ſa qualité naturelle.

Quelque partagés qu'ayent paru ceux qui ont jugé de la nature du mal, on

ne peut pas dire qu'ils ſe ſoient égarés dans leurs ſentimens : & les Chirurgiens qui ont cru que ce ſont des attaques d'apoplexie, ont voulu faire entendre que ces accès peuvent la déterminer ; de même que ceux qui l'ont caractériſé, fonte, débord, ou catharre, l'ont regardé comme un ſymptôme de la maladie, & ceux qui ont décidé que ces paroxyſmes tendent à l'épilepſie, ont fondé leur pronoſtic ſur des obſervations qui ne ſont que trop familieres. Quoi qu'il en ſoit, nous pouvons modérer les inquiétudes ſur un avenir fâcheux, ſi la maladie eſt auſſi récente qu'on l'a dit, & ſi l'on fixe avec perſévérance la docilité du Malade dans l'uſage des remédes & du régime que nous preſcrirons.

Nous ſommes donc d'avis que Monſieur ſoit inceſſamment ſaigné au bras, à la quantité d'une poëlette ſeulement, & que le jour ſuivant on faſſe la ſaignée du pied à une quantité proportionnée à la plénitude des vaiſſeaux, cependant aſſez légere pour régler celle qu'on devra tirer ſur deux ou trois ſaignées de pied, pour obtenir plus utilement le ſecours répeté de la révulſion, lequel n'eſt

n'est jamais attaché à la grandeur de l'évacuation mais à la pluralité d'ouvertures de la veine; ce qui est essentiel dans la pratique.

Deux jours après la derniere saignée on purgera Monsieur de la maniere suivante:

Prenez feuilles de melisse & de bétoine, de chaque deux fortes pincées; follicules & agaric, de chaque un gros: mettez le tout en infusion du soir au lendemain sur les cendres chaudes dans un demi-septier d'eau, le lendemain faites chauffer la liqueur, dans laquelle vous ferez fondre deux onces de manne, dans la colature délayer une once de syrop de pommes composé, pour une dose.

Monsieur sera purgé trois fois de cette maniere à trois jours de distance l'une de l'autre, & dans les jours d'intervalle on entretiendra la liberté du ventre par des remédes d'une décoction émolliente, dans laquelle on délayera trois onces de miel de Nenuphar.

Ensuite on donnera tous les jours à l'enfant le matin à son reveil un gros de l'opiat suivant en bols.

Prenez conserve de fleurs de roma-

rin, de pivoine & de buglosse, de chaque deux gros; sassafras en poudre, trois gros; sémence de pivoine; ongle d'élan & crane humain, de chaque un gros & demi; corail & corne de cerf préparés, de chaque deux scrupules; thériaque ancienne un gros, avec suffisante quantité de syrop de stœchas soit fait opiat.

On rasera la tête de l'enfant, & l'on se servira pour la frotter d'un linge trempé tous les jours légerement dans une préparation faite d'une demie once *de castoreum*, & une once & demie de racine de pivoine macerée dans une pinte d'eau-de-vie, tirez ensuite la liqueur au clair.

On secondera la méthode proposée d'un cautere fait & entretenu le plus long-tems que l'on pourra à la nuque du col, & même nous attendrions plus de succès du seton comme capable de procurer une suppuration plus abondante, ayant l'attention de mettre du *basilicum* ou suppuratif à chaque portion de la méche, qui devra passer à chaque pancement.

Le régime consistera, en bouillons, potages, viandes blanches; le vin sera

absolument interdit, & la boisson ordinaire sera une infusion faite à froid des fleurs *de Gallium*, à la quantité de deux bonnes pincées sur une pinte d'eau ; hors les repas on pourra sur trois chopines délayer une once de syrop de stœchas.

Déliberé, &c. à Paris, ce 8 Janvier 1741. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXI.

Rougeurs, Boutons, & Dartres au visage, Tumeur au menton.

J'Ai l'honneur de vous écrire pour vous consulter sur un mal plus desagréable qu'incommode, je vais vous faire le détail de son commencement, de son progrès, des remédes faits en conséquence & de son état présent.

A la fin du mois de Septembre dernier, ayant été obligé de parcourir un pays extrémement marécageux, je me trouvai pris à la créte du menton d'une petite grosseur rouge de la largeur d'u-

ne piéce de douze ſols, que je regardai d'abord comme une piquure de moucheron ; la demangeaiſon conſidérable qu'elle me cauſoit, me la fit regarder comme telle ; au bout de quinze jours, étant revenu au pays, tout le monde m'aſſura que c'étoit une dartre vive, je la baſſinai en conſéquence avec de la ſalive à jeûn, dans laquelle je faiſois détremper un grain de ſel ; n'ayant retiré aucun avantage de cela, j'y fis l'application d'une décoction de fleurs de ſureau, ne m'en étant pas mieux trouvé, je fis uſage d'une eau compoſée d'eau de chaux & d'eau roſe, ſans aucun effet ; quelques perſonnes m'ayant dit qu'il falloit laver ce mal avec de l'urine le ſoir & le matin, je le fis ſans ſuccès ; cependant la rougeur ſembla s'effacer, j'ai mis du cerat de Gallien & à la ſuite différentes pommades qui n'ont pû me procurer la guériſon ; la rougeur étant un peu diminuée, ſe leva autour de cette eſpéce de dartre une grande quantité de petits boutons qui ſe répandirent ſous le menton, ſous le nez juſqu'aux oreilles & juſqu'aux yeux ſans gagner le front & ſans en avoir aucun au corps ; ils étoient accompagnés d'une deman-

geaiſon à laquelle je ne pouvois reſiſter, & la main que j'y portois, faiſoit que ces boutons petits dans leur commencement s'étendoient juſqu'à la largeur d'une lentille & diſparoiſſoient au bout de quatre jours, enſuite de quoi en venoient d'autres qui jouoient le même rolle, la liqueur qui en ſortoit, par la main que j'y portois, ſe ſéchoit ſur le champ & devenoit dure, tranſparente & de la couleur de la gomme qui vient aux arbres; las de me voir dans un même état, je vis un Médecin de Vernon, qui me fit ſaigner & purger en bol, le ſang que l'on me tira étoit fort mauvais; je pris pendant neuf jours des bouillons aux écreviſſes, & fus purgé à la ſuite en bols, encore tout cela ne fit ni bien, ni mal; le même Médecin me fit purger quelque petit tems après avec trois gros de follicules, demie once de tamarins; rhubarbe, un gros; & crême de tartre, un gros avec une once de manne & autant de ſyrop de pomme, & me mit à l'uſage d'un opiat pendant huit jours, composé d'une demie once de kinorrhodon; diaphoretique mineral; æthiops mineral; craye de Briançon;

nitre dépuré ; yeux d'écreviſſes préparés ; ſel d'abſynthe & de prunelle, de chaque un gros, & pardeſſus, tous les matins, deux taſſes d'eau de chicorée préparée par infuſion comme du thé, je ne me trouvai pas plus ſoulagé de ce dernier reméde que du premier ; les boutons étoient les mêmes & ſe ſuccedoient toujours les uns aux autres ; il faut remarquer ſoit que ce fût l'effet de ces remédes, ſoit qu'ils ne me convinſſent pas, que le bas-ventre ſe trouva très-dérangé de tout cela, moi qui l'ai toujours eu très-bon, de façon que j'étois quelquefois deux jours ſans aller, enſuite j'étois deux jours ſans diſcontinuer d'aller, & pour peu que je mangeaſſe de certaines choſes qui jamais ne m'avoient incommodé, je me le trouvois depuis l'uſage de ces remédes ; il faut encore remarquer que je me porte bien malgré tout cela, que j'ai bon appetit & dors bien ; j'avois avant cela depuis cinq ou ſix ans de grandes demangeaiſons dans l'aîne, qui à force de me gratter ont laiſſé comme des marques de brûlure de la largeur d'un écu, leſquelles demangeaiſons ont ceſſé depuis que ces boutons me ſont venus

au visage; il y a deux mois que je n'y fais plus rien; mais depuis huit jours cette quantité de boutons s'est comme rallentie & ne fait plus de progrès, mais à la place il s'est formé à côté de chaque glande maxillaire une petite glandule grosse & ronde comme un pois fort dure & ne me cause aucune douleur; j'ai appliqué dessus une bouillie composée d'eau, de mie de pain, d'un jaune d'œuf & saffran & d'eau-de-vie camphrée jusqu'aujourd'hui, cela a presque dissipé les deux petites glandules, de façon qu'on ne les sent plus que comme un grain de plomb qui seroit entre cuir & chair, & sur la créte du menton du côté gauche s'est formée une très-grosse dureté, avec inflammation & enflure qui est sensible lorsqu'on y touche, & qui sembleroit vouloir aboutir, y sentant une petite pulsation de tems en tems, & au côté droit à la même place, vis-à-vis il sembleroit vouloir se former une pareille grosseur, elles ne sont point adhérentes toutes deux & vont & viennent.

Voilà, Monsieur, un état autant circonstancié que j'ai pû; je serois bien-aise que vous m'indiquassiez le moyen

de me guérir & que vous en conferaſſiez avec quelques-uns de Meſſieurs vos Confreres auſſi habiles & auſſi prudens que vous ; je vous prie inſtamment, Monſieur, de me faire réponſe le plûtôt que vous pourrez, attendu que j'appréhende qu'il n'arrive une ſuppuration en même-tems ; je vous demande la grace de m'inſtruire de ce que vous aurez déboursé pour moi pour l'avis de Meſſieurs vos Confreres que vous aurez choiſis, je le remettrai ici à Madame De .... avec le payement de l'avis que vous voudriez bien y joindre. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

D....... C.......

A V. ce 24 Février 1741.

J'oubliois à vous dire Monſieur, qu'il me reſte toujours dans les joues des petites duretés comme des glandes quoique les boutons ſe ſoient rallentis & pouſſent moins préſentement.

REPONSE A L'EXPOSE'.

UNe lymphe visqueuse & âcre, séjournant trop long-tems entre la peau & l'épiderme du visage sont la cause immédiate des rougeurs & des boutons qui affligent & fatiguent le Malade; pour guérir cette maladie, que l'on peut regarder comme un vice local, il est nécessaire de relâcher les glandes cutanées & le tissu de la peau que l'air épais & marécageux du pays que le Malade a parcouru, a resserré ou obstrué afin d'y rappeller une transpiration facile & de donner à la lymphe la douceur & la fluidité quelle a perdue.

Quoique les remédes intérieurs semblent ici d'un foible secours, ils ne sont cependant point à négliger, parce que l'on ne peut les bien procurer à la lymphe qui parcourt les petits vaisseaux lymphatiques des parties inférieures des joues & de la face, sans les procurer à toute la masse du sang; ainsi le Malade doit observer un régime exact, évitant les alimens de Carême & se nourrissant

de ceux qui fourniſſent des ſucs doux; comme veau, mouton, volaille, potage; œufs frais, &c.

Avant d'appliquer aucun des remédes extérieurs que nous allons preſcrire; le Malade ſera ſaigné au bras, deux jours après il ſera purgé avec deux onces de manne, deux gros de ſenné mondé; deux gros de ſel vegetal, & ſix gros de confection hamech, le tout brouillé enſemble dans un grand verre de petit lait clair.

Dès le lendemain de cette médecine le Malade ſe mettra dans l'uſage du petit lait clair, duquel il prendra tous les matins à jeûn un bon demi-ſeptier, avec une cuillerée de ſyrop de violettes un peu tiéde.

S'il étoit poſſible de trouver de la fumeterre verte, il ſeroit utile d'en faire bouillir une pincée dans le petit lait.

Le Malade continuera l'uſage du petit lait pendant cinq ou ſix ſemaines, & la belle ſaiſon du mois de Mars étant venue, il prendra pendant un mois le lait d'âneſſe avec les précautions ordinaires.

Pendant l'uſage du petit lait, le Ma-

lade aura ſoin de doucher chaudement ſon viſage avec une legere décoction de racines de guimauve ; d'une pincée de fleurs de ſureau & d'une cuillerée d'eau-de-vie ſur une chopine de la décoction, pour reſoudre les boutons & en ôter la rougeur ; le Malade appliquera le ſoir en ſe couchant ſur ſon menton & ſur ſes joues une compreſſe en forme de mentonniere chargée de la pommade ſuivante :

Prenez therebentine deux onces; miel violat deux onces; huile d'olives deux onces.

Faites fondre le tout ſur les cendres chaudes, ajoutez-y peu à peu une once de farine de froment, le tout étant bien incorporé enſemble, ajoutez-y deux jaunes d'œufs frais & demie livre de bon miel tel qu'il ſort de la ruche.

Il faut appliquer cette pommade chaudement & par-deſſus une autre compreſſe.

L'uſage de cette pommade réiterée pendant huit jours au plus, diſſipera & réſoudra les glandules ou boutons : enfin pour ôter la rougeur & l'inflammation que les boutons ou petits furoncules peuvent cauſer, le Malade les

baſſinera pluſieurs fois dans le jour de la maniere ſuivante :

Prenez deux gros de diaphorétique mineral & un gros de fleurs de ſouphre, mêlez le tout enſemble & enfermez cette poudre dans un linge blanc en forme de nouet.

Il faut tremper ce nouet dans une cuillerée des eaux ſuivantes mêlées enſemble, & baſſiner doucement & légerement les rougeurs & les boutons naiſſans.

Prenez eau-roſe, une once ; eau de plantin, deux onces ; eau de morelle, deux onces.

Tous ces remédes bien adminiſtrés, ſont très-capables de guérir le Malade & de lui ôter ſes douleurs & ſes inquiétudes.

Délibéré, &c. ce 25 Février 1741. *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION XXXII.

Affection vaporeuſe, mauvaiſes digeſtions.

MAdame L..... âgée de 58 ans ou environ, d'un temperament fort replet & très-prompte dans toutes ſes occupations ordinaires, travaillant beaucoup d'eſprit; ſe trouvant depuis un mois ou environ incommodée par des vapeurs, accompagnées d'un mal d'eſtomach & d'une douleur à la région de la ratte, qui varie de courant fois ſe portant juſqu'à la partie moyenne du grand pectoral; au commencement de tous les accidens l'on l'a fait uſer quelques gros de rhubarbe, qui lui ont fait jetter une quantité de glaires, enſuite de quoi une ſaignée du pied a précedé, & quelques jours après on a purgé deux fois ladite Dame; il a paru qu'elle s'appercevoit de quelque petit ſoulagement pendant quelques jours, mais cela n'a pas eu de ſuite; j'aurai l'honneur de vous obſerver que depuis leſdites mé-

decines il lui eſt ſurvenu un bénéfice de nature par lequel elle rend des glaires & des matieres très-peu digerées, les urines d'une couleur naturelle, malgré le dévoyement tous les ſymptômes dont j'ai l'honneur de vous parler ne paroiſſent être occaſionnés, ſuivant la connoiſſance que j'ai de ſon temperament, que par une humeur glaireuſe, qui fermente avec une bile recuite dans l'eſtomach. Je ne vous entretiens pas ſur ſon régime de vivre, attendu qu'elle ne vit que de fort bons alimens; il eſt bon de vous dire qu'elle abhorre très-fort toutes ſortes de médicamens. Il faut, Monſieur, chercher quelque reméde dans la Médecine qui ſoit prompt & bon, cela n'ennuie pas le patient.

RÉPONSE A L'EXPOSÉ.

IL ſeroit plus facile de trouver des remédes dont l'action fût promptement heureuſe, ſi M. le Chirurgien ordinaire par un détail plus circonſtancié, tant de la qualité des évacuations, que de la compoſition des médecines, nous eût moins obligé de chercher des

secours capables de seconder son empressement. Il paroît que loin d'avoir procuré un bénéfice à la nature, les digestions au contraire sont détruites au point, que les évacuations ne fournissent que des matieres crues, grossierement divisées comme dans la lienterie, ce que l'Exposé appelle mal-à-propos humeur glaireuse fermentante avec bile recuite dans l'estomach. Il est cependant vrai que les mauvais sucs occasionnent les embarras qui subsistent surtout dans les visceres du bas-ventre; Mais la premiere cause doit être imputée à l'atonie des fibres de l'estomach & à la dépravation du suc gastrique; au moins entretenue ou augmentée par des purgatifs resineux ou autres agaçans, puisqu'on n'observe pas que les dérangemens ayent paru avant l'usage des purgatifs.

Avant de travailler à la cure de l'affection vaporeuse dont Madame se plaint depuis quelque tems, nous sommes d'avis que le régime & les remédes doux concourent d'abord à calmer les irritations présentes & à rétablir les digestions, afin de s'occuper plus utilement du principal objet de la Con-

ſultation. Dans ces vûes, Madame vivra de bouillons de trois en trois heures, qui ſeront faits par chaque jour, avec deux livres de tranche de bœuf, une livre de rouelle de veau & la moitié d'un chapon paillé ; ſi cette nourriture n'étoit pas ſuffiſante on délayeroit dans chaque bouillon une forte cuillerée de crême de ris. La boiſſon ordinaire ſera une infuſion theï-forme, c'eſt-à-dire ; comme le thée, faite avec une vingtaines de bayes ou grains de genievre groſſierement concaſſés, dans cinq demi-ſeptiers d'eau, tirer enſuite à clair. Tous les jours matin & ſoir Madame recevra un reméde d'une forte décoction de feuilles de bouillon blanc & de graine de lin ; dans la colature faire fondre un demi quarteron de beurre frais, ou une once de ſuif. Le ſoir vers l'heure du ſommeil, on donnera un demi gros de *diaſcordium* délayé dans une cuillerée de ptiſanne. Lorſque les irritations ſeront appaiſées, on fera prendre en une doſe le matin une once & demie de *catholicum* double légerement bouilli dans ſix onces d'eau de plantin ; ce purgatif ſera réiteré trois jours après.

Ensuite pour détruire une impression que l'Exposé appelle vaporeuse, & qui nous paroît devoir son origine à l'embarras des vaisseaux qui arrosent les visceres du bas-ventre, & à l'épaississement des liqueurs, nous prescrivons le bol suivant, que Madame prendra tous les jours pendant quinze jours le matin à son reveil.

Prenez rhubarbe torrefiée & pulverisée, quinze grains ; saffran de Mars aperitif, huit grains ; poudre de guttele, vingt grains ; cloportes en poudre, un demi scrupule ; avec suffisante quantité de syrop de stœchas, ou à son défaut de syrop des cinq racines aperitives, soit fait bol ; après lequel Madame prendra un verre de sa boisson ordinaire.

Laquelle sera alors une infusion faite à froid, du soir au lendemain, de deux fortes pincées de fleurs de *Gallium*, dans une pinte d'eau. Le régime deviendra plus réparant lorsque les digestions seront plus parfaites, & l'on accordera des potages & de la viande blanche à dîner.

Si le sommeil étoit difficile, on pourroit placer selon le besoin le julep suivant :

Prenez trois onces d'eau de laitue; trois gros de ſyrop de Karabé, ſoit fait julep pour une doſe, qui ſera donnée le ſoir trois heures après le ſouper, qui ne ſera que d'un potage.

Si Madame ſentoit quelque chaleur d'entrailles ou des agitations intérieures & que les digeſtions ne fuſſent pas viciées, on placeroit avec ſuccès le bain domeſtique pris deux heures chaque jour, le matin à jeûn à l'eau médiocrement chauffée, & une heure après être entrée au bain, qui ſera continué pendant quinze jours, on donnera un bouillon fait avec un poulet charnu, vuidé, dans le corps duquel on mettroit une once de graine de melon groſſiérement concaſſée, coudre l'ouverture à points éloignés & faire bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau pour un bouillon.

En finiſſant les bains, Madame ſe purgera avec une once & demie de manne fondue dans un gobelet d'eau chaude, dans la colature délayer une once de *catholicum* double.

Après l'uſage de la méthode preſcrite, Madame nous inſtruira de ſa ſituation, obſervant de faire ſuppléer à ce

qui manque dans le Mémoire communiqué, afin de remplir les indications qui pourroient devenir instructives.

Déliberé, &c à Paris ce 27 Janvier 1741. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXIII.

Affection Mélancholique - Hypochondriaque.

MOnsieur, vous êtes prié de donner votre avis, sur les causes qui peuvent produire les effets ci-dessous énoncés, & d'en indiquer le reméde.

Sentir la douleur d'une saignée faite plusieurs années auparavant, & voir la peau & la veine enflées & rouges à l'endroit de l'ouverture, quoiqu'il ne soit arrivé aucun accident dans le tems qu'elle a été faite, & qu'elle ait été refermée vingt-quatre heures après.

Entendre comme proche de soi des sons que l'on sçait devoir être éloignés, même des mots entiers parfaitement articulés; rendant quelquefois le ton de

la voix de perſonnes connues; ces ſons paroiſſant ſortir d'endroits, où l'on ſçait qu'il n'y a ni ne peut avoir perſonne; d'autres fois n'entendre pas un bruit effectif proche de ſoi, n'entendre pas ceux qui ſe trouvent dans la même chambre.

Voir ou ne pas voir des objets apperçus par ceux qui accompagnent; objets qui ſont proches de ſoi & directement à ſa vûe.

Etant aſſis ſur une chaiſe, dans un fauteuil, couché dans un lit, appuyé ſur un balcon, debout dans ſa chambre, ſentir ce que l'on ſentiroit ſi la chaiſe, le fauteuil, le lit, le balcon, le plancher étoient agités avec ſecouſſe; quoiqu'effectivement le tout ſoit en repos, & qu'il n'y ait rien qui puiſſe viſiblement produire cette ſenſation. Sentir des aiguillons comme de piquures & bleſſures faites avec des ferremens; ſentir tout-à-coup de la chaleur comme ſi l'on étoit dans un bain très-chaud; d'autres fois du froid, comme ſi l'on étoit expoſé au vent du Nord, quoique l'on ſoit près du feu, ou dans un lit avec toutes les précautions uſitées pour ſe garantir du froid; ſentir des odeurs bonnes ou mauvaiſes, dont

on ſçait la cauſe n'être pas proche de ſoi.

Les fonctions naturelles ſe trouver ſuſpendues ; le goût quelquefois comme perdu ; d'autres fois très-vif ; ſe trouver ſans appetit quoiqu'à jeûn depuis long-tems ; l'eſtomach repouſſant les morceaux, les liquides ne s'écoulant quelquefois que fort peu pendant pluſieurs jours, d'autres fois en plus grande quantité que ce que l'on en a pris.

Pour le ſommeil, avoir quelquefois des inſomnies pendant des nuits entiéres, & au moment que l'on ſent le ſommeil approcher, ſe ſentir tout-à-coup réveiller, comme l'on dit en ſurſaut ; entendre un bruit comme d'un homme qui ronfleroit à des diſtances differentes proche de ſoi, & au moment que l'on fléchit au ſommeil, ſe ſentir éveiller par le ronflement que l'on fait ſoi-même ; ce ronflement ne ſe fait point par l'air qui ſort des poulmons, mais à l'entrée des narrines ou de la bouche par l'air qui y entre de dehors ; être agité pendant le ſommeil de ſonges tous différens des idées dont on eſt occupé, ſentir alors comme un derangement total du cerveau, s'éveiller au

moment, & loin qu'il reste aucune trace de dérangement, se trouver le jugement aussi prompt & les idées aussi nettes que si l'on étoit éveillé depuis long-tems.

Pousser des soupirs, comme du plus profond des entrailles, sans en pouvoir donner raison, enfin tous les sens se trouver ou suspendus ou accelerés, ou écartés de l'ordre connu de la nature, sans alterer en rien, du moins visiblement la santé de la personne.

La personne dont il s'agit est un homme de quarante ans ou environ; nullement maladif, & vivant d'une maniere à ne point donner lieu aux infirmités & aux maladies; il est persuadé que l'on a soustrait le sang de deux saignées qu'il s'est fait faire en deux tems différens, & il soupçonne que ce sang mêlé avec le vitriol calciné auroit pû produire quelqu'un des effets ci-dessus: mais quelle que puisse être la cause, l'utilité du reméde est son but principal, & qu'il espére connoître de vous, Monsieur.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

LA diverſité des ſymptômes que préſente l'Expoſé communiqué, loin de répandre quelque obſcurité ſur la nature du mal, en donne au contraire une idée diſtincte, & le préjugé du Malade ſur la prétendue cauſe de tant d'accidens, acheve de lever tout doute ſur ſon état; on y découvre aiſément une maladie ſpaſmodique du genre nerveux, dont les impreſſions ſe font ſentir au défaut du cartilage xyphoïde, & ſous les fauſſes côtes principalement dans la région des hypochondres, intéreſſent les premieres voies, ſurtout l'eſtomach & les inteſtins, par le dérangement de leur mouvement periſtaltique, procurent des agacemens tumultueux & irréguliers dans les nerfs, & par conſéquent troublent l'œconomie des fonctions; ce détail préſente ce que la Médecine appelle affection mélancholique hypochondriaque, laquelle s'annonce par une infinité de ſymptômes dont il ſuffit que quelques-uns ſe réuniſſent pour la caractériſer. Car il

feroit d'autant plus impoſſible de les circonſtancier tous exactement, qu'ils varient & produiſent différens effets également fâcheux ſur chaque Malade. *De his omnibus ſymptomatis, antea dictum eſt, & iterum repetendum, omnia in omnibus non reperiri, ſed plura, vel pauciora, pro humorum & partium affectarum varietate.* River. prax. Med. lib. XII. cap. V. de Melancholiâ Hypochond. *& quis poteſt omnia eorum ſymptomata recenſere quæ quot adoriuntur individua, tot fere diverſas ludunt tragœdias.* Frid. Hoffmann. Med. ration. ſyſtemat. tom. IV. pars III. ſect. I. cap. VI. de malo Hypochond.

Le vice dans le régime, dans le choix, & dans la quantité des alimens peuvent donner lieu à cette maladie, parce que l'épaiſſiſſement & la ſtaſe des fluides qui ſont les principaux agens, dépendent ſouvent des mauvaiſes digeſtions : ces alimens peu diviſés ou mal diſſous ne fourniſſent qu'un chile crud & groſſier; les ſecretions languiſſent, les couloirs s'obſtruent, les ſolides perdent l'uſage de leur élaſticité, les embarras ſe multiplient, & le ventre inferieur devient néceſſairement & par

préférence le fiége des irritations les plus fenfibles, comme renferm ant les vifceres deftinés à la digeftio n & àla nutrition. Mais quelque dangereux que puiffe être l'abus des alimens, on doit beaucoup plus craindre lorfque la coction eft troublée, ou que les liqueurs font dépouillées de leurs parties balfamiques par les contentions de l'efprit, par des chagrins, des inquiétudes, des applications continuelles, jointes à une mauvaife difpofition du temperament, *at vero tam horrendus animi ftatus ..... non aliis competit, quam iis qui diu multumque cum hoc morbo conflictati, tandemque fubjugati quafi victas manus dant: maxime fi res adverfæ, animi mœrores, follicitudinesve, nimia in litterarum ftudio affiduitas, atque animi contentio cum prava corporis diathefi confpirantes, oleum camino adjecerint.* Thom. Sydenham Medic. Doct. ac Pract. Londinenf. celeberr. Differtat. Epift. ad Guillelm. Cole Med. Doct.

L'Expofé ne laiffe aucun foupçon d'intemperance, par conféquent M. le Malade doit être dans l'une des circonftances qui ont affecté l'efprit, ce qui eft d'autant plus conftaté que l'em-

preinte mélancholique hypocondriaque eſt marquée au coin des ſignes eſſentiels, tels que ſont ceux qu'il rapporte, lorſqu'il ſe plaint de ſentir ce qu'il ne doit pas ſentir, & de ne pas ſentir ce qui doit être ſenſible, d'avoir le goût quelquefois comme perdu, d'autres fois très-vif; une révolte d'eſtomach après le repas; urinant fort peu durant pluſieurs jours, & en plus grande quantité pendant d'autres. Il nous a même dit depuis, que les urines étoient alternativement briquetées ou fort claires; n'avoir ſouvent qu'un ſommeil interrompu & agité par des ſonges fatigans, pouſſer des ſoupirs involontaires; ſe trouver dans une dépravation de tous les ſens, &c. . . . . . Ce ſont autant d'épreuves d'un progrès difficilement curable, *exerunt ſe nauſea, ciborum faſtidium, adpetitus vagus, mox planè proſtratus, mox avidior, dolor ventriculi preſſorius & gravativus, maxime paſtum, excipiens . . . . . vertigo, aurium tinnitus cum auditu difficili . . . . animus vel nulla, vel ſaltem leviſſima cauſa incitatus ad perverſas commotiones, inquietudines, angores, terrores, ... abripitur, ad vanas inclinat imagines, perverſamque phanta-*

ſiam; perit vis memoriæ, ratio labaſcit, ſomnus eſt turbulentus, difficilis, terriculamentis plenus, artus dolore contuſorio ſæpius lancinatorio diſtorquentur. Frid. Hoffmann. loc. cit. *Urina in hoc affectu nunc tenuis, nunc craſſior.* River. loc. cit. Enfin on remarque dans M. le Malade que les mouvemens de l'eſprit ſont du moins auſſi dereglés que dans le dernier tems de la maladie : *ex ea judicii depravatione nil niſi perperam opinantur & faciunt melancolici, nam falſa illi pro veris, turpia pro honeſtis, vanitatem pro veris, caliginem pro ſole, & orcum pro luce habent.* Lud. Duret Doct. Medic. Pariſ. in Coac. Hipp. lib. 2. cap. 24.

Pour garder une méthode reguliere & utile dans la cure, trois indications ſe préſentent à remplir : 1°. Lever les embarras formés dans les parties. 2°. Corriger la qualité des liqueurs & rendre la ſoupleſſe légitime aux ſolides. 3°. Evacuer les humeurs viciées.

Les remédes propres à deſobſtruer, ſont ceux qui peuvent detourner les fluides des viſceres ſurchargés, procurer une liberté de ventre, ſans ſolliciter une évacuation conſidérable, & délayer des liqueurs épaiſſies : on obtien-

dra par conséquent ces avantages par la saignée, par les boissons amples, & par les lavemens fréquens joints aux doux minoratifs. C'est pourquoi nous sommes d'avis que Monsieur commence par s'assujettir à une diette exacte pendant quelques jours, ne vivant que de bouillons & potages; que les bouillons soient faits par chaque jour avec deux livres de rouelle de veau, une livre de tranche de bœuf & un poulet; on donnera un bouillon de trois heures en trois heures, & pendant deux jours, Monsieur, matin & soir, recevra un reméde de la decoction de feuilles de laitue, de poirée, & de pourpier, de chaque une petite poignée, dans celui du matin délayer quatre onces de miel de Nenuphar.

Le troisiéme jour on fera une saignée du bras à la quantité de trois poëlettes, & le surlendemain de cette saignée Monsieur prendra le minoratif suivant en deux doses, à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque, *hac ratione viæ laxantur sed non purgantur.* Hermann. Boerhaave Prax. Medic. part. V, paragrapho de Melancholiâ.

Prenez follicules de ſené, & crême de tartre, de chaque un gros & demi; ſix onces de caſſe en bâtons, faites bouillir légerement dans une chopine d'eau, puis faites-y fondre deux onces de manne, dans la colature délayez une once de ſyrop de pommes compoſé, pour deux doſes.

Comme on n'a obſervé aucune tumeur ou dureté ſenſible à aucune région du bas-ventre, & que l'évacuation procurée par les doſes purgatives ont débarraſſé le canal inteſtinal, nous jugeons convenable une ſaignée au pied faite à une quantité proportionnée aux forces du Malade, & à la plénitude des vaiſſeaux; on la pratiquera le ſurlendemain de la purgation en conſervant le régime ci-deſſus preſcrit: mais ſi les hémorrhoïdes paroiſſent gonflées, & que Monſieur ait été ſujet au flux hémorrhoïdal, on appliquera les ſangſues afin de le provoquer, parce que *melancholicis . . . . hæmorrhoïdes ſupervenientes, bono ſunt.* Hipp. Aphor. XI. lib. VI. *quare hoc naturæ conſilium imitari Medici in his morbis debent, & etiam pedum venas aperire,* Joann. Heurn. in eumd. Aphor.

Le jour ſuivant Monſieur commencera l'uſage des apoſemes ſuivans.

Prenez feuilles de bugloſſe, de bourache, de chicorée, de ſolopendre, & de creſſon de fontaine, de chaque une forte poignée; feuilles de fumeterre, fleurs de bourache, de bugloſſe, & de ſtœchas, de chaque deux pincées, faites infuſer pendant une demie heure dans une pinte d'eau preſque bouillante: dans la colature délayez une once de ſyrop de pommes compoſé pour quatre doſes, qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon entre chaque: continuez pendant huit jours, & dans la premiere doſe du huitiéme jour faire fondre deux onces de manne, ſi l'évacuation n'a pas été ſuffiſante.

Pendant ce tems les lavemens ſeront donnés ou ſuſpendus ſelon l'action des apoſemes.

Enſuite pour ſatisfaire la ſeconde indication, Monſieur prendra le bain domeſtique (entier s'il eſt poſſible) à l'eau peu chauffée deux heures chaque jour le matin à ſon reveil, & une heure après y être entré il prendra le bouillon ſuivant:

Prenez un poulet maigre vuidé, dont on ôtera les extrémités & dans le corps duquel on mettra une demie once de graine de melon grossierement concassée; cousez l'ouverture à points éloignés & faites bouillir dans suffisante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire; un demi quart d'heure avant de l'ôter du feu, jettez-y feuilles de buglosse, de bourache & de scolopendre, de chaque une petite poignée; un gros de crême de tartre; tirez ensuite la liqueur au clair. Continuez le bain & le bouillon pendant trois semaines, & de huit jours l'un suspendre le bain & purger Monsieur de la maniere suivante.

Prenez la moëlle d'un quarteron de casse en bâtons, faites bouillir légerement dans un demi-septier de petit lait, faites-y fondre deux onces de manne, dans la colature délayez une once de syrop de chicorée composé, pour une dose.

Alors la boisson sera l'eau minerale ancienne de Passy, & si le Malade est en état de prendre des alimens solides, qui seront toujours en viandes blanches bouillies ou rôties, l'usage de cet-

te eau ne sera pas discontinué au repas, dont on exclura le vin.

Enfin tous ces préparatifs assureront un effet heureux à l'eau minerale de Cransac, en suspendant l'usage de celle de Passy. Monsieur la prendra non en boisson ordinaire, mais à la quantité de deux pintes chaque jour, le matin à son reveil, par gobelet de demi-septier chaque, médiocrement chauffée, à un grand quart d'heure de distance l'un de l'autre, & dans chacun des deux premiers gobelets on fera fondre chaque jour deux gros de sel de seignette; continuer pendant dix jours; & se purger deux fois après les avoir finies, à trois jours de distance l'une de l'autre, de la maniere ci-dessus prescrite.

Lorsque toutes les évacuations seront cessées, on donnera pendant un mois le matin au reveil de Monsieur, trois demi-septiers, mesure de vin, de petit lait de chévre clarifié avec le blanc d'œuf, y ajouter six gros de syrop violat, pour trois doses, tiedies, à trois quarts d'heure ou une heure de distance l'une de l'autre.

Nous souhaiterions pouvoir assurer à Monsieur une guérison parfaite: mais

nous esperons au moins un soulagement sensible ; & comme cette maladie est très-souvent pour la Médecine un sujet d'humiliation par l'insuffisance de remédes, nous dirons sans vouloir nous excepter du jugement que porte un célébre Médecin : *ex centum vix unum Medicum vidi, qui hunc morbum bene norit, & curarit ; hinc in his sollicitus sum & tam multa dico.* Hermann. Boerhaave loc. cit C'est pourquoi nous nous sommes appliqués plus particulierement à répondre à l'Exposé ; & nous sommes entrés dans un détail étendu, nous aurons même obligation au Malade de nous informer du succès de la méthode proposée.

Déliberé, &c. à Paris ce 12 Juin 1741, *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION XXXIV.

Dyſpepſie, reſpiration difficile, diminution des régles, Tumeur avec dureté aux mammelles.

MONSIEUR,

La Dame que j'ai l'honneur de vous adreſſer, ſe trouvant dans une ſituation à ſouhaiter l'avis des perſonnes les plus ſages & les plus éclairées dans l'art; j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de la confier à vos ſoins: vous pouvez Monſieur, vous inſtruire par vous-même du ſujet de la maladie, ou plûtôt du mal en queſtion; permettez que j'ajoute quelques traits qui puiſſent ou répandre quelque jour ſur la matiere, ou précautionner ſur quelques remédes.

1°. Madame a été ſujette depuis dix ou douze ans, à quatre maladies conſidérables & fort longues, dont le fond étoit un amas étonnant de cru-

dités ; auſſi n'y a-t-il eu que les grands évacuans, donnés même dans les cas preſque deſeſpérés, qui l'ont tiré d'affaire.

2°. On a été ſujette auſſi pluſieurs fois à de violentes coliques d'eſtomach de 36 heures de durée, & dont on revenoit après les ſaignées du pied, les calmans, &c. à la faveur ſurtout des grandes évacuations & de couleurs fort variées ; cette ſeconde eſpéce de maladie quadre aſſez bien avec les premieres.

3°. La reſpiration ſe trouve gênée depuis quelques années, moins à ce que je crois par le farci des poulmons au moins des deux lobes que par les embarras des viſceres ſoumis au diaphragme.

4°. Les dégagemens périodiques ont toujours fourni en très-petite quantité, au moins depuis douze ou treize ans, & encore d'une teinture aſſez pâle ; d'ajouter que l'on a été ſujette aux pertes blanches, c'en eſt une ſuite.

5°. Les boiſſons froides ou rafraichiſſans, comme émulſions, apoſemes, ont juſqu'à préſent incommodé l'eſtomach, & produiſoient un froid de gla-

ce ; peut-être l'effet ne seroit-il pas le même depuis que cette partie a été débarrassée efficacement, & qu'un régime moderé en a rétabli un peu plus les ressorts.

Les eaux minerales ferrugineuses telles que celles de Provins, ont au contraire bien passé, & l'on s'en est toujours servi avec succès ; il y a quatre ans qu'on n'en a pris.

6°. Les médecines en liqueur ne passent presque jamais ; quelques-uns de mes Confreres ont poussé la tentative autrefois jusqu'à en faire prendre de distillées, le tout sans succès ; les bols se précipitoient mieux, encore est-ce avec de grandes difficultés.

Enfin, Monsieur, le dernier grief & celui sur lequel on vous prie de donner votre décision, a commencé à se rendre sensible depuis cinq ans, peut-être étoit-il plus ancien ; la tumeur & la dureté de la mammelle, de la gauche surtout, se sont depuis insensiblement augmentées, excitant tantôt plus ou moins de chaleur & de douleur ; symptômes qui se faisoient plus sentir à l'approche des régles ; on les calmoit à la faveur de quelques saignées du bras ou du

pied, d'une fomentation d'eaux diſtillées calmantes & temperantes, telles que de pavot rhœas, de morelle & de roſes. On inſiſtoit auſſi beaucoup ſur l'uſage habituel des lavemens ſimples : mais ceci ne fait que brider, ce qui eſt beaucoup.

Il s'agit, ce me ſemble, de ſubſtituer à des ſucs maſſifs âcres & brûlans des liquides délicats temperés & balſamiques, ruiner enfin ce fâcheux édifice des mauvaiſes digeſtions précedentes, par ce que l'art a de plus ſage & de plus approprié. Qui mieux que vous, Monſieur, pourroit indiquer la route, fixer le choix des moyens néceſſaires pour la cure, & raſſurer les frayeurs de la Dame en queſtion ? je ne doute point du ſuccès, ſi elle veut joindre à la confiance dont elle eſt pourvûe, l'exactitude néceſſaire en pareil cas, pour le régime ſurtout.

J'ajoute pour ne rien oublier, que cette Dame avant l'uſage fréquent (pour ne pas dire journalier) des remédes à l'eau, étoit preſque toujours brûlante, avec un poulx précipité, peu de couleur, ce qui lui reſte, mais moins; des urines fort claires, ce qui eſt changé;

un ſommeil court & fort inquiet, ce qui eſt diminué ; il y a près de deux ans qu'on s'eſt aſſervi à cet uſage.

A peine me reſte-t-il du papier pour vous aſſurer du reſpect & du parfait devouement avec lequel je vous ſupplie de me croire,

Monſieur, & très-honoré Maître,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.
Signé, C.....

A M... ce 30 Mai 1741.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

LE détail circonſtancié qui nous a été préſenté, nous met en état de décider avec certitude ſur le choix des remédes convenables à la maladie pour laquelle nous ſommes conſultés, & M. le Médecin ordinaire ſoutient infiniment dans ſon Expoſé la réputation qu'il s'eſt acquiſe, par la juſteſſe avec laquelle il ſçait ſaiſir la nature du mal & fixer la méthode de la plus ſaine pra-

tique: les avantages qu'il a ſçu prendre dans différentes circonſtances également intéreſſantes, nous raſſurent quant aux ſuites qu'on appréhende, & ſes lumieres dirigées par un zéle parfait, offriront toujours des reſſources utiles, ſurtout dans une maladie chronique, dont la cure dépend ſouvent de l'aſſiduité & des réflexions.

Quoique les ſymptômes ſe ſoient annoncés différemment, on y reconnoît cependant le même défaut qui dépend de la dépravation des digeſtions appellée communément diſpepſie; ce dérangement peut être procuré ou par le vice des ſolides, c'eſt-à-dire, des fibres du ventricule, ou par des levains dégenerés, ou par des alimens, ſoit pris en trop grande quantité, ſoit mal choiſis, ou enfin par la diminution ou par la ſuppreſſion des évacuations néceſſaires. Or par l'Expoſé nous avons lieu de croire que non ſeulement les ſolides & les fluides ſont affectés; mais le quatriéme article du Mémoire préſente deux cauſes ſuffiſantes pour déterminer tous les accidens dont Madame ſe plaint, & qu'elle aura peut-être irrité par une diette peu meſurée.

Il n'eſt point étonnant que le ſoulagement dans chaque circonſtance ſe ſoit réglé principalement ſur l'action plus ou moins forte des évacuans; & comme chaque digeſtion ne fourniſſoit que des matieres crues & groſſieres, capables par conſequent de ſurcharger les premieres voies & d'obſtruer tous les couloirs; on ne pouvoit procurer quelque tréve aux fréquens déſordres qui ſe déclaroient, que par des purgatifs, ou aſſez fortement doſés, ou aſſez déciſivement actifs pour détacher & donner iſſue à ces humeurs viſqueuſes dont le ſejour rendoit la reſiſtance aſſez dangereuſe, pour pouvoir être regardée par Meſſieurs les Médecins comme preſque deſeſperée.

Les indications qu'on doit remplir, conſiſtent à lever les embarras formés dans les viſceres, à rendre à la nature la régularité d'un ſecours périodique qu'elle refuſe à la Malade, ou à l'en dédommager en corrigeant la détermination du ſang trop marquée vers les parties ſupérieures; en un mot en reſtituant aux liqueurs la fluidité qu'elles ont perdue & aux ſolides une action devenue languiſſante par une atonie

invéterée. Inutilement chercheroit-on l'origine du mal dans une intemperie de l'estomach, qui ne pourroit être corrigée que par des remédes seulement rafraîchissans, l'inutilité & souvent le préjudice que Madame a reçu des émulsions, aposémes, & juleps, de cette qualité, qui selon le Mémoire communiqué, laissoient un froid de glace, font penser différemment, & l'utilité produite par les eaux minerales ferrugineuses, confirme notre idée sur les vûes qu'on se doit fixer : car nous observerons en passant que ces sortes d'eaux n'étant point par des vertus opposées relâchantes ou astringentes, attenuantes ou épaississantes, selon le besoin, procurent l'un ou l'autre effet, non par voie d'élection, mais en rendant aux fluides leur consistance naturelle & aux fibres leur *tonus* légitime ; ainsi l'ordre se rétablit par le même reméde, de quelque façon qu'il ait été dérangé.

Comme on paroît attentif par préférence à la tumeur des mammelles, dont il nous a été possible de nous instruire, nous devons calmer l'inquiétude que Madame s'en est formée, nous n'y avons trouvé aucune dispositi-

tion à cancer ni à dureté ſchirreuſe ; l'engorgement glanduleux eſt leger, les douleurs ſont peu ſenſibles, & ſi elles le deviennent davantage à l'approche des régles, l'événement eſt d'autant plus ſimple, qu'il eſt ordinaire à pareil tems à toutes les perſonnes du ſexe dans la plus parfaite ſanté : d'ailleurs la conduite que nous reglerons contribuera néceſſairement à la diminution inſenſible de la tumeur en détruiſant la cauſe.

Nous ſommes donc d'avis, que Madame ſoit inceſſamment ſaignée au pied à la quantité de deux poëlettes, & que l'on réitere à pareille quantité dans le même jour, afin d'obtenir non ſeulement l'effet de la révulſion, par rapport à la ſtaſe du ſang dans les vaiſſeaux ſupérieurs, mais auſſi celui de la dérivation par rapport aux inférieurs qui doivent par un flux regulier éviter l'engorgement de ceux qui arroſent les viſceres du bas-ventre.

Deux jours après, Madame ſera purgée avec une forte infuſion, faite du ſoir au lendemain ſur les cendres chaudes, compoſée de follicules, rhubarbe & agaric, de chaque un gros ; ajouter

deux onces & demie de manne, dans la colature faire fondre un gros & demi de sel végétal pour une dose : deux heures après on donnera un bouillon dans une cuillerée duquel on mettra deux grains de Kermes minéral : trois jours après on donnera un minoratif composé de la décoction légere, de deux gros de follicules, de la moëlle & des pepins de six onces de casse en bâtons, dans une chopine d'eau ; y faire fondre un gros de sel de Glaubert, mêler eaux de fleurs d'orange & de canelle orgée, de chaque demie-once ; pour deux doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après.

Dans les distances de chaque purgation, Madame prendra chaque jour les aposémes suivans.

Prenez feuilles de scolopendre, de chicorée, de cresson de fontaine, de cerfeuil & de pariétaire de chaque une poignée ; racine de patience sauvage deux onces ; racine d'*Enula campana* six gros : faites bouillir le tout légerement dans une pinte d'eau ; dans la colature faites fondre un gros & demi de sel de Glaubert, & délayez une once de sy-

rop des cinq-racines, pour quatre doſes, de trois heures en trois heures, un bouillon entre chaque.

Deux jours après la ſeconde purgation, Madame commencera l'uſage de l'eau minérale de Cranſac, qu'elle continuera pendant dix jours, deux pintes chaque jour, le matin à jeûn; par gobelets de demi-ſeptier chaque, médiocrement chauffé à un quart-d'heure de diſtance l'un de l'autre, & prendra un bouillon deux heures après le dernier gobelet: ſi l'eau ne paſſoit point avec aſſez de facilité, on ajouteroit ſur chacun des deux ou des quatre premiers gobelets deux gros de ſel de Seignette.

Après avoir ceſſé l'uſage de ladite eau minérale, on purgera Madame avec un gros de rhubarbe, deux onces de manne, & un gros de ſel végétal, le tout préparé ſelon l'art dans ſix onces d'eau pour une doſe, afin de paſſer le jour ſuivant au bain domeſtique le matin au réveil, continuer pendant trois ſemaines: & une heure après être entrée au bain, Madame prendra le bouillon ſuivant.

Prenez une demie livre de rouelle de

veau, une once de limaille de fer miſe dans un noüet : faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau, & un petit quart-d'heure avant de l'ôter du feu, jettez-y feuilles de chicorée & de laitue, de chaque une poignée : tirez la liqueur au clair pour une doſe.

Fn finiſſant l'uſage des bouillons, Madame ſera purgée, comme il vient d'être marqué ci-deſſus.

Enſuite Madame prendra tous les jours dans une cuillerée de potage les trois pilules ſuivantes, qui ſeront continuées pendant trois ſemaines, & dont Madame uſera dans la ſuite pendant huit jours de chaque mois, choiſiſſant la proximité du tems ordinaire des régles.

Prenez limaille d'acier préparé, extrait d'elixir de propriété, & extrait d'*Enula campana*, de chaque cinq grains; du tout ſoit fait maſſe qui ſera partagée en trois pilules, qu'on argentera ; pour une doſe.

Pendant tout ce tems, & enſuite le plus longtems que Madame le pourra, elle uſera pour boiſſon ordinaire à ſes repas, & hors le repas, de l'eau de Forges ou de celle de Provins, ſelon qu'il lui ſera plus ou moins facile.

Si Madame après l'uſage de ces remedes ne ſentoit point aſſez d'appétit, ou ſi la digeſtion étoit encore laborieuſe, on lui donneroit tous les jours immédiatement après ſon dîner, huit gouttes d'une teinture appellée communément quinte eſſence d'abſinthe, dans une taſſe d'eau tiéde.

Comme on a fait remarquer que les boiſſons purgatives paſſoient difficilement, on y ſubſtituera, s'il eſt néceſſaire, la maſſe ſuivante.

Prenez Jalap & Mechoacam en poudre, de chaque un ſcrupule; diagrede ſix grains; crême de tartre deux ſcrupules; avec ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée composé; ſoit faite maſſe pour prendre en bols.

Pour varier on donneroit la maſſe qui ſuit :

Prenez quarante grains de poudre *de tribus*, un ſcrupule de rhubarbe en poudre, avec ſuffiſante quantité de ſyrop de *Rhamno*; ſoit fait &c.

Nous ne réglons rien quant au régime que Madame doit garder, nous comptons ſur toute la prudence de Monſieur le Médecin ordinaire à qui nous abandonnons volontiers l'appli-

cation des remédes que nous propofons.

Déliberé, &c. à Paris ce 25. Juin 1741. *Signé*, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXV.

Douleur d'eftomach, Embarras de tête, tumeur avec fuppuration à la partie inférieure de la machoire, difficulté de refpirer, foibleffes fréquentes, diminution & retard des regles.

UNe Demoifelle âgée de vingt-fix ans, fe trouve attaquée d'une douleur d'eftomach il y a environ fix ans; elle avoit de l'intermiffion lorfque fes régles la prenoient: dans ce tems l'eftomach faifoit fes fonctions de digeftion, quand fes régles étoient paffées de huit jours, les douleurs redoubloient, en jettant quantité de vents & d'eaux aigres par la bouche, & qui fortoient de l'eftomach avec une légére douleur dans le dos & le côté gauche; la tête fou-

vent embarrassée. Ces douleurs se dissipoient après la digestion faite, toutes ces maladies ci dessus énoncées ont suivies jusqu'au mois d'Octobre dernier, qu'il lui survint une fluxion considérable sur toute la joue gauche, il se forma une tumeur à la partie inférieure de la machoire, qui adhéra & jetta très-peu de matiere : dans ce tems la fluxion disparut ; une demie-heure après cette Demoiselle fut prise d'une foiblesse qui commença par une grande douleur de tête suivie d'une suffocation de vents dans l'estomach, avec une grande difficulté à respirer, & un tremblement de toutes les parties du corps ; cependant la connoissance fort bonne, l'état du poulx un peu affoibli ; cette foiblesse dura bien l'espace d'une demie-heure : les jours suivans la malade fut prise d'une petite fiévre, & retomba encore dans des foiblesses plus violentes que la premiere : leur commencement fut différent, en ce qu'elles prenoient par de grands battemens dans l'estomach, ou foiblesse dans le corps. La malade vint à être dans ses régles, ce qui fit suspendre de quelques jours les remédes qu'on se proposoit de lui faire, au lieu desquels

desquels on mit en usage la saignée du pied qui fut la premiere de sa vie ; on lui donna plusieurs lavemens, potions, & fut purgée plusieurs fois : tous ces remedes ne diminuerent pas ces accidens, sinon que ces foiblesses ne sont pas aussi fortes ni si fréquentes qu'elles étoient ; l'estomach est toujours resté fort mauvais, ne pouvant recevoir d'alimens, même les plus légers, sans être continuellement dans des douleurs & suffocations au moment de la digestion ; la Malade a toujours la tête étourdie, & comme si elle se remplissoit d'eau, & des tiraillemens des muscles fléchisseurs de la tête, un bruit presque continuel dans le corps ; la grosseur de la joue qui avoit disparu au moment de la premiere foiblesse, a été près de trois mois sans vouloir se fixer, disparoissant dans le tems que la Malade mangeoit, ou étoit prise de ses foiblesses ; cette grosseur s'est terminée par une légere suppuration en dehors, cela n'a point apporté de soulagement à la Malade, se trouvant toujours la tête & l'estomach de même, il n'y a que les foiblesses qui sont bien diminuées, ne se faisant sentir que trois ou quatre jours, devant

que ses regles la prennent, dont elle n'a point de tems fixe depuis sa maladie, quelquefois elles retardent de deux mois, & d'autres elles se présentent au bout de six à sept semaines en très-petite quantité, d'abord en blanc, & après fort brûlées; la Malade se trouve toujours fort foible après avoir mangé, & comme des eaux qui courent entre cuir & chair, tantôt dans les bras & autres parties du corps, elle est devenue très-maigre.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUelque variée que paroisse la maladie par les differens symptômes dont Mademoiselle est presque continuellement la victime depuis environ six ans, la cause s'est toujours présentée la même dès la premiere attaque, les douleurs sur quelques parties qu'elles se soient fixées, ont emprunté leur violence de la cessation, & de l'éloignement des régles, & n'ont jamais accordé de calme qu'à l'arrivée & pendant la durée de cette évacuation périodique, & quand l'art suppléoit au défaut de celle-

ci on en tiroit assez de succès pour justifier la cause generale d'un desordre devenu universel : non que tout le corps fût en même tems également affecté, mais comme il arrive en pareil cas, parce que par la métastase successive de l'humeur aucune partie ne se trouvoit épargnée. *Verum his locis non simul dolet, sed alias atque alias, quâ parte sanguis discretus, & in uteris esse non potens impetu suo gravarit.* Hipp. de morb. mulier. lib. 1. art. XIV. Edit. Foes. Or il est constant qu'en quelqu'endroit que se porte le reflux des régles, il y produit nécessairement des impressions fâcheuses : *certum est eorum (Mensium) suppressorum, anadromè ibi morbos enasci, ubi subsistit.* Lud. Dur. *in coac. hipp.* tract. 3. de morb. mulier.

La suppression, la diminution ou le retard des régles, ne doivent être imputées que ou au vice particulier de la matrice, ou à celui de ses vaisseaux, ou enfin à celui de la liqueur qui doit y couler, & en prendre son issue : nous n'insisterons pas sur la premiere circonstance, l'Exposé n'en faisant aucune remarque particuliere, & il paroît plus vraisemblable que ces deux dernieres

doivent faire le sujet de nos réflexions.

La nature des douleurs, les suffocations, & ce que le Mémoire appelle tiraillement des muscles fléchisseurs de la tête, prouvent que tous les solides, & par conséquent les vaisseaux souffrent des mouvemens spasmodiques & des secousses irrégulieres, que ceux-ci sont obligés de se contracter, & par-là de perdre de leur calibre, & de donner lieu à la stase du fluide ; & par cette raison toutes les fibres tant membraneuses que nerveuses prennent indispensablement part à ces contractions spastiques, l'irradiation des esprits devient irréguliere & tumultueuse, d'où naissent les douleurs, quelquefois les mouvemens convulsifs & tous les autres maux qui éprouvent les hystériques ; *atque vasorum quæ membranas investiunt, etiam intestinorum, ventriculi, spinalis medullæ, imo cerebri astagnante sanguine distensio, & fibrarum nervearum pressio, unde vehementer in hisce partibus fiunt spasmi, dolores, convulsiones, nervorum distensiones & gravissima alia pathemata hystericis per quam familiaria.* Frid. Hoffmann. medic. rati. system. tom. 2. part. 3. cap. 8.

Si les solides entrent en cause dans le

dérangement des régles, nous croyons qu'ils ne le font que secondairement & comme nécessités par le vice des fluides qui péchent alors ordinairement par la consistance ; le sang surabonde par le défaut des évacuations, il s'épaissit par son séjour, il distend les parois des vaisseaux par sa collection ; il resserre par conséquent les embouchures, les vaisseaux collateraux des veines, des arteres trop distendus, étrécissent le diamétre des veines & des arteres qui servent tant à porter qu'à rapporter le sang dans toutes les parties du corps. Ainsi l'épaississement peut être regardé non seulement comme suite, mais aussi comme cause de la suppression. *Si verò omnino non procedunt menses, præ morbo, aut crassi, & viscosi, aut glutinosi fiant.* Hipp. lib. cit. art. 10. *Sanguis ad interiora regurgitat, & vel in visceribus abdominis nimios parit infarctus vel membranosas vel nerveas partes ad vehementes spasmos concitat.* Frid. Hoffmann. loc. cit.

Outre ces causes, il en est d'interieures capables de produire le même effet, telles que sont des nourritures qui portent des sucs épais & de difficile digestion, les alimens salés & trop épicés

qui desséchent, pour ainsi dire, le sang, les mouvemens de l'esprit, tels que sont l'application continuelle, le chagrin, les inquiétudes, &c. Mais comme ces differentes conjonctures ne changent rien dans la méthode curative, nous n'avons jugé à propos d'en faire mention que pour rappeller à Mademoiselle le souvenir de tout ce qui auroit pû favoriser le progrès de ses maux.

Il seroit imprudent d'allarmer la Malade sur l'avenir, & quoique son état soit susceptible de danger, lorsque la suppression est d'ancienne datte, la façon de vivre que nous soupçonnons avoir été exacte, parce que M. son Medecin n'en fait aucune observation particuliere, la doit rassurer. Car, *minus periculosa illa est suppressio quæ à multitudine sanguinis laudabilis exoritur*, &c. *Si non multum invalverit tolli facile potest.* River. prax. med. lib. XV. cap. 2. Quoique les vûes qu'on se doit fixer dans la pratique soient invariables en généţal, il faut cependant avoir égard à certains incidens, qui ont été plus propres à faire germer les accès hystériques ; on verra l'attention que nous y aurons fait dans la méthode que nous proposerons à M. le Medecin ordinaire.

Parmi les remedes convenables, on doit donner la préference à ceux qui sont capables de procurer une évacuation des humeurs qui surchargent les premieres voyes, & nous regardons comme suspectes toutes saignées préparatoires, à moins que la plénitude des vaisseaux n'y déterminât, parce qu'alors dans une nécessité également indiquée de saigner & de purger, le premier parti devroit être préferable. *Primum igitur ventrem purgare opportet sursùm ac deorsum.* Hipp. lib. 1. de morb. mulier. Et si l'irrégularité du flux périodique exige de nous cette conduite, elle est aussi prudemment placée par rapport à la qualité de ce que la nature accorde. *Mulieri menses decolores & non-eodem tempore semper prodeuntes purgatione opus esse significant.* Hipp. aphor. 36. sect. V. Edit. Foes.

Nous sommes donc d'avis que si Mademoiselle n'est pas à présent dans le tems ordinaire des régles, on la purge de la maniere suivante.

Prenez follicules, rhubarbe & agaric, de chaque un gros, faites infuser du soir au lendemain sur des cendres chaudes dans un gobelet d'eau, le ma-

tin faites chauffer votre infusion, dans laquelle vous ferez fondre deux onces de manne, & dans la colature faites fondre un gros de sel végetal pour une dose : deux heures après donner un bouillon, dans lequel vous ferez fondre deux grains de tartre stibié.

Deux jours après cette purgation, Mademoiselle prendra le minoratif suivant.

Prenez la moëlle de six onces de casse en bâtons ; faites bouillir légerement dans une chopine d'eau, puis faites-y fondre deux onces & demie de manne, dans la colature délayez une once de syrop de pommes composé, pour deux doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Le jour suivant on disposera la Malade à la saignée du pied par deux poëlettes de sang tirées au bras, crainte d'attirer une surcharge sur des parties déja chargées : *Si enim venæ inferiores primæ aperirentur, traheretur magis sanguis versus uterum, ubi majorem obstructionem, & vasorum distensionem efficeret cum ruptionis eorumdem aut etiam uteri inflammationis periculo*. River, loc. cit. Et l'ét

extenué, dit-on, de Mademoiſelle ne doit pas autoriſer un faux ménagement ſur la ſaignée, parce que non ſeulement elle diſpoſe à la guériſon, mais nous la regardons comme en faiſant une partie eſſentielle. *Cuidam .... jam octo menſes purgationis menſtruæ ſuppreſſione laboranti*, EXTENUATISSIMA *cum eſſet, haud exiguo detracto ſanguine breviſſimo tempore proprium habitum reſtitui, ſicut & alias non paucas ad ſanitatem reduxi.* Gal. comment. lib. VI. Epid.

Enſuite Mademoiſelle prendra pendant huit jours les apoſémes ſuivans.

Prenez feuilles de creſſon de fontaine, de cochlearia, de fumeterre, d'abſinthe & de petite centaurée, de chaque une petite poignée, faites bouillir pendant un moment, puis infuſer dans trois demi-ſeptiers d'eau, ajoûtant à l'infuſion deux ſcrupules de fleurs de ſafran avec égale quantité de canelle, dans la colature délayez une once de ſyrop d'armoiſe pour trois doſes qui ſeront données à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

En finiſſant cet uſage, on purgera Mademoiſelle de la maniere ſuivante.

Prenez un gros & demi de follicules; faites bouillir légerement dans un demi-septier d'eau, puis faites y fondre deux onces de manne, dans la colature faites fondre un gros d'*arcanum duplicatum* pour une dose.

Après ces préparations, comme on n'aura rien à apprehender des humeurs grossieres, dont on devoit prévenir le reflux dans la masse du sang, nous proposons avec confiance de solliciter le flux hœmorroïdal par l'application des sangsues, soit que la Malade ait été ou n'ait pas été sujette à ce flux. *Est enim hæc dianæa magistri, ut doceat menstruales quibus menstrua non respondent, non aliter vindicari posse ab aliis symptomatis atque periculis, quæ infert eorum suppressio, quam per hœmorrhagium varices & hœmorrhoidas: quamvis illa perfugia mulieribus non sint naturaliter instituta nec consueta.* Lud. Duret. in coac. loc. cit. Lorsqu'on aura obtenu une évacuation suffisante, nous sommes d'avis que Mademoiselle prenne le bain domestique pendant quinze jours à l'eau médiocrement échauffée, deux heures chaque jour le matin à son reveil, & au sortir du bain on donnera le bouillon suivant.

Prenez un poulet vuidé dont on aura ôté les extremités, la moitié d'un cœur de veau coupé & netoyé du ſang caillé, faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire, en l'ôtant jettez-y en infuſion pendant un quart d'heure, feuilles de meliſſe & d'armoiſe, de chaque une demie poignée; racines d'angelique & de valeriane, de chaque un gros; tirez la liqueur au clair pour une doſe.

La boiſſon ordinaire ſera une infuſion faite à froid du ſoir au lendemain, de deux fortes pincées de fleurs de *Gallium* dans une pinte d'eau.

Si Mademoiſelle ne repoſoit pas aſſez la nuit pour réparer ſes forces, on lui donneroit le ſoir deux ſcrupules de thériaque, ſans employer de narcotiques qui déterminent puiſſamment le ſommeil.

La liberté du ventre ſera toujours entretenue par des remedes d'une décoction émolliente, & quatre onces de miel mercurial.

Dans le régime la Malade évitera tout aliment maigre, viandes indigeſtes, fruits cruds, ſalades & les liqueurs trop ſpiriteuſes.

Quand elle aura fini les bains & les bouillons prefcrits, nous lui confeillons d'aller prendre les eaux minérales de Forges fur le lieu : ou fi cette démarche lui eft impoffible, elle ufera même à fes repas d'une eau ferrugineufe artificielle, que M. fon Medecin lui fera préparer, avec le noüet de limaille, ou les cloux rouillés; elle prendra au même tems pendant un mois chaque jour les trois pilules fuivantes à fon dîner dans une cuillerée de potage.

Prenez faffran de Mars apéritif, extrait d'élixir de proprieté, extrait *d'Enula Campana* & extrait de fumeterre ; de chaque cinq grains, du tout foit faite maffe, qui fera partagée en trois pilules qu'on argentera pour une dofe.

Déliberé, &c. à Paris, ce 17 Juin 1741, *Signé*, LE THIEULLIER.



CONSULTATION XXXVI.

Fleurs blanches, avec douleurs dans le bas-ventre. Engourdissemens aux cuisses & aux jambes : Etourdissemens : Retours fréquens des Régles.

MONSIEUR,

Madame B. . . . . est accouchée, c'est son premier enfant, au commencement du mois d'Avril dernier, d'une façon heureuse & à terme ; elle n'a point eu, ou du moins fort peu de montée de lait, mais vers ce tems il lui est survenu un flux de ventre d'environ vingt-quatre heures ; elle a bien purgé dans ses couches, de maniere même que les vuidanges lui ont duré près de deux mois, quoiqu'on n'ait pû accuser aucune cause externe d'une si longue purgation : à ces vuidanges ont succedé des fleurs blanches avec de grandes douleurs dans le bas-ventre, pour quoi on a eu re-

cours aux remedes huileux, aux bains d'eau tiéde & à quelque purgation légere avec la casse, ce qui a enlevé & les douleurs & les fleurs blanches. Mais depuis quelque tems ses fleurs blanches recommencent. Quoique bien moindres qu'au sortir de ses vuidanges, ses purgations menstruelles reviennent quinze jours après qu'elles sont passées; la Dame se trouve tourmentée de gonflemens des hœmorrhoïdes, ressent un engourdissement & une douleur sourde dans les cuisses & dans les jambes, laquelle cesse pendant l'écoulement des mois; cette Dame d'ailleurs depuis ses couches a été sujette à des étourdissemens fréquens, pour quoi je lui ai conseillé de se faire faire deux saignées au bras, ce qui a bien diminué ses gonflemens d'hœmorrhoïdes, l'engourdissement des cuisses & des jambes; & comme son sang étoit abreuvé de beaucoup de serosité jaune, sans aucune coane inflammatoire, je l'ai fait purger de nouveau; & afin de donner au sang plus de fluidité à cause de l'engourdissement des cuisses & des jambes, je lui ai conseillé de prendre chaque jour un bol avec l'antimoine diaphorétique, le borax & les yeux d'écre-

visses, ce qu'elle prend depuis quelques jours. Je suis, avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur. *Signé*, P...........

A A...... *le* 20 *Juillet* 1741.

REPONSE A L'EXPOSÉ.

LA méthode dont s'est servie Monsieur P....... prouve la parfaite connoissance qu'il a eue de la situation de Madame B....... & plus nous faisons attention aux circonstances que présente l'Exposé, plus nous sommes obligés de rendre justice à la sagesse de M. le Medecin ordinaire. Tous les symptômes ont marqué jusqu'à présent une stase du sang vers les parties du bas-ventre & vers les extremités inferieures; & si de fréquens étourdissemens faisoient appréhender un embarras dans le cerveau, on a prudemment compris que cet accident seroit effacé par le même

remede indiqué par ses engourdissemens des cuisses & des jambes, & par les douleurs que Madame a ressenties dans l'abdomen. Sa saignée du bras repetée étoit la seule qui pût être pratiquée, comme capable de détourner l'obstruction & les depôts qui menaçoient les visceres du bas-ventre & sur tout la matrice. Les doux minoratifs étoient propres à enlever sans irritation une humeur âcre qui pinçoit les fibres nerveuses; & les bains convenoient pour détendre des parties irritées par des crispations inflammatoires.

Comme il n'y a rien de changé quant aux causes & quant au siege de la maladie, il seroit imprudent de s'éloigner d'une route conforme à la saine pratique de Médecine, telle qu'elle a été frayée par Monsieur P....... & nos observations n'innoveront rien par rapport aux vûes qu'il s'est fixées. Nous sommes donc d'avis que Madame soit incessamment saignée au bras, à la quantité de deux poëlettes seulement, & que cette saignée soit réïterée autant de fois que l'exigera la plénitude de vaisseaux, ou la durée des accidens; mais sur-tout que ces évacuations soient rapprochées; par-

ce que, comme il ne suffit pas de diminuer le volume surabondant mais qu'il s'agit sur-tout de corriger la détermination du sang vers les visceres inferieurs, nous pensons que le secours de la révulsion sera plus puissamment obtenu par l'ouverture des vaisseaux répetée, que par la grandeur de l'évacuation : remarque essentielle dans l'état présent de Madame la malade.

Dès le surlendemain de la derniere saignée, Madame prendra le bain domestique, à l'eau un peu plus que tiédie, deux heures chaque jour, le matin à son réveil; & une heure après y être entrée, on lui donnera un bouillon fait de la maniere suivante.

Prenez un poulet maigre, vuidé, dont on aura ôté les extremités, & dans le corps duquel on mettra une cuillerée de ris & une cuillerée d'orge mondée : cousez l'ouverture à points éloignés; faites bouillir à très-petit feu, dans une suffisante quantité d'eau réduite à un bouillon ordinaire : un instant avant de l'ôter du feu, jettez-y deux cœurs de laitue coupés : tirez aussi-tôt au clair pour une dose.

Après avoir pris cinq ou six bains,

Madame sera purgée selon cette formule.

Prenez la moëlle & les pepins de six onces de casse en bâtons : faites bouillir légerement dans une chopine de petit lait, mesure de Paris ; puis faites-y fondre deux onces & demie de manne : dans la colature délayez une once de syrop de pommes composé, pour deux doses, qui seront données à trois heures de distance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque, ses deux bouillons ne seront faits qu'avec une livre de rouelle de veau ; & sur la fin de la décoction, jetter feuilles de poirée & de laitue, de chaque une poignée.

Après cette purgation en minoratif, Madame prendra de nouveau les bains dont elle continuera l'usage pendant quinze autres jours, observant que l'eau ne soit point trop chauffée ; parce qu'au lieu de temperer & de relacher, elle irriteroit en faisant trop rarefier les liqueurs, & par conséquent donneroit lieu à l'irritation des symptômes. En finissant les bains, Madame sera purgée de la maniere qui vient d'être prescrite.

Ensuite Madame prendra pendant trois semaines, chaque jour deux pintes

d'eau de forge; une pinte le matin à ſon réveil, en quatre gobelets, & l'autre pinte à ſon dîner & à ſon ſouper s'interdiſant le vin à tous ſes repas. Après avoir fini l'uſage de l'eau minerale, on purgera Madame pour la diſpoſer au lait d'âneſſe qu'elle prendra le matin à ſon réveil, & le ſoir trois heures après un léger ſouper. Continuer pendant un mois; purger enſuite Madame & lui faire prendre le lait de chévre pendant un autre mois dans la même régle, & finir avec la même précaution.

Nous ne décidons rien ſur le régime qui ne peut être trop exact : nous en abandonnons la conduite & l'application de notre méthode aux lumieres de Monſieur P...... que nous eſtimons particulierement.

Déliberé, par nous Docteur-Regent de la faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Conſeiller du Roy, Medecin ordinaire au grand Conſeil, à la Prévôté de l'Hôtel du Roy, & grande Prévôté de France. Ce 3 Août 1741.

Signé, LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXVII.

Difficulté de respirer, toux séche; enflure des pieds & des jambes, menace d'hydropisie de poitrine.

UNe Dame âgée de quarante-cinq ans à peu près, d'une taille au-dessus de la mediocre & d'une corpulence considerable, naturellement gaye, d'un bon temperament, quoique depuis long-tems attaquée d'un exomphale qui s'est accrû beaucoup, & qui est actuellement d'un gros volume, a été attaquée tout-à-coup, il y a quatre mois, d'une difficulté de respirer supportable toutefois, mais qui s'augmentoit beaucoup au moindre mouvement. Cette difficulté de respiration est devenue insensiblement plus considerable, jusques-là que la Malade est aux abois au moindre pas qu'elle fait. Les carotides palpitent sensiblement des deux côtés de la gorge, & davantage après quelque agitation. Une petite toux séche assez fréquente qui ne sou-

lage ni ne fatigue la Malade, s'eſt fait appercevoir depuis quelques jours. Les pieds & les jambes ſont devenues œdemateuſes. La Malade dort difficilement, & plus aiſément ſur un côté que ſur l'autre, & le matin ſeulement, à moins qu'elle n'ait pris quelque calmant. Son viſage n'eſt point du tout changé : cette Malade eſt encore ſujette aux incommodités de ſon ſexe, & eſt même actuellement dans ſon tems. Les parens penſent que ces incommodités ont pour cauſe éloignée un changement prochain de temperament, ce que je ne crois pas.

On demande ſur l'énoncé des ſymptômes, de quelle nature eſt ce mal. *An hydrops pectoris? an corpulentia morboſa ſennerti? an ſimpliciter infarctus pulmonum?*

La méthode que l'on doit ſuivre dans le traitement de ce mal. Le ſujet n'a encore uſé d'aucun remede. On s'en rapportera en tout au Conſeil qui aura la bonté de répondre préciſément.

On ſupplie de dire ſi le danger eſt éminent.

V...... D. M. M.

A V....., le 25 Juillet 1741.

R'EPONSE A L'EXPOSE'.

L'Exposé de la maladie pour laquelle nous sommes consultés, marque une obstruction dans tous les visceres, produite par l'épaississement des liqueurs; il ne paroît aucun épanchement dans quelque cavité que ce soit; on n'en a pas observé dans l'*abdomen*, & la couleur naturelle que conserve le visage, rassure contre le soupçon d'hydropisie de poitrine. Mais on doit appréhender que les vaisseaux trop distendus par la *stase* des fluides, ne laissent bien-tôt échapper à travers leurs mailles trop écartées, une espece de rosée capable de produire quelque collection, ou que par rupture ils ne fassent une prompte inondation.

Le symptôme le plus interessant est la difficulté de respirer, qui augmente sensiblement, & donne lieu de croire que le poulmon est ædematié; que ses vaisseaux lymphatiques sont devenus variqueux, c'est-à-dire, qu'ils ont gagné en largeur, ce qu'ils ont perdu en épaisseur; que le sang n'est pas moins en ar-

têt dans ses vaisseaux par la consistence visqueuse de ses molécules dépouillées de leur sérosité. Le foye n'est pas moins affecté : son volume augmente, & non seulement la bile s'y sépare difficilement, mais la lymphe s'y filtre avec langueur ; enfin son obstruction est devenue assez considerable, & quoique Madame se couche sur le côté gauche plûtôt que sur le droit, on doit comprendre que l'embarras est encore plus marqué à la ratte, ou que le lobe gauche du poulmon *majorem patitur infarctum.* Quant à l'enflure des jambes & des pieds, elle vient du retour rallenti des liqueurs & de l'*atonie* des solides ; ce qui donne lieu à l'infiltration dans les cellules graisseuses.

Les indications doivent donc tendre à diviser des fluides épaissis, pour qu'ils passent par les couloirs qui leur sont destinés ; à lever les embarras formés, & à prévenir des épanchemens menacés.

Dans ces vûes, nous sommes d'avis qu'on commence par la saignée du bras, quatre jours après l'entiere cessation des régles : que cette saignée soit répetée, selon la plénitude des vaisseaux, & eu égard aux forces,

Ensuite Madame prendra les aposémes suivans, à trois heures de distance entre chaque dose, un bouillon une heure & demie après chaque :

Prenez feuilles de buglose, de bourache, de scolopendre, de cresson de riviere & de cerfeuil, de chaque une forte poignée ; racines de patience sauvage coupées par tranches, deux onces ; faites bouillir dans cinq demi-septiers d'eau, mesure de Paris : dans la colature faites fondre deux gros de sel de Glaubert, & délayez une once de syrop de pommes composé, pour quatre doses, qui seront données dans la régle prescrite.

Matin & soir, donner à Madame, un remede d'une décoction émolliente, dans laquelle on délayera trois onces de miel mercurial. Ensuite Madame sera purgée de la maniere suivante :

Prenez follicules, rhubarbe & agaric, de chaque un gros ; jettez en infusion du soir au lendemain dans un demi-septier d'eau ; puis faites-y fondre un gros de sel végetal, pour une dose.

Après cette purgation, Madame reprendra dans la même régle, & pendant pareil espace de tems, les susdits aposémes,

ſémes, dont elle finira l'uſage par une ſemblable potion laxative ; pour ſe diſpoſer à prendre les bouillons ſuivans pendant quinze jours :

Prenez une once de limaille de fer, miſe dans un noüet ; un poulet maigre, vuidé, dont on aura ôté les extremités : faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau reduite à deux bouillons ordinaires. Un demi-quart d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y feuilles de pulmonaire de chêne & d'hépatique, de chaque une forte poignée ; fleurs de mauve & fleurs de bouillon-blanc, de chaque deux bonnes pincées ; tirez enſuite la liqueur au clair : partagez en deux doſes, dont l'une ſera donnée au reveil de Madame, l'autre l'après-midi.

Immédiatement avant le bouillon du matin, donner un bol compoſé de dix grains de pilules balſamiques de Morton; ajoûter dans cette doſe un grain de Kermes mineral. Purger en finiſſant les bouillons, comme avant & après les apoſémes ci-devant ordonnés.

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à notre Déliberé, juſqu'à ce que nous ayons été inſtruits du ſuccès de notre méthode, dont nous abandon-

nons la conduite à Monſieur le Medecin ordinaire.

Déliberé, &c. à Paris ce 29 Juillet 1741. *Signé*, LE THIEULLIER.

Sentiment de Monſieur V........ Medecin ordinaire de la Malade, ſur la Réponſe de Monſieur le Thieullier.

JE crois Madame M.... hydropique de poitrine, en toute rigueur ; ſoit un kiſte non ouvert, ſoit épanchement dans la partie gauche de la poitrine, ſoit dans toute la cavité, mais avec plus d'abondance du côté gauche.

Le ſeul Enoncé des ſymptômes qu'elle ſouffre, fait, au plus parfait, la deſcription ſymptomatique de ce mal. 1°. Soif habituelle. 2°. Urines diſproportionnées à la boiſſon, & en bien moindre quantité. Ces deux ſymptômes ſont communs, & vraiment pathognomoniques de l'hydropiſie en général. M. Phiſes Medecin de Montp. dit que l'hydropiſie n'eſt que le ſymptôme de l'obſtruction des reins. La difficulté de reſpi-

rer augmentée au moindre mouvement, avec l'enflure œdemateuſe des extremités inférieures, ces deux ſymptômes ajoûtés aux premiers ne permettent pas de douter que ce ne ſoit la poitrine qui ſouffre, quoique la reſpiration ſoit auſſi difficile dans l'aſcite, & qu'on ait vû des malades mourir par ſuffocation, par le gonflement démeſuré du foye.

Hippocrate donne pour ſigne de cette maladie, la fiévre, la toux & un bouillonnement intérieur, & les mêmes ſymptômes que dans l'Empyeme. Boërhaave la diſtingue de l'Empyeme par les maladies antécedentes. La Malade s'eſt plaint d'un bruit intérieur, & n'a certainement pas d'eau dans le bas-ventre, puiſqu'il n'y a aucun ſentiment de fluctuation, & elle n'a pas ſouffert de maladie inflammatoire d'où pourroit dériver l'Empyeme; elle a ſouvent la fiévre, & touſſe habituellement, donc elle eſt hydropique de poitrine ſeulement.

Quoique Riviere reconnoiſſe le dianoſtic de cette maladie difficile & facile à confondre avec les autres maladies de poitrine, il donne pourtant pour ſigne pathognomonique-caracteriſtique, lorſque la difficulté de reſpirer augmente

au premier abord de ſommeil; il ajoûte à ce ſigne la douleur ou la paralyſie de l'un des bras. Me voici donc encore plus fondé, puiſque ces deux ſymptômes exiſtent par malheur enſemble. J'ai vû ailleurs que la difficulté de reſpirer au premier ſommeil augmente comme par mouvement convulſif; ce qui exiſte encore; & M. *Helvetius*, le pere, eſt le ſeul qui donne pour ſigne aſſuré la palpitation des carotides, augmentée au moindre mouvement. J'avouerai que j'ai été extrêmement ſurpris de voir tous ces ſymptômes réunis dans un ſeul ſujet, tandis que dans d'autres ſujets qui ſont morts de cette maladie, & dont on ne pouvoit douter après l'ouverture de leurs corps, n'avoient que la toux, la difficulté de reſpirer & l'enflure des pieds. Si Meſſieurs les Medecins de Paris n'ont pas dénommé cette maladie, & au contraire n'ont parlé que de diſpoſition à cette maladie, je crois ce qui eſt vrai, que cela a été pour ne pas épouventer la Malade.

Je ne crois pas que l'exomphale ait quelque part à cette maladie, à moins qu'en ſupportant moins le foye, le diaphragme tiraillé ne donnât quelques dé-

grés de plus à la difficulté de respirer.

Je ne crois pas non plus que le foye soit *in statu morboso* ; la gayeté de la Malade, la couleur du visage non changée & la liberté des fonctions naturelles, m'obligent à le penser ainsi.

V........ D. M. M.

A V........ ce 13 *Août* 1741.

Addition du même Medecin ordinaire.

AUssi-tôt le départ du Mémoire, ou exposition de la maladie de Madame M.... les régles étant absolument cessées, & malgré cela la Malade se trouvant plus mal, plus oppressée, plus enflée des jambes, même jusqu'aux cuisses ; dormant plus difficilement, beaucoup plus agitée au moindre mouvement, se trouvant beaucoup mieux dans son fauteuil que dans son lit, la soif augmentée, & les urines coulantes en moindre quantité ; j'ai pris le parti de suivre mes idées pour la soulager, en attendant la réponse à l'Exposé.

Toutes mes intentions consistoient à

détourner des fluides épanchés, pour rendre la respiration plus libre, & à diviser & attenuer le reste, pour le rendre plus méable, & d'une distribution plus aisée.

Après quelques lavemens, un purgatif ordinaire qui fut vomi, quelque effort que fît la Malade pour le retenir.

La boisson ordinaire étoit & est encore une ptisanne faite de petit houx, d'aunée, de nitre & de reglisse, en raison proportionnelle de leurs vertus. Puis l'usage d'un opiat plus atténuant, apéritif qu'hydragogue, à deux à trois doses par jour, suivant l'effet. Ce remede composé pése au-delà de trois onces, & ne contient dans l'exacte vérité de purgatif que deux gros de rhubarbe, & trois scrupules de trochisques Alhandal; à moins qu'on ne voulût mettre de ce nombre la gomme ammoniaque.

Ces remedes firent beaucoup plus d'effet que je n'aurois crû, déterminerent le ventre puissamment, ce qui obligea même de diminuer le nombre des doses. Les urines ne furent pas plus abondantes, & l'enflure parut augmenter; ce qui me fit dire à Monsieur le mari inquiet de sa chere femme, que je

croyois avoir fait du mal en voulant faire du bien, que mon intention étoit d'ouvrir les voyes en atténuant les liqueurs, & que la nature ne me secondant pas & prenant la voye des selles; il s'ensuivoit une expression des glandes intestinales, despoliation peut-être du plus fluide lymphatique, augmentation d'épaississement du restant, de là l'œdeme plus considérable, la rémontée du sang étant plus difficile, &c... quoique depuis ces remedes, à cause peut-être de cette ample évacuation, la respiration ait paru un peu moins difficile.

Enfin la Consultation est arrivée, qui nous a paru des plus exacte pour l'œtyologie & pour la cure, ce qui est le principal. Nous n'avons pas suivi exactement le Mémoire, nous avons été obligés malgré nous de nous accommoder au goût de la Malade, qui ne peut admettre de saignée du bras, la saignée du pied étant impossible. Nous avons ajoûté les clôportes vivans aux aposémes; nous avons placé le bol excellent pour les embarras de poitrine, de pilules balsamiques & de Kermes, immédiatement avant la premiere prise d'aposémes. Le sixiéme jour, au lieu de

la medecine preſcrite par le Conſeil, nous nous ſommes ſervis malgré nous de l'opiat ſuſdit. La Malade ne pouvant prendre de medecines liquides ſans les vomir, quelques efforts qu'elle ſe faſſe. L'uſage des apoſémes a fait le même effet, & même plus fort que l'opiat, & nous avons été étonnés de voir une décharge ſi copieuſe par un remede de cette nature ; ce qui nous a fait croire qu'il y avoit une diſpoſition particuliere dans les premieres voyes, un relâchement total ; ce qui s'eſt confirmé par le même effet produit par le ſuc de céleri joint au vin blanc, que la Malade a voulu prendre ſur l'eſpérance qu'on lui a fait concevoir d'une guériſon prompte & parfaite par l'uſage de ce remede ; les Medecins ne ſont pas les ſeuls qui pratiquent la medecine dans ce pays. Enfin malgré tout cela, la Malade dort toûjours difficilement, eſt réveillée par un treſſaillement ou mouvement convulſif du cœur au premier abord du ſommeil, ne peut ſe tenir au lit abſolument que ſur le côté gauche, & les jambes & les cuiſſes juſqu'au deſſus des hanches, ædemateuſes ; reſpire plus difficilement, ne peut ſe mouvoir : les ca-

rotides sont toûjours en palpitation, & ce qui plus est, la Malade se plaint d'un froid douloureux occupant le bras gauche, l'épaule & le grand pectoral. Ce symptôme est nouveau, & n'est venu que depuis quelques jours. Ajoûtez à cela l'exomphale qui s'est augmenté & qui a causé, je crois, par sa descente, des douleurs affreuses, le sentiment d'un poids énorme vers le xyphoïde, & que nous n'avons pû appaiser que par un bol calmant, anti-spasmodique.

Si M. le Medecin consulté trouve quelque chose à ratifier à notre conduite, ou bien qu'il fallût suivre à la lettre les premiers remedes, ou en faire de nouveaux, il peut compter sur notre exactitude. Il aura la bonté de se souvenir que la soif continuelle & le peu d'urines rejettées, ne sont pas les moindres symptômes de cette fâcheuse maladie.

V......... D. M. M.

A V....... ce 13 Août 1741.

Réponse aux deux Mémoires.

MAlgré le nombre des ſymptômes qui ſe réuniſſent dans le premier Expoſé, pour faire ſoupçonner une collection d'eau dans la capacité de la poitrine, il paroît ſur des lettres qu'on vient de me communiquer, que ce préjugé n'eſt pas encore décidé, & que la violence des accidens a pû dépendre de l'infiltration conſidérable dans tous les tégumens, & de la varicoſité des vaiſſeaux lymphatiques, ſur-tout de ceux des lobes du poulmon.

Depuis que par des légeres mouchetures faites aux jambes, on a procuré un écoulement conſidérable & continuel, on obſerve que la reſpiration eſt infiniment moins contrainte, & que les autres motifs d'allarmes ſont calmés; par conſéquent, ſi la reſpiration devient entierement libre, on doit conclure qu'il n'y a point eu d'épanchement; parce que malgré la grandeur de l'évacuation, le poulmon ſeroit également gêné, dans la ſuppoſition d'un fluide épanché; ainſi c'eſt avec juſtice, & non par voye de

confolation, que nous avons dit dans notre premier Déliberé, qu'il n'y a pas de fignes univoques de l'hydropifie de poitrine, quoique dans la conjoncture préfente on l'ait pû foupçonner. Tout doute fera levé par les obfervations qu'on aura lieu de faire en peu de jours, & dont on voudra bien nous faire part.

Cependant on ne doit rien changer dans la méthode propofée. Les indications font toûjours les mêmes, elles doivent tendre à affiner des fluides épaiffis, & malgré le foulagement fenfible que Madame a reçû des mouchetures, cette opération ne change rien dans le vice de confiftence & dans celui de la qualité des liqueurs.

Il eft donc indifpenfable de fuivre la route qui a été confeillée; & fi la boiffon propofée dégoûte la Malade, on s'en tiendra à la fimple infufion theiforme de racines d'arrête-bœuf & de celles de petit houx, fur pinte de laquelle on mettroit une once de fyrop des cinq racines apéritives,

Dans chaque bouillon, de trois en trois heures, on mélera une cuillerée de fuc de cerfeuil, tiré par expreffion.

Tous les jours, matin & foir, Ma-

dame prendra un bol composé de quinze grains de *Sperma-Ceti* ; six grains de tartre vitriolé ; huit grains de poudre de clôportes & un demi grain de Kermes minéral ; le tout lié avec s. q. de syrop de capillaires.

Comme on ne peut incessamment donner des nouvelles décisives de l'état de Madame, il seroit inutile de porter plus loin ses vûes. Je suivrai alors celles qui ne laisseront aucun doute.

A Paris ce 23 Août 1741.

LE THIEULLIER.

Lettre de Monsieur V.... Medecin ordinaire de la Malade, à M. le Thieullier.

MONSIEUR,

Je vois clairement par vos réponses à mes deux Exposés sur la maladie de Madame M...... que je me suis lourdement trompé. J'ai pris les apparences pour des réalités, ayant coûtume dans ma chétive pratique médicinale de ne

me définir les maladies quelconques que ſymptomatiquement, & jamais pathologiquement ; jugeant que cette derniere façon ne convient que dans l'Ecole. Comme vous êtes, Monſieur, un illuſtre Collegue des habiles Profeſſeurs ſous leſquels j'ai étudié à Paris, j'eſpere de votre humaine bonté que vous voudrez bien relire mon ſentiment ſur cette maladie, que je n'avois couché par écrit que pour la ſatisfaction du mari de cette Dame, homme d'eſprit, & qui veut ſçavoir à quoi s'en tenir, & non pas pour vous être communiqué ; ou du moins, Monſieur, que vous vous rappellerez les ſymptômes de ce mal que je vous ai ſimplement expoſés ſans aucun raiſonnement, comme cela ſe doit faire quand on écrit à des perſonnes de votre ordre. Après quoi connoiſſant plus poſitivement le fond de mon erreur, je vous prie inſtamment de me donner la définition ſimple & exacte *ſymptomatique* & non *patologique* de l'hydropiſie de poitrine en géneral, ſans ſpécifier aucun cas. C'eſt une leçon que vous me ferez, & que j'ajoûterai à toutes les obligations que je dois à la faculté de Paris, puiſque c'eſt d'elle que

je tiens le peu que je ſçais. Je ſuis, Monſieur, avec un reſpect profond & ſoumis,

Votre très-humble & obéiſſant ſerviteur, V.......... Docteur en Med. de Montp. &c. ...

A V..... le 11 de Septembre 1741.

Réponſe adreſſée à Monſieur V... pour la conduite de Madame ſa Malade.

NOus apprenons avec plaiſir de Monſieur M....... la convaleſcence de Madame ſon épouſe, qui ne reſſent aucune impreſſion des ſymptômes fâcheux dont elle étoit attaquée. Les avantages qu'elle a reçûs des légeres *mouchetures* pratiquées aux parties inférieures, ont donné une iſſue aſſez abondante & aſſez durable à la liqueur infiltrée dans les cellules graiſſeuſes, pour procurer une détente univerſelle; & la preſſion une fois levée, la circulation eſt devenue libre; les vaiſſeaux

n'étant plus maîtrisés, ont enfin repris leur calibre & leur élasticité naturels. Mais quelqu'avantageux que soit l'évenement, on ne peut pas encore être tranquille sur les suites, puisque par la révolte de Madame, on n'a pû placer les remedes capables de corriger la qualité & la consistence des fluides. Ainsi nous sommes d'avis que les bouillons prescrits par notre Déliberé du 29 Juillet dernier soient donnés régulierement & précedés du bol proposé, dont on retranchera cependant le Kermes minéral dont, à ce qu'on nous a dit, on croit avoir eu lieu d'appréhender l'action. La boisson ordinaire réglée par notre Déliberé du 23 Août dernier, sera continuée, & après les purgations nécessaires, on mettra Madame à l'usage du lait de chêvre, matin & soir, pendant un mois. Quant à la couleur suspecte des endroits *mouchetés*, on calmera bien-tôt toute appréhension, par l'application de l'onguent de styrax, & par une douche légere d'eau-de-vie camphrée; le tout renouvellé matin & soir.

Il ne nous reste plus d'indications à remplir sur l'état de Madame; mais nous satisferons autant qu'il nous sera possi-

ble & en peu de mots, Monſieur ſon Medecin ordinaire, ſur les éclairciſſemens qu'il nous a fait l'honneur de ſouhaiter de nous : & ſi ſa modeſtie lui fait regarder comme régle de ſa conduite, notre ſentiment qui a paru plus exact & mieux fondé dans cette circonſtance ; nous le prions avec candeur de nous propoſer ſes doutes, & de nous communiquer ſes lumieres dans d'autres conjonctures dans leſquelles nous pourrions errer. Nous comprenons mieux que tout autre, la difficulté d'établir un jugement parfait, & malgré notre unique application à notre profeſſion dans laquelle nous travaillons plus encore par inclination que par devoir, nous prévoyons avec certitude que non ſeulement nous ne pourrons devenir plus éclairés que parce que nous ignorerons moins, mais qu'après avoir même vécu long-tems, malgré l'acquit d'un long exercice, nous finirons par rougir de notre ignorance : *ars longa, vita brevis.*

L'hydropiſie de poitrine eſt une collection d'eau dans la capacité du *thorax*, ou dire de la poitrine, *eſt ſeri intrà cavum thoracis collectio.* Frid. Hoffm. Med. rat. ſyſtem. tom. 3. ſect. 1. cap. 7. Elle peut

être suite d'un polype au cœur, ou dans quelques-uns des grands vaisseaux ; ou d'un asthme convulsif, ou d'un épuisement, ou de toute autre cause dont Monsieur V. . . . . . n'exige pas le détail. Nous ajoûterons cependant que le vice des solides & celui des fluides y peuvent également donner lieu. Les premiers par leur atonie ou par leur contraction spastique ; les autres par leur quantité excessive, par leur qualité corrosive ou par leur viscosité. Les signes principaux sont la difficulté de respirer, la bouffissure du visage, l'enflure œdémateuse des mains, la toux séche & fréquente, avec très-peu d'expectoration, la soif continuelle ; & presque tous ces symptômes réunis ne font naître qu'un préjugé sans certitude. Quelques Medecins prétendent que cette espece d'hydropisie devient indubitable, lorsqu'à une difficulté ancienne de respirer succedent des paroxysmes violens & plus fréquens ; mais il n'y a pas de symptômes univoques ; ils le sont bien moins quand il y a une anasarque ou une ascite. Cependant dans l'une ou l'autre supposition, on peut avec plus de vraisemblance soupçonner l'hydropisie de poitrine,

quand, après avoir évacué le fluide infiltré ou épanché, ces signes particuliers subsistent ; alors souvent foible ressource, instruction inutile, dont le seul fruit est de déclarer un Malade incurable. Monsieur le Medecin ordinaire pourra satisfaire sa louable curiosité par la lecture d'un traité de l'hydropisie, que je dois donner aussi-tôt que mes occupations me le permettront.

A Paris, ce 16 Septembre 1741.

LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXVIII. *

Catalepsie, menace prochaine d'Epilepsie.

L'On a suivi le plus exactement qu'il a été possible, le contenu à la Consultation, sur-tout quant aux saignées & purgations. Je ne sçais point si le Chirurgien a fidellement mis toutes les drogues y exprimées, il se peut bien que non, n'en trouvant point peut-être

* Voyez la Consultation XXX.

assez chez nos Apotiquaires. Quoi qu'il en soit, il y a ajoûté, à ce qu'il m'a dit, le guy de chêne, & il a sur le champ rasé l'enfant, & lui a fait un cautere à la nuque du col, qui subsiste actuellement ; & tous ces remedes n'ont point empêché que l'enfant ait eu plusieurs accès du même mal ; mais bien differens les uns des autres.

Environ Pâques dernier, cela le prit deux fois en deux jours, & trois semaines après encore deux jours de suite ; c'est-à-dire, une fois par jour ; & quinze jours après, cela l'a pris trois jours de suite, & depuis quinze jours deux fois.

Il est bon d'observer que cela ne l'a jamais pris qu'au lit, le matin avant d'être levé, & lorsque cela le prend, il se fait un peu de bruit dans son gosier, par le respir qui est plus fort que de coûtume. Il a eu deux fois, pendant ces accès, un tremblement de tout le corps, & les autres fois il est roide, les yeux ouverts, sans voir, sans entendre, sans aucune connoissance, & il a dans la bouche comme des phlegmes : cela ne dure qu'environ une minute, ou deux au plus. Lorsque cela le veut prendre, son cautere s'arrête pendant quelques

jours ; il se plaint & mange peu. Il est tout bouffi ; le visage & les levres un peu enflés. Le jour où l'accès l'a pris, il est triste, pésant & le visage rouge : les autres jours il se porte bien, & maintenant il paroît d'une santé parfaite.

J'appréhende fort que ce ne soit l'Epilepsie ou mal caduc : si ce l'étoit, comme l'enfant est jeune, n'ayant que treize ans, je serois bien aise de sçavoir si on ne pourroit pas le guérir. Les deux dernieres fois que le mal l'a pris, il dormoit, & ne s'en est point réveillé, & a dit ne s'en être nullement apperçu. Il se peut même que le mal l'ait pris plusieurs fois en dormant, sans qu'on s'en soit apperçu ni lui non plus. L'appréhension que ce ne soit le mal caduc est extrême, & que cela ne le prenne le jour comme la nuit ; mais Dieu-merci, cela n'est point encore arrivé,

On supplie donc très-instamment, MM. les Docteurs, de prêter leur attention à ce Mémoire, d'examiner cette maladie, & de donner les moyens d'y remedier, si faire se peut, & de faire sçavoir le nom & la qualité de ce mal. Si on peut en guérir l'enfant, soit par remedes ou par changement d'air ; outre

qu'on leur payera leurs bons avis, on leur en aura une obligation parfaite.

A H.......ce 10 *Août* 1741.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

LE Mémoire qui nous inſtruit du ſuccès de notre Conſultation donnée au mois de Janvier dernier, en développant exactement les ſymptômes de la maladie, juſtifie le pronoſtic que nous en portâmes alors, & la crainte qu'on devoit avoir d'une épilepſie prochaine. Il eût été convenable de nous informer plûtôt de l'état de malade, dont la multiplicité des accès rend la cure plus difficile ; & nous ne doutons pas que l'inſuffiſance de la méthode qui a été obſervée doive être imputée, non à l'infidelité du Chirurgien, dépoſitaire de notre Ordonnance : mais au défaut des remedes preſcrits pour la compoſition de l'opiat, dont la plûpart ne ſe trouvent pas dans certaines villes de Province : & pour lever toute difficulté, nous ſommes d'avis qu'on faſſe préparer à Paris celui que nous preſcrirons,

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit dans notre Déliberé du 8 Janvier de cette année, ſur les cauſes de la maladie & ſur les indications : nous nous contenterons d'ajoûter quelques remarques qui autoriſent les vûes nouvelles qu'on ſe doit propoſer, & de régler les ſecours qui ſont à pratiquer.

La contraction ſpaſtique des ſolides, & la viſcoſité des fluides auſquels nous avons attribué tous les ſyptômes de la maladie, ſont également prouvées par les obſervations du nouveau Mémoire : la premiere, par la ſuppreſſion de l'écoulement que fournit ordinairement le cautere, lequel ſéche quelques jours avant l'accès, & par le tremblement qui accompagne l'attaque : la ſeconde eſt confirmée par la triſteſſe, la péſanteur qu'éprouve le Malade, & par la couleur du viſage : Tout tend à démontrer l'engorgement des vaiſſeaux par la ſtaſe des liqueurs.

Notre ſentiment eſt donc, qu'après une légere ſaignée du pied, on faſſe dans le même jour celle de la jugulaire, aſſez abondante pour débaraſſer le cerveau, & lever la preſſion que ſouffre le genre nerveux. Que deux jours après :

on donne un purgatif aiguiſé, pour emporter les matieres gluantes & crues, dont nous ſoupçonnons que l'eſtomach ſur-tout, & les inteſtins ſont chargés, & pour faciliter la diſtribution languiſſante des liqueurs :

Prenez un paquet de ſel de Seignette de la Rochelle ; quatre grains de tartre ſtibié ; faites fondre dans trois gobelets d'eau chaude. Les deux premieres doſes ſeront données à une heure de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure après la ſeconde ; & la troiſiéme une heure après le bouillon.

Monſieur le Chirurgien rendra les diſtances des doſes plus éloignées, ou même ſupprimera la troiſiéme, ſelon l'action des premieres.

Le ſurlendemain de cette purgation, Monſieur prendra la potion laxative ſuivante :

Prenez follicules, rhubarbe & agaric, de chaque un gros ; faites infuſer à chaud, du ſoir au lendemain, dans ſix onces d'eau ; puis faites-y fondre deux onces de manne : paſſez & preſſez pour une doſe.

Après un intervale de trois jours, on donnera le bain domeſtique, à l'eau ſeu-

lement tiéde, deux heures chaque jour, le matin au réveil du Malade; on le continuera pendant trois ſemaines, & une heure après y être entré, il prendra un bouillon fait avec un poulet vuidé, dans le corps duquel on aura mis ſix gros des quatre ſemences froides concaſſées; feuilles de meliſſe & de betoine, de chaque deux fortes pincées: coudre enſuite l'ouverture à points éloignés. Entretenir pendant ce tems-là la liberté du ventre par des remedes plus ou moins purgatifs, ſelon le beſoin.

Pour rapprocher toutes les démarches néceſſaires dans une conjoncture devenue extrêmement intereſſante, on donnera, une heure après être ſorti du bain, un gros & demi de l'opiat ſuivant en bols; & immédiatement après, Monſieur prendra une doſe compoſée d'eaux diſtillées de meliſſe ſimple; de betoine & de fleurs de tilieul, de chaque une once, & demie once de ſyrop de ſtœchas.

♃. Conſervæ flor. betonic. & Roriſmar. ana ℥. j. ß.
Radic. Eryngii condit. & pulver. viſci Querni, ana ℥. ß.
Pulver. ligni ſaſſafras, ʒ. vj. Caſtorei ʒ. ij. Cran.

Cran. human. non humat. & ungulæ Alces, ana ℥. j. ß.
Semin. Pœoniæ, & femin. Nigellæ, ana ℥. j.
Cùm f. q. fyr. de Stæchade, f. opiata.

Comme cet opiat peut être aifément tranfporté, il fera prudent de le faire préparer à Paris.

Déliberé, &c.... ce 26 Août 1741.
LE THIEULLIER.

CONSULTATION XXXIX.

Palpitation de cœur, fiévre, convulfions, douleurs de tête & d'eftomach; fuites d'un chagrin violent & continuel.

Etat de la maladie de Mademoifelle...

D'Abord la maladie a commencé après une mélancholie de douze ans, occafionnée par la mort de Monfieur fon pere. Premierement, par un battement de cœur, accompagné de la fiévre & d'inquiétude par tout le corps,

joint à une si grande douleur dans le talon, que l'on étoit obligé de le tenir. On a voulu saigner la Malade du bras par deux fois, mais on n'a pû avoir de sang; mais on a saignée la Malade du pied, qu'on a fait copieuse sans fruit apparent. L'on a purgé la Malade; le battement de cœur a continué. Puis la maladie a recommencé avec plus de violence trois mois après, & l'on a fait purger avec des bols; & l'on a aussi fait prendre de la rhubarbe en poudre dans de l'eau par infusion; & pendant ce tems la Malade étoit sans appetit; l'on a fait prendre des bouillons d'écrevisses. La maladie a recommencé avec plus de violence, toûjours le battement de cœur, accompagné de convulsions. De plus une douleur de tête très-violente, qu'il falloit tenir la tête de la Malade, particulierement tous les soirs, jusqu'à ce jour, mais pas dans la violence comme dans le premier tems. L'on a saigné la Malade quatre fois du bras & une du pied. On a purgé la Malade avec des bols.

La Malade a toujours eu la fiévre jusqu'au mois de Septembre. On lui a conseillé de prendre l'eau avec la limaille

d'acier, dont elle n'a pû faire uſage que quatre jours, par rapport à des envies de vomir ; & depuis on a laiſſé la Malade ſans lui faire faire aucun uſage de remedes.

La maladie a toujours continué en fiévre lente, qui a redoublé tous les ſoirs, accompagnée de douleurs d'eſtomach, de picotemens dans la poitrine, de douleurs de tête, le ſoir particulierement quand elle eſt dans ſon lit, & après avoir mangé, quoique ſans grand appetit, ſans avoir aucun dégoût.

RE'PONSE A L'EXPOSE'.

QUoique le Mémoire communiqué donne une idée aſſez diſtincte de la maladie, les obſervations dont Mademoiſelle préſente à la Conſultation, nous a fait part, n'ont pas peu contribué à lever des doutes qui auroient pû ſubſiſter. On auroit compris à la vérité qu'un ſaiſiſſement procuré par un évenement peu attendu, avoit été capable de troubler les digeſtions ; & meſurant l'impreſſion ſur le motif de chagrin & la ſenſibilité naturelle à la Malade, on

portoit bien-tôt ſes vûes ſur une complication de ſymptômes également opiniâtres & invéterés, tels que ſont ceux dont on nous a fait part. Mais les remarques de Mademoiſelle ſont une démonſtration de ce qui eût ſimplement pû n'être regardé que comme préjugés, dès qu'elle nous avoue ſentir une foibleſſe extrême dans toutes les articulations, une difficulté continuelle de marcher, des laſſitudes univerſelles, & pour nous exprimer comme elle, des douleurs de reins qui la rendent incapable du plus léger mouvement.

Il faut tomber d'accord, qu'une attention ſuperficielle à l'état de Mademoiſelle, dont la couleur du viſage eſt d'un jaune pâle, accompagnée quelquefois d'un rouge aſſez vif au milieu ſeulement des joues; dont l'appetit eſt languiſſant, & la révolte de l'eſtomach continuelle; donneroit aiſément lieu de ſuppoſer comme cauſe un amas d'humeurs dont les premieres voyes ſeroient ſurchargées & la maſſe infectée; mais la raiſon & l'expérience font connoître aux Praticiens que les maladies qui dépendent des mouvemens violens & déreglés de l'eſprit, donnent des indica-

tions bien differentes. *Quamobrem cautos & diligentes esse velim Medicos in interpellandis ægrotis de causâ occasionali, præsertim de animi affectionibus; neque absque ullo facto examine, singulorum morborum originem à repletionis & cacochymiæ fabulâ, indiscriminatim deducant.* Georg. Bagliv. prax. Med. lib. 1. cap. 14. Il est cependant vrai que les peines de l'esprit dérangent les digestions, qui ne fournissent qu'un chyle crud & grossier; qu'elles appauvrissent, pour ainsi dire, les liqueurs; qu'elles rendent imparfaites les sécretions, & que par conséquent elles multiplient les obstructions des visceres; il deviendroit même ennuyeux & inutile de détailler ce qui se comprend aussi facilement : *neque mirum, nam cum ob hoc nimium acres, & molestas cogitationes magna spirituum copia dissipetur .... ventriculus iisdem depauperatus, loco boni chyli, gluten acidum, viscidum & indigestum generat, & ex eodem talis pariter fit sanguis, unde demùm tot mala ..... (obstructiones viscerum, scorbuti, hypocondriaca affectiones, &c.)* Id. Ibid. Mais comme dans ces circonstances les solides sont essentiellement interessés, tout médicament qui ten-

droit à maîtriſer l'évacuation, augmenteroit le ſpaſme inflammatoire qui les affecte, & forçant leur élaſticité, priveroit le purgatif de ſon action en multipliant les embarras : *neque indiſcriminatim omnium morborum curatio à purgantibus , &c. . . . . . . uti apud multos invaluit uſus, inchoanda*. Ib. Ibid. La purgation eſt néceſſaire , mais ſon ſuccès dépend des préparations.

Pour le bien comprendre, il faut ſçavoir, que dans ces ſortes de maladies chroniques , les ſymptômes font leur premiere & principale impreſſion ſur le genre nerveux, qui eſt ſpaſmodiquement ébranlé; que ces troubles de l'eſprit occaſionnés par le chagrin , la frayeur, &c. ne produiſent aucune altération dans le ſang, qu'autant que les eſprits qui animent la maſſe lui communiquent leurs mouvemens tumultueux. VIDE RICHARD. MORTON, APPARAT. CURAT. MORB. UNIVERSAL. Par conſéquent diſpoſition toûjours inflammatoire, qui doit faire ſupprimer tout projet de purgation. Il eſt vrai que l'obſtruction ſenſible au foye paroîtroit autoriſer l'uſage des évacuans par les ſelles ; que ſon volume eſt augmenté, que la

Malade ne peut être couchée sur le côté opposé, par le tiraillement que souffre le ligament suspensoir qui l'attache au diaphragme, & par la pression qu'il occasionne alors ; que la bile s'y sépare difficilement ; qu'elle passe en petite quantité par ses canaux, pour solliciter les intestins ; qu'enfin un état qui commence à imiter celui de *pâles couleurs*, sembleroit déterminer promptement à rappeller avec dédommagement une liberté de ventre anciennement resserré : mais dans ces circonstances, il faut envisager la cause & les premieres empreintes qu'elle a gravées, avant de détruire des effets qui ne sont que secondaires : *morbi igitur ab animi pathemate pendentes, blande ac leniter tractandi sunt, à nimia remediorum copia ; & vehementia quam maxime est abstinendum.* Georg. Bagliv. loc. cit.

Pour remplir utilement les indications, nous proposons à Monsieur le Medecin ordinaire la méthode suivante.

Nous sommes d'avis que Mademoiselle soit saignée au bras, à la quantité de deux poëlettes, & que dans le même jour cette saignée soit réiterée à une quantité proportionnée à la plénitude

des vaiſſeaux, & à la facilité avec laquelle Mademoiſelle la ſupportera. Enſuite Mademoiſelle prendra pendant huit ou dix jours, le matin à ſon réveil, un bouillon fait avec une demie livre de rouelle de veau, dans ſuffiſante quantité d'eau : un inſtant avant de l'ôter du feu, y jetter laitue & chicorée, de chaque une poignée : dans la colature faire fondre un gros de ſel de Glaubert. Matin & ſoir, donner un remede de la décoction légere de laitue & de poirée ; y ajoûter un demi quarteron de beurre frais.

La boiſſon ordinaire ſera une infuſion de feuilles de ſcolopendre dans deux pintes d'eau, ſur laquelle on fera fondre un ſcrupule de nitre purifié.

Le régime conſiſtera en bouillons, potages & viandes blanches, en petite quantité ; & la Malade s'interdira tout autre aliment, le vin & toute liqueur ſpiritueuſe.

Après ces préparations, Mademoiſelle ſera purgée avec un minoratif compoſé de la décoction de la moëlle de ſix onces de caſſe en bâtons, bouillie légerement dans deux gobelets d'eau; y faire fondre deux onces de manne : dans

la colature faire fondre deux gros de ſel de Glaubert : pour deux doſes, à trois heures de diſtance l'une de l'autre, un bouillon une heure & demie après chaque.

Enſuite, Mademoiſelle prendra les bouillons ſuivans, dont elle continuera l'uſage pendant quinze jours. Nous les rendons anti-ſcorbutiques, non ſeulement parce que ces plantes conviennent dans les embarras de viſceres, mais par rapport au vice particulier des fluides, bien prouvé par les accidens dont Mademoiſelle nous a rendu compte : *idem dictum ſit de ſcorbuto & chloroſi (quam ego jam diù ſpeciem eſſe ſcorbuti particularem exiſtimavi) ſicut enim in illo per lumbaginem, laſſitudinem ſpontaneam, debilitatem crurum, thoracis oppreſſionem, aliaque id genus ſymptomata, ita non minùs in hac, per cephalalgiam & vertiginem frequenter recurrentem, viſûs debilitatem, aliaque ejuſmodi, hoſtis ſe prodit.* Richard. Morton. loc. cit.

Prenez trois quarterons de rouelle de veau; faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à deux petits bouillons : un demi-quart d'heure avant d'ôter du feu, jettez-y une once

& demie de racines de patience ſauvage coupées par tranches ; puis mettez-y en infuſion ſeulement, feuilles de creſſon de fontaine, de cochlearia & de becabunga, de chaque une forte poignée : dans la colature faites fondre deux ſcrupules d'*arcanum duplicatum* : partagez en deux bouillons, dont l'un ſera donné le matin au réveil, l'autre l'après-midi, quatre heures après le léger dîner.

Après avoir obſervé cette régle pendant le tems fixé, Mademoiſelle ſera purgée, comme il a été preſcrit, pour paſſer à l'uſage du petit lait de chêvre, dont elle prendra une chopine le matin en deux doſes chauffées, à une heure de diſtance l'une de l'autre : continuer pendant trois ſemaines, & finir par une potion laxative, compoſée de la décoction de la moëlle de quatre onces de caſſe, dans un demi-ſeptier d'eau : y faire fondre deux onces de manne : paſſer & preſſer, pour une doſe.

Deux jours après cette purgation, nous ſommes d'avis que Mademoiſelle prenne l'eau minérale de Cranſac, à la quantité de trois chopines d'abord, en ſix gobelets de demi-ſeptier chaque, médiocrement chauffée, à un quart-

d'heure de distance l'un de l'autre, pour passer ensuite à la quantité de deux pintes, en huit gobelets : & selon leur distribution plus ou moins facile, on ajoûteroit deux gros de sel de Seignette de la Rochelle dans le premier verre. On supprimeroit ce sel, si l'eau minérale seule passoit librement ; & après en avoir pris quatre ou cinq bouteilles, selon leur action, dont jugera Monsieur le Medecin ordinaire, on purgera Mademoiselle comme nous venons de le proposer, pour la disposer au lait de chévre, si l'obstruction du foye est détruite. D'ailleurs s'il restoit quelque doute sur la situation de Mademoiselle, Monsieur son Medecin voudroit bien nous en faire part, & nous communiquer ses idées, afin de concourir avec lui à une parfaite guérison.

Déliberé, &c. à Paris ce 4 Septembre 1741. *Signé*, LE THIEULLIER.



RAPPORT.

Suppuration du Poulmon avec adhérence, & carie aux côtes: portion du Poulmon ſchirreuſe, adhérente au diaphragme, &c.

NOus, ſouſſignés Docteur-Regent de la Faculté de Medecine en l'Univerſité de Paris, &c. & Maître Chirurgien de Paris, &c. requis aujourd'hui 11 de Juin 1735. pour faire l'ouverture du cadavre de Mademoiſelle *** morte hier à dix heures du ſoir au M..... de la ...... avons trouvé pluſieurs tubercules au diaphragme, auquel le poulmon étoit adhérent par l'extrémité de ſa portion droite, & fortement adhérent à la plévre & aux côtes. La ſuppuration qui s'étoit faite un reſervoir aux dépens même de la ſubſtance de ce viſcere, avoit non ſeulement uſé la plévre à l'endroit de l'adhérence, mais encore commencé à carier ſenſiblement les côtes. Ce qui eſt d'une plus particuliere obſervation, & qui ca-

raćteriſe l'ancienne époque de la maladie, eſt une portion conſidérable du poulmon, d'une dureté ſchirreuſe, blanche, très-ſolide, difficile à ſéparer, & dont la ſnppuration n'avoit preſque pas pû diminuer la ſolidité : obſervation qui juſtifie celles qui ont été faites depuis que Mademoiſelle étoit aud. M.... ſçavoir ſur le Rapport deſd. R....... que M........ ne prononçoit quelques mots qu'avec une néceſſité maîtriſante d'inſpirer l'air fréquemment & fortement : qu'elle ne mangeoit qu'avec la même contrainte, s'arrêtant à differentes fois pour reſpirer, ſouvent en ouvrant la bouche autant qu'elle le pouvoit. Dans la portion gauche du poulmon, avons remarqué une infinité de tubercules, ſans adhérence; les autres viſceres étoient dans leur état naturel, mais toutes les capacités de la tête, de la poitrine, & de l'abdomen inondées d'eau, de ſorte qu'on en a tiré environ trois demi-ſeptiers du bas ventre, & autant au moins de la poitrine. Fait au ſuſd. M.......... aux jour & an que deſſus, à ſept heures du ſoir.

Signé, LE THIEULLIER.

M...

RAPPORT.

Ouverture du cadavre d'un Hydropique.

LE neuf du mois de Juillet 1739, je fus appellé pour faire l'ouverture du cadavre de .... dont les parens me dirent, que sa mort avoit été occasionnée à la suite d'une hydropisie que nous appellons ascite, & qu'on lui avoit fait plusieurs fois la ponction, & même plusieurs scarifications tant au *scrotum* qu'à la verge. Je trouvai non seulement le *scrotum* & la moitié de la verge gangrenés ; mais aussi la partie supérieure des deux cuisses, tant dans la face antérieure que dans l'intérieure qui exhaloit une odeur des plus mauvaises.

J'en fis l'ouverture en présence de Monsieur le Thieullier son Medecin ordinaire (*il ne l'avoit vû qu'une seule fois*) les enveloppes communes & propres étant levées, nous ne vîmes rien d'extraordinaire aux visceres contenus

dans la capacité du bas-ventre, ſinon le foye un peu ſchirreux, mais non pas ſi conſidérablement qu'il l'eſt pour l'ordinaire, dans cette ſorte de maladie ; la ratte un peu plus groſſe qu'elle doit être dans ſon état ordinaire ; le pancreas étoit plus ſchirreux à proportion que le foye ; l'épiploon, les inteſtins, tant grêles que gros, n'avoient rien contte l'ordinaire, de même que le méſentere.

Ne trouvant pas abſolument la cauſe aſſez forte, pour avoir occaſionné la mort, je m'aviſai d'ouvrir le ventricule droit du cœur : j'y trouvai un polype de la groſſeur d'un fort œuf de poule, de la conſiſtence d'un blanc d'œuf durci, d'une couleur jaunâtre, qui s'étendoit dans toute la cavité du ventricule, & de l'oreillette droite, ſe prolongeoit dans l'artere pulmonaire, & ſe diviſoit en deux, comme l'artere ſe diviſe en deux pour aller aux lobes du poulmon droit & gauche.

Il eſt aſſez ordinaire de trouver des concrétions polypeuſes dans les ventricules du cœur, dans les arteres & les veines, qui ſe forment ſouvent aux mourans ; mais il n'eſt pas ordinaire d'en trouver de cette nature. Depuis plus de

dix-huit ans que je travaille à l'anatomie, il ne m'eſt jamais tombé un pareil fait ſous les ſens.

Il y a tout lieu de croire que le corps étranger rempliſſant le ventricule & l'oreillette droite du cœur, empêchoit par conſéquent l'entrée du ſang qui revient de toutes les parties du corps ; cette réſiſtence n'eſt que trop ſuffiſante, ſelon moi, pour occaſionner l'hydropiſie, la gangrenne, l'obſtruction des viſceres, dont nous avons parlé ci-devant.

Les palpitations dont le Malade étoit attaqué depuis pluſieurs années, prouvent bien que ce polype exiſtoit depuis long-tems.



RAPPORT.

Adhérence du Poulmon à la plévre par le vice de conformation; adhérence du grand lobe du foye au péritoine : épanchement dans les ventricules du cerveau, &c.

NOus, soussignés Docteur-Regent de la Faculté de Medecine de l'Université de Paris, &c. & Maître Chirurgien-Juré de Saint Côme, avons fait aujourd'hui quatorze Juin 1740, l'ouverture du cadavre de Mademoiselle*** âgée d'environ deux ans, décedée hier treize dudit mois.

Dans l'abdomen nous avons remarqué une forte adhérence du grand lobe du foye au péritoine, & le foye d'un volume beaucoup plus considérable que dans l'état ordinaire ; un engorgement de bile dans la vésicule, & une suffusion bilieuse à la surface externe des portions d'intestins qui sont couchés le long de la vésicule, & plusieurs taches gangreneuses, non seulement aux inte-

ſtins, mais qui s'étendoient même juſqu'à l'eſtomach; dans la partie laterale gauche étoit auſſi une adhérence inflammatoire & preſque totale de la ratte au péritoine.

Dans la poitrine nous avons obſervé une adhérence, non pas inflammatoire, mais par vice de conformation de la partie inférieure du lobe droit du poulmon à la plévre, par une eſpece d'attache ligamenteuſe, large d'un demi travers de doigt, & longue d'environ trois pouces; quoique cette circonſtance n'ait pas pû occaſionner la mort, elle donnoit néceſſairement lieu à la difficulté habituelle de reſpirer, qu'avoit Mademoiſelle.

Dans la tête nous avons trouvé un épanchement d'eau qui inondoit les ventricules, & dont le ſejour étoit aſſez ancien, pour avoir formé une eſpece de fonte & d'altération preſque totale de la propre ſubſtance du cerveau & du cervelet; les vaiſſeaux ſanguins étoient pour la plûpart variqueux, & dans la ſurface extérieure du cerveau, ſe diſtinguoient aiſément pluſieurs points purulens: c'eſt à cette eſpece d'hydropiſie, qu'on doit attribuer tous les ſymptô-

mes de la maladie de Mademoiſelle, qui a paſſé ſix jours dans des convulſions continuelles, avec une reſpiration difficile & une impoſſibilité de prendre aucune nourriture, les nerfs ſe trouvant autant comprimés par le poids de la liqueur univerſellement épanchée, qu'agacés & irrités par ſa qualité.

Tous les autres viſceres étoient dans l'état naturel.

Signé, LE THIEULLIER, & le V....

RAPPORT.

Suppuration au Méſentere : épanchement de pus dans la capacité de l'abdomen : ſuites d'une chûte.

NOus, ſouſſignés Docteur-Regent de la Faculté de Medecine en l'Univerſité de Paris & Maître Chirurgien-Juré de Saint Côme, nous ſommes tranſportés aujourd'hui douze du préſent mois en l'Hôtel de Monſieur le M * * * de L..... pour y faire l'ouverture du cadavre de M. le M * * *

D... âgé d'environ dix-neuf ans. Dans l'abdomen, avons trouvé d'abord l'épiploon presque usé par la suppuration; tout le canal intestinal, le foye, la ratte, entierement chargés de taches gangreneuses; le diaphragme dans le même état, suites des l'inflammation gangreneuse, & en suppuration dans plusieurs endroits; toutes les glandes du mésentere schirreuses & la plûpart suppurées; la capacité du bas-ventre remplie de pus, à la quantité d'environ trois chopines, dont le principal siege étoit dans la duplicature du péritoine entre l'intestin *ileum* & le *cœcum*; le pus étoit assez anciennement formé pour avoir acquis une consistence fibreuse qui se détachoit par feuillets de ces deux intestins beaucoup plus gangrenés que les autres; les reins étoient dans leur état naturel.

Dans la capacité de la poitrine abreuvée d'une médiocre quantité d'eau, les lobes du poulmon avoient contracté la même inflammation gangreneuse; dans le cœur & le ventricule, nous n'avons rien remarqué d'extraordinaire: toutes ces observations faites, nous jugeons: 1°. Que les secousses fréquentes du vomissement qui ont subsisté pendant la

maladie, & le hocquet qui a précedé la mort, étoient causés par ladite inflammation du diaphragme. 2°. Que la suppuration abondante avoit pour cause quelque chûte, coup ou effort violent : cette matiere a inondé tous les visceres du bas-ventre, n'ayant pû se frayer d'issue extérieure; ainsi l'Art ne pouvoit offrir de ressources heureuses contre une maladie dont les symptômes multipliés caractérisoient également l'incurabilité : à Paris ce 12 Mars 1741.

Signé, LE THIEULLIER & C.....

RAPPORT.

Contusion au crâne, extravasation de sang dans le diploë, épanchement de sang intérieurement, vaisseaux du cerveau devenus variqueux; suites d'une chûte.

RApporté par moi, Chirurgien-Juré à Paris, avoir été mandé le huit Juin 1741, pour faire l'ouverture de la tête du R...., P....., C, ...

C. . . . . au C. . . . . du M. . . . . âgé de ſoixante-neuf ans, mort le ſept dudit mois, à l'occaſion d'une violente douleur de tête qui a commencé le 22 Mai dernier.

Ayant procedé à l'ouverture, & ſéparé les enveloppes communes, j'ai apperçu une contuſion à ces enveloppes qui s'étendoit depuis la partie ſupérieure-moyenne-poſtérieure des parietaux, juſqu'à la partie moyenne-ſupérieure de l'occipital : ce ſigne m'a fait juger que c'étoit la partie ſur laquelle je devois porter mes vûes ; je l'ai examinée avec toute l'attention qu'exigeoit la curioſité pour laquelle j'en faiſois l'ouverture.

Le crâne, enveloppe propre, étoit contus, mais avec moins d'étendue ; ce qui l'a confirmé, étoit ſa couleur changée, & l'extravaſation du ſang entre ſes deux lames, c'eſt-à-dire, dans le diploë ſans fracture ni fente d'aucune des tables tant interne qu'externe.

Ayant ouvert le crâne, & ſéparé de ces adhérences, c'eſt-à-dire, de la dure-mere, ſeconde enveloppe propre, à laquelle il eſt intimement attaché, j'ai vû cette membrane extrêmement livide,

& dans les deux lames de laquelle, il y avoit un épanchement d'un ſang fluide qui occupoit toute l'étendue des parties ſupérieures du cerveau ; le gauche plus rempli que le droit, je dis le gauche, parce que la faulx, qui en fait la ſéparation, empêche la communication du fluide épanché ; j'ai détaché & ſéparé de ſon tout avec art, cette membrane, tant pour ſatisfaire les ſpectateurs, que pour la faire voir à Monſieur le Thieullier, Medecin de la Maiſon qui devoit m'honorer de ſa préſence, & aſſiſter à l'ouverture, ſi ſes affaires particulieres le lui avoient permis ; mais étant privé de la préſence d'un homme ſi éclairé, & dont le mérite eſt géneralement connu, j'ai eu la précaution de lui faire garder, & lui ai envoyé ladite piece, telle qu'elle étoit en ſituation dans le crâne, & dont le ſang étoit encore contenu dans ſes membranes, le lendemain neuviéme dudit, à ſept heures au matin, afin qu'il eût la ſatisfaction de la voir.

Le cerveau à découvert, je l'ai viſité ; & toutes ſes dépendances, auſſi-bien que le cervelet, je n'y ai remarqué, ſinon que j'ai obſervé que les vaiſſeaux ſanguins placés immédiatement ſous l'é-

panchement, étoit variqueux. Selon l'Exposé ci-dessus, il est aisé de conclure, que la mort du sujet a été causée par un coup, ou par une chûte, lesquels ont donné occasion à la rupture des vaisseaux sanguins; en conséquence de la rupture desdits vaisseaux, épanchement, & par la présence de l'épanchement, les symptômes bien marqués, comme douleur lancinante, assoupissement, diminution de circulation du sang & des esprits, & enfin dépravation dans les sécretions, comme il a été observé pendant le traitement de la maladie, par les symptômes ci-énoncés; il n'est pas étonnant que les remedes généraux, & l'application des topiques n'ayent pû contrebalancer la cause de la maladie & la détruire, puisqu'il paroît évident que l'épanchement du sang s'est fait dans l'instant ou peu après le coup reçû. Je crois qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de pouvoir obtenir d'une pareille maladie une guérison radicale. Fait à Paris ce neuviéme Juin 1741. *Signé*, J. NEBLE.

RAPPORT.

RAPPORT.

Adhérence par inflammation, adhérences multipliées par vice de conformation, lobes du poulmon en suppuration, hydropisie de poitrine, corps étranger dans la capacité de la poitrine, &c....

NOus, soussignés Docteur-Regent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, Conseiller du Roy, Medecin ordinaire au Grand-Conseil, à la Prévôté de l'Hôtel du Roy & Grande Prévôté de France; & Maître Chirurgien-Juré de S. Côme à Paris; assistés du sieur Jacques Toyon Chirurgien ordinaire de .... assemblés à .... aujourd'hui Lundy, huit du présent mois, à six heures du soir, pour y faire l'ouverture du corps de M. .... décedé hier, sept du présent mois, à six heures du soir .... avons fait les observations suivantes.

Premierement, avons trouvé une adhérence, par inflammation, des intestins *colum* & *ileum*, au péritoine, & inflammation dans toute l'étendue du mésentere. La vésicule du fiel, ou *Cystis fellea*, considérablement distendue par la quantité de la bile, laquelle par transsudation à travers les mailles de son enveloppe, avoit communiqué sa teinture au ventricule près le pylore, & par sa qualité presque corrosive, y avoit produit une inflammation & une varicosité dans les vaisseaux. Tous les intestins participoient aussi dans le même état inflammatoire. Le foye étoit d'un volume beaucoup plus considérable que dans l'état naturel & adhérent, outre son attache ordinaire au diaphragme par une attache ligamenteuse, à sa partie supérieure, convexe & latérale.

Secondement, dans la poitrine, avons remarqué, du côté droit, une adhérence du grand lobe du poulmon au diaphragme par une attache ligamenteuse, de la largeur de deux travers de doigt; seconde adhérence à la plévre, à la partie moyenne & postérieure, par une attache ligamenteuse, de deux travers de doigt; à la partie supérieure latérale,

troisiéme adhérence à la plévre par une attache ligamenteuſe de la largeur de trois travers de doigt ; à la partie latérale interne, quatriéme adhérence commençant au diaphragme & s'étendant le long du médiaſtin par une attache auſſi ligamenteuſe. Ledit lobe étoit entierement en ſuppuration, qui avoit uſé la moitié ou plus de ſon volume, & offroit pluſieurs reſervoirs de pus, formés par le délabrement d'une multitude de tubercules réunis dans les derniers tems. Du même côté, étoit une collection d'eau verdâtre, à la quantité d'environ trois chopines ; & au fond du même côté attenant les adhérences dudit lobe au diaphragme, étoit une ſubſtance blanche, véſiculaire, formant une eſpece de grappe de gros raiſins, par la réunion de pluſieurs véſicules ou kiſtes, tous remplis d'une eau fort claire.

Au côté gauche, adhérence dans toute l'étendue du poulmon à ſa partie ſupérieure & antérieure ; toute ſa ſubſtance en ſuppuration, ſans reſervoir conſidérable, & dans la partie ſupérieure, étoient pluſieurs concretions pierreuſes, leſquelles jointes à la conſiſtence cartilagineuſe des bronches, donnoient lieu,

& entretenoient l'extinction de voix qui ſubſiſtoit depuis long-tems.

Troiſiémement, avons trouvé tous les vaiſſeaux du cerveau variqueux, & une adhérence par inflammation des deux côtés du ſinus longitudinal. Les autres viſceres n'ont fourni aucune remarque particuliere ; & ſur celles que nous avons rapportées, nous diſons :

Premierement, que les adhérences inflammatoires des inteſtins, étoient produites par la ſtaſe du ſang qui, par ſa viſcoſité, étoit devenue ſuſceptible d'une diſtribution néceſſairement languiſſante, & par ſa qualité ſaline & dépouillée de parties balſamiques, cauſoit des contractions ſpaſtiques dans tous les ſolides.

Secondement, que le gonflement du reſervoir de la bile étoit cauſé par la difficulté avec laquelle cette liqueur paſſoit par ſes couloirs, & que la tache remarquée & l'empreinte qu'elle a formé, doivent être attribuées à la qualité corroſive dont ce fluide étoit chargé.

Troiſiémement, que l'augmentation du volume du foye vient de l'engorgement de ce viſcere, procuré par la difficulté avec laquelle la bile & & la lym-

phe s'y féparoient, & néceffitoit par conféquent la varicofité des vaiffeaux tant fanguins que biliaires & lymphatiques : qu'enfin la douleur fixe que feu M. . . . . a fentie à la région du foye, dépendoit non feulement des caufes ci-devant rapportées, mais de la contrainte & de l'obftacle qu'apportoient à fes differents mouvemens, les brides ligamenteufes qui l'affujettiffoient en tous fens.

Quatriémement, que la difficulté de refpirer reconnoît pour caufes les adhérences multipliées des lobes du poulmon ; que les refervoirs de pus fe font formés dans les derniers tems par la rupture des cloifons des abcès particuliers, & que les vrayes pierres trouvées dans la partie fupérieure, marquent le développement des fels & l'épaiffiffement des liqueurs par leur dépouillement de parties principes.

Cinquiémement, les adhérences du grand lobe droit, préfentent une obfervation effentielle & particuliere ; en ce que M. . . . . fe couchoit volontiers ou avec moins de difficulté fur le côté gauche que fur le droit, quoique fur nos remarques, on pût croire que le

contraire eût dû arriver. Mais, pour justifier le fait, nous ferons observer que ledit lobe étoit adhérent à la plévre & au médiastin par des brides ligamenteuses; mais que, comme celle qui l'attachoit à la plévre, étoit plus large & plus longue, & que l'attache au médiastin étoit très-courte, il falloit que M..... empruntât sa facilité de respirer de la longueur de la bride qui prêtoit le plus; & la contrainte, du côté de la bride racourcie; ainsi, il étoit obligé de se coucher plus familierement du côté gauche que du côté droit.

Sixiémement, nous ajoûtons que les douleurs de tête, l'assoupissement presque continuel & la paralysie du côté droit, doivent être imputés au gonflement variqueux des vaisseaux du cerveau à l'adhérence & à la pression du genre nerveux.

Quant à l'hydropisie de poitrine; nous jugeons qu'elle n'est point ancienne, & qu'elle a été produite par le délabrement & l'érosion des vaisseaux lymphatiques.

Enfin, comme les adhérences du poulmon & du foye sont réellement & solidement ligamenteuses, nous les re-

gardons comme vice de conformation & d'origine, & comme causes premieres des differentes indispositions qui ont marqué depuis plusieurs années un temperament délicat, & qui ont troublé les digestions, déterminé des rhumes de poitrine, & rendu incurable l'état de langueur & d'épuisement, auquel M......
.... a été réduit.

En foi de quoi, nous avons signé & délivré le présent Rapport.

A Paris, ce ....

Signé, LE THIEULLIER, B...., & T....



RELATION.

De l'ouverture du cadavre d'une Hydropique.

LETTRE de M. le Dran, Maître Chirurgien-Juré de S. Côme, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité, & Chirurgien-Major-Consultant des Armées du Roy.

CETTE Lettre a rapport avec la relation que j'ai donnée dans le premier volume de mes Consultations, pag. 246.

MONSIEUR,

Voici la notte que j'avois gardée de l'ouverture de cette femme hydropique, à qui j'ai fait, par votre avis, deux ponctions, logée rue du Bacq; je ne doute pas qu'il ne se trouve à peu près conforme à la vôtre, si vous l'avez gar-

dée ; j'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus parfaite,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur.
Signé, LE DRAN.

Une hydropisie enkistée.

EN l'année 1736, j'ai fait la ponction au ventre d'une femme hydropique, logée rue du Bacq, Fauxbourg S. Germain, en présence de Monsieur le Thieullier, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, qui l'a traitoit ; je lui tirai dix-huit pintes d'une liqueur bourbeuse, de mauvaise odeur & teinte de sang ; l'ayant laissé reposer, je vis le lendemain qu'il s'étoit déposé au fond du vase 15 à 16 onces de sang en petits caillots avec une espece de limon de couleur grise.

Les douleurs que la Malade sentoit dans le ventre avant la ponction cesserent, & les urines qui étoient briquetées & en petite quantité, coulerent

belles & abondantes pendant quelques jours ; un mois après, elles redevinrent briquetées & coulerent moins ; les douleurs enfin commencerent à se faire sentir dans le ventre.

Trois mois après la premiere ponction, j'en fis une seconde à la Malade, parce que son ventre nous parut très-plein d'eau ; je tirai à peu près même quantité d'eau pareille à la premiere.

La Malade étant morte, 12 ou 15 jours après, je fis l'ouverture du cadavre en présence de M. le Thieullier.

Ayant coupé les tégumens de l'abdomen par une incision cruciale, nous vîmes que l'eau que j'avois tirée par les deux ponctions, avoient été épanchées dans un kiste particulier ; ce kiste étoit épais de 2, 3 à 4 lignes dans toute son étendue ; il étoit attaché pardevant, & aux deux côtés aux muscles du bas-ventre, sans qu'on pût y reconnoître le péritoine, & par-derriere à tous les visceres, borné en bas à la cloison qui enferme la vessie dans le bassin, & par en haut au diaphragme : (j'avois fendu la partie antérieure de ce kiste eu même tems que les tégumens.)

Les deux régions iliaques étoient

pleines de tumeurs ſchirreuſes & inégales, ayant détaché la partie poſtérieure du kiſte, des inteſtins & des autres viſceres auſquels il étoit médiocrement adhérent, nous vîmes que tout le canal inteſtinal étoit très-affaiſſé, & comme flétri par la compreſſion.

RELATION.

De l'analyſe faite par M. Charas, le fils, Maître Apotiquaire à Paris, de l'eau tirée du ventre d'un homme hydropique, âgé de 45 ans.

La premiere ponction fournit environ huit pintes, la ſeconde de même, & comme toutes les liqueurs tirées des hydropiques avoient toujours produit un ſel alkali, mais par l'action du feu, je priai M. Charas de faire devant moi les expériences qui levaſſent tout doute ſur la nature de ces liqueurs, ſans action de feu : l'analyſe ſuivante eſt infiniment exacte.

MONSIEUR,

Pour ſatisfaire votre curioſité au ſujet de l'analyſe de la bouteille d'eau tirée d'un hydropique que vous m'avez envoyé, je me ſuis fait un vrai plaiſir d'y donner tous mes ſoins & attentions, comme vous le verrez ci-après.

J'ai commencé par verſer ſur une petite partie de ladite liqueur de l'eſprit de vitriol, il s'y eſt fait une très-légere efferveſcence; le fond s'eſt troublé en forme de *coagulum*; ſur une autre petite partie de cette même liqueur, j'ai verſé de l'huile de vitriol; pour lors il s'y eſt fait une petite fermentation avec une petite chaleur: j'ai verſé ſur une autre partie de la même liqueur du ſyrop violat, elle a verdi: enſuite pour me mettre parfaitement d'accord, j'ai pris de l'huile de tartre par défaillance, comme deux liqueurs homogenes, il ne s'y eſt rien paſſé: j'ai même auſſi verſé de l'eſprit volatil de ſel ammoniac: il ne s'y eſt de même rien paſſé, preuve inconteſtable d'un ſel alkali, parfait, contenu dans ladite liqueur.

Quoiqu'il en ſoit, j'ai fait évaporer au feu de ſable dans une jatte de verre le reſtant de ladite liqueur ; au milieu de l'évaporation, il s'eſt fait une petite ſéparation blanchâtre ; j'ai pouſſé le feu juſqu'à ſiccité ; j'ai trouvé une matiere de la même nature, conſiſtence & odeur, que l'on trouve dans les manufactures de colles : j'ai mis cette même matiere dans un creuſet, je l'ai calciné à feu ouvert, j'en ai fait une leſſive, que j'ai filtrée & fait évaporer à ſiccité ; il m'eſt reſté cinquante grains de ſel, parce que j'avois employé le quart de la bouteille pour faire les expériences ci-deſſus.

J'oublie de dire que ſur cette derniere liqueur filtrée, j'ai verſé encore de toutes ces liqueurs ci-deſſus mentionnées ; elles ont produit les mêmes mouvemens, ce qui confirme ce que j'ai eu l'honneur de vous dire ci-deſſus. Je ſouhaiterois au reſte, Monſieur, que mes petites lumieres puiſſent me donner quelque autre moyen pour vous ſatisfaire & pour vous donner des marques, combien j'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur. *Signé*, Charas, le fils.

A Paris, ce 15 Mai 1739.

ANALYSE

Exactement faite de la liqueur d'un hydropique nommé J..... C..... Menuiſier, demeurant rue & vieille place aux Veaux, âgé de 32 ans.

Duquel l'opération a été faite le deuxiéme Juillet 1739. par le ſieur L.... Chirurgien-Juré de S. Côme.

LA ſéroſité lymphatique qui cauſe l'hydropiſie, ne ſe trouve pas toujours également alkaline en ſortant du lieu de ſon ſejour, comme certains Auteurs l'ont cru, & diſent en avoir fait l'expérience avec pluſieurs acides végé-

taux & minéraux, dont le mélange étoit subitement succedé d'une ébullition ou effervescence; cependant par les diverses épreuves que j'en ai faites, je ne me suis apperçu d'aucune marque du caractere qu'on a bien voulu attribuer à cette liqueur, non plus que d'acidité; j'en ai mêlé avec le syrop violat, sans qu'elle y ait fait la moindre impression, non plus que d'y avoir produit aucun changement; j'en ai pris une seconde portion, à laquelle j'ai joint un acide minéral qui ne m'a pas donné plus de satisfaction que la précedente : de-là j'ai conjecturé que cette liqueur étoit composée d'une légere portion de sel tartareux, fixe, volatil, étendu dans une grande quantité de liqueur aqueuse & lymphatique, que l'engorgement des vaisseaux ou des visceres fait extravaser la lymphe du sang en inondant ce tissu cellulaire contenu dans les intervalles des muscles ou des corps graisseux, ou bien dans les capacités

J'ai voulu pousser mon expérience à bout, afin de confirmer mon préjugé; j'ai mis deux pintes de ladite liqueur dans un vaisseau de verre que j'ai exposé sur un feu moderé, laquelle j'ai évaporé jusqu'à siccité; il m'a resté cinq gros d'une

matiere aſſez confuſe, brune & graſſe; de conſiſtence mielleuſe, un peu ſaline; je l'ai fondu dans un peu d'eau que j'ai filtré & évaporé juſqu'à ſiccité, cela m'a produit trois gros d'un ſel véritablement alkali, & dont la couleur tient de celle du tartre martial & ſoluble, & qui fond à l'air comme lui; c'eſt ce qui m'a fait juger qu'il étoit alkali. Je l'ai expoſé aux ordres de la Chimie; & par le moyen d'une douce calcination, je l'ai dépouillé d'une partie graſſe & huileuſe, avec laquelle les particules du ſel ſe trouvent étroitement liées & embarraſſées.

J'ai procedé, comme deſſus, à la diſſolution, filtration & évaporation, juſqu'à ſiccité; je l'ai refondu de nouveau dans une petite portion d'eau, laquelle j'ai ſaoulé par l'acide de la crême de tartre : le reſultat de cette expérience m'a fourni un véritable tartre ſoluble, ou un ſel ſalé, duquel la preuve en eſt évidente.

Le procedé de cette opération m'a donné lieu de penſer quel pourroit être l'objet principal de cette liqueur alkaline, pour ne pas fermenter avec l'acide ou ne teindre pas le ſyrop violat en verd

comme tous les alkalis font ; de-là j'ai conclu que cela ne pouvoit provenir que de la petite quantité du sel dont les particules se trouvent extrêmement éloignées, & divisées les unes des autres dans une grande quantité de liqueur grasse & lymphatique qui empêche que l'acide ne peut point faire impression sur icelui, & par conséquent ne pas fermenter.

J'ai voulu éclaircir mon opinion là-dessus par l'expérience suivante : j'ai pris une pinte de ladite liqueur, que j'ai évaporé sur un petit feu jusqu'à la réduction de la pellicule, qui faisoient environ les trois quarts de la liqueur évaporée j'en ai pris alors une petite portion à laquelle j'ai joint un acide minéral dont le mélange a été promptement suivi d'une légere effervescence : j'ai mis de la même liqueur avec le syrop violat ; elle m'a donné une foible marque de son alkalicité, puisqu'à peine a-t-elle pû en opérer le changement de couleur.

La raison évidente qui me fait prouver ce que je viens d'avancer au sujet de ce qui fait l'alkali dans cette liqueur.

Premierement, par l'évaporation que j'ai faite d'une portion de la liqueur

aqueuſe & volatile, j'ai occaſionné par ce moyen aux particules du ſel de ſe rapprocher les unes aux autres, & par conſéquent de ſe réunir pour reprendre la même forme & l'état qu'il avoit avant la diſſolution : c'eſt juſtement cette forme & ſa raproche qui donne lieu à l'acide de s'inſinuer dans les pores de ce ſel, & d'en écarter rapidement les parties pour en faire totalement la diſſolution, ou en former un autre corps ; voilà l'effet de l'efferveſcence, telles que les acides avec les alkalis.

Quoique ce ſel me paroiſſe un peu different du ſel de tartre, il n'en differe cependant que par ſon action & ſa cauſticité qui en eſt beaucoup plus douce que dans le ſel de tartre : la raiſon ne me paroît pas abſolument cachée, pour expliquer ce qui rend un ſel moins actif que le ſel de tartre, c'eſt que dans celui-ci on ne peut pas donner la torture du feu pour la calcination, qu'on donne au ſel de tartre ſans riſquer de le brûler, à cauſe d'une partie graſſe & huileuſe, avec laquelle ce ſel ſe trouve étroitement engagé : c'eſt préciſément cette partie graſſe qui émouſſe & empêche les particules du ſel d'agir auſſi ſenſible-

ment sur les fibres de la langue, que s'il en étoit entierement dégagé comme est le sel de tartre, donc on pourroit dire qu'ils seroient égaux.

Quoique la nature & les diverses constructions des sels alkalis ne nous paroissent pas moins confuses que le caractere d'alkalicité que ce sel acquiert dans nos corps, par le moyen d'un intermede que la nature lui fournit, & la chaleur corporelle qui lui sert de véhicule pour le dépouiller d'une partie huileuse & sulphureuse avec laquelle ce sel avoit beaucoup d'affinité, c'est par une exacte division de ces particules salines, & le dégagement qu'il a fait de son acide que la nature y a operé ce changement, & qu'il a acquis le dégré d'alkali tel que je l'ai retiré de cette liqueur.

Le sel alkali ou caustique n'est devenu ainsi que par l'action de la chaleur naturelle ou artificielle, plus ou moins forte, qu'il a soufferte, lequel l'a privé plus ou moins de la partie acide & phlegmatique que ce sel étoit naturalisé, & l'a réduit en une vraye chaux-saline qui le distingue de la chaux ordinaire. Si cette chaux ordinaire ne se porte pas aussi violemment sur les fibres de la lan-

gue pour y causer pareille impression; qu'un sel alkali caustique; la raison en est que la petite quantité de sel alkali que la chaux peut contenir, se trouve comme liée & diversifiée dans toute la matiere terreuse & alkaline qui compose la chaux qui lui interdit totalement son action, & la rend même susceptible à la sensation.

Il ne faut pas confondre ici les sels alkalis avec les matieres alkalines & absorbentes, qui fermentent avec les acides & qui bouillonnent avec l'eau telle que la chaux, par exemple, dont les parties aiguës en font l'effet, de même que dans les sels alkalis caustiques en partie, ainsi que dans toutes les choses animées & inanimées, dont le feu donne le mouvement, fournit, &c. entretient l'action; la raison me paroît d'autant plus convaincante, que dans les sels alkalis-caustiques, les parties ignées du feu y président toujours, & font en partie leur composition; ce sont ces parties ignées qui servent d'appui & de véhicule aux particules salines pour opérer l'effet de la causticité, comme étant logées dans les plus imperceptibles particules de ce sel qui leur sert de petites

celules pour s'y loger comme étant d'une juste proportion.

On m'objectera sans doute que la soude & bien d'autres végétaux nous fournissent de puissans alkalis-caustiques, & que ces sels ayant été par conséquent étendus dans une grande quantité d'eau évaporés & cristalisés, comment auroient-ils pû conserver les parties ignées avec lesquels ces sels étoient ci-devant unis ? Or je dis que par la dissolution & ébullition dudit sel, il s'est fait une dissipation des parties ignées, qui étoient ci-devant contenues dans la masse saline : mais que les globules de l'eau bouillante dans laquelle ces sels étoient dissous, lui en ont communiqué assez par la même voye qu'elles le recevoient du feu, pour compenser la premiere déperdition ; en outre ces sels en se cristallisant ont lié, & pour ainsi dire, corporifié les parties ignées du feu avec ces particules salines avec lesquelles elles ont beaucoup d'affinité ; plus un sel est alkalisé, plus il est caustique, parce que comme étant plus ouvert lors de la calcination, plus de parties ignées il renferme ; ils sont si intimement joints ensemble, que les deux ne représentent

qu'un même corps : s'il étoit possible de les séparer & de les désunir entierement l'un de l'autre, sans le secours d'un intermede particulier, vous ne retirerez qu'une terre absorbente & foiblement saline ; preuve incontestable du fait que j'avance. Si vous prenez en quantité qu'il vous plaira d'un sel alkali, tel par exemple que le sel de tartre, que vous le fondiez, filtriez & évaporiez à cuit, il vous restera sur le filtre une terre véritablement absorbente, refondez de nouveau le même sel, & procedez plusieurs fois comme dessus à la même opération, & gardez la terre de chaque filtration, vous serez convaincu de ce que je vous dis, puisqu'à la fin il ne nous restera point de sel, la facilité de la fusion des sels alkalis est une seconde raison qui nous prouve que les parties ignées de feu en font leur composition; tous les alkalis-caustiques & corrosifs sont actionnés par les parties ignées du feu qui sont la principale partie de leur composition, comme j'ai dit ci-dessus: l'esprit de nitre ou l'eau forte exactement déphlegmés & mêlés avec l'huile de thérebentine nous en donnent la preuve, puisqu'ils s'enflament dans peu

de tems : une étincelle de feu qui séjourne un instant sur une partie charnue, y imprime son petit sejour ; une inflammation qui seroit l'effet d'un véritable caustique, si cette étincelle avoit fourni en même tems des particules salines pour s'insinuer avec les parties ignées dans les pores de la peau, & par ce moyen y causer une dilatation & inflammation plus pénetrée.

Les expériences ci-dessus ont été faites le deuxiéme & troisiéme Juillet de ladite année 1739. par moi François de Lom, Marchand Apotiquaire à Paris, en foi de quoi j'ai signé au bas la présente attestation d'analyse faite & écrite de ma main, de laquelle j'ai posé les observations, ainsi qu'elle m'a fourni, que je prouve véritables.

A Paris, ce 9 Juillet 1739. *Signé*, DE LOM.



DISCOURS

Pour l'Acte de Vesperies de M. D..., prononcé aux Ecoles de Medecine de Paris, le 10 *Septembre* 1738.

TOut homme qui aſpire à une Profeſſion, doit conſiderer, avant que de s'y attacher, les difficultés qui ſe préſentent d'abord, & les travaux qui ſe rencontreront dans la pratique ; non ſeulement pour s'éprouver lui-même, mais pour ſoutenir avec plus de gloire la réputation de ſes Prédeceſſeurs. Car on ne doit pas regarder comme parfait un homme qui, toujours attentif aux routes de la fortune dont il eſt eſclave, ne conſulte qu'une politique maligne, qu'il croit néceſſaire pour ſe parer de la vertu ou pour employer l'artifice.

Ce qui pourroit à juſte titre dans le commun des Sciences placer un homme avec diſtinction au-deſſus des autres, ſuffiroit à peine à l'ébaucher pour la Medecine. Car cet Art le plus utile préſent des Cieux, & dont l'exercice a quelque

quelque chose de plus particulierement divin, est semé d'autant d'épines & de ronces, qu'il naît d'occasions de le pratiquer; qu'on ne soit donc pas surpris de ce qu'on lit dans l'Hyppolite d'Euripide.... » Qu'il est moins triste » de souffrir soi-même que de s'appli-» quer à soulager les souffrances des au-» tres; que le premier état n'est qu'un » simple mal, mais que le second réu-» nit la tristesse d'esprit & le travail du » corps.

Le dirai-je? La Medecine, Science & Art tout ensemble, toujours prête à employer à la guérison des hommes ses soins bienfaisans, prend souvent la route des douleurs pour adoucir nos maux; elle blesse pour guérir, souvent même elle paroît cruelle, quand elle n'a d'autre but que de procurer un soulagement agréable; car dans les maladies dangereuses, les Medecins mettent en usage les remedes les plus violens, semblables au Pilote qui, craignant le naufrage, sacrifie, pour ne pas tout perdre, une partie de ce qu'il veut conserver.

Tel est, Messieurs, le but naturel & primitif de la Medecine, qui ne renferme pas cependant toutes les obliga-

tions du Medecin. Souffrez que je vous expose les vertus qui doivent être son appanage ; je partage en deux ce Discours où je tâcherai de vous en tracer un tableau fidéle ; ce qui me sera d'autant plus facile qu'encouragé par votre présence & guidé par vos exemples, je retrouverai sur le visage de chacun de vous en particulier les vertus que ma memoire pourroit me laisser oublier.

Je considererai donc dans le Medecin, premierement, le bon citoyen. J'y envisagerai, en second lieu, l'Academicien : en un mot je décrirai tous les talens qu'il doit avoir reçu de la nature, que l'étude doit avoir cultivés, & qui doivent être épurés par la Religion. Tous ces dons doivent, pour ainsi dire, former son essence & l'accompagner, soit dans l'intérieur, soit au-dehors des Ecoles. On verra aussi ce qu'il doit suivre, & sur-tout ce qu'il doit fuir avec le plus grand soin ; je demande l'attention indulgente de Monsieur le Doyen, des Membres illustres qui composent la Compagnie, & de la sçavante Assemblée qui me fait l'honneur de m'entendre.

PREMIERE PARTIE.

S'il eſt utile & néceſſaire de connoître les ordres & les differens états qui compoſent une Ville, il eſt également avantageux de diſtinguer ceux qui méritent le nom de citoyen, d'avec ceux qui ne le méritent pas.

Non ſeulement on met au nombre des citoyens, mais même on place honorablement parmi eux les hommes qui ne travaillent que pour la gloire & l'avantage de leur patrie; ce qui a fait dire à Saint Gregoire de Nice que, de même que les aromates & les parfums communiquent à l'air l'odeur agréable qu'ils exhalent, ainſi la préſence de l'homme de bien porte avec elle des utilités ſans nombre pour le prochain; mais on ne doit appeller citoyen, on ne doit, dis-je, honorer d'un tel nom, que celui qui, toujours plein d'amour pour ſa patrie, cherche à procurer à ſes concitoyens la ſanté la plus ferme & la plus ſolide. A ce portrait vertueux, perſonne ne méconnoît le Medecin, dont l'état laborieux ſans doute & tiſſu de peines, dont les fatigues du corps & les inquié-

tudes d'esprit sont de sûrs garants & des témoignages peu équivoques de la vivacité de son amour pour les hommes; & si par hazard il parvient à se faire un nom, si son Art lui procure des richesses ou de la réputation, qu'on examine à quel prix ce peut être, & ce qu'il doit lui en coûter.

Vous venez, Monsieur, de recevoir la couronne de vos premieres études; mais ne vous flattez pas de toucher au terme de vos travaux; vous trouverez dans la même source mille amertumes mêlées à quelques douceurs; une longue suite de peines vous fera payer l'interêt des plaisirs momentanés que vous pourrez goûter: que de contre-tems à essuyer! que d'obstacles à surmonter! il faudra pâlir sur les livres, il faudra leur arracher leur secret, & par une étude opiniâtre, vous mettre au fait de ce qui peut être ennemi du Malade, ou de ce qui peut le calmer; fatigué du travail d'une longue journée, vous vous livrez, comme à la dérobée, à un sommeil de quelques heures: la douleur ne choisit pas le tems du Medecin; un Malade impatient vous presse-t-il, il faut s'arracher au repos, le jour, la nuit;

toutes vos heures appartiennent au travail : tant de peines cependant seront comptées pour rien. Si le Malade ne recouvre promptement la santé, il murmure, & le Public, peu disposé à vous justifier, se joint à la voix de son impatience. Ajoûtez à cela une obligation encore plus triste, toujours respirer un air corrompu, se familiariser avec la contagion, toujours se trouver auprès des souffrans, à flatter leur espérance, à soulager leur douleur.

De combien de choses ne faut-il donc pas que le Medecin soit instruit ! mais que de peines il doit se donner, & que de nuits à dérober au sommeil ! Consultons Hippocrate, il vous apprendra lui-même les difficultés de la Profession ; il est impossible (dit-il) au livre *de loc. in hom.* d'acquerir en peu de tems une connoissance parfaite de la Medecine, parce qu'il n'est pas possible d'y trouver des régles sûres & des préceptes bien établis. Les autres Sciences ont leurs loix & les méthodes particulieres qui dirigent ceux qui les apprennent, & qui ont guidé de la même maniere tous ceux qui les ont apprises, parce que la même chose se pratique

toujours de la même façon ; & qu'en quelque tems que ce ſoit, on ne peut rien faire de contraire à ces loix, mais qu'on eſt toujours d'une exactitude ſcrupuleuſe à les obſerver, & qu'elles n'ont rien à craindre des conjonctures ni des occaſions. Il n'en eſt pas ainſi de la Medecine, dans le même inſtant, dans le même point, elle n'agit pas de la même maniere pour parvenir à ſon but, elle employe des moyens differens, & qui ſemblent même ſe combattre entre eux. Le même Hippocrate ajoûte au livre *de veteri Medicina* : vous n'aurez donc ni régle, ni meſure, ni calcul, qui puiſſe vous guider, & vous ne trouverez d'autre certitude exacte que les ſentimens & les affections du corps : il n'eſt donc pas facile d'avoir une connoiſſance ſi juſte, qu'on ſoit exempt de pécher dans quelque partie, parce que rarement il ſe rencontre une véritable certitude.

Au reſte, Monſieur, il eſt des peines dans toute Profeſſion qui tend au vrai ; & pour qu'elles ſoient profitables au Medecin & ſalutaires au Citoyen, la charité doit en être la régle conſtante & la meſure. Car la Science donnera autant d'orgueil que de préſomption au

Medecin, s'il n'est persuadé que la premiere Science, la sagesse suprême & la vertu, ne sont autres que la connoissance de Dieu, & que sans elle, tout n'est qu'imprudence & qu'opiniâtreté; qu'il apprenne de l'illustre Monsieur H.... notre Collegue, qu'il est un Medecin tout-puissant qui nous fait vivre par son secours, qui rend lui-même la santé à ceux à qui nous paroissons la rendre, en donnant des forces au Malade, des lumieres au Medecin, & en prêtant aux remedes une heureuse efficacité; car toutes nos ressources sont en Dieu; & le Medecin qui comptera sur cet appui éternel, entendra chanter ses louanges, & bénir son nom dans les Assemblées des Grands; ces sentimens purs & intérieurs de Religion furent toujours spécialement affectés, & comme consacrés à notre Art, dont le Pere s'explique ainsi au livre *de decenti ornatu*. La connoissance de Dieu a toujours été profondément gravée dans l'esprit du Medecin; en effet, dans quelque conjoncture périlleuse, dans quelque occasion allarmante que ce soit, on voit la Medecine donner des preuves & des témoignages publics de la plus humble vénération pour

Dieu ; car les Medecins ſçavent qu'ils tiennent tout de Dieu, & que leurs lumieres ſont bornées.

A toutes ces qualités qui caracteriſent le bon citoyen d'une façon ſi propre à le faire aimer, doivent encore ſe joindre la politeſſe & la prudence ; la politeſſe n'eſt autre choſe que ces dehors affables, ces geſtes prévenans & ces profits ſecrets qui nous reviennent de la converſation des Sçavans : on ne devient modeſte qu'en recherchant ceux en qui brille la modeſtie ; & ſi la vûe des Sçavans a tant d'avantages, quel fruit ne doit-on pas eſperer de leurs inſtructives leçons, & des préceptes lumieux qui ſortent de leur bouche ? que quelquefois la converſation ſoit légere & badine, mais cependant avouée de la vertu, qu'elle ne rebute point par une auſterité farouche, & que toujours amie de la ſageſſe, elle ne s'abaiſſe point à la bouffonerie. Hippocrate fait un devoir au Medecin de cet extérieur aimable, parce que (dit-il) au livre *de decenti ornatu*, les fronts ridés & ſeveres allarment également ceux qui ſouffrent & les aſſiſtans ; que cependant cette bonté & cette facilité ne nous faſſent donner dans au-

cune entreprise qui ne mérite des louanges, quelque hardie qu'elle soit, qu'autant qu'elle procure aux hommes des biens marqués, ou qu'elle leur épargne des maux ; enfin, que le Medecin soit compatissant, qu'il soit doux, humain, modeste, qu'il cherche à plaire ; mais qu'il ne sorte jamais de sa gravité : que, comme un Dieu, il s'attire le respect & l'admiration de ses Malades ; mais que trop familier il ne se prodigue pas, s'il veut se ménager l'obéissance qu'on doit à ses ordres ; ce n'est point, ajoûte Galien, l'arrangement compassé des paroles, ce ne sont point les jeux de mots, mais les œuvres seules qui doivent illustrer le Medecin.

La prudence ne contribue pas moins au bonheur des citoyens, c'est-elle qui nous fait connoître ce que nous devons embrasser, & ce que nous devons éviter ; elle préside à nos jugemens, elle nous dicte ces ordres salutaires qui n'ont pour but que la conservation des hommes ; on ne doit la chercher que chez les gens de bien : cette vertu qui toujours agit, pense conformément à la raison, qui mérite toujours des louanges, est secondée par l'adresse, la memoire,

la justesse du discernement & la prévoyance.

L'adresse nous fait décider avec précaution, nous inspire de sages desseins, nous éclaire utilement sur le bon & sur le nuisible, sur ce qui est favorable, & sur ce qui peut être désavantageux. Elle prend le nom de malignité, lorsqu'elle se tourne au mal; la memoire qui nous retrace ce qui a été, qui nous fait, pour ainsi dire, un présent du passé, est une partie essentielle de la prudence; la justesse du discernement qui nous fait saisir le vrai dans chaque conjoncture, a pour opposée, l'ignorance ou la paresse; la prévoyance enfin, nous découvre & nous fait envisager l'avenir comme présent. De-là naissent trois obligations de la prudence, elle doit se rappeller le passé, considerer le présent & se former un plan pour l'avenir; en un mot, elle est tellement supérieure aux autres vertus morales, que sans elle, ces dernieres cesseroient même d'en porter le nom.

Aimez donc la sagesse comme votre sœur, écoutez sa voix; appellez la prudence dans tous vos desseins; faites-lui part de toutes vos résolutions comme à

la plus intime de vos amies; car la sagesse est plus utile & plus précieuse que la force, & l'homme prudent doit être préferé au vaillant & au courageux; la force, il est vrai, jointe à la sagesse, a ses avantages, mais sans celle-ci la premiere fait le malheur de ceux qui en sont revêtus. Si vous embrassez la prudence, dit Séneque, vous serez toujours le même; & selon les circonstances & les differentes faces des affaires, vous sçaurez avec art vous prêter aux tems, de façon que sans changer vous paroissiez seulement donner quelque chose à la nécessité: ainsi la main ne cesse point d'être ce qu'elle est, lorsqu'elle s'étend pour s'ouvrir, ou qu'elle se resserre pour se fermer. La prudence est stable & immobile, pour ainsi dire, parce qu'elle est appuyée sur sa propre force, & qu'elle se suffit à elle-même; une conjoncture plûtôt qu'une autre ne balance point ses résolutions; la justesse de ses mesures la met hors d'état de craindre ce qui peut arriver; elle trouve en elle-même son guide, sa lumiere, son appui; & j'oserai le dire, Monsieur, la prudence peut bien se passer du secours souvent inutile de la Science; mais celle-ci au contraire

ne doit agir ni marcher, sans avoir auparavant consulté la premiere ; la prudence est pour elle-même une source feconde de conseils salutaires ; elle sçait si heureusement captiver les esprits en sa faveur, que l'on voit les citoyens courir en foule chez celui qui plus prudent leur paroît plus capable de proteger leur vie, & de leur procurer les autres secours qui peuvent être nécessaires, ce qu'il est aisé de remarquer, non seulement dans les personnes qui jouissent d'une santé parfaite, mais dans celles aussi qui, quoique souffrantes, contribuent également à prouver ce que nous disons par leur ponctualité scrupuleuse à observer les ordres des Medecins.

Le vice ennemi de la prudence, est l'inconsidération : ce que tout le monde sçait elle l'ignore ; ses jugemens sont faux, ses choix peu refléchis & ses conseils encore plus insensés ; l'injustice préside à ses discours, sa malignité donne à tout de mauvaises interprétations ; aveugle sur l'avenir, elle ne voit pas même distinctement le présent, lorsqu'il est plus à propos de se précautionner que de craindre, la peur l'empêche de prendre un parti ; peu éclairée sur les

obligations de la vie, elle penſe faux, le menſonge parle toujours en elle; ennemie du vrai qu'elle déteſte, elle n'a de paſſion & de goût que pour les chimeres; folle & peu reſervée dans la proſperité qui l'enyvre facilement; tombe-t-elle dans quelque danger, c'eſt pour elle un labyrinte dont il lui eſt impoſſible de ſe retirer; l'inconſidéré ne peut jamais mériter de louanges, toujours il a beſoin d'excuſes, & toujours il doit compter ſur des reproches. Que l'on n'en ſoit point ſurpris: comme il eſt ſans prévoyance, vuide des ſoins qui occupent tout homme qui penſe, il ne travaille point à ſe précautionner contre les malheurs qui le menacent, il plaiſante ſur les affaires les plus ſerieuſes; & le précipice qu'il veut éviter, eſt celui préciſément où il tombe, ſemblable à cet animal imprudent qui s'écorche la langue en voulant lécher une lime.

La prudence doit donc être particulierement attachée au Medecin, il faut qu'il l'annonce par ſes exemples, qu'il raſſure ſes concitoyens par ſes lumieres, qu'il les conſerve par ſa religion, qu'il ſe les concilie & gagne leurs cœurs par ſa douceur & l'affabilité de ſes manie-

res : mais pour qu'il ſoit parfait, il doit paroître aux yeux de ſes Collegues ce qu'il paroît à ſes citoyens, lorſqu'il ſçait ſe captiver leur admiration & leur eſtime.

SECONDE PARTIE.

Je trouve un rapport parfait, Monſieur, entre la diſpoſition d'une Ville & celle d'un Corps ou d'une Compagnie Litteraire ; & je penſe avec Démoſtene, que la droiture & la bonne foi de ceux qui les compoſent, en ſont la premiere richeſſe & le principal appui ; de-là vient que quelquefois les ordres inférieurs, lorſqu'ils ſe ſoutiennent, profitant avec adreſſe de la diſſention des premiers corps diviſés par l'ambition ou par l'interêt, ſe rendent enfin maîtres d'un pouvoir qu'il ne leur étoit libre que de deſirer. Il y a cependant une difference eſſentielle à faire entre la Ville & la Compagnie Litteraire, c'eſt que ceux qui tiennent dans la premiere les places les plus élevées, qui ſont revêtus des Dignités & des Magiſtratures, ont ſur leurs inférieurs un empire bien plus abſolu, & qu'au contraire les Chefs de Compagnie Litteraire n'empruntent

leur autorité que du concours de la pluralité des suffrages ; ainsi les Membres Académiques, pour exercer quelque fonction de leur Corps, ne dépendent point d'une puissance étrangere & supérieure ; la volonté d'un chacun fait les loix : si plusieurs refusent de s'y soumettre, elles tombent, & l'ordre est d'autant plus promptement renversé, & se rétablit avec d'autant plus de difficulté, que des bornes très-étroites limitent le pouvoir du Chef sur ses égaux ; de-là naissent les troubles civils, les divisions domestiques ; les Membres se combattent les uns & les autres à forces égales, tandis que leurs ennemis prêtant discretement une oreille attentive au tumulte, profitent d'une gloire qui n'est pas le fruit de leurs travaux ; l'Académie, alors ne conserve plus d'elle-même que son nom dont n'osent se parer ses oppresseurs, & qu'il ne leur est pas possible d'éteindre.

Il le faut avouer cependant, Monsieur, rarement ces hommes illustres, unis & liés entre eux par la supériorité de leurs lumieres & de leurs connoissances, descendent-ils jusqu'à ces bassesses qui n'appartiennent qu'à la vile popu-

lace; mais si quelquefois rien n'est plus capable de rompre & d'alterer l'amitié la plus harmonieuse que l'ambition & l'amour du gain; & si ces deux passions ont souvent produit des haines éternelles & irréconciliables entre les amis les plus tendres & les plus sympatisans, peut-être n'est-il pas moins vrai d'ailleurs que cette profondeur de connoissances que possedent les hommes de Lettes, leur donne aussi plus d'adresse pour tromper & pour couvrir leur peu de sincerité; en un mot, il n'y a que deux pierres de touche pour tous les états de la vie; ce sont l'ambition & l'interêt; de-là, que de coups mortels portés intérieurement à la paix qui devroit toujours nous unir; que de troubles extérieurs se rassemblent pour achever de nous diviser! au dedans les Membres de la Compagnie se déchirent, au dehors leur animosité ne paroît pas moins dans ce qui se passe en public.

On doit donc appeller l'ambition un desir immoderé des grandeurs, par rapport à elles-mêmes & à l'éclat qui les accompagne : & comme autrefois les Romains qui briguoient les Charges & les Magistratures, affectoient de se fami-

liariſer avec le moindre des citoyens, de lui ſerrer tendrement les mains & de lui demander la grace de ſon ſuffrage, le terme d'ambition depuis ce tems a déſigné ceux qui recherchent des dignités : l'ambition n'a que le maſque de la charité dont elle eſt la copiſte ; car la charité ſouffre pour des biens éternels, l'ambition pour de périſſables ; la charité humaine par elle-même eſt compatiſſante au pauvre dont l'état l'afflige, l'ambition eſt complaiſante pour le riche dont elle a beſoin, la charité ſe ſacrifie pour la vérité, l'ambition s'immole pour le menſonge & pour la vanité ; l'une & l'autre croyent tout, eſperent tout ; mais que leurs motifs ſont differens ! c'eſt pourquoi Platon aſſure que la Ville dont les Citoyens pour parvenir aux Dignités, n'ont point recours à l'intrigue & aux voyes cachées de l'ambition, ne doit craindre ni troubles ni ſéditions ; mais qu'il n'en eſt pas de même de celles dont les Citoyens agiſſent autrement, parce que l'avidité des Grandeurs engendre la férocité, & qu'elle oblige les hommes à ſe couvrir du maſque de l'hypocriſie : la langue alors n'eſt plus l'interprete du cœur ;

on ſe garde de manifeſter ce qu'on penſe ; l'interêt ſeul plûtôt que l'amitié forme les liaiſons, & le même interêt les rompt, dès qu'elles ceſſent de s'accorder avec lui, on étudie ſon extérieur, on ſe compoſe ; mais que l'intérieur répond mal à ces dehors prévenans ; & ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt que cette paſſion eſt pour l'ordinaire le vice favori de ceux qui affectent le plus de grandeur & de génerosité.

Ne vous livrez donc pas, Monſieur, à cet empreſſement inſatiable pour la gloire : quoi de plus vain, de plus inutile & de plus chimerique ? rien ne la peut aſſouvir, elle eſt auſſi remplie d'inquiétude de voir quelqu'un au-deſſus d'elle, qu'elle a par elle-même d'inclination à l'envie ; vous ſçavez combien eſt déplorable le ſort de l'envieux & de celui qui eſt l'objet de ſa jalouſie ; ſa paſſion eſt d'autant plus vive qu'elle eſt ſollicitée par des eſpérances plus conſidérables & par des amorces plus engageantes.

Gardez-vous donc bien, Monſieur, dans les Aſſemblées deſtinées à la diſtribution des Dignités de la Compagnie, de dreſſer des pieges à la probité des

Electeurs par des discours séduisans, ou de gagner leurs suffrages par des complaisances & des approbations flatteuses ; que votre mérite soit auprès d'eux votre seul partisan, & que lui seul sollicite pour vous : car si vous vous permettez une fois de rechercher une place même la moins élevée sous quelque prétexte que ce soit, aussi-tôt une passion sans bornes pour les plus illustres se saisira de votre cœur agréablement agacé & trop facile à s'ouvrir aux charmes de la gloire ; car l'ambition ne se fixe jamais, & quelque chargée de biens qu'elle soit, elle est incapable de se reposer, parce qu'aucun souhait ne lui paroît au-dessus d'elle & difficile à remplir. Personne, dit Séneque, ne rend graces de son élevation au Tribunat ; mais on se plaint de n'être pas monté jusqu'à la Prêture ; tant il est vrai que la passion ne regarde point d'où elle vient, mais seulement où elle veut aller.

L'ambitieux n'est pas moins à craindre ni moins nuisible, lorsqu'il s'agit de travailler pour la gloire ou pour l'avantage de sa Compagnie ; la prudence n'est pas de son goût ; toute refléxion le

révolte, & s'imaginant que le ſuccès des affaires dépend de la promptitude & de l'inconſidération, il prétend ne conſulter que ſes caprices & régler tout ſelon ſes vûes particulieres : il étourdit les plus ſages qui par amour pour la paix ſont obligés d'abandonner la partie & de laiſſer triompher l'erreur.

Voulez-vous connoître l'ambitieux, il eſt brillant & plein de feu, lorſqu'il croit avoir mérité des louanges, timide & reſervé, lorſqu'il craint d'avoir déplû ; il déſaprouve le mal, il déteſte l'injuſtice, il condamne & défend mille choſes ſelon les diſpoſitions de ceux qui l'écoutent, afin de paroître univerſel, de paſſer pour bien-venu par tout, d'enlever l'eſtime du public & l'approbation des particuliers ; mais que de rudes combats ſe livrent au dedans de lui-même, & qu'intérieurement il eſt déchiré par de cruelles guerres ! L'injuſtice le preſſe, l'excite ; l'ambition l'arrête & le retient ; ce que lui dicte la premiere, l'autre lui défend de l'exécuter. Il eſt le jouet & la victime de ces deux paſſions qui le tourmentent. L'ambition travaille au grand jour ; l'injuſtice recherche l'obſcurité.

Cependant, Monſieur, ſi nous nous élevons contre l'ambition, nous ne donnons point de loüanges à l'indifferent, dont une gloire légitime ne peut animer la tiédeur. Nous blâmons le premier qu'un amour inſatiable des grandeurs inceſſamment tirannise, qui court après la gloire où il n'y en a point à chercher : nous déſaprouvons le ſecond qui ne cherche pas même à bien faire pour en acquerir.

Nous nous ſommes aſſez étendus ſur les diſſentions domeſtiques dont on doit accuſer l'ambition ; nous paſſons aux troubles extérieurs qu'on ne doit imputer qu'à l'interêt.

L'interêt eſt une paſſion, un deſir effrené, toujours occupé à entaſſer richeſſes ſur richeſſes, & jamais ſatisfait de celles qu'il a accumulées ; à ſa ſuite marche l'envie ou la douleur jalouſe de la proſperité d'autrui qu'accompagne la perfidie ou le manque de foi.

En effet, Monſieur, je regarde avec Saint Auguſtin un homme ſouillé de ce vice comme un monſtre qu'on ne peut comparer qu'à l'enfer ; car quelques nombreuſes victimes que l'enfer ait dévorées, jamais il ne dit c'eſt aſſez ; l'avare

me paroît plus vil & plus méprisable que les bêtes feroces qui ne pillent que pour les besoins, & dont l'inhumanité cesse, dès qu'elle n'est plus aiguisée par les fureurs de la faim : lui seul est insatiable ; lui seul toujours pille, & n'est jamais assouvi. Nulle crainte de Dieu, nul respect humain ne l'arrête : le titre d'un pere n'est point un rempart contre lui : sa fureur ne connoît point de mere, il est incapable de fléchir aux avis d'un frere ; il viole sans honte les droits les plus sacrés de l'amitié ; la prosperité des autres donne à cet infame des déplaisirs mortels, & leur adversité fait le comble de sa prosperité. Le triomphe de ses citoyens fait son abbattement & sa tristesse ; leur abbattement & leurs malheurs sont pour lui le plus beau triomphe : il est riche, il est opulent, quand il voit gémir des malheureux dans le sein de la pauvreté ; il se croit le plus pauvre de tous les hommes, quand il contemple les richesses des autres. Sa noire jalousie cherche à répandre des nuages sur la réputation la plus pure & la mieux établie ; la gloire d'autrui le blesse, il cherche à la détruire ou à la dérober sourdement.

L'envieux cependant ne parvient pas toujours à son but, souvent ses vûes n'ont pas le succès qu'il esperoit ; que dis-je, sa jalousie est pour l'homme courageux un éguillon qui le fait marcher de plus en plus dans les routes de la vertu. Jacob, victime de l'envie, qui le poursuivoit, auroit-il jamais revû sa patrie chargé de biens & de richesses, si la haine d'Esaü ne l'en avoit chassé ? l'envie n'a-t-elle pas fait aussi l'élevation de Joseph, & jamais auroit-il gouverné l'Egypte, si la jalousie de ses freres ne l'avoit vendu ? car il est écrit, on ne peut être Abel, si l'on n'est persécuté par la malice de Caïn.

Il est neanmoins des troubles dans la societé politique dont on ne doit accuser que l'infidelité ; souvent l'homme de bien se tire des pieges de l'envie, rarement peut-il éviter ceux que lui dresse la perfidie ; car quelquefois le perfide ne garde la foi qu'il donne que pour choisir son tems, & nous tromper avec plus d'avantage pour lui.

Un homme chargé de traits si noirs n'a plus rien qui distingue en lui la divinité de son auteur ; & si non seulement dans des menées secrettes, mais

même dans le commerce de la vie, ce crime ose se montrer avec audace; il devient alors l'assemblage & l'appui des crimes les plus affreux; le perfide est le plus impur, & le plus coupable de tous les hommes; il brave la Divinité, il foule aux pieds ce qu'il y a de plus sacré, il est l'ennemi de la Religion & le destructeur de ses saints Autels; c'est sans doute ce qui a fait dire que les Puissances ne sont jamais tant offensées que par ce crime, & qu'elles ont tout à craindre de ceux qui se font un amusement & un jeu de briser les nœuds des unions les plus saintes : que d'appanages, que d'ornemens célestes accompagnent la probité; mais quels forfaits, comme autant de satellites affreux, composent le cortege énorme de la perfidie? Au reste, dès qu'une fois un homme s'est jetté dans les bras de l'infidelité, & qu'il n'est plus pour lui ni serment, ni religion, ni autel; qu'il est à présumer qu'il ne puisse jamais rentrer en grace avec la bonne foi! Si l'on fait briller devant lui l'appas d'un gain considérable, il se plie à tout, il se prête facilement & se précipite où l'amorce luit à ses yeux; aussi peu curieux de sa reputation, qu'ennemi de celle

celle des autres, il ne travaille qu'à mettre le comble à ses perfidies, & à détruire ses concitoyens.

Ne portez donc point envie, Monsieur, à ceux que vous verrez remplir les premieres places; efforcez-vous seulement en pratiquant la vertu à pouvoir leur être comparé; on ne doit être jaloux ni des gens de bien qui méritent leur fortune, ni de ceux qui usent mal de leur prosperité;imitez en général tous nos illustres Collegues, & en particulier M. Bourdelin; notre Doyen, quelque profonde connoissance que vous ayez de l'Anatomie, paroissez avec cette aimable modestie qui fait le caractere du sçavant Monsieur *Winslow*; défendez l'ordre & les Statuts de la Faculté avec la douceur & l'intégrité qui distinguent Monsieur *Baron*: travaillez à la gloire de la Compagnie avec le zéle de Monsieur R * * *; choisissez-vous comme une espece de boussole dans la pratique, Messieurs, *Leauté*, *Pousse*, *Silva*, *Renard*, *Vernage* & tous les autres; car il n'est aucun d'entre nous que je ne puisse vous proposer comme à moi-même pour modéle; & si quelqu'un, ce qu'il ne m'est pas permis de croire, a

reçu de la nature quelque défaut léger, vous le verrez toujours effacé par l'éclat de mille vertus.

QUESTION

DE MEDECINE CHIRURGICALE.

Lorsqu'on soupçonne un abcès au foye ; faut-il faire la ponction avant l'incision ?

I.

QUelque évidens que paroissent les signes qui annoncent une collection de pus, l'œil trompe, le toucher n'est pas plus certain ; l'extérieur en impose quelquefois, & souvent la nature se joue de la présomption du Medecin. Toute tumeur, il est vrai, décrit exactement la circonférence du lieu que peut occuper le mal, mais elle ne donne aucune certitude quant à la partie directement affectée, ni quant à la nature de la maladie. Car il arrive (1) assez

(1) Hipp. aphor. 41. lib. VI.

communément que le pus renfermé dans quelque partie du corps n'en donne aucune preuve extérieure, soit à cause de son épaisseur, soit à cause de la profondeur de son séjour ; ainsi quelquefois (1) des abcès cachés dans les parties intérieures du corps, n'ont point été reconnus : on a vû mourir des malades qui avoient vêcu dans des plaintes & des douleurs continuelles, dont le pancreas étoit occupé par une tumeur considérable, d'une dureté égale à celle des pierres mêmes. On en a vû aussi dont le parenchyme du foye converti totalement en pus, n'avoit ménagé que la superficie de ce viscere, sans autres accidens néanmoins qu'une fiévre lente & de fréquentes foiblesses. On a remarqué de même que le pus, après avoir été long-tems enveloppé dans les muscles de l'*abdomen*, se durcissant par la longueur de son séjour, rongeoit profondément les parties ; mais lorsque la tumeur saillit extérieurement, le diagnostic devient encore trompeur & douteux. (2) Le pus souvent n'est pas contenu dans le foye, mais dans les muscles du bas-

(1) J. Heurnius in eumd. aphor.
(2) Valeriola lib. IV. observat.

ventre. (1) C'est ainsi qu'en impose souvent aux Medecins la tumeur à l'hypocondre droit, comme si le foye en étoit le véritable siege, tandis que les muscles de l'*abdomen* sont les seuls intéressés. Au reste, si l'inflammation est pour l'ordinaire l'origine de l'abcès, il en faut conclure qu'il ne peut s'en former dans le foye que difficilement. (2) Car les fiévres inflammatoires n'attaquent avec le plus de violence que les parties nerveuses & douées d'un sentiment plus exquis : le sang arrêté dans des canauxp eu disposés par leur contraction à entretenir sa circulation, donne lieu à des douleurs & à des mouvemens spasmodiques, qui se communiquent bien-tôt après à tout le genre nerveux, qui l'ébranlent puissamment & produisent les ardeurs de la fiévre. Les parties au contraire qui ne sont point aussi sensibles n'ont pas tant à craindre de la violence du sang, parce qu'elles cédent facilement à l'impétuosité de son cours, & qu'il ne survient ni douleur ni spasme ni même aucun sentiment de fievre.

(1) Forestus lib. XIX.

(2) Frideric. Hoffman. Medicin. ration. system. tom. IV. sect. II. cap. VII.

Par conſéquent le foye qui tient le premier rang entre ces dernieres parties, qui ne reçoit du ſang que d'un petit nombre d'arteres, dont preſque tout le volume n'eſt arroſé que par des ramifications de la veine-porte & de l'hépatique ; ce viſcere, dis-je, qui n'eſt recouvert d'aucune tunique nerveuſe, peut ſe gonfler en une maſſe conſidérable ſans cauſer de douleur cuiſante. C'eſt pourquoi rarement l'inflammation attaque-t-elle ſa propre ſubſtance, mais plûtôt vers ſa partie convexe les membranes & les ligamens qui l'entourent & qui le tiennent attaché à une portion du diaphragme. Ainſi que la tumeur ſoit douloureuſe ou qu'elle ne le ſoit pas, les difficultés & les embarras ſont les mêmes. Si l'abcès ne ſe forme jamais qu'après l'inflammation, on ne doit pas néanmoins s'imaginer que toute inflammation donne toujours naiſſance à un abcès ; ſi le contraire arrivoit, quelle certitude auroit-on d'une ſuppuration ? Le trocart ſeul peut lever tout doute. *Car c'eſt par la ponction qu'il faut commencer, ſi elle fait connoître ſouvent l'inutilité de l'inciſion, ou du moins ſi elle déſigne avec certitude l'endroit où il eſt néceſſaire de la pratiquer.*

I I.

(1) Lorſqu'il faut opérer, on doit examiner s'il vaut mieux faire plus ou moins...... Car dans les deux cas un milieu juſte eſt auſſi avantageux que le peu de régle ſeroit nuiſible. (2) On doit donner tous ſes ſoins à procurer la guériſon le plus ptomptement, avec le moins de douleur & le plus ſurement qu'il ſe peut ; & celui ſeul (3) à qui les ſymptômes ſont vraiment connus, eſt capable d'exercer la Chirurgie. (4) Mais ſi vous n'êtes point au fait de l'eſpece encore peu décidée de la maladie, ne vous hâtez point de tenter des remedes ; remettez tout entre les mains de la nature, elle ſeule aidée & toujours ſecondée d'un régime ſagement preſcrit, eſt en état de diſſiper le mal ou du moins de l'obliger à paroître & à ſe déclarer. Car une méthode incertaine coûte toujours beaucoup au Malade : ſi par ha-

(1) Hippoc. lib. de Medic. & Zuingerus eumd.

(2) Galen. de methodo medendi.

(3) Hippoc. de Medic.

(4) Fernel. Therapeut. univerſ. lib. 1. cap. III.

zard vous êtes contraint de faire quelque épreuve, qu'elle soit légere, crainte d'accident toujours fâcheux, dans une circonstance aussi délicate. C'est pourquoi dans les occasions qui demandent le secours de la main, la Medecine (1) doit seconder la Chirurgie : car ce sont deux parties d'un tout inestimable pour son utilité, & leur union est si essentielle, que l'une ne peut subsister sans l'autre. (2) Toutes deux doivent leur naissance aux mêmes Auteurs : les préceptes fondamentaux de la Chirurgie ne different point de ceux de la Medecine ; leurs loix & leurs preuves sont les mêmes. Cependant l'origine de toutes les maladies dépend pour l'ordinaire d'une cause intérieure dont la connoissance & la cure sont réservées particulierement à la Medecine. De plus, le Medecin doit être également instruit sur les effets qui reconnoissent des causes extérieures, pour diriger avec plus de prudence la main de celui qui opére : ainsi le premier doit être supérieur par sa théorie, & le second doit avoir plus particulierement pour lui la dexterité que lui

(1) Junck conspect. Chirurg. tab. 1.
(2) Fernel. de exter. corp. affect. præfat.

donne l'exercice habituel. (1) C'eſt pourquoi perſonne n'exigera des Chirurgiens qu'ils ſçachent régler les remedes propres à diſſiper la ſtaſe des liqueurs, modérer la violence de leur cours, à appaiſer une inflammation conſidérable, en laiſſer ſubſiſter une légere quelquefois néceſſaire, à prévenir une corruption profonde, à adoucir la douleur trop vive, à calmer l'irritation des nerfs, à ranimer enfin les principes de la vie. (2) Mais comme la liaiſon de la Medecine avec la Chirurgie eſt ſi étroite & ſi indiviſible que l'une ne peut ſubſiſter ſans l autre; ce que la premiere par la connoiſſance des cauſes intérieures jugera pouvoir être produit, la ſeconde par la délicateſſe du tact, & ſon expérience conſommée, le confirmera réellement *produit*. Toutes deux donc de concert embraſſeront la route la plus ſimple de la théorie & de la pratique.

I I I.

Or, *dans l'incertitude d'un abcès au foye, la ponction démontre ſouvent l'inutilité de l'inciſion, ou du moins elle déſigne*

(1) Junker loc. cit.
(2) Junker, ibid.

avec certitude l'endroit où il est nécessaire de la pratiquer. (1) Quelque sagement qu'agisse & que pense le Medecin, Ministre & Interprete de la nature, s'il n'obéit aux indications qu'elle lui présente, il ne pourra jamais lui commander. Car l'origine & les causes des maladies sont trop obscures & trop impénétrables pour que l'esprit puisse les saisir : & souvent la nature fait de nouvelles démarches, quand nous croyons être arrivés au but. C'est ce qui paroît sur tout dans les affections du foye dont le caractere n'est pas plus connu, soit qu'elles regardent la Medecine ou la Chirurgie. Car il y a des symptômes (2) qui annoncent également la pleuresie & l'inflammation au foye, de maniere que le discernement le plus juste en porte souvent un jugement faux. (3) Les maladies du foye sont l'inflammation, l'abcès, le schirre, la foiblesse, l'obstruction, &c. Il faut prendre ses mesures

(1) Georg. Baglir. de prax. med. lib. 1. cap. 1.

(2) Joann. Hautin. in cap. xxxv. lib. 1. de morb. intern.

(3) Holler. de morb. intern. lib. 1. cap. 35.

pour n'être pas trompé, comme il arrive quelquefois, si la tumeur paroît au milieu du bas-ventre ; car les ouvertures journalieres nous ont fait voir des cadavres où le foye s'étendoit jusqu'au côté gauche. Il faut ensuite examiner avec grand soin si le siege de la maladie est dans les muscles internes ou dans les externes, dans la partie convexe ou dans la partie concave, crainte qu'on ne confonde la pleuresie avec l'inflammation au foye. (1) C'est ainsi que la surface externe de ce viscere étant enflammée attire, comme par contagion, les mêmes accidens sur le côté le plus proche, & que la toux & la difficulté de respirer qu'on éprouve alors, font penser qu'il y a pleuresie quand le foye seul est interessé. Que d'incertitudes aussi dans les circonstances chirurgicales ! Un sexagenaire (2) après avoir souffert à l'hypocondre droit les douleurs les plus aiguës & les plus cuisantes, sans avoir éprouvé aucun soulagement, mourut enfin en sentant une espece de rupture

(1) Lud. Duret. in coac. Hipp. lib. 2. cap. XI. coac. XXIII.

(2) Frider. Hoffmann. Medic. ration. systēm. tom. 4. sect. II. cap. 7. observat. 1.

ſubite audedans de lui-même ; après ſa mort le ventre s'enfla conſidérablement & le jour ſuivant il s'ouvrit avec violence par la région ombilicale : il en ſortit un ſang corrompu & d'une odeur ſi inſupportable que toute la maiſon étoit infectée d'exhalaiſons cadavereuſes. On rapporte (1) l'exemple d'un autre Malade qui après avoir éprouvé les mêmes douleurs que le premier pendant une année entiere mourut auſſi-tôt après l'inciſion. On ouvrit le cadavre où l'on trouva un amas de pus conſidérable, le péritoine percé & corrompu : les muſcles intercoſtaux & les fauſſes côtes avoient contracté une couleur auſſi noire que celle du charbon, & celles-ci cariées ſe rompoient facilement. On ne laiſſeroit certainement pas au pus le tems de s'amaſſer en ſi grande quantité ni de cauſer des ravages auſſi terribles, ſi les Medecins & les Chirurgiens d'une reſolution unanime avoient recours à un moyen généralement approuvé pour éclaircir la vérité. Ce moyen unique ſeroit, dit Junker, celui dont ſe ſervent quelques-uns (2) qui pour ne point opé-

(1) Foreſt. lib. 19. de hepat. affect.
(2) Junk. conſpect. chir. tab. 78.

rer en vain, percent avec le trocart l'endroit où se doit pratiquer l'incision ; s'il n'en coule aucune matiere, ils y appliquent un simple emplatre, mais s'il en sort, ils dilatent l'ouverture avec le scalpel.

IV.

Il est indigne du Christianisme de multiplier, soit par refléxion, soit par précipitation, les opérations de Chirurgie, & surtout celles qui sont dangereuses ; ce seroit imiter cette nation consommée dans le crime, dont les Praticiens (1) pour un Malade qu'ils guérissent, peut-être dans le cours d'une année, égorgent au contraire cent autres. Est-ce donc ainsi que s'avilissent les Arts les plus nobles, & que ces Professions salutaires, établies pour défendre la vie des Citoyens, seront employées à leur destruction ? Mais ce que dicte aux uns une abominable impieté, l'interêt sordide & le mépris des observations l'inspirent aux autres ; car il ne se trouve que trop de circonstances où l'usage plus

(1) Schutzius, & alii passim, Miscelan. Curios. Med. Physiq. Academ. natur. curios. Francofurt. & Lipsiæ Observat. 151. annor. 1675. & 1676. titulo de Judæis Medicis.

ſort que la raiſon fait abandonner ingénuement la méthode la plus ſimple qui n'a pour elle que le plus petit nombre. Un jeune homme par exemple (1) âgé d'environ 18 ans, tourmenté à l'hypocondre droit par des douleurs qui ne lui donnoient preſqu'aucune tréve depuis près d'un an, accablé d'une difficulté de reſpirer qui étoit même accompagnée de frévre par intervalle, ſe mit entre les mains d'un habile Chirurgien: après les demandes ordinaires en pareil cas, l'Opérateur examine & touche la partie gonflée, & trompé malgré toute ſon attention par une fluctuation apparente, il décide qu'il y a une collection profonde de pus: viennent à l'appui de ſon jugement quatre Hommes illuſtres dans la Profeſſion; le ſentiment en faveur de l'inciſion l'emporte ſur celui de la ponction propoſée par le Medecin ordinaire. Bien-tôt on expoſe le Malade à la plus rude épreuve; le dirai-je, on employe le ſcalpel pour diſſiper un emphyſeme: l'air ſort & les Conſultans fuyent avec la même rapidité. Cet évenement vous étonne? A celui-là ſucce-

(1) Dans la rue S. Martin.

de un autre : un Barbier après de longues douleurs dans l'hypocondre droit fut enfin obligé de garder le lit (1) après avoir eu recours à un Chirurgien fameux qui lui avoit proposé l'opération, il lui donna quelques Adjoints de sa Compagnie qu'il attendoit pour avoir leur décision : les Consultans enfin se trouvent à l'heure marquée, on délibere meurement. Après avoir disposé l'appareil avec art, on met le foye à découvert par une longue & cruelle incision : travail sans succès de la part des Chirurgiens, douleur également inutile au Malade : il passe quinze jours entre la vie & la mort, il appelle enfin un Chirurgien distingué par sa capacité & sa réputation pour résoudre la difficulté; il regarde la playe qu'il trouve inutilement faite, il examine & touche successivement la tumeur; enfin, après avoir désigné le véritable siege de la collection, il remet le trois-quart entre les mains de son Collegue, pour qu'il s'en assure par lui-même. La ponction faite à trois doigts de distance de l'incision qui avoit précédé, on retire le trois quart, il sort par

(1) Dans une *baraque* près le Convent des Céléstins.

la canule une abondante quantité de pus d'une odeur très-désagréable & d'une couleur à peu près semblable à celle de la lie de vin ; ce Perruquier néanmoins mourut quelque tems après. Dans le premier exemple, le trois-quart auroit donné à l'air renfermé une issue légitime, dans le second il auroit désigné avec certitude le véritable lieu de pratiquer l'incision.

V.

Lorsqu'on soupçonne un abcès au foye, il faut donc faire la ponction avant l'incision. Se soulevent contre moi ceux qui veulent que l'incision n'ait point de suites à craindre, & qui prétendent que la ponction est dangereuse. Nous consentons qu'on ait recours à l'incision pour donner issue au pus amassé, lorsque la suppuration est certaine & que tous les tégumens sont pour ainsi dire usés, &c. Mais qu'un Chirurgien plein de confiance en lui-même rougisse de tenter des opérations inutiles, qui non seulement multiplient mal à propos les dépenses, mais qui exposent la vie du Malade. En un mot, qu'il y ait collection ou qu'il n'y en ait pas, que l'on choisisse toujours comme

un guide sûr la ponction, qui n'entraîne avec elle aucune déperdition de substance. Nos adversaires pressés de toutes parts, malgré leurs discours spécieux, prétendront peut-être éluder toute difficulté par ce raisonnement. Ou la méthode que propose la thése (disent-ils) est nouvelle, ou l'usage est déja depuis long-tems pour elle. Si c'est une innovation, qu'elle soit rejettée; si c'est un usage, pourquoi en faire un point capital & particulier? Qu'il est aisé de resoudre à leur honte ce faux argument par la réponse suivante. Si la méthode que nous proposons est nouvelle, on doit l'établir encore avec plus de justice, puisque la théorie nous conduit aux routes de la vérité, & qu'enfin l'expérience sert à la confirmer: car la Medecine & la Chirurgie tirent de grandes instructions de ce qui est utile & de ce qui peut nuire; & l'on ne cherche point à dissimuler son ignorance, quand on s'applique à approfondir ce qu'on ignore; mais s'il étoit vrai que les Anciens se fussent servis de la ponction avant d'employer l'incision, quelques Modernes pourroient peut-être oublier la pratique de leurs prédecesseurs, en envelopant

les exceptions dans les régles générales ; & s'imaginant que l'Art est enfin parvenu de leur tems au plus haut dégré de perfection, ils auroient recours à tout indifferemment & sans choix ; & l'Art ainsi se retrouveroit plongé dans l'obscurité de son origine, ou paroîtroit énervé par son excessive caducité. C'est pourquoi la théorie & l'observation concourant également à appuyer notre sentiment, nous nous présentons à la dispute avec confiance, & nous concluons sans crainte d'être refuté.

Lorsqu'on soupçonne un abcès au foye, il faut donc faire la ponction avant l'incision.

ANALYSE

De la liqueur tirée du ventre d'un Hydropique, le Jeudi huit de Fevrier 1742. par Monsieur Heraud, Maître Chirurgien-Juré de S. Côme ; en présence & par l'ordre de Monsieur le Thieullier.

Quoique l'Impression de ce second Volume fût finie, jusqu'au Catalogue même des Auteurs Latins, ou traduits en latin,

cités dans mes Consultations, j'ai crû devoir y inserer le rapport des Expériences faites par Monsieur le Bel, Maître & Marchand Apoticaire de Paris, sur la liqueur tirée par la ponction. L'exactitude & les remarques d'un homme aussi capable dans son art, deviennent toujours instructives pour le Lecteur, & serviront à justifier l'idée que nous avons & que nous communiquerons sur les differentes causes d'hydropisie.

MONSIEUR,

Comme tous vos soins, toutes vos exactes recherches ne tendent qu'à faire part au Public des progrès que vous avez faits par vos sages décisions, & des éclaircissemens utiles tirés des differentes natures d'hydropisie; j'ai crû pour confirmer votre systême, devoir faire cette nouvelle analyse, étant présent à la ponction faite au bas-ventre d'un Hydropique, après avoir reçû dans une bouteille une pinte de l'eau tirée du ventre; l'opération faite, j'en ai commencé l'analyse de differente maniere, pour m'assurer du contenu de ladite liqueur.

Premierement, comme cette liqueur

étoit encore chaude, j'en ai versé une once & demie dans quatre verres differens. L'odeur que fournissoit ladite liqueur étoit fade, & sa couleur étoit fort claire & citrine. Dans le premier verre j'ai laissé tomber vingt gouttes desprit de vitriol; la liqueur, de citrine qu'elle étoit, est devenue de couleur tant soit peu verdâtre, n'ayant donné aucune apparence de fermentation, ni aucun depôt, à cause des parties gommeuses & oleagineuses intimement unies à la liqueur. J'ai versé dans le second verre vingt gouttes d'huile de tartre faite par défaillance; la liqueur a fourni une legere odeur volatile, mais est devenue plus foncée en couleur ambrée. Au bout de vingt-quatre heures, je décantai la liqueur, & trouvai au fond du verre un dépôt blanchâtre, ressemblant à tant soit peu de gomme tragacanthe dissoute. Les parois du verre étoient garnis d'une poudre grisâtre. Je mis sur le troisiéme verre douze gouttes de dissolution de mercure faite par l'esprit de nitre: la liqueur est devenue laiteuse sans fermentation, & a précipité le mercure en une poudre blanche qui n'a pas changé de couleur en vingt-quatre heures, faisant

ſeulement paroître dans le milieu de ladite liqueur une matiere blanchâtre, legere, ſemblable à de la neige & graſſe. Sur le quatriéme verre, je mêlangeai vingt grains de poudre de noix de galle; après avoir tant ſoit peu brouillé, la liqueur eſt devenue fort laiteuſe, épaiſſe, a demeuré de même, n'ayant pû s'éclaircir en vingt-quatre heures de tems. Comme je n'étois pas ſatisfait de ces premieres épreuves, je mis évaporer huit onces de cette liqueur dans une capſule de grais, au bain de ſable, par une chaleur douce, après une heure d'évaporation, la liqueur, de couleur citrine qu'elle étoit, devint blanche, faiſant à ſa ſurface une pellicule fort gommeuſe & dure, rendant une odeur fade; & de blanche qu'elle étoit, s'éclaircit tout à coup, faiſant ſeulement paroître des flocons de blanc, nageans dans la liqueur qui reſſembloit à du lait caillé. Je continuai l'évaporation à ſiccité, je trouvai au fond du vaiſſeau quatre gros d'une matiere gommeuſe, feuilletée, de couleur orange. Je mis ces quatre gros dans un matras, après y avoir verſé deſſus environ deux onces d'eſprit de vin rectifié. Je poſai le ma-

tras à une chaleur douce, l'espace de quatre heures. L'esprit de vin tira de cette matiere extracteuse une teinture ambrée en dissolvant quelques portions huileuses dont il pouvoit être chargé. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit de vin en a développé une odeur urineuse : son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre, a blanchi, en formant un précipité de même, la liqueur a tant soit peu changé, à cause du sel ammoniacal dont l'esprit de vin s'étoit imbu. L'essay de cet esprit de vin mélangé avec la dissolution de sublimé corrosif, a produit une espece de nuage blanc, en forme de *coagulum*, qui a tant soit peu changé de couleur. Cette précipitation ne s'est faite dans ce dernier cas, que par le développement d'une portion de sel volatil, urineux, qui a passé dans l'esprit de vin avec le sel ammoniacal.

Tous ces précipités differents ne m'ayant pas donné des marques de sel alkali, mais plûtôt de sel marin, ne connoissant jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniacal, ou le sel marin même, qui précipitent en blanc la solution du mercure par l'es-

prit de nitre, j'ai pouſſé l'analyſe plus loin, pour me confirmer, en dépouillant de toutes ces differentes matieres ce prétendu ſel alkali contenu dans la liqueur.

Pour y parvenir, je remis de nouveau évaporer une livre de cette eau qui reſtoit, juſqu'à la réduction d'environ quatre onces. La même ſuperficie gommeuſe, le même changement de couleur, les mêmes flocons & le même éclairciſſement parurent de nouveau. Je mis ceſdites quatre onces dans une cornue, après y avoir adapté un recipient ansi utter. Je poſai ladite cornue dans un fourneau de reverbere : par le moyen d'un feu fort gradué, le phlegme monta le premier. Je changeai de recipient, après l'avoir lutté, je continuai le feu en l'augmentant par degrés, juſqu'à ſiccité, ſans faire rougir la cornue. L'opération me fournit environ ſix gros d'eſprit de couleur de paille, leger & trouble; quelque peu de ſel volatil en ramification, ſur la fin environ un gros d'huile fœtide & noirâtre. Je laiſſai refroidir les vaiſſeaux, pendant ce tems, j'analiſois le phlegme que la diſtillation avoit fourni. Il donna quelques legers précipités;

conformes aux premiers La cornue refroidie, je séparai l'esprit d'avec l'huile fœtide, en mêlangeant l'esprit avec la solution de mercure. Il se fit à l'instant une grande fermentation, précipita le mercure en poudre blanchâtre; mêlangé avec l'huile de tartre il ne fit aucun mouvement, ni précipité; avec la dissolution du sublimé corrosif, il fournit un leger précipité de couleur cendrée.

Comme je voulois être sûr du sel alkali, je cassai la cornue & ramassai tous les petits charbons noirâtres luisans. Je les mis dans une petite capsule & versai dessus quatre onces d'eau bouillante. Au bout de demie heure j'ai filtré la liqueur, & partagé en quatre verres differents. Sur le premier, ai mis vingt gouttes d'huile de tartre, la liqueur n'a souffert aucun changement, trouvant un corps homogéne Sur le second, vingt gouttes de dissolution de sublimé corrosif, il s'est fait une fermentation, en formant des nuages rougeâtres, la liqueur s'est éclaircie, & a déposé au fond le mercure en poudre rougeâtre. Sur le troisiéme, j'ai mêlangé autant de dissolution alumineuse. Les deux liqueurs, de claires qu'elles étoient séparément, sont deve-

nues laiteuſes, & ont dépoſé au fond une terre blanche abſorbante. Sur le quatriéme verre, j'ai verſé environ trente gouttes de ſyrop violat ; après avoir tant ſoit peu agité, la liqueur a pris une couleur verdâtre, qui s'eſt accrue à meſure que le ſyrop violat ſe trouvoit diſſout

Par toutes ces differentes épreuves & ces précipités, l'on peut conjecturer que la liqueur ainſi analiſée, renfermoit en elle du ſel alkali & du ſel urineux ammoniacal, mais comme ces deux ſels étoient ſi intimement unis & embarraſſés par des parties gommeuſes, graſſes & tant ſoit peu oleagineuſes, il fallut, pour les ſéparer l'un de l'autre, ſe ſervir de la diſtillation, afin de pouvoir dire plus sûrement ce que contenoit cettedite eau. Ce ſont les moyens dont s'eſt ſervi celui qui a l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble ſerviteur,
Signé, LE BEL.

A Paris, ce 12 Fevrier, 1742.

LETTRE

LETTRE

De Monsieur Heraud Maître Chirurgien-Juré de Saint Côme, à Monsieur le Thieullier, sur la maladie de Monsieur H........ hydropique.

MONSIEUR,

Pour donner une connoissance plus parfaite de la maladie de Monsieur H.. & justifier la méthode que vous avez gardée depuis les ponctions que je lui ai fait sous vos yeux, je suis persuadé que vous recevrez avec plaisir le détail de tout ce qui s'est passé depuis que je suis son Chirurgien. Cela doit beaucoup ajoûter au mérite du moyen dont vous vous êtes servi pour le soulager aussi sensiblement & aussi promptement que nous l'avons vû arriver par l'usage du lait qu'il a commencé de prendre dès le lendemain de la seconde opération.

De tout tems, Monſieur H...... a été ſujet à des maladies aſſez fâcheuſes : depuis deux ans ou environ, il s'eſt plaint d'un étouffement que j'ai regardé comme la ſuite d'une groſſe maladie qui a été gouvernée par Monſieur H......, votre Confrere, où je l'ai ſaigné du bras & du pied. Peut-être eſt-ce de cette maladie qui auroit donné commencement, & qui auroit déterminé la ſuite de celle-ci, & c'eſt depuis ce tems-là que le Malade marchant dans les rues, ſe trouvoit obligé de s'arrêter de tems en tems, en ſe plaignant de ſes étouffemens, & le principal objet ſe trouvoit dans la région épigaſtrique en continuant vers l'hypocondre droit, où ſe trouve ſitué le foye tel que je l'ai remarqué, en examinant le Malade & la ſituation de l'a douleur qui lui occaſionnoit ſon étouffement. Auſſi a-t-il augmenté au point qu'elle la conduit par dégrés à l'enflure univerſelle dans laquelle vous l'avez trouvé.

Il eſt donc néceſſaire, Monſieur, de vous rapporter toutes les circonſtances qui peuvent être intereſſantes, ſur-tout par rapport à l'état infiniment dangereux dans lequel étoit le Malade, lorſ-

que vous futes mandé. Il est étonnant que le lait lui ait été aussi avantageux après les deux ponctions que je lui ai faites, & dans chacune desquelles j'ai tiré plus de huit pintes d'eau. Le succès de votre méthode fondée sur l'analyse que vous avez fait faire par Monsieur le Bel Apotiquaire, m'a paru nouveau, eu égard aux urines briquetées qui marquoient l'engorgement du foye, & je vous avoue que, quelque fondées qu'ayent été vos indications, le projet du lait avoit besoin de son succès pour en justifier l'usage dont j'ai admiré l'effet. Les obstructions remarquées dans les principales parties renfermées dans l'abdomen, l'appauvrissement du mouvement des arteres, les impressions gangreneuses aux deux jambes, & tous les autres accidens, paroissoient menacer une ruine prochaine, mais votre application & la justesse de votre décision laissent au moins des motifs fondés d'espérance.

Au mois de Fevrier 1741. la difficulté de respirer fut si grande, que je fus obligé de saigner & purger le Malade, qui de son côté contribua à irriter son mal par une ptisane laxative qu'il

se prescrivit lui-même. Aussi-tôt l'étouffement augmenta, les urines devinrent briquetées & en petite quantité. Les accidens augmenterent par le mauvais régime que garda le Malade, qui ne vêquit pendant le carême que de marée & d'alimens fort épicés. Ces desordres obligerent sa famille d'avoir recours à Monsieur S.... Medecin de la Faculté, qui prescrivit les remedes convenables, dont cependant le Malade fit usage sans régime, d'autant plus que les occupations de Monsieur son Medecin ne lui permettoient pas de le voir exactement.

Le mal augmentant de jour en jour, on se détermina pour une Consultation qui fut faite avec Monsieur S.... Medecin ordinaire, connu par sa capacité, & Monsieur R..... distingué parmi les plus célébres Praticiens, lesquels soupçonnerent hydropisie de poitrine (c'étoit toujours le sentiment de Monsieur S...., à cause de la respiration contrainte) & ils ordonnerent les remedes convenables, qui furent observés avec plus de régime, qui ne dura cependant pas long-tems. Alors Monsieur S.... continua de voir le Malade, & je me trouvois souvent avec lui. Mais malgré

ses attentions & la sagesse de ses conseils, nous trouvâmes toujours la région épigastrique & l'ombilicale tendues avec douleurs, & par conséquent disposition inflammatoire.

Le Malade rebuté du peu de succès, qu'il ne devoit qu'à sa mauvaise conduite, se détermina enfin en faveur d'un Charlatan, & je me retirai aussitôt pour quelque tems. Mais reconnoissant son égarement il me pria de revenir. Il étouffoit alors, il ne pouvoit rien avaller, les urines étoient presque supprimées, le peu qu'il rendoit étoit briqueté, le ventre dur & douloureux. Je lui ordonnai une ptisane faite avec les racines d'*Enula-Campana*, de coulevrée & d'asperges. L'ébullition faite, j'y faisois fondre deux gros de sel *de duobus* & un pacquet de sel de Seignette. Cette ptisane ouvrit le ventre & procura les urines en plus grande quantité. D'un demi verre que rendoit le Malade avant cet usage, il en rendit chaque jour quatre ou cinq & quelquefois huit : ce qui produisit un grand changement. Mais l'inconstance du Malade jointe aux douleurs que son régime lui attira, l'engagea à suspendre tout remede, & se

croyant assez fort pour vacquer à ses affaires, il sortit, & fut bien-tôt puni de sa témerité.

Tous les symptômes ci-dessus exposés se renouvellerent plus violemment qu'auparavant, le ventre & tout le corps enflerent, les extrémités sur-tout inférieures s'engorgerent au point qu'elles tomberent en gangrene, & Monsieur S.... qui fut rappellé ne négligea rien, tant par des remedes donnés en boisson que par des opiats, pour soulager ou guérir le Malade. Mais toutes les ressources furent inutiles, l'anasarque se déclara complette, la respiration devint si difficile dans toute sorte de positions, & les ulceres gangreneux aux jambes parurent si décidés, que nous perdîmes toute espérance, & comme Monsieur S.. ne put être aussi assujetti à voir le Malade autant qu'on l'auroit souhaité, on prit le parti de demander votre conseil. Vous ordonnâtes alors, Monsieur, une ptisane apéritive, une poudre absorbante, des bols purgatifs, & un régime auquel le Malade ne fut plus fidele que parce qu'il se croyoit sans ressources.

Malgré toutes les précautions possi-

bles en pareil cas, nous avons été obligés de faire & de réiterer la ponction. L'usage du lait a dissipé les accidens principaux, & quand le Malade succomberoit dans la suite, il ne seroit pas moins constant qu'il auroit été rédevable de la prolongation de sa vie à une méthode qui lui a été aussi promptement avantageuse. Cependant rien ne menace une perte prochaine, & tout justifie votre conduite. C'est un évenement qui m'attache plus particulierement à vous, & qui me flatte d'autant plus qu'il m'occasionne le plaisir de vous assurer du respect avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur. *Signé*, HERAUD.

A Paris, ce 4 Mars 1742.

Observation de pratique, sur la maladie de Monsieur H..... depuis la ponction faite le 8 de Fevrier 1742.

LE Malade m'a donné sa confiance, le 22 Janvier de cette année, & j'hésitois à accorder mon conseil, dans une situation que je devois regarder comme desesperée. L'anasarque étoit complette, c'est-à-dire, que l'enflure œdemateuse universelle distendoit la peau autant qu'elle pouvoit prêter. La difficulté de respirer, même assis; la fiévre continue, le poulx intermittent & souvent convulsif, & les autres symptômes faisoient soupçonner épanchement d'eau dans la capacité de la poitrine. La petite quantité d'urine & sa consistance épaisse & briquetée, donnoient lieu d'appréhender une ascite & une obstruction de foye insurmontable : cependant on n'appercevoit aucune marque de fluctuation. Les jambes excessivement tumefiées étoient ouvertes en plusieurs endroits, & la compression des vaisseaux, jointe à la dépra-

vation des liqueurs, commençoit à multiplier des taches & des ulceres gangreneux.

Une maladie aussi ancienne & aussi compliquée eût bien-tôt abregé la vie du Malade sans les secours qui avoient été sagement pratiqués. Monsieur Heraud Chirurgien distingué dans son art par son zéle & par son acquit en expériences, s'étoit livré sans reserve; & jusqu'à ce qu'il eut obtenu des conseils supérieurs aux siens, dont il avoit toujours senti la nécessité & qu'il avoit demandés, il s'étoit rendu utile au Malade & s'étoit gouverné avec prudence. Deux de mes Collegues avoient sçû fixer le progrès du mal, en attaquer la cause, & obtenir tous les avantages dont une maladie incurable peut être susceptible. Il me paroissoit facheux de succeder à d'illustres Medecins, dans une cure que leurs occupations ne leur permettoient pas de suivre plus longtems : je comprenois de même qu'eux le danger, & je me connoissois moins capable qu'eux de l'éloigner.

Dans cette conjoncture, je fis continuer le régime prescrit, & comme je trouvois le Malade soulagé par les éva-

cuans, je lui ordonnnai la poudre suivante, pour être prise dans une cuillerée de chaque bouillon. *

℞. Corall. rubr. matris perlar. oculor. cancror. ppt. & diaphoret. Miner. ana gr. vj. f. ex omnibus pulvis unus, pro dosi.

Les urines devinrent plus libres & plus abondantes, & de même qualité; mais pour solliciter la liberté du ventre, je donnai quelques jours après, l'ordonnance suivante, pour en faire usage dans la même régle.

℞. Jalappæ & Mechoacannæ pulverat. ana gr. viij. Diacryd. gr. ij. Cremor. tartari, gr. xij. f. pulvis, pro dosi.

Les évacuations par les selles furent extrêmement abondantes, l'enflure cependant diminua très-peu; les urines furent les mêmes, quoique les boissons fussent apéritives. Enfin ni le régime exact, ni les remedes ne purent faire naître la plus legere espérance, & la fluctuation dans l'*abdomen* acheva de confirmer nos allarmes. La ponction fut faite, & nous tirâmes environ huit pin-

* Cette poudre est un excellent diuretique.

tés de liqueur ; n'en pouvant avoir davantage, malgré nos précautions pour écarter les tumeurs intérieures qui se présentoient à l'entrée de la canule, & empêchoient la sortie du fluide épanché.

Le desir de soulager au moins mon Malade, dans l'impossibilité de le guérir, me fit prier Monsieur le Bel son Apoticaire de faire l'analyse d'une pinte de cette eau ; il s'en acquitta volontiers, & pendant qu'il travailloit à mon instruction par ses expériences, le ventre se remplit de nouveau, & je fus obligé de faire faire une seconde ponction huit jours après la premiere. Les mêmes obstacles se présenterent, & nous tirâmes pareille quantité de liqueur. Pour défendre les jambes, on employa l'onguent de stirax ; & la douche avec l'eau-de-vie camphrée.

Il faut avouer que ma méthode curative n'eut d'autre succès que celui de me prolonger chaque jour la gracieuse surprise de trouver encore mon Malade vivant ; & son état d'affaissement m'avoit fait balancer sur la seconde ponction ; qu'il soutint cependant avec assez de facilité, par les précautions qui furent

prises pour soutenir les visceres, & leur donner une espéce de point d'appui en tous sens, par une douce compression pendant l'écoulement de l'eau. Mais toutes les ressources paroissoient épuisées, & l'état du Malade ne promettoit point assez de tems pour reflêchir à de nouveaux expédiens. L'analyse seule m'offrit une indication que je jugeai suffisante; & sans oser me promettre une guérison sur laquelle il seroit imprudent de compter, je m'imaginai qu'au moins je soulagerois mon Malade sans déperdition de forces, par un remede alimenteux, pourvû que du côté du tempérament je ne trouvasse aucune révolte contre ce remede indiqué par la qualité des principes tirés dans les expériences faites sur la liqueur; & que je tirerois des inductions plus décisivement salutaires dans des circonstances moins désesperées.

Je demandai donc au Malade si le lait ne le dégoûtoit pas, & s'il en avoit usé quelquefois. Il me dit qu'il l'aimoit, & qu'il le souhaitoit beaucoup: qu'il lui avoit même autrefois été très-avantageux dans une maladie dont on lui avoit attribué la guérison. Je ne differai pas

de le mettre au lait pour seule nourriture, & j'ordonnai qu'il en prît une dose suffisante de quatre en quatre heures; observant de le faire seulement assez chauffer pour en ôter une premiere pellicule. Le Malade obéit avec plaisir, & dès la nuit suivante les urines coulerent abondamment, claires & ambrées. Le ventre se soutint libre, & les déjections furent telles qu'on les devoit attendre, & le lait passa avec facilité. Dans l'espace d'environ huit jours, les jambes devinrent molles & souples; l'enflure se dissipa presque entiérement, les ulceres gangreneux se détergerent & se cicatriserent; & malgré la quantité d'eau résidue après la ponction, par les obstacles ci-dessus marqués, depuis environ quinze jours on trouve à peine la nécessité de donner une nouvelle issue à la liqueur épanchée.

Je ne donnerai pas de pronostic sur les suites, je me bornerai à l'évenement subit qu'a procuré le lait, & j'entrerai dans un détail abregé des motifs qui m'ont déterminé dans cette occasion, & qui sont capables de guider dans beaucoup d'autres.

Toute hydropisie se forme en géné-

ral & le plus ordinairement, ou par transſudation à travers les mailles diſtendues des vaiſſeaux lymphatiques devenus alors variqueux, ou par rupture de ces mêmes vaiſſeaux, ou par leur éroſion.

Dans la premiere ſuppoſition, la collection ſe fait lentement dans une capacité, ou s'infiltre lentement & par dégrés dans les tégumens & dans les cellules graiſſeuſes : dans la ſeconde & dans la derniere, l'inondation eſt prompte, elle ſe reproduit avec la même vîteſſe, & l'on ne peut differencier chaque cauſe principale des deux dernieres que par l'analyſe. Or je dis que la diette laiteuſe doit être utile dans tous les cas, & qu'elle devient l'unique azile dans le dernier. Pour en faire preuve, il ne faut que faire entrevoir ce qui produit eſſentiellement l'hydropiſie, tant par le vice des fluides, que par celui des ſolides. Mais j'avertis que mon intention n'eſt pas de faire loi, & que je propoſe ſimplement mes reflexions que je ſoumets à l'examen & à la déciſion des Praticiens.

1°. L'hydropiſie par tranſſudation, ſe fait ou par la raréfaction des fluides, ou par leur ſtaſe, à raiſon de l'épaiſſiſſe-

ment. Il s'agit par conféquent ou de calmer leur orgafme, ou d'atténuer leur confiftance vifqueufe ; & dans les deux circonftances il faut rendre la fouplesse & l'élafticité aux folides forcés. Je juge donc que dans le lait on trouve les principes capables de tempérer le mouvement de raréfaction, de reftituer les parties balfamiques, & par conféquent de remplir les deux indications. Cet aliment feul porte avec lui les principes defirés dans ces differentes impreffions.

2°. L'hydropifie par rupture des vaiffeaux, fe forme de même ou par le mouvement impétueux de la liqueur qui force la *dilatabilité* des fibres ; ou par l'engorgement que néceffite la fixation d'un fluide gelatineux ; ou par l'atonie des folides. Ce que je viens d'avancer, léve toutes les objections.

3°. L'hydropifie par érofion reconnoît pour feule caufe déterminante & décifive, la qualité des fluides. Or les principes du lait fourniffent de quoi corriger les fels trop développés, & émouffent leurs pointes par les parties onctueufes, & affoibliffent encore l'activité par les parties féreufes. Il faut donc que le lait foit utile dans toute hydropifie,

& qu'il soit la seule ressource dans celle que produit l'érosion : tout autre remede ne peut qu'en seconder l'efficacité, celui-ci régle l'utilité des autres. Il faut en assurer la distribution, alors on y joint les absorbans, tels que ceux que j'ai proposés, ou autres appropriés au vice qui a produit, ou à la maladie qui a occasionné l'infiltration ou l'épanchement. C'est un détail reservé à un traité complet sur l'hydropisie.

Enfin, j'ajouterai, que l'usage des purgatifs puissans, des hydragogues, des diurétiques maîtrisans, augmente le plus souvent le desordre dans les cas d'épanchement. Tous ces remedes augmentent le mouvement tumultueux, forcent les ressorts, & en donnant une évacuation sensible & abondante, procurent nécessairement une irruption plus forte dans les capacités, & mettent un obstacle difficilement surmontable à la réunion des vaisseaux. Il n'en est pas de même dans les hydropisies par transsudation ou par infiltration, dont on peut tarir la source par les évacuans, par les toniques, & la liqueur pouvant être alors quelquefois repompée ; mais si le lait n'en fait pas la guérison, au moins

il la perfectionne. Pour obtenir cependant ces avantages, il ne faut pas rencontrer de contre-indication de préférence, tant du côté du tempérament, que de celui des differentes natures d'obstructions. Il est quelquefois prudent de faire un mêlange de differens laits plus propres ou à fortifier le *tonus* des solides, ou à le relâcher; il convient d'éviter tout remede capable de déterminer ou d'occasionner l'orgasme tant des solides que des fluides : ce sont des explications dont on n'est comptable que dans un ouvrage fait exprès sur cette maladie; je n'entreprens ici que de justifier un fait, de donner un leger essai de mes reflexions sur ce fait, & d'insinuer mon projet sur ceux qui peuvent y avoir quelque rapport. Comme je ne cherche qu'à simplifier ma pratique, & que je comprens que le remede le plus doux est celui qui irrite le moins, j'avouerai ingénuement que mon principal travail consiste présentement à me rendre utile en m'appliquant à ordonner peu de remedes, les plus simples, mais à propos; parce que si, dans notre Profession, nous sommes obligés d'imiter souvent le Commandant d'un vais-

seau, qui, dans une nécessité sacrifie une partie de la charge de son vaisseau, pour sauver l'autre, nous devons aussi lui ressembler par sa sagesse avec laquelle il ne jette prudemment à la mer que *ballot par ballot*, pour ne perdre que ce qui lui est impossible de conserver.

LE THIEULLIER.

RAPPORT.

Tumeur carcinomateuse & collection de pus, dans l'abdomen, lobes du poulmon gangrenés & en suppuration. Suites d'une chûte par position de parties en tombant, plûtôt que de la hauteur de la chûte.

NOus soussignés, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine, en l'Université de Paris, Conseiller du Roy, Medecin Ordinaire de sa Majesté en son Grand Conseil, en la Prévôté de son Hôtel, & Grande Prévôté de France; & Maître Chirurgien-Juré de

S. Côme ; requis pour nous trouver aujourd'hui troisiéme jour de Mars 1742. à six heures du matin, rue de B..... pour y faire l'ouverture du corps de Messire D. L. B..... &c. décedé hier deux du présent mois, avons commencé ladite ouverture par le ventre inférieur : & après avoir séparé & levé les parties contenantes, avons trouvé, premierement, l'épiploon gangrené, depuis sa partie moyenne jusqu'à l'inférieure, & dans sa partie saine, tous les vaisseaux variqueux. Secondement, le foye gangrené dans sa partie cave, & la vésicule du fiel extrêmement dilatée. Troisiémement, l'arc du colum gangrené, & tout le canal intestinal. Quatriémement la ratte gangrenée, & les vaisseaux du ventricule variqueux. Cinquiémement, le pancreas carcinomateux dans toute l'étendue. Sixiémement, une tumeur très considérable en profondeur, de figure oblongue, située transversalement, occupant les régions épigastrique & ombilicale droite & gauche ; de huit poulces & demi de longueur, sur six de largeur ; la plus forte & la plus grosse partie du côté gauche ; la droite comprimoit l'orifice inférieur de l'esto-

mach. Cette tumeur qui tiroit ses enveloppes du mésentere, étoit sur sa surface externe, carcinomateuse, de même que toutes ses glandes : elle contenoit environ trois demi-septiers de pus grumelé, & plus encore de sang purulent. Les reins étoient sains.

Dans le thorax, nous avons remarqué les lobes du poulmon, droits & gauches, postérieurs adhérens à la plévre dans leur surface externe, & gangrenés à leur partie postérieure ; les lobes antérieurs flétris & suppurés. Le cœur étoit dans son état naturel. En foi de quoi nous avons signé & délivré le présent Rapport les jour & an que dessus.

Signé, LE THIEULLIER ET NEBLE.

Approbation de la Faculté de Medecine de Paris.

JE soussigné, Conseiller, Medecin Ordinaire du Roy, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, commis par elle à l'examen d'un manuscrit intitulé : *Consultations de Medecine par M. le Thieullier aussi Docteur-Régent de la même Faculté*, certifie, après avoir lû avec attention le Manuscrit ci-dessus, que les Réponses de M. le Thieullier aux Exposés qui lui sont faits des differentes Maladies pour lesquelles il est consulté, sont conformes à la plus saine pratique de Medecine. L'Auteur par des raisonnemens Physiques, simples & naturels, fondés sur la plus exacte Anatomie, y développe les symptômes & les causes des Maladies ; & malgré la bizarrerie, le nombre & la diversité des accidens, qui présentent souvent des Maladies compliquées, il se replie sur lui-même ; & par un discernement solide, il saisit l'indication la plus sûre, & propose, en conséquence, les remedes & les moyens les plus efficaces pour la guérison ; ses

décisions ont d'ailleurs l'avantage d'être appuyées du sentiment des Auteurs les plus célebres & des Praticiens les plus renommés; ensorte que l'on peut juger par la lecture de ces Consultations, & par celle des Observations qui les suivent, que l'Auteur en voyant beaucoup de Malades, voit aussi beaucoup de maladies; & que c'est avec justice que le Public l'honore de sa confiance. Fait à Paris le 12 Août 1741. MONGIN.

JE soussigné, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, nommé par ladite Faculté à l'examen d'un Livre, intitulé : *Consultations de Medecine par M. Louis-Jean le Thieullier, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, &c.* atteste que la maniere dont l'Auteur développe les Maladies sur lesquelles il est consulté; la difference des causes & des signes qu'il en rapporte avec tant d'exactitude, la prudence avec laquelle il en désigne les remedes, ses recherches & ses observations curieuses sur ces Maladies, font connoître que ce sçavant Praticien mérite avec justice la confiance que le Public lui accorde depuis long-tems, &

que par conféquent ce Livre qui ne peut être que très-utile, eſt digne de la lecture des Sçavans & de l'Approbation des Medecins. A Paris ce 25 Juillet 1741.

DIONIS.

VEU l'Approbation de Meſſieurs Mongin & Dionis, Docteurs-Régens de la Faculté de Medecine dans l'Univerſité de Paris, nommés par elle pour examiner un Manuſcrit, intitulé : *Conſultations de Medecine*, par Monſieur le Thieullier auſſi Docteur-Régent de la même Faculté, Tom. II. Je conſens pour ladite Faculté que ce Livre ſoit imprimé, perſuadé que le Public en tirera avantage pour l'étiologie & la guériſon de pluſieurs maladies, particulierement de celles dont les ſymptômes ſont extraordinaires. A Paris le 14 Août 1741. COL-DE-VILARS, Doyen de la Faculté de Medecine de Paris.

Approbation du Cenſeur Royal.

J'Ai examiné, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce ſecond Volume des *Conſultations de Medecine*, de

M. le Thieullier ; il n'eſt pas moins conforme au bon traitement des maladies que le premier. A Paris ce 12 Août 1741.

ANDRY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT; Notre bien-amé le Sieur DURAND Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit de faire imprimer & donner au Public un Manuſcrit intitulé : *Conſultations de Médecine par M. le Thieullier*; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires : A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer l'Ouvrage ci deſſus ſpé-

cifié en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts: à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & & Imprimeurs de Paris, dans trois mois

de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel deſdites Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cent vingt-cinq ; & qu'avant de de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou em-

pêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le deuxiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent quarante-deux, & de notre Regne le vingt-septiéme.

SAINSON.

Régistré sur le Régistre dixiéme de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 591. fol. 580. *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 26 *Février* 1723. *A Paris ce cinq Mars* 1742.

SAUGRAIN, *Syndic.*